

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES CHINOISES
VOLUME X

LES OUÏGHOURS

À L'ÉPOQUE

DES CINQ DYNASTIES

D'APRÈS LES DOCUMENTS CHINOIS

PAR

JAMES RUSSELL HAMILTON

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

*Ouvrage publié avec le concours du Centre
national de la Recherche scientifique*



LES OUÏGHOURS

À L'ÉPOQUE

DES CINQ DYNASTIES

D'APRÈS LES DOCUMENTS CHINOIS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT
530 CHICAGO
CHICAGO, ILL. 60637

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES CHINOISES
VOLUME X

LES OUÏGHOURS

À L'ÉPOQUE

DES CINQ DYNASTIES

D'APRÈS LES DOCUMENTS CHINOIS

PAR

JAMES RUSSELL HAMILTON

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1955

DÉPOT LÉGAL

1^{re} édition 1^{er} trimestre 1955

TOUS DROITS

de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

COPYRIGHT

by Presses Universitaires de France, 1955

À Monsieur Paul DEMÉVILLE

**Membre de l'Institut
Professeur au Collège de France**

Hommage de respectueuse gratitude

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1950

AVANT-PROPOS

Le présent travail se compose de quatre parties. La première est une introduction résumant l'histoire des Ouïghours jusqu'à l'époque des Cinq Dynasties (907-960) et donnant un bref aperçu de textes qui concernent l'établissement au 11^e siècle d'États ouïghours dans les régions du Kansou et du Sin-kiang actuels. La deuxième partie comporte la traduction annotée des notices consacrées par le Kieou wou tai che, le Wou tai che ki et le Wou tai houci yao aux Ouïghours et à leurs voisins, Fou-kiue, Tibétains (celles-ci comprennent aussi Leang-tcheou, Chatcheou et Koua-tcheou), et Tangouts. Dans la troisième partie sont traduites et commentées les trois lettres officielles du manuscrit de Touen-houang n^o 2992 v^o du Fonds Pelliot de la Bibliothèque Nationale intéressant l'histoire des Ouïghours à l'époque des Cinq Dynasties. La quatrième partie est une recapitulation qui essaie de coordonner les renseignements des diverses sources auxquelles on a puisé dans les trois premières parties. Dans un appendice se trouvent rassemblées pour une étude comparative diverses transcriptions chinoises du turc datant du 11^e siècle.

Je tiens à dire ici toute la gratitude que je dois à M. Paul Demiéville, qui a guidé mes efforts avec tant de bienveillance. C'est grâce surtout à ses encouragements constants et à son soutien infatigable que j'ai pu accomplir ce travail. J'exprime également ma reconnaissance à M. Louis Hambis, ainsi qu'à MM. Charles Haguenuer, R.-A. Stein, Rodolphe Guillaud, et Louis Bazin, qui ont fait bénéficier mon travail de leur aide et de leurs conseils précieux. A M. Robert des Rotours, qui a bien voulu publier cet ouvrage dans la Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études chinoises, je suis redevable d'en avoir lu une épreuve pour y apporter maintes rectifications. Je voudrais citer de même tous les amis et camarades qui m'ont aidé et encouragé : qu'ils veuillent bien trouver ici mes remerciements.

PROBATION REPORT

...

...

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages.</i>
AVANT-PROPOS.....	ix
TABLE DES MATIÈRES.....	xi
PREMIÈRE PARTIE. — INTRODUCTION : Les Ouïghours jusqu'à l'époque des Cinq Dynasties.....	1
DEUXIÈME PARTIE. — NOTICES SUR LES OUIGHOURS ET SUR DES PEUPLES VOISINS.....	19
Les Tibétains.....	20
Les Ouïghours.....	61
Les Kék-Türk.....	94
Les Tangouts.....	101
TROISIÈME PARTIE. — ÉTUDE DU MANUSCRIT N° 2992 V° DU FONDS PELLIOU.....	115
Note préliminaire.....	115
La troisième lettre officielle.....	117
La deuxième lettre officielle.....	122
La première lettre officielle.....	125
QUATRIÈME PARTIE. — RÉCAPITULATION DE L'HISTOIRE DES OUIGHOURS PENDANT LES CINQ DYNASTIES.....	127
Tableau des Qayan ouïghours jusqu'à l'an mille.....	139
APPENDICE. — ÉTUDE DES TRANSCRIPTIONS CHINOISES DU TURC AU X ^e SIÈCLE.....	145
Tableau des Transcriptions.....	165
BIBLIOGRAPHIE.....	171
INDEX.....	179
PLANCHES I-IV.....	faces à 116
Carte du Nord-Ouest à l'époque des Cinq Dynasties.....	<i>in fine</i>

TABLE OF MATTERS

1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

LES OÜÏGHOURS

JUSQU'À L'ÉPOQUE DES CINQ DYNASTIES (907-960)

D'après les livres d'histoire des Chinois, les Oüïghours descendent des anciens Hiong-nou (Huns). De petite stature, fiers et cruels, ils excellaient à monter à cheval et à tirer à l'arc, et surpassaient tout autre peuple en rapidité. À l'époque de la dynastie des Wei postérieurs (iv^e-vi^e siècles), on les appelait « la tribu des Hauts Chars » (*Kao-tch'ô* 高車) à cause des chars aux roues élevées dont ils se servaient⁽¹⁾. Cependant, les Oüïghours appartenaient au groupe de tribus des Toliés⁽²⁾, et, en Chine tout au moins, jusqu'au viii^e siècle, c'est surtout sous ce dernier nom qu'ils étaient connus.

⁽¹⁾ Les Mongols se servaient, dit-on, encore aujourd'hui de chars à deux grandes roues pour mieux traverser les rivières caillées par les pluies. Voir O. FAHRER, *Geschichte der chinesischen Stämme*, III, p. 256.

⁽²⁾ Le *Tsang chou*, ccxvii A, 1 a, fournit une liste des quinze tribus de la confédération tolié. Il semble qu'on puisse y reconnaître les noms de tribus suivants :

1. Les Oüïghours (Uïgur) : 袁紇 Yuan-ho < VII (prononciation du vii^e siècle, d'après KARLSEN, *Grammatica Sérica*) *j'ou-yuai [pour Uïgur?]. D'autres transcriptions sont 烏護 Wou-hou < *uo-yuo [Uyu?], 烏紇 Wou-ho < *uo-yuai [Uyur?], et à l'époque Souei, 袁紇 Wei-ho < *j'ou-yuai [Uïgur?].

2. Les Sir-Tardu : 薛延陀 Sie-yan-to < VII *sjät-jên [archaïque *dion]-d'ä. Sur cette transcription irrégulière, cf. FAHRER, *Geschichte...*, III, p. 351.

4. Les Tabo/Tapo : 都播 ou 都波 Tou-po < VII *to-pod. Cf. F. W. K. MÜLLER, *Mohndmag*, p. 32. Voir aussi les remarques de L. LICHT, *Notes de civilisation de Haute Asie. Actes Or.*, I-1, Budapest, 1950, p. 174 et 175.

5. Les Quriqan/Qoriqan : 骨利幹 Kou-li-kan < VII *k'ur-ly-kan. Cf. CHAVANNE, *Documents...*, p. 341; PELLIER et HANAU, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, I, p. 63-64, 71.

6. Les Talangüt ou Talang : 多覽高 To-lan-ko < VII *t'ä-läm-kät = Talangüt, forme plurielle de 多澗 To-lan < VII *t'ä-läm = Talang. Cf. CHAVANNE, *ibid.*, p. 88; PELLIER, *Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, p. 142.

Le pays des Ouïghours était la région de la rivière Selenga dans la Haute Mongolie, au nord des pâturages des Sir-Tardu (et non pas au nord des Bayirqu, comme le dit CHAVANNE, *Documents sur les Tou-kie occidentaux*, p. 89); et le *Kieou Tang chou* (cxcv, 1 a) rappelle que les Tou-kie (*Kök-Türk*) orientaux, dès la fondation de leur empire, se servaient des Ouïghours pour gouverner les régions sauvages du nord.

Les destinées des Ouïghours restèrent étroitement liées à celles des Tou-kie orientaux tant que dura l'empire de ces derniers (depuis le milieu du vi^e siècle jusqu'en 742). Quoiqu'ils fussent sujets des Tou-kie (*Kök-Türk*), on les voit pendant de longues périodes résister à leur domination; et notamment, au cours du vii^e siècle, ils se rangèrent souvent aux côtés des Chinois pour combattre les Tou-kie (*Kök-Türk*) et leurs alliés.

A partir de 741, les Basmil, les Qarlouq et les Ouïghours, agissant de concert, parviennent à détruire l'empire des Tou-kie orientaux. Or, en 745, nous trouvons que les Ouïghours, ayant pris le dessus de leurs alliés, se sont établis en seuls maîtres dans les domaines conquis, tandis que les Basmil et une partie des Qarlouq ont été réduits au rôle de simples auxiliaires. Les histoires des Tang nous apprennent qu'alors les neuf clans proprement ouïghours formaient avec les Qarlouq et les Basmil une nation appelée «les onze tribus». Pour ce qui est des «neuf clans ouïghours», ils sont peut-être à identifier avec

7. Les Buqut ou Buqu: 僕骨 P'u-kou < VII *b'uk-kut = *Buqut, pluriel (?) de 僕固 P'u-kou < *b'uk-kou, Buqu. Cf. H. W. BALL, *The Stadt-Holstein Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 18.

8. Les Bayirqu/Bayarqu: 拔野古 Pa-ye-kou < VII *b'wat-je-tuo et 拔曳固 Pa-ye-kou < VII *b'wat-je-tuo. En raison de la transcription métrique chinoise *Baryaqu, Pelliot (*loc. cit.*, p. 187, a.) propose de substituer la forme Bayarqu à la lecture usuelle Bayirqu.

9. Les Toure: 同羅 Tou-lo < VII *d'oug-lu. Cf. CHAVANNE, *Documents...*, p. 88.

10. Les Xun/Quin: 浑 Houan < VII *yuen. Cf. CHAVANNE, *ibid.*, p. 88. Voir surtout les remarques de PELLIOU, *À propos des Comans*, in *JA*, 1920, p. 133 et suiv.; et dans PELLIOU et HARRIS, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, I, p. 110. Un texte khotanais mentionne les «Huna» (H. W. BAILLIE, *A Khitanese Text Concerning the Turks in Kanton*, in *AM*, I-4, p. 48). Le mot *qun*, avec le sens de «terre» (cf. GRAMONT, *Komonisches Wörterbuch*) semble avoir été l'élément radical du nom des Comans. Sur *Qu/Quin*, cf. L. BAILLIE, *Recherches sur les Parlers To-pa*, in *JP*, 39, p. 255.

11. Les Sijir/Siqir: 思結 Sa-kié < VII *si-kiet. Cf. H. W. BAILLIE, in *AM*, II-1, p. 19.

12. Les Ayyir (?): 奚結 Xi-kie < VII *xi-kiet. *Ayyir/adyr* signifiait «étalon» en turc (cf. AVANER, *Dizniü Lügat-i-Türk*, Index).

13. Les Adix: 阿跌 A-tie < VII *d-d'iet. On trouve aussi les formes 阿陞 Ho-tie < *d-d'iet; 阿跌 Hie-tie < *yiet-d'iet; 阿跋 A-pa < *d-d'iet; et 阿拔 A-pa < *d-d'iet. Comme le remarque CHAVANNE (*op. cit.*, p. 88), les deux dernières formes paraissent transcrire le nom des Apar.

les Toquz-Oyuz des inscriptions turques, peuple qui figurait au premier plan dans les empires Kou-kiou et ouïghour, et avec les Toghluighuz des textes musulmans médiévaux, dont les frontières coïncidaient avec celles des territoires ouïghours⁽¹⁾.

(1) Cependant, dans l'inscription de Sine-ou, le premier qayan ouïghour cité, en même temps que les Toquz-Oyuz (Neuf Oyuz), les Ou-Oïyuz (Dix Ouïghours) [voir RAUSSEN, *Zwei Uigurische Runenschriften in Journal de la Soc. Finno-Ougrienne*, XXX, 1913 : côté nord, I, 3]. Sur la question compliquée de l'identité des Toquz-Oyuz, cf. MIKOSCH, *Turkica Sinae Bahri's Journey to the Uyghurs*, in *BSOS*, XII, p. 265 et suiv.; in., *Ustad al-Aksa*, p. 265 et suiv.; et R. GROSSER, *Empire des Steppes*, p. 162 et suiv.

Il semble qu'on puisse connaître les noms de quelques-uns des neufs clans ouïghours à l'aide des transcriptions en chinois fournies par le *Kiou T'ang cheu* (CXCV, 2 a) et par le *T'ang cheu* (ccxi A, 26) :

1. Ye-to-ko 纒纒高 : VII **jab-tā-kāt* [prononciation du VII^e siècle restituée par KAUFMANN, *Grammatische Studien*] > X **jab-tā-kār* [restitution de la prononciation dans le nord-ouest de la Chine au I^{er} siècle, inspirée du travail de Lo Tchiang-p'ei, *The Northwestern Dialects of T'ang and Five Dynasties, Ac. Sin., Hist. and Phil., Monogr. A, n° 12, Chung-hui, 1933*]. C'est une transcription du nom du clan ouïghour Yajlaqar. Cf. PELOT, *A propos des Cumans*, in *JA*, 1920, p. 142, n. 1; HENNING, *Argi and the «Tobharistan»*, in *BSOS*, IX, p. 355; H. W. BIRLEY, *The Sino-Huludun Miscellany*, in *AM*, II-4, p. 16 et 17. Les histoires des T'ang précisent que le clan Yajlaqar était le clan royal, le clan des qayan. D'ailleurs, il semblerait qu'au I^{er} et au II^e siècles les qayan ouïghours de Kan-tcheou 甘州 portaient encore le nom de Yajlaqar. Ainsi, dans le *Song che* (ccccc, 13 b), à l'année 980, le qayan ouïghour de Chu-shā et de Kan-tcheou est appelé Ye-to-ko Ni-li-ngo 夜落訖密禮訶 < X **ie-lay-xor mbr-tē. dr*, ce qui paraît rendre Yajlaqar Niqā. En 1015 et dans les années suivantes (cf. le *Song che*, cccxc, 15 b-16 a), il est question de plusieurs qayan ouïghours de Kan-tcheou porteurs du nom de Ye-to-ko 夜落訖 < X **ie-lay-kay*, ce qui devrait transcrire de même Yajlaqar), puisque sans doute les initiales ne se prononçaient plus guère à cette époque.

2. Hou-tou-ko 胡頭高 : VII **no-tat-kāt* > X **rot-tur-kār*. Le chinois semble transcrire *Utarqar. Cette forme est à comparer avec les noms suivants de tribus turques : Outourgour (cf. R. GROSSER, *L'Empire des Steppes*, p. 124-125), Utigour (une des dix tribus des Ou Ouïghour, selon Rachidul-d-Din ; cf. GUYARD, *La légende de Sotak Baghra Khatun*, in *JA*, 1900, p. 17, n.), Outigour (GUYARD, *Documents...*, p. 240), etc. En turc ancien, le verbe ut- signifie « vaincre » et « suivre », et utur- signifie « opposer ». Les suffixes -yar, -yir, -yur servaient vraisemblablement pour former des participes aoristes (cf. PELOT, *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*, p. 288 et suiv.).

3. Tou(Hou)-to-wou 頭圖 纒勿 : VII **tur(xur)-tā-mi-ut* > X **tur(xur)-tā-mi-ut*. Henning (*loc. cit.*, p. 353) corrige le premier caractère en 纒 *t'ie* [VII **t'iet* > X **t'ir*] pour y trouver le turc *tārtāir*. Cf. aussi H. W. BIRLEY, in *AM*, I-1, p. 40, et *AM*, II-1, p. 19.

4. Mo-ko-mi-ki 新歇息訶 : VII **mok-tā-sjab-t'ir* > X **mōky-tā-s'j-ir*. Henning (*loc. cit.*, p. 355) rétablit un *Boqasiqir, et croit qu'il s'agit du même nom que le khotonais *bāsi-kāni* [mais *bāsi-kāni* ne serait-il pas pour Bāsiyir, le nom de tribu bien connu?]. En ce qui concerne notre transcription, on songerait d'avantage, me semble-t-il, à un *Boqasiqir. Boqa signifie « l'aureau », alors que miyr est « becafr ». Siqir/Syir est le nom d'une autre tribu turque (cf. p. 1, n. 3).

5. A-wou-tché 阿勿喃 [讀 *-jjang* dans le *T'ang cheu*] : VII **ā-mi-er-pāt* > VIII **ā-mi-er-t'iy*, ce qui donne à peu près *arabiy. Une des tribus yuzs portait le nom *Arter*

L'empire fondé ainsi par les Ouïghours sur les ruines de l'empire des T'ou-kiue orientaux devait subsister dans la Mongolie de 745 jusqu'en 840, date à laquelle il fut renversé par les Qiryz. Ses qayan, dont le premier se fit appeler Qutluq Bilgā Kül, régnaient depuis la Mandchourie actuelle dans l'est jusqu'à l'Altai et le territoire des Qarluq dans les T'ien-chan à l'ouest. La capitale de cet empire, qui portait le nom d'Ordu-Balq « la ville du campement royal », était située sur l'Orkhon, à l'emplacement de l'ancienne capitale des T'ou-kiue orientaux et de l'actuel Qara-Balhasun.

Les Ouïghours étaient des amis traditionnels de la Chine. A l'époque des T'ou-kiue, nous avons vu qu'ils mirent leurs armes régulièrement au service des empereurs; ils consentirent même à se laisser organiser en administrations chinoises. En 757, lors des grands troubles en Chine provoqués par la rébellion de Ngao Lou-chan, ils envoyèrent leurs cavaliers au secours de l'Empereur Sou-tsong, repoussant momentanément le grave péril qui menaçait la dynastie des Tang. On note, cependant, qu'en cette occasion Mo-yen Tch'ouo 莫延瑛 (— Bayan Cor?) le Qayan des Ouïghours, n'accepta de secourir l'empereur chinois que parce qu'on lui promit des récompenses substantielles. En 762 un nouveau qayan ouïghour accourut à l'appel de l'Empereur Tai-tsong 代宗. Il écrasa les forces rebelles définitivement cette fois-ci, et d'autre part, ayant repris Lo-yang pour le compte des Tang, il se dédommagea, lui aussi, en pillant soigneusement la ville. On peut dire, néanmoins, que les Chinois estimaient qu'en ces deux occasions, et malgré leurs petits défauts, les Ouïghours avaient bien mérité de la dynastie des Tang.

(cf. PELLIOU, *Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, p. 192-194). Notre *tšiy rendrait difficilement la syllabe finale -šur, il est vrai; mais avant de rejeter la solution *Aršur*, peut-être faudrait-il vérifier la prononciation *tšiy de 𐰽𐰺 [ou doit-on lire 𐰽𐰺 *šijung?], qui ne me paraît pas bien assurée.

6. Ko-sa 葛薩 : VII *kət-sət > X *kət-sər. M. Pelliot (*loc. cit.*, p. 209-209) explique cette transcription par une forme *Qasar* du nom du peuple des Hazar. Or, M. Pelliot est arrivé à la forme *qasar* au lieu de *qasar* parce qu'il avait rétabli la prononciation ancienne de ko 葛 en *kət au lieu de *kət, ce que je crois être une méprise de sa part. D'ailleurs, le chinois -sa ou -ša rendrait bien -š pour donner *Qasar, la forme à laquelle M. Pelliot a voulu faire remonter le nom des Hazar, et pourrait même rendre au son proche de -s, me paraît-il, pour donner *Qasar* (cf. aussi le paragraphe suivant).

7. Hou-wou-sou 斛温素 : VII *yuk-wət-suo > X *yuk-wət-sud. Je pense au nom de peuple bien connu, les Ouz. Il me semble que -wət/-suo serait apte à rendre -s (cf. le paragraphe précédent).

8. Yo-wou-ko 藥勿葛 : VII *jək-mjuət-kət > X *jək-wət-kər. Henning (*loc. cit.*, p. 557) rétablit *gabatar ou *gəbūtār, à comparer avec le khotanais *Pabūtāri* et le turc *Yanugar*.

9. Hī-ye-wou 奚耶勿 : VII *xi-je-mjuət > *xi-je-wət. Henning (*Argi and the «Tatars»*, in *BSOAS*, IX, p. 550) rétablit *Ayarn*. Cf. aussi BAUER, in *AM*, I, p. 49. Ngai-ye-wou 奚耶勿 [VII *xi-je-mjuət] était le nom d'un ministre ouïghour de 842 (cf. *TTK*, *caeter*, 19 a).

Or, à partir de ces événements et pendant près d'un siècle jusqu'à la destruction de leur empire en 840, les Ouïghours, dans leur rôle de grand allié et protecteur de la dynastie, traitaient la Chine affaiblie avec beaucoup d'arrogance. Les empereurs T'ang de cette période, habituellement pressés de tous les côtés par des ennemis, avaient vraiment de quoi occuper leurs protecteurs ouïghours; et les Ouïghours leur rendirent effectivement quelques grands services, notamment contre la puissance tibétaine, alors en plein essor. Beaucoup plus souvent, pourtant, lorsqu'on fit appel aux Ouïghours, on les trouva absorbés par leurs propres difficultés ou, en tout cas, peu disposés à intervenir. Par contre, chaque nouveau qayan réclama avec insistance la main d'une princesse chinoise en vue d'accroître son prestige, et, dans la plupart des cas, le gouvernement chinois n'osa la lui refuser. Il paraît même que trois des princesses accordées à des qayan ouïghours furent les seules authentiques filles d'empereurs données en mariage à des Barbares pendant toute l'époque T'ang⁽¹⁾. Prétextant alors leur parenté et leur condition d'allié, les qayan ouïghours allaient jusqu'à traiter les empereurs de Chine d'égal à égal, procédé choquant comme un blasphème pour le sentiment chinois.

Cependant, l'abus que les Chinois reprochaient le plus amèrement aux Ouïghours, c'était le système des soi-disant « échanges » d'énormes quantités de leur soie contre des chevaux ouïghours, auxquels leurs alliés les obligeaient régulièrement, et qui n'étaient en somme qu'un tribut déguisé. En outre, les Ouïghours établirent sous leur protection dans les grands centres de Chine des colonies de marchands jouissant de l'immunité diplomatique et d'un statut d'extra-territorialité. Finalement, les efforts des Ouïghours, manichéens fervents, pour propager leur foi en Chine, où ils firent élever des temples et fonder des communautés manichéennes, éveillèrent contre eux l'hostilité d'importantes sections de la société chinoise, particulièrement des milieux pieux et patriotiques, qui toléraient difficilement l'implantation chez eux de cette religion étrangère patronnée par des Barbares. Aussi comprend-on que, le moment venu, les Chinois n'hésitèrent pas à accabler ces alliés par trop gênants.

En ce qui concerne le manichéisme chez les Ouïghours, nous savons par l'inscription retrouvée dans l'ancienne capitale de l'empire ouïghour, aujourd'hui Qara-Bahyasun, qu'en 762-763, lors de son séjour dans la ville de Lo-yang (voir plus haut), le Qayan Meou-yu 牟羽 (*Bāgu?*) fut mis en relations avec des religieux manichéens, probablement d'origine sogdienne, qu'il emmena avec lui à Ordu-Baliq, sa capitale. Désigné dans l'inscription par l'épithète « Émanation de Māni », ce qayan (759-779) fut l'introducteur du manichéisme chez les Ouïghours. Grâce à l'appui officiel et à une prédication zélée, le manichéisme

(1) Cf. KOUEN P'ING-CHANG, *Étude sur les mariages étrangers de princesses impériales à l'époque des T'ang*, dans *Ch'ao hsi nien pan* 史學年報 [Historical Annual, published by the History Society of Yenching University, II, 11, Pékin, septembre 1935, p. 33-60]. Voir aussi DEUTERMELA, *Le Concile de Iliasan*, p. 6.

devient bientôt la foi de l'empire ouïghour. Tandis que la nouvelle religion s'érigait en église d'État, l'influence politique de son clergé devenait vite considérable. Les textes chinois de l'époque soulignent le grand prestige dont jouissaient les manichéens auprès du Qayan, qui les consultait sur les affaires du gouvernement et qui allait jusqu'à les déléguer comme ambassadeurs en Chine.

L'action civilisatrice du manichéisme sur les Ouïghours devait être radicale. À travers cette vieille religion perse, syncrétisme d'éléments chrétiens, mazdéens et bouddhiques, un peuple rude et guerrier entra en contact avec la pensée subtile et l'art raffiné de l'Iran et du monde méditerranéen. Les fouilles archéologiques pratiquées dans la région de Tourfan révèlent le haut niveau de culture atteint par les Ouïghours à partir du ix^e siècle, et l'on sait par ailleurs qu'avec leur avance culturelle considérable, ils devaient être les éducateurs des autres peuples turco-mongols jusqu'au xiii^e siècle. Les missionnaires manichéens, venus de la Sogdiane, auraient en outre répandu chez les Ouïghours l'usage de deux nouvelles formes d'écriture basées sur l'alphabet sogdien, qui sont l'écriture manichéenne, réservée aux écrits religieux, et l'écriture dite ouïghour. Tout en étant moins apte sans doute à noter la langue des Ouïghours que le vieux système d'écriture des Tou-kine, l'écriture ouïghour a, néanmoins, pu servir pendant plusieurs siècles de véhicule à la première littérature nationale en langue turque.

Que les Sogdiens aient été pour beaucoup, d'ailleurs, dans l'évolution culturelle et ethnique des Ouïghours ne fait guère de doute. Tout en suivant les routes du commerce, ce peuple iranien de marchands et de caravaniers était venu dès avant l'époque des Tang s'installer en assez grand nombre dans les marches chinoises du nord-ouest. Sans doute dans le but de faire du commerce ou pour servir la religion manichéenne, on voit plus tard les Sogdiens se grouper très nombreux dans la capitale ouïghour sur l'Orkhon. C'est ainsi qu'au viii^e et au ix^e siècle les Ouïghours s'imprégnèrent fortement d'un élément sogdien (cf. PULLEVALAX, *A Sogdian Colony in Inner Mongolia*, in *TP*, xii). Aussi verrons-nous, par exemple, dans les textes se rapportant aux Ouïghours du x^e siècle que la moitié environ des Ouïghours cités portent des noms de famille caractéristiques des Sogdiens qui résidaient en pays chinois.

À partir de 832, l'empire ouïghour sombra dans des désordres graves. Les intrigues et les assassinats se succédèrent jusqu'à ce qu'en 840, alors que la structure de l'État était minée de partout, un chef ouïghour révolté appela à son aide, contre le Qayan, les Qiryz du haut Yénisci. Ce peuple turc resté sauvage surgit brusquement du nord-ouest avec une armée de cent mille cavaliers. Fonçant sur la capitale ouïghour, ils tuèrent le Qayan et incendièrent la ville. Prises de panique, les tribus ouïghoures se dispersèrent, fuyant à l'ouest vers les territoires des Qarluq, au sud-ouest vers les territoires des Tibétains et au sud vers les marches chinoises. Ce fut la fin de l'empire ouïghour sur l'Orkhon.

Les treize tribus « proches du campement du Qayan », qui étaient descendues sur les frontières de la Chine, n'y trouvèrent point d'asile. Au contraire, une fois rassurés sur la débâcle définitive de la puissance ouïghoure, les Chinois se mirent à pourchasser jusqu'à extermination leurs anciens alliés, qui avaient naguère inspiré tant de crainte et causé tant de peine. Traquées sans répit par les Chinois et par les Qiryz, leurs forces de plus en plus réduites, les treize tribus, errant dans le froid et la misère, traînèrent leur existence jusqu'en 848, date où leurs derniers débris furent enfin dispersés.

Quant aux quinze tribus ouïghoures qui se sauvèrent vers l'ouest et le sud-ouest, elles allèrent fonder de nouveaux États en Asie Centrale. On sait qu'à l'époque des Cinq Dynasties (907-960) les Ouïghours étaient principalement groupés autour de deux centres : Kan-tcheou 汗州, actuellement Tchang-yi 張掖 au Kan-sou, et Si-tcheou 西州⁽¹⁾, actuellement Qara-khodjo près de Tourfan au Sin-kiang, où la culture ouïghoure devait trouver entre le ix^e et le xiv^e siècle son plein épanouissement. Cependant, on n'entrevoit que très confusément les vicissitudes par lesquelles le peuple ouïghour était passé, dans la période suivant sa débâcle, afin de s'établir en ces lieux; le tableau de son histoire, et notamment sa situation par rapport aux peuples voisins, reste des plus obscurs jusqu'à l'époque des Cinq Dynasties. Il convient, par conséquent, de reprendre et d'examiner dans le détail les quelques textes que nous fournissent à ce propos les livres d'histoire chinois.

On lit dans le *Kieou Tang chou* (cxv, 9 b) que, lors de la prise de la capitale ouïghoure par les Qiryz en 840, «... un certain ministre 相 ouïghour, Sa-tche 𐰽𐰺𐰍𐰏⁽²⁾, escorta le neveu (= fils de la sœur) 外甥 [de feu le Qayan ?], P'ang-t'o-lo 龐特勒⁽³⁾, avec les fils [de ce neveu ?] 男, les cinq frères

⁽¹⁾ En ce qui concerne l'histoire et l'organisation de Si-tcheou à l'époque des Tang, voir H. MASUHO, *Les documents chinois découverts par Aurel Stein*, p. 84 et suiv.

⁽²⁾ Le nom du ministre ouïghour, Sa-tche 𐰽𐰺𐰍𐰏 [X *sa-tai(y)], me paraît pouvoir être une notation de *sabir/sabiti*, « messenger, intermédiaire », un dérivé de *sab/uz*, « parole ». Un Sabir Maya Tarjan Uga figure dans la liste des grands du *Mahradunag* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Mahradunag*, p. 9). Quant au *y* final, apparemment de trop dans notre transcription, Le Teh'ang-p'ei (*The Northwestern Dialects...*, in *Ac. Sin.*, n° 12, 1933) indique que le *y* final de la rime 𐰽 tendait à tomber vers cette époque.

⁽³⁾ Ce personnage devait être le fondateur d'un nouvel État ouïghour à l'ouest, dans la région du Sin-kiang actuel. Pour ce qui est de son nom, on en trouve les formes suivantes :

KTC, cxv — 龐特勒 (9 b) et, par deux fois, 龐勒 (10 b).

TC, cxvii B — 龐特勒 (1 b), 龐特勒 (24) et 特勒 (2 b).

TTTK — 特勒龐 (cxvii, 10 b), 龐勒 (cxvii, 18 b) et 龐鑿 (cxvii, 11 b).

Le caractère 龐 est p'ang (IX *p'ang), avec les lectures accessoires de p'ang (IX *p'ang) et lang (IX *lang). 龐 se lit mang (IX *mang); et, d'ailleurs, la glose du *Tang chou* précise qu'au chapitre cxvii B on doit lire ce caractère « mang » (莫江). D'autre part, on sait que sous les Tang « l'o-lo » 特勒 [VII *d'ak-lak], pour « s'kin » 特勒 [VII *d'ak-gien], était la transcription usuelle du titre turc *tegin* (cf. CARVASSER, *Documents...*, p. 307).

Les Lou 𧑦⁽¹⁾, Ngo-fen 渴粉⁽²⁾, etc., et quinze tribus, pour faire vers l'ouest chez les Ko-la-lou 𧑦 𧑦 (Qarluq). Une branche se réfugia au Tou-fou 吐蕃 (Tibet), et une branche se réfugia au Ngau-ni 安西 | le nom du grand pentagone général chinois établi en Asie Centrale entre 640 et 790, qui correspondait en gros au Turkestan actuel et dont le chef-lieu était Kouche; cf. CHAVANES, *Documents* . . . , p. 8].

Les débris des treize tribus du voisinage de l'ancienne capitale, qui étaient descendues vers le sud sur les frontières chinoises lors de la catastrophe sur l'Orkhon, avaient fini par s'assujettir aux Che-wei 契 韃 au nord-est pour échapper à leurs ennemis si nombreux. Or, les Qiryiz, traquant les Ouighours impitoyablement, attaquèrent les Che-wei et se saisirent des Ouighours se trouvant chez eux pour les emporter au nord du Tsi 𧑦⁽³⁾. Le Kieou Tang chou

Or, à mon avis, les bonnes notations du nom qui nous occupe ici sont Mang-lo 𧑦 𧑦 [IX *mang-lug] et Mang-li 𧑦 𧑦 [IX *mang-liq] du Tseu tche t'ong kien. Nous avons là des transcriptions très correctes du nom ture de Manglig, bien attesté chez les Ouighours de cette époque (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlschriften* . . . , p. 13, H. W. BAILLET, *A Khotanese Text* . . . in *AM*, I-1, p. 48). Pelliot donne comme le sens de ce nom « honneur qui a des grains de beauté » (*Histoire des campagnes de Gengis-Khan*, p. 117). P'ang 𧑦 représente peut-être une fautive « amélioration » de mang 𧑦, car, effectivement, ce dernier caractère sert parfois comme graphie abrégée de 𧑦. Par surcroît, il y aurait eu confusion entre le titre du personnage, t'o-lo 特勒 (= tegin), et le même caractère lo 𧑦 dans la transcription de son nom, de sorte qu'on serait amené, par exemple, à « restaurer » Mang-lo 𧑦 𧑦 (= Mánglug) en Mang T'o-lo 𧑦 特勒 (Máng Tegin). M. W. B. HEANING (*Argi and the «Teharians»*, in *BSOS*, IX, p. 559) a suggéré que P'ang T'o-lo 𧑦 特勒 serait une altération de T'a-p'ang-lo 特 𧑦 𧑦, le nom d'un chef ture mentionné par CHAVANES (*Documents* . . . , p. 86), et veut y retrouver *Tke-po*, une forme attribuée aux rois de Chu-tehou 沙州 dans les textes tibétains. Mais *Tke-po* n'est que la forme prise en tibétain par le titre chinois t'ai-pau 太保, comme l'explique M. H. W. BAILLET (*The Sino-Tibetan Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 26).

⁽¹⁾ Nan 男, «cafsat mâle» ou «baron», servait également comme caractère de transcription, et Nan-lou 男 𧑦 [IX *nan-lug] représente peut-être *nanlay*, «servé dans la doctrine, dans la loi» (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlschriften* . . . , p. 6), nom du personnage vraisemblable, mais non attesté à ma connaissance. Si, par contre, nan 男 dans notre texte rend «fils», Lou 𧑦 [IX *lug] serait peut-être une transcription par sphérique de Ulay, «grand», ou nom ture très fréquent.

⁽²⁾ Ngo-fen 渴粉 [VII *di-pi-an] aurait été prononcé au IX^e siècle *di-fen (d'après MARANO, *op. cit.*) ou *di-p'ân (d'après LO Tchéung-p'ei, *op. cit.*). Cette transcription ne me suggère aucune correspondance turque; peut-être faudrait-il rechercher une solution du côté du sogdien, par exemple.

⁽³⁾ Tsi 𧑦 était le nom donné en chinois au désert qui s'étendait vers l'ouest à partir de Kan-tcheou [actuellement Tehang-yi 張 掖 au Kao-sou]. Voyez, par exemple, le récit du voyage de Kao Kiu-houri à Khotan en 940 environ dans le *WTCK*, LXXV, 11 b : «A l'ouest du Kan-tcheou 甘州 nous commençâmes à traverser le Tsi . . . ». Cf. aussi CHAVANES, *Medieval Researches*, I, p. 47; n. Le pays «au nord du Tsi» devait être, par

(CCCV, 10 b) poursuit : « En dehors [des Ouighours emportés au nord du Tai], de nombreux tentes encore se cachaient dispersées dans les montagnes et les forêts profondes et valaient les diers Barbares (Fou). Tous [ces Ouighours] tournaient leur pensée vers l'ouest et quittaient l'arrière de P'ang-lo 龐 勒 de Ngau-si 安 西. P'ang-lo s'était déjà attribué le titre de Qayan, et possédait diverses villes fortes à l'ouest du Tai 台 西. Quant à ses successeurs, les princes furent faibles et les ministres forts. Ils résidaient dans la préfecture de Kou 胡, et la prospérité de l'ancien temps n'est plus revenue. Jusqu'aux temps actuels ils envoient des ambassades à la Cour qui offrent [à l'Empereur] les deux produits, du jade et des chevaux, et qui retournent après avoir échangé les productions de leur propre terre. »

Le Tang chou reprendit à peu près le texte du KTC, en l'abrégéant souvent, mais en y ajoutant parfois aussi quelques détails nouveaux. Le Tang chou rapporte (CCVII B, 1 b) qu'après le sac de la capitale ouighoure « leur ministre Sa-tche 蘇 耽 曷 特 鞠 avec P'ang-t'ô-lo 龐 特 勒 et quinze tribus firent chez les Ko-lo-lou 烏 落 洛 (Qarluq); des bandes des survivants entrèrent au Tou-fou (Tibet) et au Ngau-si (Turkistan)... ». Plus loin (TC, CCVII B, 2 b), on lit : « [Les Ouighours] des tentes qui restaient [à l'exclusion de celles des Ouighours emportés par les Qiryz] se cachaient parmi les montagnes et les forêts, et se suffisaient en épiant et volant les diers Barbares. Ils se sont quelque peu attachés à Maug-t'ô-lo 龐 特 勒. A cette époque, T'ô-lo 特 勒 s'était déjà attribué le titre de Qayan. Il résidait dans la préfecture de Kou 胡, et possédait diverses villes fortes à l'ouest du Tai — le désert à l'ouest de Kou-tchou. Siuan-tong 宣 宗 (867-859), qui s'efforçait de reconforter les habitants des régions incultes et lointaines, envoya un commissaire impérial à la préfecture de Ling 靈 州 [au sud-ouest de la ville actuelle de Ling-wou 靈 武 au Ning-hia] pour rendre visite à leurs chefs. En conséquence, les Ouighours envoyèrent des gens au-devant du commissaire impérial pour venir à la capitale. Sur ce, l'Empereur nomma par diplôme impérial leur Qayan 'Uluy lāgridā qui buluīs alp kŭlŭg bilgŭ, le Qayan qui chérut la fermeté 懷 遠' (cf. CHAVANNE et PELLIER, *Un Traité manichéen...*, p. 244). Après, durant plus de dix ans, ils offrirent à mainte reprise des produits de leur pays. »

Voici, enfin, les textes du Tschu tche t'ong kien, lesquels nous ont paru dans l'ensemble les plus précieux pour cette étude : en effet, leur rédacteur dut travailler dans certains cas à partir des documents originaux ou, pour le moins, à partir de textes négligés par les deux autres sources. Le premier, très résumé,

conséquent, les monts Khangai, ou, encore plus au nord, la région du haut Yéniseï, habitée alors par les Qiryz. Le pays « à l'ouest du Tai » devait correspondre approximativement à la moitié septentrionale du Sin-king actuel. On voit, par exemple, que Tai-si 積 西 était le nom attribué au district de Ngau-si 安 西 (Turkistan) de 724 à 734 (cf. Robert des Rotours, *Traité des Fonctionnaires et Traité de l'Armée*, p. 806, n.).

est évidemment de même inspiration que les textes précités : (ccxxviii, 18 b) - [Février 848.] *Apararant au Ngan-si 安西 (Turkestan), Mang-lo 旻勒* [= Mānglig?] cf. p. 7, n. 3] des tribus détachées 別部 [c'est-à-dire distantes des treize tribus parties vers la Chine en 840] s'était également donné le titre de Qayan [c'est-à-dire tout comme le Qayan des treize autres tribus]. Il résidait dans la préfecture de Kan 甘州, et réunissait sous son autorité diverses villes fortes à l'ouest du Tai 碭西 (cf. p. 8, n. 3). Les tribus étaient faibles, et on venait souvent offrir des présents et paraître devant l'empereur.

Sous la date du 16 avril 856 (TTTT, ccxxix, 1 b) : « ... Récemment, certains [étrangers] qui se soulevèrent à la Chine racontèrent que Mang-lo 旻勒 [= Mānglig?] était maintenant Qayan et qu'il résidait encore au Ngan-si 安西 (Sin-kiang actuel). [Il fut décrété que] lorsqu'ils retourneraient à leur capitale, on devrait accorder [un Qayan] un diplôme impérial d'investiture. » Novembre 856 (TTTT, ccxxix, 12 b) : « L'Empereur députa un commissaire impérial à Ngan-si 安西 pour apaiser les Ouïghours. A son arrivée à Lang-wou 靈武 [au sud-ouest de la ville actuelle du même nom sur le Fleuve Jaune], le commissaire impérial rencontra le Qayan ouïghour, qui envoya un ambassadeur apporter tribut à la Cour. Le 12 décembre 856, un diplôme impérial fut promulgué pour nommer [le Qayan] Uluy tāgridā qut bulmāš alp kälüg hilga kouai-tien 懷建 qayan, et on chargea Wang Touan-tchang 王端章 de remplir la mission de commissaire impérial. » Novembre 857 (TTTT, ccxxix, 15 b) : « Comme la route que Wang Touan-tchang [devait prendre] pour investir par diplôme impérial le Qayan ouïghour était barrée par les Hei-tch'ü-tseu 黑車子, il revint sans y parvenir... »

Il ressort des textes que nous venons de voir qu'en 840 quinze tribus ouïghoures, qui devaient représenter environ la moitié de la nation, s'enfuirent de leur pays, la Mongolie actuelle, allant vers l'ouest chercher refuge auprès des Qarluq. Or, directement à l'ouest de l'ancienne capitale ouïghoure sur l'Orkhon se trouvent les Monts Altaï, et c'est là, vraisemblablement, que les Ouïghours auraient rencontré les Qarluq¹¹. Les Ouïghours se scindèrent alors en deux groupes, l'un se dirigeant vers le Tibet et l'autre vers le Ngan-si (Turkestan). Étant donné la vaste étendue du Tibet à cette époque, on peut savoir seulement, quant au premier groupe ouïghour, qu'il entra en territoire tibétain quelque part entre l'actuel Ouroumtsi au Sin-kiang à l'ouest et Koutcheou au Kan-sou à l'est. Ngan-si 安西, par contre, désignait sous les Tang en gros le Turkestan actuel, mais plus spécifiquement la ville de Koutcha au Sin-kiang actuel, le chef-lieu de l'ancien protectorat de Ngan-si. Il semble donc que le deuxième groupe se soit rendu quelque part dans la région qui s'étend

¹¹ Généralement on situe les limites orientales des territoires qarluq à cette époque plus au sud-ouest dans les T'ien-chen centrales. Cf., par exemple, Mousset, *Studd. et. Asiat.*, p. 267.

au-delà des Tien-tsun entre Koutcha et l'ancienne ville de Beïbalq [la Peï-toug 北庭 chinois de l'époque T'ang; à l'ouest de Goutchen au Sin-kiang actuel], en face des frontières du territoire dominé par les Tibétains.

Le Tibet de cette époque comprenait en gros la moitié sud-est du Sin-kiang actuel avec le Kan-sou moins son extrémité orientale; mais il n'est guère possible de tracer avec précision les frontières politiques existant dans cette région en 840, lors de l'arrivée des réfugiés ouïghours de l'Orkhon. C'est que depuis près d'un siècle les oasis septentrionales du Turkestan chinois avaient changé de maître bien souvent au cours des luttes continuelles entre les Tibétains, les Qarluq et les Ouïghours. Tout au plus pourrait-on hasarder la supposition qu'en 840, comme les Tibétains aussi bien que les Ouïghours se trouvaient depuis quelque temps affaiblis par des dissensions internes, les Qarluq en avaient profité pour étendre leurs possessions, par exemple, jusqu'aux environs de Turlfan. En tout cas, puisque nos textes le distinguent implicitement des territoires tibétains, le Ngan-si où se réfugia le deuxième groupe ouïghour devait être territoire qarluq.

La géographie persane, *Hudud al-'Alam*, traduite et commentée par V. Minorsky, dont les renseignements sur l'Asie Centrale se rapportent en général au ix^e siècle, fournit sur Koutcha le texte suivant : « Kuchâ is situated on the frontier and belongs to China, but constantly the Toghuzghus [Ouïghours] raid the inhabitants and loot them. . . » (Minorsky, *Hudud* . . . , p. 85). Koutcha, en tant que chef-lieu de l'ancien protectorat, était plus particulièrement « Ngan-si » que tout autre lieu. Il est bien tentant de voir dans cette description de Koutcha, vraisemblablement à dater du milieu du ix^e siècle⁽¹⁾, une confirmation de l'arrivée autour de Koutcha peu après 840 du groupe ouïghour qui était allé au Ngan-si.

En 848, date de la dispersion finale des treize tribus malheureuses qui s'enfuirent en 840 vers la Chine, on trouve le chef des quinze autres tribus

(1) Pour expliquer le fait que Koutcha et Khotan sont censées appartenir encore à la Chine, tout en étant encerclées par des territoires turcs et tibétains, Minorsky (*Hudud* . . . , p. 227) suppose qu'on ait peut-être voulu parler des Tou-kiou occidentaux plutôt que des Ouïghours et qu'il faille faire remonter les événements jusqu'au milieu du viii^e siècle. Je trouve, au contraire, que rien ne s'oppose a priori à ce que ce texte du *Hudud al-'Alam* soit exact. Il me paraît tout à fait croyable, par exemple, que Koutcha ait gardé une attache symbolique et sentimentale avec la Chine jusqu'en 840. On sait que Koutcha était encore administrée par un gouverneur chinois jusqu'en 790 (cf. CHAVANES, *Chinese Documents* . . . , Appendix A de *Ancient Khotan* par Aurel STREX, p. 356), et qu'en 791, lorsque les Tibétains vinrent mettre le siège devant la ville, les Ouïghours amonèrent une armée pour la secourir et en chassèrent les Tibétains (cf. CHAVANES et PELLER, *Un Traité turkique* . . . , p. 202, n.). Or, à cette époque, Koutcha, bien que coupée de la Chine depuis 765 environ, avait déjà maintenu sa fidélité pendant vingt-cinq ans; pourquoi donc ne pas admettre qu'elle ait été nominativement attachée à la Chine pendant encore une cinquantaine d'années, de la même façon, par exemple, que Touen-houang à l'époque des Cing Dynasties?

parties vers l'ouest, Mang-li [var. -lo] 曷 𠵿 [勒] (= *Manglig?*), déjà installé comme Qayan des Ouïghours dans le nord du Sin-kiang actuel, où il était en possession de plusieurs villes. À ce qu'il semble, il ralliait autour de lui tous les Ouïghours qui avaient pu échapper à la mort ou à la servitude après la destruction de l'empire sur l'Orkhon.

C'est en 848 également que le Chinois de Touen-houang, Tchang Yi-tch'ao 張 誦 潮⁽¹⁾, leva l'étendard de la révolte contre les Tibétains, et en 850 il leur reprit au nom de la Chine Yi-tcheou 伊 州 (Hannu Qomul au Sin-kiang actuel) et Si-tcheou 西 州 (la région de Tourfan au Sin-kiang actuel) pour les incorporer dans l'Armée de la soumission au devoir (Kouei-yi-lin 歸 義 軍) [d'après le manuscrit de Touen-houang Stein 936]. Or, les Ouïghours se trouvant alors au Ngan-si et au «Tibet», c'est-à-dire, pour le moins, dans le nord du Sin-kiang actuel, on s'attendrait à les voir collaborer avec Tchang Yi-tch'ao pour expulser les Tibétains de cette région, qu'ils avaient, d'ailleurs, disputée aux Tibétains tout le long du siècle précédent.

En 850, le Qayan Mang-li 曷 𠵿, qui résidait toujours au Ngan-si (Sin-kiang actuel), chercha à renouer des relations avec la Cour de Chine. La Chine s'empressa de lui accorder l'investiture impériale, ce qui dénote à coup sûr que la puissance ouïghoure avait de nouveau pris une extension digne d'attention, et il se peut également que la Chine voulait par là récompenser ou encourager la collaboration des Ouïghours avec le Kouei-yi-lin 歸 義 軍, la nouvelle dépendance chinoise dans le nord-ouest siégeant à Touen-houang 埡 壘.

Par ailleurs, le *Tang chou*, ccxvii B, 2 b, et le *Taru tche t'ong kien*, ccxxviii, 18 b, semblent donner à entendre que, déjà en 848, le Qayan des Ouïghours résidait à Kan-tcheou 甘 州 (actuellement Tchang-yi-hien 張 掖 縣 au Kan-sou), mais on remarque que le texte correspondant du *Kieou Tang chou* (cxcv, 10 b), visiblement plus complet que les deux autres textes, précise bien qu'il s'agissait là d'une période postérieure. D'ailleurs, les textes du *TTTK* de 856 indiquent clairement qu'à cette date Mang-li 曷 𠵿 résidait encore au Ngan-si 安 西 (Sin-kiang actuel), et, de même, les textes que

⁽¹⁾ Tchang Yi-tch'ao était le commissaire impérial chinois au commandement de l'Armée qui se soumet au devoir 歸 義 軍, qui avait son siège à Touen-houang dans la préfecture de Cha 沙 州. Entre 848 et 861, les Chinois locaux sous les ordres de Tchang Yi-tch'ao 張 誦 潮 avaient repris au Tibétains onze préfectures, comprenant la majeure partie du Kan-sou actuel et jusqu'à Tourfan dans le Sin-kiang actuel. L'Empereur de Chine le nomma commissaire impérial (tsi-tou-tche 節 度 使) de l'Armée qui se soumet au devoir (Kouei-yi-lin 歸 義 軍) en 851. En 867, Tchang Yi-tch'ao alla résider à la capitale chinoise, Tch'ang-ngan, où il mourut en 873. Cf. Lo Tchen-yu, *Tchang Yi-tch'ao Tchouan*, dans le *Sin-t'ang ts'ang-shu*, 1914; Hiara Ta, *Amendements au P.-a Tang-chou Tchang Yi-tch'ao ts'ouan de Lo Tchen-yu*, *Mélanges sinologiques*, Pékin, 1951; et Desobry, *Le Concile de Lhasa*, p. 107 et suiv.

nous abordons par la suite laissent entendre que les Ouïghours ne s'installèrent à Kan-tcheou⁽¹⁾ que bien plus tard, probablement entre 866 et 872.

Les annales principales du Kieou T'ang chou (xix A, 7 b) écrivent sous la dixième lune de la septième année *hien-t'ong* (11 décembre 866-10 janvier 867) : « Tchang Yi-tch'un 張 訢 湖 de la préfecture de Cha 沙 州 fit rapport [à l'empereur] qu'il avait député le chef ouïghour P'ou-kou Tsiun 僕 固 俊⁽²⁾ pour diriger le Tou-fou (Tibet); que lorsque le grand général Chang K'ong-jo 尚 恐 熱 (= Zan Khon-bier)⁽³⁾ lui livra bataille, [P'ou-kou Tsiun] infligea une grande défaite aux brigands barbares; et qu'ayant décapité Chang K'ong-jo, on expédiait un tête à la capitale impériale ».

La notice du T'ang chou sur les Ouïghours (ccxvii B, 3 a) raconte ces événements de la façon suivante : « Au temps de Yi-tsong (860-873), le grand

⁽¹⁾ *Hudud al-'Alam* (cf. V. Minorsky, *op. cit.*, p. 85) rapporte à propos de Kan-tcheou : « Khamechu : half of which is owned by the Chinese and the other half by the Tibetans. A perpetual war goes on between them. They are idolaters (Buddhists) but perant, and their government is on behalf of the Khagan of Tibet. » M. Minorsky (*ibid.*, p. 227) observe à l'égard de ce passage : « ... as our source is silent on the presence of the Uighurs in the province of Kan-su and only mentions the struggle going on in Kan-tcheou between the Chinese and the Tibetans, the impression is that it has in view the state of things before the arrival of the Uighurs in that province in A. D. 843-4. »

Or, comme nous venons de voir, les Ouïghours se seraient installés à Kan-tcheou longtemps après leur expulsion de la Mongolie en 840. D'ailleurs, ce texte viendrait à l'appui d'un tel argument, car la description de Kan-tcheou que donne *Hudud al-'Alam* apparaît bien comme un reflet de conditions régnant dans cette ville entre 845 et 855 environ, alors qu'une guerre de succession minait les forces du régime tibétain. En 848 commença le mouvement de révolte générale des Chinois locaux qui finit par renverser les régimes tibétains dans presque tout le Kan-sou. On doit, par conséquent, dater cette mention de *Hudud al-'Alam* des années peu après 848, et on remarque alors que les renseignements de la géographie persane sur Kan-tcheou et sur Koutcha sont pratiquement contemporains.

⁽²⁾ Le chef P'ou-kou Tsiun 僕 固 俊 portait le nom des Huqa, un des neuf clans primitifs des Ouïghours (cf. p. 1, n. 2). M. H. W. Bailey a observé que les noms des Turcs se composaient régulièrement d'un nom de groupe suivi d'un titre ou d'un nom personnel (cf. *AM*, II-1, p. 16). Guvains cite *Huqa Aqa* comme le nom du qagan ouïghour qui régna de 739 à 780 (sur *Huqa/Hayun*, cf. Baxo et van Gansu, *Turkische Turfan-Texte*, II, p. 5). Quant à Tsiun 俊 [VII *tjũn > IX *tũn], je ne trouve pas ce titre de *tũn/ẽn/ẽun. Cependant, les Tibétains dans le nord-ouest au 1^{er} siècle ont souvent entendu la finale VII *tjũn > X *en comme *in (Lo Tschang-p'ei, *The Northwestern Dialects*... p. 54); aussi *tũn transcrivait-il peut-être de même *tũn. Selon M. H. W. Bailey (*A Khotanese Text concerning the Turks in Kan-tou*, in *AM*, I-1, 1949, p. 48), C'in se rencontre plusieurs fois comme nom personnel de Turcs dans des documents khotanais de la région du Kan-sou aux 12^{es}-1^{er} siècles. M. Bailey pense que C'in représente à l'origine un nom d'oiseau.

⁽³⁾ Chang K'ong-jo 尚 恐 熱 (= Zan Khon-bier), connu également sous le nom de Louen K'ong-jo 論 恐 熱 (*Ulu Khon-bier*), se révolta contre le roi du Tibet, qu'il considérait comme illégitime, et mena pendant de longues années une guerre de succession désastreuse pour le Tibet. Cf. Desnèux, *La Question de Lhassa*, p. 20, 27 et 388. Le chapitre ccxvii B 3 a, du T'ang chou présente une troisième forme de ce nom : Louen Chang-jo 論 尚 熱 (= *Ulu Zan-bier*).

chef P'ou-kou Tsien assailla les Tibétains depuis Pei-t'ing 北庭⁽¹⁾, décapita Louen Chang-jo 論賓熱 (= Blou Zan-bier, cf. p. 13, n. 3), et s'empara entièrement de Si-tcheou 西州 [actuellement Qara-khodjo, près de Toursan], de Louen-t'ai 輪臺 [un peu à l'est d'Ouromtchi] et d'autres villes fortes. Il envoya en ambassade à la Cour Ta-tan Mi Houai-yu 過于米懷玉⁽²⁾ et fit offrir des prisonniers de guerre. Par la même occasion, il sollicita l'investiture impériale, et [cette investiture] fut agréée par édit impérial.

Le chapitre cexvi B, 8 b, du Tang chou présente la version que voici : « A la septième année [hien-t'ong] (866-867), P'ou-kou Tsien des Ouighours de Pei-t'ing 北庭 [à l'ouest de Goutchen au Sin-kiang] attaqua et prit Si-tcheou 西州 [Qara-khodjo], et captura plusieurs tribus. Le commissaire impérial de la ville forte de la préfecture de Chau 鄯州 [actuellement Lo-tou 樂都 près de Si-ning ou Koukannar], Tchang Ki-yong 張季頤, combattant contre Chang K'ong-jo (Zan Khou-bier), le défit et captura des armes et des armures qu'il présenta [à l'empereur]. Lorsque les survivants tibétains violèrent le territoire de Pin-ning 鄯軍⁽³⁾, le commissaire impérial au commandement [du district], Sie Heng-tong 薛弘宗, les repoussa; et, se joignant à P'ou-kou Tsien 僕固俊, il livra aux Tibétains une grande bataille et décapita K'ong-jo, expédiant la tête à la capitale impériale. »

La Taru tche t'ong kien (ocl., 18 b) fournit la quatrième version, qui suit : « A la douzième lune du printemps de la septième année hien-t'ong (19 février-20 mars 866), Tchang Yi-tch'ao, le commissaire impérial au commandement de Kou-yi 歸義節度使, fit rapport [à l'empereur] que Kou Tsien 固俊 [pour P'ou-kou Tsien 僕固俊] des Ouighours de Pei-t'ing 北庭 (cf. n. 1) avait soumis Si-tcheou 西州 (la région de Toursan), Pei-t'ing (Bribaliq), Louen-t'ai 輪臺 (près d'Ouromtchi), Ts'ing-tchen 清鎮⁽⁴⁾, et autres villes fortes. Louen K'ong-jo (Blou Khou-bier), qui résidait dans la préfecture de K'ouo 鄯州 (au sud

⁽¹⁾ Pei-t'ing 北庭 était connue à l'époque mongole sous le nom de Bichhalik; les ruines de la ville subsistent à 20 li au nord de la sous-préfecture de Fou-yuan, ou Djimsa. sitée elle-même à 90 li à l'ouest de Goutchen; cf. CHAVARRAS, Documents..., p. 11; SREIN, *Innermost Asia*, p. 355-357; (sur ROTOURS, *Traité des Fonctionnaires et Traité de l'Armée*, p. 803). À l'époque des Tang, on donnait le nom de Pei-t'ing également au protectorat général et au district militaire dont le siège se trouvait dans cette ville.

⁽²⁾ Ta-hao 過于 [VII *r'di-ha] est une transcription bien connue de *caragan*, un très haut titre parmi les Turcs. Mi 米 est un des noms de famille portés uniquement par des gens d'origine sogdienne (cf. p. 6).

⁽³⁾ Le district de Pin-ning, à sa création en 757, comprenait neuf préfectures dont celle de Ning 寧, qui porte actuellement encore le même nom au Kan-sou, et celle de Pin 鄯, de même nom au Chên-si, où était le centre du district (sur ROTOURS, *op. cit.*, p. 873).

⁽⁴⁾ La ville forte de Ts'ing-tchen-kien 清鎮軍 se trouvait à environ 250-300 li à l'ouest de la ville actuelle d'Ouromtchi au Sin-kiang (cf. CHAVARRAS, *Documents...*, p. 12; R. sur ROTOURS, *op. cit.*, p. 804).

de Si-ning au Ts'ing-hai)⁽¹⁾, rassemble les tribus du voisinage et voulut faire des troubles aux frontières. [Or], aucune [des tribus] ne le suivit là où il mena, et toutes lui devinrent hostiles. Sans qu'il eût d'endroit où se retirer, ses ennemis le dénoncèrent à T'o-pa Houai-kouang 拓跋懷光. Dans la préfecture de Chan 鄯州 [actuellement Lo-tou au Ts'ing-hai], Houai-kouang conduisit des troupes pour l'attaquer, et le défit. - En ce qui concerne la fin de Louen K'ong-jo 論恐熱, le TTTK (coll., 20 a) rapporte sous la dixième lune de la septième année hien-s'ang (décembre 866-janvier 867) : « T'o-pa Houai-kouang entra dans la préfecture de K'oua avec cinq cents cavaliers et y prit vivant Louen K'ong-jo. D'abord, on lui coupa les pieds et lui énuméra ses fautes; ensuite on le décapita. La tête fut expédiée à la capitale impériale »

Sous la date d'octobre 872, on lit (TTTK, coll., 8 b) : « ... Kan-tcheou 甘州 [au Kan-sou actuel] est tombé aux mains des Ouighours, et la plupart des autres préfectures 州 qui dépendaient de Kouei-yi 回鹘 [dont le siège était Touen-houang dans la préfecture de Cha 沙] ont été occupées par les K'oung 羌 (Tibétains?) et les Hou 胡 (Turcs?)... »

Enfin, sous 874 le TTTK (coll., 14 a) rapporte : « Comme les Ouighours avaient à maintes reprises sollicité un diplôme d'investiture impériale, on délègue Tch'e Tsong-tou 郝宗雋 comme commissaire impérial de l'investiture par diplôme pour aller dans leur pays. [Mais] il se trouvait alors que les Ouighours, ayant été défaits par les Tou-yu-houen 吐谷渾 et par les Wou-mo 朮末 (la population métrisée laissée dans la région du Kan-sou à la suite de l'occupation tibétaine : cf. infra, p. 30, n. 2), étaient en fuite, et l'on ne savait pas où les trouver... »

D'après ce dernier groupe de textes, les Tibétains sous Zan Khoü-hiér se seraient donc emparés de nouveau entre circa 860 et 865 de la région des Tien-chan orientaux — ayant peut-être conservé des positions à proximité — au détriment du Kouei-yi-kien chinois et des Ouighours qui s'y étaient installés. Par conséquent, vers 865, le chef ouighour P'ou-kou Tsiun 僕固佺 [- Buqu Çin? le successeur de Mang-li 曷 歷?], commissionné par le Kouei-yi-kien, parait-il, conduisit les Ouighours en campagne contre les forces de Zan Khoü-hiér. Partant de Desbaliq [- Pei-t'ing 北庭], qui leur aurait déjà appartenu, les Ouighours reprirent à Zan Khoü-hiér tout le nord du Sin-kiang actuel et le pourchassèrent jusqu'au Koukou Nor⁽²⁾. Depuis lors, le nord du Sin-kiang actuel — Tourfan,

(1) La préfecture de K'oua 鄯州 avait son centre dans la ville de K'ouo-tcheou, qui se trouvait sur la rive nord du Fleuve Jaune, au sud de Pa-yeu 巴燕 (sud de Si-ning 西寧) au Ts'ing-hai. Cf. ses HOUEN ss, *ibid.*, p. 310.

(2) Zan Khoü-hiér (var. *Blon Khoü-hiér* et *Blon Zan-hiér*), après avoir subi une défaite dans la préfecture de Chan, aurait été capturé et mis à mort dans la préfecture de K'oua (au sud de Si-ning, au Ts'ing-hai actuel), soit par P'ou-kou Tsiun, le chef ouighour (cf. TC, cxxv B, 3 a), soit par les forces du Sio Hong-tsong, commissaire impérial du district de Pin-ning, et

Beïbalig, Koutcha, Hami, etc. — resta pays ouïghour, sans doute, bien que le *Kouei-yi-kien*, siégeant à Touen-houang, — désigné entre 905 et circa 915 sous le nom de « Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux » — conserva la direction nominale des préfectures de Yi 伊 (Hami) et de Si 西 (Tourfan) jusqu'aux environs de 911 (cf. *infra*, p. 48).

D'autre part, ce fut apparemment pendant cette période de collaboration entre le *Kouei-yi-kien* et les Ouïghours contre les Tibétains que les Ouïghours, égarés loin au sud-est à la poursuite de l'ennemi commun, seraient venus s'installer, peut-être en alliés du *Kouei-yi-kien*, dans la préfecture de Kan 甘 州 (la région de Tchang-yi 張 掖 au Kan-sou actuel). En effet, le texte de 872 du *TTTT* laisse entendre que l'occupation de Kan-tcheou par les Ouïghours était encore à cette date un fait relativement récent, contemporain de la perte de plusieurs des autres préfectures du *Kouei-yi-kien* (sans doute celles qui se trouvaient au sud-est de Kan-tcheou). Mais malgré la présence des Ouïghours, Kan-tcheou semble avoir conservé pendant longtemps ses attaches avec le *Kouei-yi-kien*, qui y nommait des préfets encore en 895 (cf. HIRAO TA, *Mélanges sinologiques, Centre d'Études sinologiques de Pékin*, 1951, p. 13).

Il ne paraît pas exclu, d'ailleurs, que les Ouïghours se soient fixés en nombre important à l'intérieur même des préfectures de Koua et de Chia. Nous savons, par exemple, que cet Ilot chinois au milieu des populations ouïghours fut souvent, au cours du ix^e et x^e siècle, victime d'incursions de la part de ses voisins : cf. notamment le ms. 3451 du Fonds Pelliot, qui relate deux tentatives d'invasion faites aux environs de 880 par des bandes d'Ouïghours venant de Ngan-si (Sin-kiang actuel), ainsi que de nombreux autres documents de Touen-houang en chinois et en khotanais du ix^e et du x^e siècle où il est question d'attaques ouïghours. Il est intéressant de noter également à cet égard que la géographie persane *Hudud al-'Alam* (cf. V. MINORSKY, *Hudud...*, p. 85), dont les renseignements se rapportent, à mon avis, au milieu du ix^e siècle, décrit les habitants de Cha-tcheou 沙 州 et de Koua-tcheou 瓜 州, c'est-à-dire des centres même du *Kouei-yi-kien*, comme étant manichéens, adhérents de la foi la plus spécifiquement ouïghoure. Le manichéisme est de nouveau évoqué par le titre du souverain du « Royaume des Monts d'Or [= les Monts Altaï] des Han occidentaux » 西 漢 金 山 國 [nom que prit « l'Armée de la soumission au devoir » 歸 義 軍 de 905 à circa 915], lequel se qualifiait de « Fils du Ciel vêtu de blanc » 白 衣 天 子 (cf. *infra*, p. 49, n. 1 ; p. 50, n. 1 ; et p. 128). Ainsi, la collaboration militaire, et, d'autre part, l'invasion, le voisinage dans les mêmes territoires, la communauté politique et religieuse étaient autant de facteurs

de Fou-kou Tsien, agissant de concert (TC, ccxv B, 86), soit encore par T'o-ya Houai-touang, un général probablement d'origine t'ou-yu-houen (cf. DEUJOURS, *Le Concile de Lhassa*, p. 202) qui combattait sous les ordres de chef tibétain Chang Pi-pi 尚 婢 婢 (TTTT, ccv, 20 e). Peut-être s'agissait-il ou fait d'une action à laquelle les trois groupes participaient.

favorisant la pénétration culturelle et raciale des préfectures chinoises de Koua et de Cha par les Ouïghours, alors que, du même coup, les Ouïghours en sortirent imprégnés d'éléments culturels chinois.

En mentionnant les sollicitations réitérées des Ouïghours pour l'investiture impériale, le texte de 874 du *TTTT* témoigne que les Ouïghours se considéraient toujours comme alliés de la Chine et reconnaissaient en quelque sorte la suzeraineté des Tang. D'ailleurs, par leur appartenance à l'Armée de la soumission au devoir (Kouei-gi-shun 歸義軍), dont le gouverneur recevait son mandat de l'Empereur, les Ouïghours dépendaient eux-mêmes indirectement de la Chine. Cependant, comme le laisse prévoir la mention en 874 de la guerre entre les Ouïghours et d'autres tribus de la région du Kan-sou actuel, une période de grands désordres s'annonça dans le nord-ouest, comme dans la Chine propre, qui devait empêcher les relations entre les Ouïghours et la Cour de Chine jusqu'à la fin du siècle. Mais que les Ouïghours soient restés, en fait, loyaux envers la dynastie des Tang jusqu'à sa dernière heure, est bien illustré par le texte suivant de 902⁽¹⁾, où les Ouïghours reparaissent pour tenter de sauver les Tang de leur sort tragique (TC, CCXXII B, 3 a) : « Par la suite [— après le règne de Yi-tsang (860-873)], la maison régnante [de la Chine] étant dans le désordre, les paiements de tribut et les vœux rendus à l'Empereur n'étaient plus accomplis avec régularité, et dans les livres d'histoire on a négligé d'en faire le récit. [Cependant], lorsque Tchao-tsang (889-904) se rendit à l'ang-siang 鳳翔 [au Chên-si], le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Ling 靈州 (cf. p. 28, n. 1 et 2), Han Souen 韓遜, informa l'Empereur dans une adresse que les Ouïghours avaient demandé la permission de venir à la tête de leurs troupes à l'aide [de l'Empereur]. Le lettré de l'Académie 翰林學士, Han Wo 韓偓, dit : 'Les barbares 胡 sont les ennemis du pays, et depuis longtemps ! Depuis la période houei-tchi'ang (841-847) ils guettent nos frontières, [mais] comme leurs ailes ne sont pas encore formées, ils ne peuvent suivre leurs maucous penchants. Maintenant ils profitent de votre péril pour tenter leur chance. Il ne faut pas leur ouvrir [les frontières] !' Aussi rejeta-t-on [cette proposition] sans faire de réponse. Cependant, leur pays, à la longue, ne se releva plus ; et très souvent, échangeant du jade et des chevaux, ils faisaient du commerce avec les préfectures frontalières. »

Plusieurs travaux européens ont cité ou commenté une partie des textes traduits ci-dessus : BERTSCHKEINER, *Medieval Researches*, I, p. 241 et suiv. ; GREGARD, *La légende de Satal Baghra Khân*, in *JA*, 1900, p. 28 ; V. MIKANSKY, *Hudud al-'Alam*, p. 226 et 264 ; O. FRANKE, *Geschichte des chinesischen Reiches*, II, p. 492 et suiv. ; CHAVANNE et PELLIOT, *Un traité manichéen retrouvé en Chine*, p. 247 et suiv. ; W. B. HENNING, *Argi and the «Tokharians»*, in *BSOS*, IX, p. 559 :

⁽¹⁾ Le *Tou tshe t'ang chien* (CCXXIII, 4 b) présente en date de mai-juin 902 une version analogue de ce texte du *Tang chou*.

E. H. PARKER, *A Thousand Years of the Tartars*, p. 206-210; et P. DEMÉVILLE, *Le Concile de Lhaza*, p. 203, 213, etc. En plus de ces travaux, on consultera concernant les Ouighours E. CHAVANNE, *Documents sur les Tou-king occidentaux*, p. 87-94, etc.; René GROUSSIER, *L'Empire des Steppes*, p. 162-178, et *Histoire de l'Extrême-Orient*; WITTFOGEL et FÉLIX, *History of Chinese Society: Liao*, p. 92-93, 102-104, etc.; et V. MINORSKY, *Tamim Ibn Bahr's Journey to the Uyghurs*, in *BSOS*, XII, p. 275-305.

DEUXIEME PARTIE

NOTICES SUR LES OÜÏGHOURS ET SUR DES PEUPLES VOISINS

Traduction annotée des notices consacrées dans le *K'icou Wou Tai Che* 舊五代史 (KWTC)⁽¹⁾, le *Wou Tai Che Ki* 五代史記 (WTCK)⁽²⁾ et le *Wou Tai Houei Yao* 五代會要 (WTHY)⁽³⁾ aux Oüïghours et à des peuples voisins, dans l'ordre suivant :

1. Les Tibétains 吐蕃 *Tou-fan* (inclus le *Leang-tchou* 涼州, le *Cha-tchou* 沙州 et le *Koua-tchou* 瓜州) : KWTC, cxxxviii, 1 a-3 b; WTCK, lxxiv, 6 a-9 a; et WTHY, xxv, p. 357-359.

2. Les Oüïghours 回鶻 *Houci-kou* : KWTC, cxxxviii, 3 b-6 a; WTCK, lxxiv, 9 a-10 b; et WTHY, xxviii, p. 242-243.

3. Les Kok-Türk 突厥 *Tou-kue* : WTCK, lxxiv, 6 a; WTHY, xxix, p. 356.

4. Les Tangouts 党項 *Tang-hiang* : KWTC, cxxxviii, 7 a et b; WTCK, lxxiv, 4 a-6 a; WTHY, xxix, p. 353-355.

(1) Pour le *K'icou wou tai che* et le *Wou tai che ki*, je renvoie à l'édition *Po na pen* 百衲本 des vingt-quatre histoires, en signalant les variantes du texte de l'édition *Sseu pou pei yao* 四部備要 de la librairie Tcheou-houa 中華 à Chang-hai. Quant au *Wou tai houei yao*, je suis l'édition *T'oung chou tai tch'oung* 叢書集成 en la comparant avec l'édition *Kiang sou chou t'ou* 江蘇書局.

Dans les sections « Oüïghours » et « Kok-Türk », où figurent deux seulement des trois ouvrages précités, les passages de l'ouvrage traduit en second lieu sont en italiques; dans les sections « Tibétains » et « Tangouts », où tous les trois ouvrages figurent, les passages du deuxième ouvrage étudié sont en retrait, alors que ceux du troisième ouvrage sont en italiques.

LES TIBÉTAINS

(Tou-fan 吐蕃 VII *t'un-pirou)

KWTC, cxxxviii, 1 a.

⁽¹⁾ Tou-fan était jadis, à l'époque Han, le territoire des K'iang occidentaux 西美⁽²⁾. Certains disent qu'ils sont la postérité de Tou-fa Li-lou-kou 秃髮利鹿孤 des Leang méridionaux 南涼, que ses descendants adoptèrent «Tou-fa» 秃髮 comme nom de l'État, et que le mot s'altéra en «Tou-fan» 吐蕃⁽³⁾. Les habitants appellent leur souverain *Tran-p'ou* 贊普⁽⁴⁾, et l'on désigne de grands *louen* 論⁽⁵⁾ et de petits *louen* pour administrer les affaires d'État. Leur coutume est de suivre les troupeaux en pâture sans avoir de demeure fixe, mais ils ont tout de même des villes fortes 城郭. La ville forte capitale 都城 porte le nom de ville forte de Lo-so 邏些城⁽⁶⁾. Ils ne connaissent pas les divisions de

⁽¹⁾ Ces premières lignes de description du Tibet sont apparemment abrégées de l'avant-propos de la monographie sur les Tou-fan du *WTHI* (III, p. 357, l. 1-5), qui est à son tour extrait de passages introduisant la monographie sur les Tibétains dans le *K'uan Tang chou* (cxvii A, 1 a). BRUNNEN (*The early History of Tibet*, in *JRAS*, v. s. 12, p. 435-535, 1880) a traduit les notices du *KTC* et du *TC* sur les Tibétains.

OTTO FRANKE résume les connaissances sur les peuples tibétains des temps anciens et leur histoire jusqu'à la première période des Tang (cf. *Geschichte der chinesischen Reiche*, II, p. 371 et suiv.).

⁽²⁾ O. FRANKE explique que K'iang 美 désignait dans l'antiquité le peuple habitant les frontières du nord-ouest et de l'ouest, et que le nom «Tou-fan» et son apparition depuis le VII^e siècle avec la signification plus étroite de «Tibétains» (cf. *Geschichte*, ..., III, p. 22).

⁽³⁾ Sur la prononciation et l'origine de «Tou-fan», voyez B. LUDWIG, *Bird Divination among the Tibetans*, in *TP*, 15, 1914, p. 86 et 95; PHILLOT, *Quelques transcriptions chinoises des noms tibétains*, in *TP*, 16, 1915, p. 18 et suiv.; et O. FRANKE, *Geschichte*, ..., II, p. 371 et suiv., et III, p. 22, 294 et 362.

M. DEMIÉVILLE me suggère qu'étant donné l'alternance des finales «n/d» en tibétain ancien et l'équivalence des mots *Bod* (Tibet) et *Bon* (religion indigène du Tibet) (cf. MARCELLE LUCAS, *Tibétain Ancien Bod/Bon*, in *JA*, 1953, p. 275-276), le chinois Tou-fan [VII *t'un-pirou] et le turc ancien *Tüpat* [nom du Tibet dans les inscriptions de l'Orkhon : cf. H. OCKER, *Eski Türk Yazıtları*, IV, p. 169] pourraient être deux formes d'un même nom, où l'on retrouverait *Bon/Bod*, nom indigène du Tibet.

⁽⁴⁾ *Tsan-p'ou* représente le mot tibétain *bcen-po*, «roi» (littéralement «le puissant»).

⁽⁵⁾ *Louen* est pour *blon*, «ministre». La liste de fonctions et de fonctionnaires tibétains fournie par le *Tang chou* (cxvii A, 1 a) est commentée par LUCAS, *Bird Divination*, ..., in *TP*, 15, p. 81 et suiv. M. DEMIÉVILLE note que «l'usage au Tibet était de désigner les gens non par leur vrai nom de famille (*siang* 姓), mais seulement par *Louen* = *Blon* s'ils appartenaient au clan royal...» (*Le Concile de Lhassa*, p. 240, n. 6).

⁽⁶⁾ D'après M. LAUFER (*op. cit.*, p. 80, n.), «The strict reconstruction of Lo So 邏些 (*KTC*, cxvii A, 1 b) et Lo so 邏娑 (*TC*, cxvii A, 1 a) is *Ro sa*; and *Ro sa* («Goat's Land»), as is well known, is the ancient name of the city of Lhasa, ...». La prononciation ancienne du caractère *siang* 姓 était *ed (cf. KARLSON, *Grammatica Serica*, 1236 a). Cependant M. DEMIÉVILLE (*Le Concile*, ..., p. 154, n.) remarque que dans les syllabaires sino-sanscrits,

l'année 節候 et tout [de la période] de la maturité de l'orge⁽¹⁾ le commencement de l'année.

WTCK, LXXIV, G a.

En ce qui concerne les Tibétains, [les détails sur] le territoire du pays, la succession des princes, les tribus et les clans, les dénominations, les choses et les murs apparaissent dans [les histoires des] Tang 唐 : ils sont bien connus.

WTHY, LXX, p. 357.

FOU-FAN.

Le Tibet se trouve à huit mille li à l'ouest de Tch'ang-ngan 長安. Il était jadis, à l'époque Han 漢, le territoire des K'iang occidentaux 西羌. On ignore encore d'où est issue leur souche. Certains disent qu'ils sont la postérité de T'ou-fa Li-lou-hou 秃髮利鹿孤 des Leang méridionaux 南涼; que ses descendants adoptèrent « T'ou-fa » 秃髮 comme le nom de l'État; et que le mot s'altérant, on a prononcé cela « T'ou-fan » 吐蕃. Les habitants appelaient leur roi « tsan-p'ou » 贊普⁽²⁾, et l'on dirigeait de grands louen 論 et de petits louen (= blon) pour diriger les affaires d'État. Ils n'ont pas [de système] de notation par caractères écrits, et se servent de morceaux de bois entachés pour leurs contrats. Le roi de leur pays se réunit avec ses ministres une fois par an pour exécuter le petit serment (mong 盟) et une fois tous les trois ans pour exécuter le grand serment. Leur coutume est de suivre les troupeaux en pâture, et ils n'ont pas de demeure fixe; cependant, ils ont tout de même des villes fortes 城郭. La ville forte capitale porte le nom de Lo-so 邏娑城. Les maisons

le caractère 糞 rend généralement la. M. Demiéville ajoute (*Le Concile de Lhasa*, p. 356) que « pour Ra-sa, nom ancien de Lhasa, M. G. N. Roerich (*The Blue Annals*, I, Calcutta, 1929, X, n. 5) suggère l'étymologie Ra-ka'i-on, lieu entouré, qui offre beaucoup de vraisemblance ».

(1) Notre texte a mai 麥, terme qui peut s'interpréter soit comme le blé, soit comme l'orge, soit encore comme le seigle (cf. H. LACROS, *Ways in the Far East...*, in TP, p. 265-266). Si j'ai opté pour la traduction « orge », c'est que l'orge semble avoir été de tout temps la céréale courante au Tibet (cf. H. LACROS, *The Si-Hia Language*, in TP, 17, p. 89). D'autre part, le texte du *K'ien Tang chou* (CCXI A, 1 b), auquel correspondent ce passage du WTCK et le passage analogue du WTHY, est précédé, à quelques lignes d'intervalle, d'une liste des céréales cultivées au Tibet : l'orge oue (ts'ing-kou-mai 青稞麥 : cf. H. LACROS, *ibid.*, et *infra*, p. 91, n. 6); une espèce de haricot (lao-tou 蠶豆 : cf. H. LACROS, *ibid.*), le blé (siao-mai 小麥) et le sarrasin (k'iao-mai 蕎麥). Le *Tang chou* (CCXI A, 1 b) donne la même liste dans l'ordre « blé, orge, sarrasin, haricots lous ».

(2) La leçon du WTHY est p'ou-lan 普贊.

sont toutes à toit plat. Les personnes de qualité habitent dans de grandes tentes de feutre qu'on appelle «p'ai-lou» 擗廬⁽¹⁾. Ils ne connaissent pas les divisions de l'année 節候, et font de la maturité de l'orge le commencement de l'année.

KWTC, CXXXVIII, 1 a.

À l'époque des Tang 唐 ils firent à maintes reprises des troubles aux frontières. Au début, lorsque les Tang divisaient l'empire en dix provinces 道, [dans] les trente-trois préfectures du Ho-si 河西 et du Long-yeou 隴右⁽²⁾

⁽¹⁾ Le KWTC (carte A, l 4) écrit *foi-lou* 擗廬 (VII *p'jau-lou). Laufer (*Birds of the Himalayas...*, in TP, 15, p. 92, a.) veut retrouver dans *foi-lou* le mot tibétain *shru*, signifiant «tente de feutre». Il dit que les Chinois ont rendu le son *ra* par *lou*, dont la voyelle ne convient pas, parce qu'ils ont voulu choisir un mot qui conviendrait bien pour le sens (*lou* signifie «sabane» et parfois «tente»). Pelliot objecte que «non seulement la voyelle ne va pas, mais l'initiale tibétaine est plus qu'une sordide, c'est une sordide aspirée. En fait ce mot *foi* (*p'hu'd), même si le *ph* yodisé n'était pas encore absolument passé à *f*, sert sous les Tang à rendre *for* dans les transcriptions de mots iraniens; il semble absolument saigé que nous ayons un *ph* en tibétain...» (PELLIOT, *Quelques transcriptions chinoises des noms tibétains*, in TP 16 p. 32). Donc, d'après Pelliot, *foi-lou* = *p'hu. *P'ai-lou* 擗廬 (VII *h'ái-lou) est probablement fautive pour *foi-lou* 擗廬, et ne conviendrait pas mieux au *shru* tibétain (prononcé *shru*).

En ce qui concerne les tentes de feutre au Tibet, cf. aussi LACERON, in TP, 15, p. 414, a. : «... These Tibetan nobles were not nomads, but warriors, with a stationary residence among the sedentary farmers, and they undoubtedly imitated the custom of the Turkish chieftains (at a later date adopted by the Mongols) of residing in felt tents (*shru*) as a mode of living better suiting their warlike occupation...». Cf. aussi DENNÉVILLE, *Caucase...*, p. 300-303.

⁽²⁾ Seule l'édition *Pe na pen du KWTC* écrit ici «Long-tcheou» 涼州; toutes les autres éditions du KWTC, ainsi que le WTKK, écrivent «Leang-tcheou» étant la garnison la plus importante. C'était en effet dans la ville de Leang-tcheou que se trouvait à cette époque l'armée la plus importante. Cf. ses ROROUS, *Traité des Fonctionnaires et... Armée*, p. 798, n.

Le terme *道* servait sous les Tang pour désigner deux catégories d'organisations administratives entièrement distinctes : la province civile, dont il y eut dix, puis douze, et finalement quinze, et d'autre part, à partir du début du VII^e siècle environ, le district militaire (ou, mieux, le «circuit»), qui devait se multiplier rapidement et qui différait de la province civile et par ses fonctions et par son étendue. (Cf. ses ROROUS, *ibid.*, p. 786). Une province civile de Ho-si n'a jamais existé, mais en 711 on créa dans la région depuis Leang-tcheou jusqu'au Tourfan actuel le district militaire ou circuit de Ho-si 河西道 avec son centre à Leang-tcheou (cf. ses ROROUS, *ibid.*, p. 798-803, DENNÉVILLE, *ibid.*, p. 266, n., 359).

Quant au Long-yeou, la province civile de Long-yeou 隴右道 correspondait dans l'ensemble à l'actuel Kan-sou moins son extrémité est. D'autre part, un district militaire de Long-yeou 隴右道 fut créé en 733 avec son centre à Chan-tcheou 鄯州 (actuellement Lo-tou-hien 樂都縣 au Ts'ing-hai 青海) et tenait sous son autorité approximativement les régions s'étendant largement autour d'une ligne tracée depuis l'actuel Long-si-hien 隴西縣 au Kan-sou jusqu'un peu au-delà de l'actuel Si-sing-hien 西寧縣 au Ts'ing-hai. Cf. ses ROROUS, *ibid.*, p. 807 et suiv.

Enfin, les expressions «Ho-si» et «Long-yeou» ont souvent dans les textes chinois un sens

étaient les garnisons 鎮 les plus importantes. Pendant la période *T'ien-pao* (742-756), il fut établi [dans cette région] huit directions 監⁽¹⁾ où l'on faisait l'élevage de trois cent mille chevaux. De plus, il fut désigné un protecteur général 都護⁽²⁾ afin de contrôler [tout] cela. Lors de la sédition de Ngan Lou-chan 安祿山, Sou-tsong 肅宗 (756-762), étant à Ling-wou 靈武⁽³⁾, manda tous les soldats des postes frontières du Ho-si pour reprendre les deux capitales. Les Tibétains, profitant de cette évacuation, s'emparèrent du Ho-si 河西 et du Long-yeou 隴右⁽⁴⁾, et un million entier de Chinois tombèrent entre les mains des Tibétains.

.....

WTKK, LXIV, 6 b.

Pendant la période de prospérité de la dynastie des Tang, des trente-trois préfectures du Ho-si et du Long-yeou, la préfecture de Leang 涼州 était la plus importante. La terre était grasse, les biens abondants, et les gens étaient riches et heureux. Comme ce territoire convenait aux chevaux, les Tang y établirent huit directions 監 où l'on faisait l'élevage de trois cent mille chevaux. Au moyen du protectorat général de Ngan-si 安

général de pays de Ho-si et de pays de Long-yeou, le premier désignant toute la région située à l'ouest du Fleuve Jaune, c'est-à-dire l'actuel Chán-si, le Kan-sou et une partie de la Mongolie, et le second correspondant à peu près au territoire de la province de Long-yeou. (Cf. nos ROROUS, *Traité des fonctionnaires...* Année, p. 884, n. et p. 888, n.) Dans le présent texte, c'est sans doute le sens général de «Ho-si» et de «Long-yeou» qu'il faut adopter.

(1) En ce qui concerne les directions d'élevage établies dans le Ho-si et dans le Long-yeou, voir nos ROROUS, *op. cit.*, p. 884 et 888.

D'autre part, H. Maspero a fourni une description très détaillée de l'Administration des Chevaux telle qu'elle a fonctionné aux VII^e et VIII^e siècles dans le Si-kiang actuel (voir MASPERO, *Documents chinois découverts par Aurel Stein*, p. 87 et suiv.).

(2) Il s'agit du protectorat général de Ngan-si 安西都護府; cf. la leçon du WTKK, LXIV, 6 b, et *infra*, p. 24, n. 1.

(3) M. Deniéville compare plusieurs des sources chinoises concernant le rappel des troupes chinoises du Nord-Ouest à cette époque et les troubles avec les Tibétains qui s'ensuivirent (*Le Concile...*, p. 300 et suiv.). Rushell (*op. cit.*, p. 60 et suiv.) a traduit le récit de ces événements fourni par le *K'ien Tang cheu*. Voir aussi nos ROROUS, *op. cit.*, p. 821 et 897.

(4) La commanderie (lieu 監) de Ling-wou appelée généralement préfecture de Ling 靈州 [qui se trouvait au sud-ouest de la ville actuelle de Ling-tcheou (rebaptisée Ling-wou par la République Chinoise)], était le lieu de résidence du commissaire impérial au commandement du district de Cho-fang ou de Kouan-wei... L'héritier du trône arriva dans cette ville... le 9 août 756; c'est là qu'il fut proclamé empereur le... 12 août 756... (nos ROROUS, *ibid.*, p. 822, n.).

(5) C'est une vieille erreur des historiens chinois de prétendre que les Tibétains se sont emparés du Ho-si dès cette époque (cf. Deniéville, *Le Concile de Lhassa*, p. 171, n., et suiv.).

西都護府⁽¹⁾, on s'attacha les trente-six pays des régions occidentales 西域⁽²⁾. Plus de trois cents villes fortes 城 [où étaient] les garnisons 軍鎮 et les administrations 監務⁽³⁾ des Tang étaient régulièrement garnies de soldats chinois jurant leur service à tour de rôle 更戍; et dans la préfecture de Leng 涼州 était établi un commissaire impérial 使 qui les commandait 節度⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ «Le grand protectorat général de Ngan-si fut fondé le vingt-deuxième jour de la neuvième lune de la quarantième année *ts'eng-kouan* (12 octobre 640), lorsque Heou Kian-tai 侯君集 eut soumis le royaume de Kao-tch'ang 高昌; ce pays fut alors désigné sous le nom de préfecture de l'Ouest (Si-tchou 西州); celle-ci, de même que le protectorat de Ngan-si, eut probablement, au début, son siège à Kiao ho-tch'eng 交河城 (actuellement Yarkhoto) à vingt li à l'ouest de Tourfan). . . En 657. . . le chef-lieu de ce protectorat fut transféré dans l'ancienne capitale du Kao-tch'ang (actuellement Karakholja) à 42 kilomètres à l'est de Tourfan). Ce n'est vraisemblablement qu'à partir de cette date que la Préfecture de Si (Si-tchou) fut installée dans la ville de Kao-tch'ang où elle resta jusqu'à sa disparition.

En 658, on transféra vers l'ouest le chef-lieu du protectorat de Ngan-si à Kieou tseu 龜茲 (Koutcha). . . A cette époque, ce protectorat gouvernait les quatre garnisons *men-tchen* 四鎮 (c'est-à-dire : Kieou-tseu 龜茲, actuellement Koutcha; T'ien-tsa 碛沙, actuellement Khotan; Yen-k'i 焉耆, actuellement Karachar; Chau-lo 疏勒, actuellement Kachgar), et plusieurs gouvernements généraux administrés par des chefs indigènes (*hi-mi-sou-tan-fou*); . . . ce protectorat général gouvernait donc une région correspondant à peu près au Turkestan russe, au Turkestan chinois et à l'Afghanistan.

En 757, on changea le nom de protectorat de Ngan-si en celui de protectorat de Tchen-si 鎮西, mais peu après on reprit le nom ancien. . . Le protectorat général de Ngan-si disparut définitivement en la sixième année *ts'eng-yuan* (710)» (des ROTONDS, *Les Grands Fonctionnaires des Provinces en Chine sous la Dynastie des Tang*, in TP, 25, p. 31-32). Voir aussi des ROTONDS, *ibid.*, p. 100 et suiv., et GUAYANNE, *Documents*, . . . p. 68, n., et suiv.

⁽²⁾ Le terme *si-yu* 西域 (régions occidentales) s'applique de façon générale à tous les pays situés à l'ouest du Kan-sou actuel, tels que la Perse, l'Inde, etc., mais désigne plus particulièrement l'Asie Centrale (cf. WITTROUS-FÉAC, *History of Chinese Society*; Liao, p. 270).

«Trente-six» n'est, bien entendu, que le chiffre conventionnel exprimant la multiplicité des pays d'Occident. On retrouve la même expression dans un document chinois antérieur à l'an 527 (traduit par S. Lévi, in JA, 1913, p. 347) : «Au nord du Koutcha, à 200 li, il y a une montagne; . . . le fer de cette montagne est le plus généralement employé dans les trente-six royaumes. . . » D'autre part, «le *Tsu ts'eh t'ang kien* (chap. 431, p. 6, r°) mentionne en 764, les cinquante-sept royaumes des contrées d'occident; le *Tang chou* (chap. xxvii, p. 7, r°) dit que, en 767, on rétablit le nom de Ngan-si. . . et que, par la suite, on rattacha à la juridiction du Protecteur du Ngan-si les cinquante-sept commissaires des pays barbares.» (GUAYANNE, *Chinese Documents*, . . . dans *Ancient Khotan* de A. STRAS, p. 534, n.)

⁽³⁾ Cf. le *Tang chou*, ccxvi li, 8 a : «Depuis la période *k'ien yuan* (758-759), Long-yeou 隴右, Kien-nan 劍南, trois préfectures 州 et sept barrières 關 des montagnes à l'ouest [de Teh'ang-ngan?] 西山, et trois cents garnisons et directions d'élevage 軍鎮監牧 ont tous été perdus.» Cf. aussi la traduction de HUSSAULT, *op. cit.*, p. 91. Concernant les trois préfectures et les sept barrières, voir p. 25, n. 3.

⁽⁴⁾ Sur l'expression *tsie-tou* 節度 et les *tsie-tou-tsa* 節度使 (commissaires impériaux ou commandement [d'une région]), voir des ROTONDS, *Traité des Fonctionnaires*, . . . Armée, p. 656 et suiv.

Lors de la sédition de Ngan Lou-chan 安祿山, Sou-tsong (756-762), se dressant à Ling-wou 靈武, manda tous les soldats dans le Ho-si 河西 pour lui venir en aide. Alors les Tibétains, profitant de cette évacuation, envahirent le Ho-si 河西 et le Lang-yeou 隴右; et un million entier de Chinois 華人 tombèrent entre les mains des Barbares 虜⁽¹⁾.

W. THY, xxx, p. 357.

Pendant la période tchong-kouan (627-650) des T'ang, [les Tibétains] venaient régulièrement rendre hommage et apporter tribut; [mais] dans la suite, par l'absorption des divers peuples barbares 蕃, leur puissance militaire s'accrut de jour en jour, et ils firent à maintes reprises des troubles aux frontières. Les territoires de Ho-si 西 et de Lang-yeou 隴右 furent entièrement annexés. Dans les premières années de la période ta-tchong (847-860), grâce au désordre qui régnait dans leur pays⁽²⁾, l'Empereur reprit possession du territoire des six barrières 關⁽³⁾. Dans les derniers temps de la maison des T'ang, [ces régions] furent une fois de plus envahies et occupées⁽⁴⁾.

C'était le commissaire impérial au commandement du district de Ho-si (cf. p. 33, v. 2) qui siégeait à Leang-tcheou. Le district de Ho-si 河西道, créé en 711, « avait pour mission de maintenir une séparation entre les Tibétains (kiang 羌 ou Fou-fan) et les barbares du Nord (hou 胡 ou Fou-kine). Il comprenait en tout soixante-trois mille hommes de troupe et dix-neuf mille quatre cents chevaux... » (aux Horoucs, *ibid.*, p. 803, n.).

⁽¹⁾ Pelloux (Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale, in *TP*, 26, p. 251) a noté « que le mot que je traduis ici par 'barbares' 胡, au propre 'prisonniers', n'est pas absolument vague; c'est celui qui a été employé par les Chinois avant les T'ang pour désigner de façon méprisante les Wei d'origine nomade qui s'étaient établis dans la Chine du Nord, puis les T'ou-yu-touen, et, sous les T'ang, souvent les Tibétains... ». Cf. Darricau, *Le Concile...*, p. 207-208.

⁽²⁾ Concernant les désordres au Tibet à cette époque, cf. Darricau, *Le Concile...*, p. 26-27.

⁽³⁾ D'après le *Kieou T'ang chou*, *exci* II, 116, « à la troisième année ta-tchong (849-850), les trois préfectures de Ts'in 秦, de Yuan 原, et de Ngan-lo 安樂 [le sud-est du Kan-sou et l'est du Ning-hia actuels], avec les sept barrières de Che-men 石門, de Mouchia 木峽, etc., furent réunies à la Chine». Che-men et Mouchia sont donc à compter parmi les six barrières de notre texte. La barrière de Che-men se trouvait au nord de Kou-yuao-hieu 固原縣 au Kan-sou (*Tchong-kouo kou kün ti ming ta ts'ou ts'ou*, p. 268); Mouchia-kouan 木峽關 était au sud-ouest de Kou-yuao-hien au Kan-sou. Vers la fin de la période ta-tchong (847-860), il est question du retour d'une autre barrière, Foung-lin kouan 風林關 (cf. le *TC*, *exci* II, 84). La barrière de Foung-lin se trouvait au sud-ouest de Lin-hia-hien 臨夏縣 (= Ho-tcheou 和州) au Kan-sou (cf. *TM*, p. 1140); elle était peut-être une autre des six barrières visées par notre texte. Cf. aussi p. 24, n. 3.

⁽⁴⁾ Le *T'ou-t'ouo t'ong kien* (*exci*, 136) rapporte une attaque par les Tibétains contre la préfecture de Leang dans la dernière année de la dynastie des T'ang (4 février 900): « Le commissaire impérial au commandement de Ling-wou 靈武, Han Souen 韓遜 [cf. p. 17], fit rapport à l'Empereur, disant que plus de sept mille cavaliers tibétains qui campaient

K'WTC, CXXVIII, 1 b.

Pendant la période *L'ai-tch'eng* (836-841), l'Empereur envoya des ambassadeurs 使⁽¹⁾ dans les régions occidentales⁽²⁾, qui observèrent les préfectures de Kan 甘⁽³⁾, de Leang 涼⁽⁴⁾, de Koua 瓜⁽⁵⁾ et de Cha 沙⁽⁶⁾. Les villes étaient comme par le passé, et les gens tombés sous la domination des Tibétains, en voyant les guidons 旗 et les emblèmes de commandement 節 de l'ambassadeur des Tang, se pressaient sur le chemin pour venir à sa rencontre et l'acclamer. Tout en se lamentant ils demandèrent : « L'Empereur se souvient-il encore des êtres tombés entre les mains des Barbares [吐] 蕃⁽⁷⁾ ? » Ces gens étaient tous des descendants directs de ceux qui étaient tombés entre les mains des Tibétains pendant la période *T'ien-pao* (742-756)⁽⁸⁾. Leur langue s'était un peu altérée, mais leur habillement ne s'était pas encore modifié.

dans le Tsang-ko-kou 宗高谷 s'apprétaient à attaquer les Wou-mo 烏末 et à s'emparer de Leang-tcheou 涼州. Sur les Wou-mo, voir la suite de la traduction du II^e III^e.

⁽¹⁾ Sur le rôle des commissaires impériaux (*che* 使), voir des ROTOCAS, *Le Traité des Fonctionnaires...*, p. 3, 656 et 662.

⁽²⁾ On lit dans le *Tang chou* (cxvii B, 7a) qu'à la quatrième année *k'ai-tch'eng* (839-840), Li King-jou 李景儒 fut envoyé en mission chez les Tibétains, mais les détails manquent concernant son voyage. En ce qui concerne les ambassades chinoises se rendant dans le Nord-Ouest à cette époque, voir P. DEHAUVILLE, *Le Concile de Lhasa*, p. 205 et suiv.

⁽³⁾ La préfecture de Kan avait son siège dans la ville actuelle de Tchang-yi-hien 張掖縣 au Kan-sou (TM, p. 239).

⁽⁴⁾ La préfecture de Leang avait son siège dans la ville actuelle de Wou-wei-hien 武威縣 au Kan-sou (TM, p. 821). Leang-tcheou s'appela également Si-leang-fou 西涼府 dès, au moins, l'époque des Cinq Dynasties (907-960).

⁽⁵⁾ La préfecture de Koua, d'après le *Li tai ti hi tcho yun pien hien cho*, k. 7, f. 23, et d'après le *Ti ming ta ts'eu tien*, p. 237, se trouvait à l'est de la ville actuelle de Ngan-si-tcheou 安西州 au Kan-sou, mais Sir Aurel Stein l'a identifiée avec le bourg ruiné de Koua-tcheou-tch'eng 瓜州城 situé à environ 12 kilomètres au sud-ouest de Ngan-si-tcheou; cf. STRAUSS, *Sarindia*, p. 1089-1093; *Innereast Asia*, cartes) (pas ROTOCAS, *Le Traité des Fonctionnaires...*, p. 800, n.). Cependant, M. Luo Kan 勞卓余, dans un travail intitulé *Étude sur les Vestiges des Deux Passes* (*Bull. Hist. Phil. de Sinica*, XI, p. 287-290), pense qu'il faut localiser le Koua-tcheou des Tang à l'actuel K'ou-yu-tch'eng 苦峪城, qui se trouve à 480 li à l'ouest de Tsiou-ts'uan et à 300 li à l'est de Touen-houang, distances qu'indiquent pour Koua-tcheou le *Yun-ho k'iao hien tche* (cf. DEHAUVILLE, *ibid.*, p. 306).

⁽⁶⁾ La préfecture de Cha avait son siège dans la ville actuelle de Touen-houang-hien 敦煌縣 au Kan-sou (cf. TM, p. 402).

⁽⁷⁾ Sur les *ling* 旌 et les *tsé* 節, voir des ROTOCAS, *op. cit.*, p. 167.

⁽⁸⁾ L'édition *Pa* ne écrit *Fou* 蕃, tandis que l'édition *Tchang-houa* a *Tou-fou* 吐蕃. À propos du terme *Fou* 蕃 « barbare », voyez WITTROUX-FÉSC, *History of Chinese Society* : *Liao*, p. 54.

⁽⁹⁾ En réalité, les Tibétains ne s'emparèrent de ces territoires que quelques années plus tard : de Leang-tcheou en 764, de Kan-tcheou en 766, de Koua-tcheou en 776 et de Cha-tcheou vers 787 (cf. DEHAUVILLE, *op. cit.*, p. 169 et suiv., et aussi *supra*, p. 23, n. 4).

HTCK, LXXIV, 6 b.

Sous le règne de Wen-tsong 文宗 (827-840), on envoya des ambassadeurs dans les régions occidentales qui observèrent les préfectures de Kan 甘, de Leang 涼, de Koua 瓜, de Cha 沙. Les villes étaient comme par le passé et les gens tombés sous la domination des Barbares 虜, en voyant l'ambassadeur des Tang, se pressaient sur la chemin pour venir à sa rencontre et l'acclamer. Tout en se lamentant ils demandèrent : « L'Empereur se souvient-il encore des gens tombés entre les mains des Barbares 虜 ? Ces gens étaient tous des descendants directs de ceux qui étaient tombés entre les mains des Barbares pendant la période Tien-pao (742-756). Leur langue avait un peu changé, mais leur habillement ne s'était pas encore modifié... »

KIVTC, CXXXVIII, 1 b.

À l'époque des Cinq Dynasties (907-960), comme les Tibétains s'étaient affaiblis, les Barbares ouïghours et tangouts 党項 empiétèrent sur leur territoire chacun de leur côté, mais ils ne possédaient pas les habitants. [D'autre part,] la Chine, étant justement à cette époque-là déchuë et désorganisée, ne pouvait les reconforter. Seulement, les quatre préfectures de Kan 甘, de Leang 涼, de Koua 瓜 et de Cha 沙 maintenaient de leur propre chef des relations constantes avec la Chine. La préfecture de Kan 甘州 était le camp royal 牙帳⁽¹⁾ des Ouïghours, mais les officiers militaires et civils 將吏 des trois préfectures de Leang, de Koua et de Cha se disaient encore fonctionnaires 官 des Tang 唐, et vinrent à maintes reprises solliciter l'investiture impériale 命. Depuis Tai-tsou 太祖⁽²⁾ (1^{er} juin 907-911) de la dynastie des Leang 梁, c'était régulièrement au commissaire impérial au commandement [du district] de Ling-

⁽¹⁾ Le HTCK écrit seulement ya 牙. Or, à la fin du chapitre CXXXVIII du KIVTC on trouve une note que je traduis : « Le texte original avait mis le caractère tchang 帳. Maintenant on l'a rajouté conformément à l'histoire de Ngeou-yang [Ngeou-yang Sieou 鐵陽修 est l'auteur du HTCK]. » Je suis perplexe, car justement le HTCK écrit ya 牙 tout seul !

Wang Tchong-min 王重民 dans son article Kie-chou-kouo tchouei che ling che 金山國歷史零拾 (Bull. Nat. Lib. Péiping, IX, vi, nov.-déc. 1935, p. 17) déclare que le ya-tchang 牙帳 des Ouïghours dans la préfecture de Kan se trouvait d'abord à 1.000 li au nord-est de Chau-tan 刪丹 (actuellement Chau-tan 山丹), et ensuite à Tchang-yi 張掖. Pendant l'époque Tang, à 1.000 li au nord-est de Chau-tan était cantonnée l'armée de Niang-k'ou 涼寇軍 (cf. TC, XI, 8 a).

⁽²⁾ L'édition Sseu-pou-pi-gau écrit « Depuis le temps (che 時) de Tai-tsou... », comme aussi le HTCK.

wou 靈武節度使⁽¹⁾ qu'on faisait remplir par cumul la charge de [commissaire impérial] au commandement [du district] de Ho-si 河西節度, ainsi que [celle] de surveiller les préfectures de Kan, de Sou, de Wei, etc. 觀察甘肅威等州⁽²⁾. Mais quoique le commissaire impérial au commandement

⁽¹⁾ Ling-wou [cf. 23, n. 3] était, sous les Tang, le lieu de résidence du commissaire impérial au commandement du district de Cho-fang 朔方道. Cependant, «à partir de la période ta-tchoung (847-860) ou à dit également 'commissaire impérial au commandement du district de Ling-wou'. Au début de la période ta-tchouen (890-892), il ne contrôlait plus que les deux préfectures de Ling 靈 et de Yen 鹽 [l'ancienne ville forte de Yen-tchouen se trouvait au nord de la ville actuelle de Yen-tch'e-lien 鹽池縣 au Ning-hia, c'est à-dire la région actuelle de la partie nord-est de Ning-hia tao 寧夏道 au Kan-sou] (cf. TM, *Cho-fang-hien*, p. 706).

⁽²⁾ L'autorité du commissaire impérial de Ling-wou dans le district de Ho-si [cf. supra, 23, n. 2, et TM, *Kouei-yi-hien*, p. 1313] dut être, à l'époque des Cing Dynasties, tout à fait aussi subordonnée que son titre de commissaire impérial au commandement du district de Ho-si. Sur la charge de commissaire impérial à la surveillance d'une région (*houan-tch'i-tche*), qui fut à la dernière période Tang presque toujours exercée cumulativement par le commissaire impérial au commandement de la région, voyez les *Buroucs, Traité des Fonctionnaires*, . . . p. 669 et suiv. Il semble, cependant, qu'à l'époque des Cing Dynasties le commissaire impérial de Ling-wou joue un rôle primordial comme intermédiaire dans les rapports entre la Cour de Chine et les principautés situées au-delà des frontières du nord-ouest. De fait, ce district militaire occupait la position chinoise la plus avancée vers le nord-ouest, et se tenait sur des frontières instables, pénétrées de peuplades barbares, en face des populations tibétaines et ouïghours de Loang-tchou et de Kan-tchou. Une de ses tâches principales était de garder contre les attaques des Tangouts une partie de la route par laquelle les ambassades des Oughours de Kan-tchou et de Si-tchou (Tourfan), du Kouei-yi-hien 歸義軍 de Cha-tchou et de Koua-tchou, des Khotanais, etc. arrivaient en Chine.

On lit dans les annales principales du KWTG (xx, 9 b), en date du 24 mai 924, que le commissaire impérial au commandement des Armées de Cho-fang, de Ho-si, etc., Hsiao Chou 竦洵, exerçait la charge de commissaire impérial à la surveillance 觀察使 des préfectures de Ling 靈, de Yen 鹽, de Wei 威 (la région actuelle de Tchoung-wei-lien 中衛縣 au Kan-sou : cf. infra), de King 警 (cf. infra), de Hiong 雄 (cf. infra), de Loang 涼, du Kan 甘, de Sou 肅 (cf. infra), etc. En ce qui concerne la préfecture de King 警州, une note à la fin du chapitre xxx du KWTG nous informe d'après un commentaire du *Tou-tcheo t'ang hien* que «la préfecture de King se trouvait à l'ouest du King-yuan 涼原». Quant au district de King-yuan, le TM (*Tchang-yi-hien* 彰義軍, p. 1093) indique qu'il fut créé pendant la période h'ien-yuen (758-760) (des *Buroucs*, op. cit., p. 454, donne la date de 768) avec son centre dans la préfecture de King (actuellement King-tch'ouan-hien au Kan-sou) et qu'il contrôlait les quatre préfectures de King 涇, de Yuan 原 (actuellement Kou-yuan-hien 固原縣), de Wei 渭 (au sud-ouest de Loang-si-hien 隴西縣), et de Won 武 (au nord de l'actuel Kou-yuan-hien), mais qu'à partir de la période ta-tchouen (890-892) il portait le nom de l'Armée de Tchoung-yi 彰義軍. Par ailleurs, je trouve au chapitre xxx. 6, du KWTG, en date du 1^{er} juin 942 : «On supprima la préfecture de Hiong 雄州 pour créer l'Armée de Tch'ang-houa 昌化軍, et on supprima la préfecture de King 涇

de Ling-nou déliné ces titres 若, la préfecture de Leang 涼州 nomme elle-même les chefs militaires pour sa défense.

州 pour créer l'Armée de Wei-sou 威肅軍. Cependant, je n'ai pu retrouver nulle part mention de ces deux dernières armées.]

La préfecture de Wei 威州 : « Les Tang créèrent la préfecture de Ngan-lo 安樂州 qui fut, dans la suite, perdue aux Tibétains (cf. *supra*, 24, n. 3 et 25, n. 3). Pendant la période de *te-houng* (847-860), elle revint à la Chine, et le nom fut changé en Wei-tcheou 威州. Après un laps de temps. Elle se trouvait dans la région actuelle de Tchong-wei-hien 中衛縣 au Kan-sou (TM, p. 608). »

La préfecture de Sou 肅州 est actuellement Tsiéou-ty'uan-hien 酒泉縣 au Kan-sou (cf. TM, p. 1119).

Un peu plus tard, à une époque de prospérité relative du règne de Ming-tsong 明宗 (920-933) des Tang postérieurs, le KWTC (II, 84) rapporte en date du 6 novembre 929 que « Kang Fou 康福 fut nommé commissaire impérial au commandement des districts de Che-fang, Ho si, etc., et commissaire impérial à la surveillance des préfectures de Ling 靈, Wei 威, Hing 興, King 景, Leang 涼, etc. D'après la biographie de Kang Fou 康福 dans le KWTC (loc. cit. 7 a, de l'édition SPPY), « puisqu'il pensait que Ling-nou était profondément enclavé dans le territoire des Barbares et qu'un malheur était arrivé à beaucoup de ceux qui avaient servi là-bas comme commandants, [le chancelier Ngan] Tchong-houei [安重誨] nomma Fou 福 préfet de la préfecture de Leang 涼州刺史 et commissaire impérial au commandement de l'Armée de Ho si 河西軍節度使 ». Le ITTK, COLLECT, 16 a, raconte en détail les circonstances entourant cette nomination. La biographie de Kang Fou dans le KWTC (loc. cit. 3 a, de l'édition SPPY) ajoute aux charges mentionnées ci-dessus celles de commissaire impérial à la surveillance et à l'organisation des préfectures de Kan et de Sou 甘肅州觀察處置使, commissaire impérial à l'administration des ca'ouias agricoles 慈田使, commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares 押蕃落使, et commissaire impérial chargé de la levée des droits de passage de Wen-tch'e 溫池棧稅使 [Wen-tch'e-lien 溫池縣 fut créé par les Tang et aboli à l'époque des Cinq Dynasties; l'ancienne ville forte se trouvait au sud-est de l'actuel Ling-nou-hien 靈武縣. Cf. TM, p. 1030]. En ce qui concerne le titre « commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares » 押蕃落使, on le retrouve, notamment parmi les titres du commissaire impérial au commandement de l'Armée qui se combat au dehors (Kouei-yi-kien), dont le siège était Touen-houang 煨煌, depuis Tchang Yi-tch'ao 張議潮, lui-même, (cf. la Tchou-yu, *Siuo-t'ang t'oung-k'o*, Tchang Yi-tch'ao tek'ouan, 36) jusqu'à, pour le moins, Ts'ao Yuan-tchong (cf. ms. S. 9 du British Museum, en date d'août 947. Cf. aussi les références suivantes, où *ya-san-to-cho* figure parmi les titres du *tsie-tou-cho* du Kouei-yi-kien aux dates indiquées; Hsiao Ta, *Mélanges sinologiques*, Centre d'Études sinologiques de Pékin, p. 11 (Sous Hsiao 索勳 : 892); K'iao T'ang cho, ix A, 15 a (Tchang Tch'eng-fong 張承奉 : 900); ms. Pelliot 2.736 (Ts'ao Yi-kin 曹義金) : 919-936; et ms. Pelliot 2.675 bis (Ts'ao Yi-kin 曹義金 : 919-930). D'autre part, on retrouve ce titre également dans le *Song che* (cancn, 4 a et suiv.), où l'on voit, par exemple, que Tch'ou A-yu-tan 折道阿喻丹 (ce qui correspond au tibétain *c'e-po mNa yul brtan* selon LACERZ, TP, 15, p. 84) porte le titre de « chargé par intérim de la préfecture de Si-leang et vice-commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares de la division de gauche » 權知西涼州左廂押蕃落副使.

IVTHI', xxx, p. 357.

La première lune de la deuxième année k'ai-p'ing (5 février-4 mars 908) des *Leang* 梁, [les Tibétains] envoyèrent une ambassade rendre hommage et apporter tribut⁽¹⁾. A la deuxième lune (5 mars-3 avril 908), les ambassadeurs envoyés à la Cour par les Tibétains furent promus [de la façon suivante] : les chefs des H'ou-wei [— mo] 烏末⁽²⁾, Tou-louen Si-h'ie 杜論悉伽 et Tou-louen Sin 杜論心, au grade de généraux 將軍 assimilés aux [fonctionnaires] réguliers 同正 de la

⁽¹⁾ D'après le *Ts'ou fou yuan k'ouï souï* 索引 (p. 703), index publié en 1938 par le *Ts'ou Soukka k'outyaja*, qui prétend citer l'édition de 1672 du *Ts'ou fou yuan k'ouï*, 卷三十一 a, une ambassade des Wou-mo 烏末 arriva la première année k'ai-p'ing (907-908) : « Le Tibet 吐蕃 envoya en ambassade des Wou-mo 烏末 qui vinrent rendre hommage et apporter tribut. » Or, on lit à la même page de l'exemplaire du *TFYK* se trouvant à l'Institut des Hautes Études Chinoises (Paris), qui est bien l'édition de 1672 : « A la première lune de la deuxième année [k'ai-p'ing] (5 février-4 mars 908) le Tibet envoya en ambassade Tch'ang 唱, qui vint rendre hommage et apporter tribut. » Les compilateurs du *souï* se sont-ils donc permis de corriger sans le signaler ce qui leur aurait apparu comme une corruption du texte ? Vu d'autres textes, leur version paraît effectivement plus vraisemblable, mais la date de la première année reste à expliquer.

Les nominations signalées dans le présent texte à la deuxième lune de la deuxième année k'ai-p'ing (mars 908) sont rapportées par le *TFYK* (卷三十一, 15 b) au jour ping-ouo de la deuxième lune de la première année k'ien houe (19 décembre 911), à la même date que les nominations de la grande ambassade ouïghoure de cette période (cf. infra, *Ouïghours*, p. 64, n. 4). Comme des ambassades tibétaines se trouvaient à la Cour chinoise aussi bien en mars 908 qu'en décembre 911, je ne saurais choisir entre les deux dates possibles. La mention du *TFYK* à ici Wou-mo 烏末, tout en écrivant Wou-mo 烏末 quelques lignes plus loin (cf. infra, n. 3, et p. 31, n. 3). D'autre part, dans le texte du *TFYK*, le nom du premier chef se trouve augmenté d'un mo 沒 : Tou-louen Mo-h'ie 杜論沒悉伽 (X' *l'ou-tan m'ou-sir k'ie*), et celui du troisième chef d'un louen 論 : Sou-louen K'i lou-touen 蘇論乞 禮論 (X' *sou-lün k'ir-lou-lün*).

⁽²⁾ Le mot 末 de notre texte est à corriger en mo 末.

Quant au terme que représente Wou-mo 烏末, je n'ai trouvé aucune explication satisfaisante. Le *Tang chou* (卷六 B, 8 b) observe que Wou-mo 烏末, avec la lecture wou-mo < VII^e. uot (cf. chap. xxiii, 1 a, des gloses du *Tang chou*), n'est qu'une variante de Houou-mo 渾末 < X' *Xou m'ou*. La lecture wou est également indiquée pour le caractère 烏 par le dictionnaire *Tr'ou guan*, qui donne 烏末 (sch'oum 06), de même que par GUARANTAS et PELLER dans *Un Fruit manichéen...*, p. 244, n. Les gloses du *Leou che* (卷六, 2 b) spécifient que 烏 dans 烏 改 (une transcription de *Uryuzkhai* ; cf. *History of Chinese Society : Liao*, de WITTROUCK et FÉRY, p. 98) doit se lire comme k'ien 九 < X' *k'ien*. Or, d'après WITTROUCK et FÉRY, *ibid.*, p. 164, n., k'ien 九 est probablement une faute pour ouo (ou houou) 丸 < X' *xuán* ; et comme parfois en mandchou et en mandchou on peut omettre la consonne finale -n, le phonème ouo 丸 aurait sonné comme ou, ouo, ou bien wo. Il est à regretter que les auteurs de *History of Chinese Society : Liao* n'aient pas expliqué pourquoi k'ien 九 est probablement une faute pour ouo 丸 (X' *xuán*), car si cela est vrai, et si le caractère 烏 pouvait se lire *xuán*, on comprendrait l'interchangeabilité de houou 渾 < X' *xou* et de ouo (houou) 烏 < X' *xuán* dans le nom des H'ouou/houou-mo 渾/烏末. En réalité, j'incline à penser qu'il faut rejeter l'explication tout entière, avec, aussi, la glose

Garde guide des armées de gauche 左領軍衛; et Sou louen k'i lou 蘇論乞設 des Wou-wei [—mo] 烏末 un grade de général assimilé aux [fonctionnaires] réguliers de la Garde guide des armées de droite 右領軍衛將軍同正⁽¹⁾.

A la troisième lune de la première année k'ien-houa (24 novembre-23 décembre 911), ils envoyèrent de nouveau des ambassadeurs à la Cour pour rendre hommage, les mandant en sa présence dans le Palais k'ien-yuan 乾元殿⁽²⁾, l'Empereur leur accorda de l'or, de la soie, etc., et les renvoya⁽³⁾.

kroun 九, puisque la lecture la mieux attestée wou < X^o.se, aurait très bien rendu la première syllabe d'Uryangkhai.

M. F. W. Thomas (*Some Notes on Central-Asian Kharnakhi Documents*, in *HSOS*, XI, p. 516) veut identifier Houen-mo/Wou-mo 渾末 [烏末] avec un terme *muu-dung* qu'il a trouvé dans des documents tibétains. *Muu*, qui n'a pas d'étymologie tibétaine, serait le mot chinois wou 文 < M^o.*muun*, «civil», emprunté par les Tibétains: *dung* signifie, au contraire, «militaire»; et, ainsi, *muu-dung* désignerait les civils attachés à l'armée tels qu'ils sont décrits dans le *Tang chou* (cf. *infra*). Cependant, on n'est guère convaincu par la façon dont M. Thomas explique la transcription de *muu* par les caractères *houen* 渾 et (*wen?*) 文: «... *wen* 文 is very likely to have been, like other modern *wen*'s, *muu*: it may be suggested, on the basis of N. *weng*, that *hou* 渾 = *as wou*. ... ». Sait-on seulement, pour commencer, que 文 est un *wou*?

Pour ma part, je me demande si ce n'est pas l'alternance des finales tibétaines **n/d* (cf. M. LALOU, *Tibétain ancien Uol/lan*, in *JA*, 1953, p. 275) qui explique l'interchangeabilité de *houen* 渾 [X^o.*muu*] et de *wou* 烏 [X^o.*se* : le *-r*, provenant d'un ancien *-r*, peut être également noté *-d* ou *-l* dans la transcription chinoise du nom des *Houen/Wou-mo* 渾/烏末.

Le *Tang chou* (cxvii B, 36) note concernant les Wou-mo : «... Après, le centre de l'empire étant accablé de troubles et l'autorité impériale ne suffisant plus, la préfecture de Kan 甘州 fut occupée par les Ouïghours, et la plupart des villes fortes [de l'Armée] de Kouei-yi 歸義 [東] tombèrent aux mains des Houen-mo 渾末, appelés également Wou-mo 烏末. C'était des groupes esclaves des Tou-fan 吐蕃 (Tibétains). Le procédé des Barbares 虜, lors d'une campagne militaire, c'était d'y envoyer toujours des familles de notables, suivies d'esclaves, qui se dispersaient sur les territoires pacifiés pour cultiver la terre et faire paître les animaux. Lors des désordres provoqués par K'ong-jo 恐熱 (K'houï-t'ien : cf. *supra*, p. 13 et suiv.), ils ne savaient plus où aller, et se rassemblaient par groupes de plusieurs milliers, se désignant comme Wou-mo 烏末. Ils s'installèrent dans les limites de Kan 甘, Sou 肅, Koua 瓜, Cha 沙, Hu 胡, Wei 魏, Min 嶺, K'ouo 廓, T'ie 鐵, et Tang 宕. Ceux qui sont les plus proches de la capitale barbare (fan 番 = tibétaine?) sont les plus braves et possèdent les meilleurs chevaux. » (Cf. aussi la traduction de HUNNELL, *The Early History*, ... in *JHAS*, 1880, p. 92.)

⁽¹⁾ Sur *t'ang-tcheng* 同正 «[fonctionnaire] assimilé aux [fonctionnaires] réguliers», voir nos *Rutouni*, *Traité des Fonctionnaires*, ... p. 3; sur [*ts'o-yuan*] *t'ang-k'ien-wei* [左右] 領軍衛 «Garde guide des armées de gauche et de droite», voir *ibid.*, p. 528-530.

⁽²⁾ L'édition *Tsu t'chen* par de 1831 du *WTHY* écrit «Palais T'ch'ou-yuan» 朝元殿 au lieu de «Palais k'ien 乾-yuan», on sait par d'autres textes qu'il faut lire «T'ch'ou-yuan». En ce qui concerne cette ambassade cf. *supra*, p. 30, a. 1 et *infra*, p. 64 et suiv., la notice sur les Ouïghours du *K'WTC* (cxviii, 4 a).

⁽³⁾ Sous le jour *k'eng-tchen* de la cinquième lune intercalaire de la deuxième année k'ien-

La onzième lune⁽¹⁾ de la deuxième année T'ien-tch'eng (27 novembre-26 décembre 927) des Tang postérieurs 後唐, ils envoyèrent comme ambassadeurs Ye-li Yen-souen 野利延孫 et autres pour apporter tribut. En même temps, quatre moines bouddhistes barbares 番僧 apportèrent deux lettres écrites en langue barbare 番語. Personne ne sut lire leurs caractères.

A la première lune de la deuxième année (= la troisième année)⁽²⁾ [26 janvier-23 février 928], Ye-li Yen-souen 野利延孫 et les cinq personnes de sa suite qui étaient venus rendre hommage furent tous promus généraux qui se soumettent à la vertu 歸德將軍. A la neuvième lune de cette même année (17 octobre-15 novembre 928), ils envoyèrent de nouveau des ambassadeurs rendre hommage et apporter tribut. Les ambassadeurs qui étaient venus rendre hommage, Yen-sie-lo 閼薩羅 et les deux personnes de sa suite, furent tous promus officiers des petites lances qui se soumettent à la vertu 歸德司戈⁽³⁾.

A la douzième lune [de la troisième année T'ien-tch'eng; cf. n. 2] (14 janvier-12 février 929), de nouveau, le prince de Sié-hi-sie 薛錫薛王子, Pa-tchan 撥遷, qui était venu en ambassade à la Cour, fut nommé colonel qui se soumet à la

note (30 juin 912). Le T'FYK (caixv, 10 a) fournit une mention sur les Wou mo qui ne se rencontre pas ailleurs : « Les chefs wou-mo 隴末 Lu (= b'ler?) pou-po-lou 熱迪鉢魯 [m. *d'j'at pou-p'at' t'ouk]. T'ouei yen mo-siang 花延沒相 [m. *d'z'ap' t'ou mo-s'jang], etc., furent tous promus Yia-tsing kouang-lou ta fou 銀青光祿大夫, moniteurs honoraires de l'héritier du trône (檢校太子賓客). [Puis,] on les renvoya à leurs tribus. » Sur ces titres honorifiques, voir ses Rotours, *Traité des Fonctionnaires...*, Index.

⁽¹⁾ D'après les *pen-ti* du WTCK (vi, 6 a), ce fut à la douzième lune de la deuxième année T'ien-tch'eng, au jour Si-tch'ou (7 janvier 928), qu'une ambassade arriva des « Toufan de la frontière occidentale » 西界.

⁽²⁾ « La deuxième année » de notre texte est pour « la troisième année ». Voir à propos de cette ambassade la mention qu'en fait la notice sur les Tibétains du KWTC (caixv, 3 a : cf. infra, p. 59). Le T'FYK (caixv, 17 b) rapporte qu'au jour mou-tch'ou de la première lune de la troisième année T'ien-tch'eng (15 février 928), « par décret impérial, les six Tibétains Ye-li Yen-souen 野利延孫, etc., furent tous agréés comme généraux qui attirent les lointains 懷遠將軍; les quatre Oüighours Mi-li tou-lou [= i'at'ou] 米里都魯, etc., furent tous agréés comme généraux qui se soumettent à la vertu 歸德將軍. Les *pen-ti* du KWTC (caixv, 2 b) ont une mention équivalente.

⁽³⁾ Les annales principales du KWTC (caixv, 10 a) rapportent sous le jour Sié-tchen de la neuvième lune de la troisième année T'ien-tch'eng (28 octobre 928) que « Les Tibétains et les Oüighours envoyèrent chacun des ambassades pour offrir tribut. » Le T'FYK, cependant, signale cet événement à la huitième lune intercalaire (T'FYK, caixv, 13 a). Un autre texte du T'FYK (caixv, 18 a) rapporte sous ce jour Sié-tchen, indiqué par le KWTC, que les ambassadeurs tibétains furent congédiés et gratifiés de cadeaux, mais placé à une date ultérieure, au jour pou-tch'ou (5 novembre 928), les promotions agréées à ces ambassadeurs. Ce texte a « Yen-sa-lo 閼薩羅 < VII *p'm-sat'id, à la place de Yen-sie-lo 閼薩羅 < VII *j'at' t'ou id, et kouei-toua ssou-yi 歸化司義 (ssou-yi ne paraît pas dans le *Traité des Fonctionnaires...* Armée de des Rotours).

vertu 歸德節, et dix chefs indigènes furent tous nommés officiers des petites lances qui se soumettent à la civilisation 歸化司戈⁽¹⁾.

La neuvième lune de la quatrième année (6 octobre-3 novembre 929), les fonctionnaires barbares 番官⁽²⁾ de Si-leang-fou 西涼府⁽³⁾, Po-sin 撥心 et autres, vinrent rendre hommage. A la dixième lune (4 novembre-3 décembre 929), les chefs [indigènes] Tcho-li 朶里, Mang-pou 忙布, Lan-tchan 蘭譚, etc., vinrent rendre hommage. Tous furent nommés officiers des petites lances qui se soumettent à la vertu 歸德司戈⁽⁴⁾.

(1) Dans les annales principales du K'IFU (xxxix, 124), on voit qu'une ambassade arriva des «Tou-tou» le jour *yang-keu* de la onzième lune [de la troisième année t'ien-tch'eng] (8 janvier 929) : donc, quelques jours seulement avant la douzième lune. Le T'FK (xxxix, 124) rapporte aussi une ambassade tibétaine à la onzième lune. Un autre texte du T'FK (xxxix, 184), qui signale les promotions et qui correspond au texte du WTHI, est daté du jour *pen-sin* de la douzième lune (3 février 929). Ce texte a seulement Si-fo (VII *sji-fo) à la place de Si-tie-sie 薛錫薛 (VII *sji-ti-sji), et Tchan 譚 (VII *t'an) à la place de Tchan 譚 (VII *t'an).

(2) Il faudrait probablement comprendre *fan-kouan* 番官 [le T'FK écrit toujours 番官 : cf. *infra*, n. 4, et p. 34, n. 1] comme étant simplement des fonctionnaires étrangers, tels qu'il y en avait certainement à Si-leang-fou. Cf., par exemple, Wirtz et Fèss, *History of Chinese Society* : *fan* : «The Chinese word *fan* 番 designates national or cultural groups other than one's own; like the Greek term *barbari*, it generally implies inferiority. For this reason the translation *barbarian* is acceptable, even if it does not express all the subtle shades of the original term.» *Fan-kouan* 番官 signifiait, d'autre part, «fonctionnaires prenant leur service à tour de rôle». On lit dans *Le Traité des Fonctionnaires* (des Rotours, p. 104) : «Les grands généraux qui aiment la civilisation (*houai-tou-touang-kian*) et les grands généraux qui se soumettent à la vertu (*houai-tou-touang-kian*) étaient assimilés aux diverses gardes (*tchou-ou*) et montaient et descendaient pour prendre leur tour de service...», et le tour de service s'appelait *fan*. En somme, les mandarins (*kouan*) étrangers, porteurs de titres honorifiques chinois, se rendaient régulièrement à la capitale (à l'époque des Tang, tout au moins) pour prendre leur tour de service. Cf. aussi des Rotours, *ibid.*, p. 150.

Le TU, p. 351, indique que Leang-tchou 涼州 s'appelait Si-leang-fou 西涼府 seulement à partir des Song 宋. On constate, cependant, dans le WTHI, le K'IFU (xxxix, 44) et le H'FK l'emploi de la forme «Si-leang-fou» dès l'époque des Qing Dynasties. Sur *fan*, voir R. des Rotours, *op. cit.*, p. 1, n. «Le mot *fan* que je traduis par «administration» a un sens assez vague, car il s'applique aux gouvernements généraux (*tou-tou-fou*) aux préfectures supérieures (*fou*), aux milices (*fou*) et aux administrations du palais des princes (*t'ia-ouang-fou*). . . » D'autre part, Wittfogel et Fèng (*op. cit.*, p. 37) observent : «The Chinese term *fu* 府 is applied to an administrative office, and, by intension, to the area which it controlled. We, therefore, refer to territories so designated as 'administrations', a rendering, new in Western translations, but closest to the sense of the Chinese word.»

(3) Le T'FK (xxxix, 124) rapporte à la neuvième lune de la quatrième année t'ien-tch'eng l'arrivée de Po-sin 撥心 (VII *pou-ti-sim), le fonctionnaire barbare 番官 de Si-leang-fou 西涼府, et aussi celle de Pu 播 (VII *pou) [au lieu de Tcho 譚 (VII *t'an)]-li 里 (VII *li), Mang-pou 忙布 (**madag-pou*), Lan-tchan 蘭譚 (**lan-ti-tan*) [au lieu de Lin-tchan 蘭譚 (**lan-ti-tan*) = tib. *lin-tchan* ?], etc., chefs tibétains. A remarquer que les mêmes ambassadeurs sont mentionnés sous la deuxième année t'ien-tch'eng-hing (931-932) : cf. *infra*, p. 34, n. 1.

La dernière date de la troisième année tch'ang-hing (10 mars-8 avril 932), et celle qui de nouveau une ambassade pour rendre hommage et apporter tribut (2), et de nouveau date (9 avril-8 mai 932)⁽³⁾, les ambassadeurs venus rendre hommage et apporter tribut furent promus [de la façon suivante] : le chef [indigène] de la dixième

Le WTCK (vi, 84) signale sous le jour *sin-yeu* de la quatrième lune de la première année tch'ang-hing (28 mai 930) l'arrivée du chef tibétain Yu-po-lo 于播爲 (VII *ji-pou-é-lé* = X *ji-pou-é-lé*). Le TFK (cxxxv, 16 a) ajoute que Yu-po-lo offrit deux yaks 犏牛.

Le TFK (cxxxv, 16 a) rapporte qu'à la neuvième lune de la première année tch'ang-hing (25 septembre-23 octobre 930), «le fonctionnaire barbare 蕃官 du Ho-si 河西, Yao Tang-chan 姚東山, et les chefs tibétains Wang Man-jou 王滿祐, etc., — trente personnes —, offrirent quatre-vingts chevaux et un gâlot de jades. «Ho-si fan-kouan» 河西蕃官 équivaut peut-être à «Si-leang-fou fan-kouan» 西涼府蕃官 (cf. p. 33, n. 4). Les annales principales du WTCK précisent que l'ambassadeur tibétain Wang Man-jou était arrivé au jour *jen-siu* de la neuvième lune (20 septembre 930) (cf. WTCK, vi, 9 a).

Le TFK (cxxxv, 16 b) rapporte qu'à la dixième lune de la deuxième année tch'ang-hing (13 novembre-11 décembre 931) «le fonctionnaire barbare 蕃官 de Si-leang-fou, Po-sin 播心, etc., vinrent rendre hommage et apporter tribut». Les annales principales du WTCK (vi, 10 a) confirment l'arrivée d'un ambassadeur tibétain au jour *sou-chen* de la onzième lune de la deuxième année tch'ang-hing (5 janvier 932). De plus, le TFK signale qu'au jour *sou-chen* de la onzième lune de la deuxième année tch'ang-hing, «on nomma les chefs tibétains Tcho-li 鐵里, Mang-pou 忙布 et Liu-tchian 留堅 (= Liu-tchen ?) tous officiers des petites lances qui se soumettent à la vertu (cf. TFK, cxxxv, 19 a).

Nous avons déjà vu que le TFK et le WTHY mentionnent ces personnages et l'ambassadeur Po-sin 播心 vers la même époque de la quatrième année tch'ang-hing (cf. *supra*, p. 33), et qu'on leur aurait même conféré des titres identiques. Il semble donc qu'on ait rapporté, par erreur, le même événement à deux dates différentes.

Les annales principales du WTCK (vi, 10 a) rapportent l'arrivée d'un ambassadeur de Si-leang-fou 西涼府 au jour *ki-hai* de la douzième lune de la deuxième année tch'ang-hing (10 janvier 932). Le TFK (cxxxv, 16 b) confirme cette mention.

Sous le jour *sou-chen* de la première lune de la troisième année tch'ang-hing (24 février 932), les annales principales du KWTC signalent l'arrivée d'ambassades des Ouïghours et des Tibétains (KWTC, viii, 1 b). Le TFK (cxxxv, 16 b) rapporte sous cette même lune que «le Qeyan ouïghour qui se conforme à la civilisation 順化 et d'autres, et les Tibétains envoyèrent chacun des ambassades pour rendre hommage et apporter tribut. La préfecture de Leang 涼州 fit rapport que les officiers militaires et civils avaient un mémoire pour l'Empereur 狀, lequel sollicitait que la Cour leur attribuat un chef militaire 帥; en même temps, [la préfecture de Leang] fit offrir des produits locaux. L'année suivante, l'empereur Ming-tsung 明宗 investit Souou Tchi'ao 孫超 de Leang-tcheou comme *tsi-tou-cho* 節度使 (cf. *ibid.*, p. 30-33).

⁽¹⁾ Le TFK (cxxxv, 17 a) confirme l'arrivée à la deuxième lune de Yé-li Lu-sin 野利蘭心.

⁽²⁾ Ce texte du WTHY sur les promotions se retrouve dans le TFK (cxxxv, 19 b) avec quelques variantes. Le TFK donne la date précise du jour *ki-hai* (25 avril 932).

non de gauche 左廂⁽¹⁾ Ye-li Lu-siu 野利闕心 fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 歸德大將軍; le chef [indigène] de la division de droite Tsen-siu 善心 fut nommé colonel qui se soumet à la civilisation 歸化郎將⁽²⁾; les chefs [indigènes] de la division du centre 中廂首領 Li Tou 李逵⁽³⁾, etc., furent tous nommés *ssou-houu* qui se soumettent à la vertu 歸德司侯⁽⁴⁾. Le gouverneur général (lutuq) 都督 Tchong-yuu 重云⁽⁵⁾, Touci-eul-heou-sou-eul-ls 對兒六突兒羅, etc., furent tous nommés officiers des escaliers qui se soumettent à la vertu 歸德司階. À la septième lune de cette même année (5 août-2 septembre 932), ils envoyèrent encore une ambassade rendre hommage à la Cour. Lorsque [les envoyés] furent introduits en présence de l'Empereur dans le Palais Tounn-ming 煬明殿, il leur demanda la distance du principal camp royal barbare 本番牙帳 jusqu'à la capitale. Ils répondirent qu'ils se trouvaient à deux mille li à l'ouest de la préfecture de King 涇州⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Je ne suis pas sûr de l'interprétation qu'il faut donner à l'expression [ssou, yssou, tchoung-] siang [左右中] 廂 qui précède cheou-ling 首領 dans le présent texte sur les Tibétains. M. des Rotours (*Traité des Fonctionnaires*, . . . p. 840) parle d'armées divisées en bâtiments de gauche et de droite (ssou-yssou siang) et en «divisions de gauche et de droite» (ibid., 840). Dans le Ts'ou kai (gin, 210), on lit que sous les Liang postérieurs on divisa les troupes de la capitale en quatre siang et les diverses armées en deux siang. D'autre part, dans sa traduction de la notice sur les Tou-king occidentaux du *Sieou Tang chon* (ATC, ssou, B, 2 b; cf. GRAYSON, *Documents*, . . . p. 37), Chavannes écrit : « . . . on distingua les dix flèches [= tribus] en division de gauche et division de droite (ssou-yssou siang), chaque division comptant cinq flèches; la division de gauche était appelée les cinq tribus. . . » Cf. aussi SCHLUBER, *Die chinesische Inschrift . . . in Kara Balghassan*, p. 110-113.

Le TFFK (CXLXXI, 19 b) ajoute devant le nom de Ye-li Lu-siu le titre de général assimilé aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite 右千牛衛將軍 闕正.

⁽²⁾ Le TFFK (CXLXXI, 19 b) écrit «colonel qui aime la civilisation» 歸化郎將. C'est sans doute la meilleure leçon; tout au moins, des Rotours (op. cit.) ne connaît ni «Louei-houu» 歸化 ni «Jang-tiang-liuu» 郎將軍.

⁽³⁾ Le TFFK (CXLXXI, 19 b) a Li K'i-tou 李琪 讀 au lieu de Li Tou.

⁽⁴⁾ Le TFFK (CXLXXI, 19 b) a Kouei-li ssou-houu 歸利司侯. Le *Traité des Fonctionnaires*, . . . de des Rotours ne donne ni ssou-houu 司侯 ni ssou-houu 司候. On y trouve cependant tchoung-houu 中候, «officier de guet», ssou-liai 司階, «officier des escaliers», et ssou-houu 司戈 «officier des petites lances». Kouei-li 歸利 doit être pour kouei-li 歸德.

⁽⁵⁾ Le TFFK (CXLXXI, 19 b) a la leçon yuu 云; au lieu de yuu 云.

⁽⁶⁾ Le TFFK (CXLXXI, 17 a) place cette ambassade à la huitième lune de la troisième année ts'ang-king, fournissant les mêmes détails à son sujet que le WTFF. Ensuite, il ajoute : «Ayant été arrêtés par des inondations dans les dernières années, ils étaient en retard pour rendre hommage et apporter tribut». Nous venons de voir, cependant, qu'au cours des trois ou quatre années précédant cette ambassade, les Tou-fan s'étaient rendus à la cour à plusieurs reprises — peut-être s'agit-il ici d'un groupe particulier des «Tou-fan».

Les annales principales du KWTG (LIII, 7 b) et du WTGK (VI, 10 b) signalent de

⁽¹⁾ La deuxième lune de la troisième année *teh'ang-hing* (10 mars-8 avril 932), ils envoyèrent de nouveau une ambassade pour rendre hommage et apporter tribut ⁽²⁾. A la troisième lune (9 avril-8 mai 932)⁽³⁾, les ambassadeurs venus rendre hommage et apporter tribut furent promus [de la façon suivante] : le chef [indigène] de la diri-

⁽¹⁾ Le *HTCK* (vi, 8 b) signale sous le jour *sin-yeou* de la quatrième lune de la première année *teh'ang-hing* (28 mai 930) l'arrivée du chef tibétain *Yu-po-lo* 于婆羅 (VII *ji-pu-tai-kai* > X *ji-pou-kai*). Le *TFYK* (cxxxii, 16 a) ajoute que *Yu-po-lo* offrit deux yaké 犛牛.

Le *TFYK* (cxxxii, 16 a) rapporte qu'à la neuvième lune de la première année *teh'ang-hing* (25 septembre-24 octobre 930), «le fonctionnaire barbare 蕃官 du Ho-si 河西, *Yao Tong-chan* 姚東山, et les chefs tibétains *Wang Man-pou* 王滿儒, etc., — trente personnes —, offrirent quatre-vingts chevaux et un galot de jade». «Ho si fan-kouan» 河西蕃官 équivaut peut-être à «Si-leang-fou fan-kouan» 西涼府蕃官 (cf. p. 33, n. 4). Les annales principales du *HTCK* précisent que l'ambassadeur tibétain *Wang Man-pou* était arrivé au jour *jou-sin* de la neuvième lune (26 septembre 930) (cf. *HTCK*, vi, 9 a).

Le *TFYK* (cxxxii, 16 b) rapporte qu'à la dixième lune de la deuxième année *teh'ang-hing* (13 novembre-11 décembre 931) «le fonctionnaire barbare 蕃官 de Si-leang-fou, *Po-sin* 播心, etc., vinrent rendre hommage et apporter tributs». Les annales principales du *HTCK* (vi, 10 a) confirment l'arrivée d'un ambassadeur tibétain au jour *sou-chen* de la onzième lune de la deuxième année *teh'ang-hing* (5 janvier 932). De plus, le *TFYK* signale qu'au jour *sou-chen* de la onzième lune de la deuxième année *teh'ang-hing*, son nomina les chefs tibétains *Tcho-li* 摺里, *Mang-pou* 忙布 et *Lian-tchian* 連堅 (= *lin-tchen* ?) sous officiers des petites lances qui se soumettent à la vertu (cf. *TFYK*, cxxxii, 19 a).

Nous avons déjà vu que le *TFYK* et le *WTHY* mentionnent ces personnages et l'ambassadeur *Po-sin* 播心 vers la même époque de la quatrième année *t'ien-tch'ang* (cf. supra, p. 33), et qu'on leur aurait même conféré des titres identiques. Il semble donc qu'on ait rapporté, par erreur, le même événement à deux dates différentes.

Les annales principales du *HTCK* (vi, 10 a) rapportent l'arrivée d'un ambassadeur de Si-leang-fou 西涼府 au jour *ki-wei* de la douzième lune de la deuxième année *teh'ang-hing* (16 janvier 932). Le *TFYK* (cxxxii, 16 b) confirme cette mention.

Sous le jour *sou-chen* de la première lune de la troisième année *teh'ang-hing* (24 février 932), les annales principales du *KWTC* signalent l'arrivée d'ambassades des Oughours et des Tibétains (KWTC, xiii, 1 b). Le *TFYK* (cxxxii, 16 b) rapporte sous cette même lune que «le Qayan oughour 'qui se conforme à la civilisation' 順化 et d'autres, et les Tibétains envoyèrent chacun des ambassades pour rendre hommage et apporter tribut. La préfecture de Leang 涼州 fit rapport que les officiers militaires et civils avaient un mémoire pour l'Empereur 報, lequel sollicitait que la Cour leur attribuât un chef militaire 帥, en même temps, [la préfecture de Leang] fit offrir des produits locaux». L'année suivante, l'empereur *Ming-tsang* 明宗 investit *Souen Tcho* 孫超 du Leang-tcheou comme *taï-tou-cho* 節度使 (cf. *ibid.*, p. 36-38).

⁽²⁾ Le *TFYK* (cxxxii, 17 a) confirme l'arrivée à la deuxième lune de *Ye-li Lu-sin* 野利蘭心.

⁽³⁾ Ce texte du *WTHY* sur les promotions se retrouve dans le *TFYK* (cxxxii, 19 b) avec quelques variantes. Le *TFYK* donne la date précise du jour *ki-hai* (25 avril 932).

sion de gauche 左師⁽¹⁾ Ye-li Lu-sin 野利閻心 fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 歸德大將軍; le chef [indigène] de la division de droite Tsien-sin 愼心 fut nommé colonel qui se soumet à la civilisation 歸化郎將軍⁽²⁾; les chefs [indigènes] de la division du centre 中師首領 Li Tou 李讀⁽³⁾, etc., furent tous nommés *ssou-houu* qui se soumettent à la vertu 歸德司侯⁽⁴⁾. Le gouverneur général (tulu) 都督 Tchong-gan 重安⁽⁵⁾, Touci-eul-liou-t'ou-eul-li 對兒六夷兒達, etc., furent tous nommés officiers des escaliers qui se soumettent à la vertu 歸德司階. A la septième lune de cette même année (5 août-2 septembre 979), ils envoyèrent encore une ambassade rendre hommage à la Cour. Lorsque [les envoyés] furent introduits en présence de l'Empereur dans le Palais Toumou-niung 綏同殿, il leur demanda la distance du principal camp royal barbare 本番牙帳 jusqu'à la capitale. Ils répondirent qu'ils se trouvaient à deux mille li à l'ouest de la préfecture de King 涇州⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Je ne suis pas sûr de l'interprétation qu'il faut donner à l'expression [tsou, yeou, tchang] siang [左右中] 師 qui précède cheou-king 首領 dans le présent texte sur les Tibétains. M. des Rotours (*Traité des Fonctionnaires...*, p. 840) parle d'armées divisées en bâtiments de gauche et de droite (tsou-yeou siang) et en «divisions de gauche et de droite» (ibid., 849). Dans la Ts'ou hat (yin, 210), on fit que sous les Leang postérieurs on divisa les troupes de la capitale en quatre siang et les diverses armées en deux siang. D'autre part, dans sa traduction de la notice sur les Tou kiou occidentaux du *Aïou Tang* chou (ATE, tchi, II, 2 b; cf. CHALANZA, *Documente...*, p. 27), Chavannes écrit : «... on distingua les dix flèches [= tribus] en division de gauche et division de droite (tsou-yeou siang), chaque division comptant cinq flèches; la division de gauche était appelée les cinq tribus...» Cf. aussi SCHLEGEL, *Des chinoises inscriptions...* in Kara Baigassou, p. 110-113.

Le TFFK (CMLXXV, 19 b) ajoute devant le nom de Ye-li Lu-sin le titre de général assimilé aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite 右千牛衛將軍同正.

⁽²⁾ Le TFFK (CMLXXV, 19 b) écrit «colonel qui aime la civilisation» 懷化郎將. C'est sans doute la meilleure lecture; tout au moins, des Rotours (op. cit.) ne connaît ni «Kouei-houan 歸化 ni «laog-tsiang-kiun» 郎將軍.

⁽³⁾ Le TFFK (CMLXXV, 19 b) a Li K'i-tou 李琪讀 au lieu de Li Tou.

⁽⁴⁾ Le TFFK (CMLXXV, 19 b) a kouei-ti ssou-houu 歸利司侯. Le *Traité des Fonctionnaires...* de des Rotours ne donne ni ssou-houu 司侯 ni ssou-houu 司侯. On y trouve cependant tchong-houu 中侯, «officier de guet», ssou-houu 司階, «officier des escaliers», et ssou-houu 司戈 «officier des petites lances». Kouei-ti 歸利 doit être pour kouei-ti 歸德.

⁽⁵⁾ Le TFFK (CMLXXV, 19 b) a la lecture yun 云 au lieu de yun 云.

⁽⁶⁾ Le TFFK (CMLXXV, 17 a) place cette ambassade à la huitième lune de la troisième année ts'ang-king, fournissant les mêmes détails à son sujet que le WTHY. Ensuite, il ajoute : «Ayant été arrêtés par des inondations dans les dernières années, ils étaient en retard pour rendre hommage et apporter tribut». Nous venons de voir, cependant, qu'au cours des trois ou quatre années précédant cette ambassade, les Tou-fan s'étaient rendus à la cour à plusieurs reprises — peut-être s'agit-il ici d'un groupe particulier des «Tou-fan».

Les annales principales du K'ITC (xiii, 7 b) et du WTC (vi, 10 b) signalent de

A la onzième lune de la quatrième année (20 novembre-19 décembre 933) ils envoyèrent des ambassadeurs à la Cour apporter tribut. Les mandant en sa présence dans le palais intérieur 內殿, l'Empereur les gratifia d'ur et de soie, et, de plus, fit don à chacun d'une peau de tigre⁽¹⁾.

KWTC, CXXXVIII, 1 b.

La quatrième année *sch'ang-hing* (933-934) des Tang, le fonctionnaire provisoire 留後⁽²⁾ de la préfecture de Loang 涼州, Souen Teh'ao 孫超⁽³⁾, le grand chef 大將 To-pa Teh'eng-kien 拓拔承謙, et les moines bouddhistes 僧, les *so-cho* 道士 et les anciens 耆老 Yang Tong-sin 楊通信, etc., arrivèrent à la capitale. Ming-tsong 明宗 (926-933) nomma Souen Teh'ao 孫超 commissaire impérial au commandement [de la préfecture de Loang] 節度使⁽⁴⁾.

même l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la huitième lune. Le KWTC la rapporte sous le jour *yi-mao* 乙卯. Cependant, comme le jour *yi-mao* n'est que le sixième jour de la lune, alors que cette mention est la dernière qui figure sous cette lune, je préfère la date du jour *ki-mao* 己卯 (= le trentième jour : le 2 octobre 932) que donne le WTCK.

Sur cette ambassade, cf. aussi le KWTC, CXXXVI, 3 a, *infra*, p. 58. Selon ce texte, la réponse des ambassadeurs était «trois mille li» au lieu de «deux mille li» comme l'indiquent le WTTH et le TFFK. En tous cas, le camp royal (*ya-tchang*) de ces Tibétains devait se trouver dans la région du Koukouor.

⁽¹⁾ Il s'agit ici presque sûrement de la même ambassade que celle mentionnée dans le KWTC, CXXXVI, 3 a (cf. *infra*, p. 60). Or, le texte du KWTC se retrouve dans le TFFK (CXXVIII, 20 a) sous la date de la onzième lune de la troisième année *sch'ang-hing* (1-20 décembre 932) au lieu de la quatrième année. La date du WTTH pour cette audience est, d'ailleurs, exacte, car Ming-tsong, malade depuis la cinquième lune de la quatrième année *sch'ang-hing* (cf. TTTA, CXXXVIII, 6 b), mourut justement à la onzième lune de la quatrième année *sch'ang-hing* (CXXXIX, 17 b), mais là, il n'est pas question d'une audience impériale.

⁽²⁾ «Le titre de *liou-keou* 留後, en mot-à-mot 'fonctionnaire laissé en arrière', désigne, au début de la dynastie, le fonctionnaire laissé en arrière auprès de l'empereur par un grand fonctionnaire de province; soit donc le représentant à la capitale d'un préfet, d'un gouverneur général ou d'un commissaire impérial gouvernant un territoire. Depuis 777, ce titre ne fut plus employé dans ce sens... Il désigne le fonctionnaire qui quittait cette charge et désignait son successeur ou qui pourvoyait directement à une vacance avant d'avoir reçu l'assentiment de l'empereur. La traduction mot-à-mot étant trop imprécise dans le second cas, je traduis *liou-keou* par 'fonctionnaire provisoire', ce qui semble préférable à 'fonctionnaire suppléant' que j'avais adopté précédemment...» (aux Rotours, *Traité des Fonctionnaires*... Armée, p. 825, n.).

⁽³⁾ L'édition SPPY du KWTC, le WTCK (cf. *infra*, p. 37), et le *Song-che* (CXXIX, 1 b) écrivent tous ici *h'ien* 選 : «Souen Teh'ao envoya le grand chef...». En effet, il ne semble pas que Souen Teh'ao soit venu lui-même à la Cour.

⁽⁴⁾ Le *Tou tche l'ong kien* (CXXVIII, 5 b) rapporte sous le jour *sou-chen* de la deuxième lune de la quatrième année *sch'ang-hing* (28 février 933) : «Le grand chef To-pa Teh'eng-

HTCK, LXXIV, 7 a.

La quatrième année *sch'ang-hing* (933-934) des Tang, le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Leang, Souen Tch'ao 孫超, envoya le grand chef 大將 T'o-pa Tch'eng-k'ien 拓拔承謙 avec des moines bouddhistes 僧, des *tao-che* 道士, et les anciens 耆老 Yang Tong-sin 楊通信, etc., à la capitale (Lo-yang) pour solliciter des guidons 旛 et des emblèmes de commandement 旂. Lorsque Ming-tsong 明宗 l'interrogea sur l'histoire de famille 世家 de Souen Tch'ao 孫超 (et des autres)⁽¹⁾, Tch'eng-

K'ien 拓拔承謙 et des anciens de la préfecture de Leang présentèrent une adresse à l'empereur pour solliciter qu'il nommât le fonctionnaire provisoire par intérim Souen Tch'ao comme commissaire impérial au commandement [de la région]. Lorsque Sa Majesté demanda à l'envoyé qui était Tch'ao, il répondit : « Dans le temps où Tchang Yi-tch'ao 張義潮 était dans le Ho-si 河西 [cf. p. 12, n. 1 et p. 47, n. 1], l'empereur mit en garnison deux mille cinq cents hommes de l'Armée Tien-p'ing 天平軍 [créée en 819 avec son centre à Yun-tchou 鄯州, à quinze li au nord-ouest de la ville actuelle de Toung-ping-hien 東平縣 au Chau-tong. — TW, 132] pour garder les postes frontières de la préfecture de Leang. Par suite de la rébellion de Houang Tch'ao 黃巢 (875-884), la préfecture de Leang fut coupée [de la Chine]. Peu à peu les hommes de Yun moururent jusqu'au dernier, et Tch'ao et les autres gens dans la ville forte sont tous leurs descendants. » Cf. aussi ci-dessous, HTCK, LXXV, 7 a, où ces mêmes faits sont rapportés.

Le *Sang che* (correcat. I 6) présente la version suivante de ces événements : « Pendant la période *sch'eng* (926-933) [au lieu de la quatrième année *sch'ang-hing*], Souen Tch'ao 孫超, exerçant par intérim la charge de fonctionnaire provisoire de Si-leang-fou 權知西涼府留後, envoya le grand chef T'o-pa Tch'eng-houei 承謙 [au lieu de Tch'eng-k'ien 承謙] apporter tribut à la Cour. Lorsque Ming-tsong le manda en audience, Tch'eng-houei dit que la préfecture de Leang était, vers l'est, à mille li de Ling-wou 靈武 et, vers le nord-ouest, à cinq cents li de la préfecture de Kan 甘州. Autrefois, il y avait ou deux mille cinq cents hommes de Yun 鄯 comme soldats dans les postes frontières, et par suite de la rébellion de Houang Tch'ao ils furent coupés de la Chine. Tch'ao 超 et plus d'une centaine de familles chinoises 漢戶 dans la ville forte étaient tous les descendants directs des soldats des postes frontières. Leur ville forte était actuellement d'une superficie de bien des li. Dans [la ville] il y avait un sous-préfet 縣令, un fonctionnaire chargé des affaires courantes 判官, un fonctionnaire chargé de la surveillance générale du siège d'administration 都押衙, et un commissaire impérial chargé entièrement des soldats et chevaux 都知兵馬使 [voir ce dernier titre dans ses *Barrocs*, op. cit., 822, n.]. L'habillement et la langue étaient à peu près comme ceux du Chinois 漢人. Sur ce, on promut [Souen] Tch'ao 超 préfet de la préfecture de Leang 涼州刺史, exerçant la charge de fonctionnaire provisoire au commandement de l'Armée de Ho-si 克河西軍節度留後 [au lieu de *tao-tou-che* comme dans le KWTG et le HTCK].

Je ne trouve pas de mention de cette ambassade ni de la nomination dans les annales principales du KWTG ou du HTCK.

(1) L'édition SPPY du HTCK ajoute 等 après Souen Tch'ao.

A la onzième lune de la quatrième année (20 novembre-19 décembre 933) ils envoyèrent des ambassadeurs à la Cour apporter tribut. Les mandant en sa présence dans le palais intérieur 內殿, l'Empereur les gratifia d'or et de soie, et, de plus, fit don à chacun d'une peau de tigre⁽¹⁾.

KIVTC, CCXXVIII, 1 b.

La quatrième année *teh'ang-hing* (933-934) des Tang, le fonctionnaire provisoire 留後⁽²⁾ de la préfecture de Loang 涼州, Souen Teh'ao 孫超⁽³⁾, le grand chef 大將 T'o-pa Teh'eng-hien 拓拔承謙, et les moines bouddhistes 僧, les *tao-che* 道士 et les anciens 耆老 Yang T'oung-sin 楊通信, etc., arrivèrent à la capitale Ming-tsong 明宗 (926-933) nomma Souen Teh'ao 孫超 commissaire impérial au commandement [de la préfecture de Loang] 節度使⁽⁴⁾.

même l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la huitième lune. Le KIVTC la rapporte sous le jour *yi-mao* 乙卯. Cependant, comme le jour *yi-mao* n'est que le sixième jour de la lune, alors que cette mention est la dernière qui figure sous cette lune, je préfère la date du jour *ki-mao* 己卯 (= le trentième jour : le 2 octobre 932) que donne le WTCK.

Sur cette ambassade, cf. aussi le KIVTC, CCXXVIII, 3 a, *infra*, p. 58. Selon ce texte, la réponse des ambassadeurs était «trois mille six» au lieu de «deux mille six» comme l'indiquent le WTHY et le TFFK. En tous cas, le camp royal (*ya-tchang*) de ces Tibétains devait se trouver dans la région du Koukounor.

⁽¹⁾ Il s'agit ici presque sûrement de la même ambassade que celle mentionnée dans le KIVTC, CCXXVIII, 3 a (cf. *infra*, p. 60). Or, le texte du KIVTC se retrouve dans le TFFK (CCXXVII, 30 a) sous la date de la onzième lune de la troisième année *teh'ang-hing* (1-29 décembre 932) au lieu de la quatrième année. La date du WTHY pour cette audience est, d'ailleurs, exclue, car Ming-tsong, malade depuis la cinquième lune de la quatrième année *teh'ang-hing* (cf. TFFK, CCXXVIII, 6 b), mourut justement à la onzième lune. Il est vrai qu'un autre texte du TFFK cite l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la onzième lune de la quatrième année *teh'ang-hing* (CCXXVIII, 17 b), mais là, il n'est pas question d'une audience impériale.

⁽²⁾ -Le titre de *liou-hou* 留後, en mot-à-mot 'fonctionnaire laissé en arrière', désigna, au début de la dynastie, le fonctionnaire laissé en arrière auprès de l'empereur par un grand fonctionnaire de province; soit donc le représentant à la capitale d'un préfet. Un gouverneur général ou d'un commissaire impérial gouvernant un territoire. Depuis 777, ce titre ne fut plus employé dans ce sens... Il désigna le fonctionnaire qui quittait cette charge et désignait son successeur ou qui pour-oyait directement à une vacance avant d'avoir reçu l'assentiment de l'empereur. La traduction mot-à-mot étant trop imprécise dans le second cas, je traduis *liou-hou* par 'fonctionnaire provisoire', ce qui semble préférable à 'fonctionnaire suppléant' que j'avais adopté précédemment... (Mss. RUSSIA, *Traité des Fonctionnaires*... Armée, p. 825, n.).

⁽³⁾ L'édition SPPY du KIVTC, le WTCK (cf. *infra*, p. 37), et le *Sung-che* (CCXXVIII, 1 b) écrivent sous *si k'ien* 遣: «Souen Teh'ao envoya le grand chef...». En effet, il ne semble pas que Souen Teh'ao soit venu lui-même à la Cour.

⁽⁴⁾ Le *Tsou tche t'ang kien* (CCXXVIII, 3 b) rapporte sous le jour *rou-cheu* du la deuxième lune de la quatrième année *teh'ang-hing* (28 février 933): «Le grand chef T'o-pa Teh'eng-

WTCK, LXIV, 7 a.

La quatrième année *teh'ang-king* (933-934) des Tang, le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Leang, Souen Tch'ao 孫超, envoya le grand chef 大將 T'o-pa Tch'eng-k'ien 拓拔承謙 avec des moines bouddhistes 僧, des tao-che 道士, et les anciens 耆老 Yang Tong-sin 楊通信, etc., à la capitale (Lo-yang) pour solliciter des guidons 旌 et des emblèmes de commandement 節. Lorsque Ming-tsong 明宗 l'interrogea sur l'histoire de famille 世家 de Souen Tch'ao 孫超 (et des autres)⁽¹⁾, Tch'eng-

k'ien 拓跋承謙 et des anciens de la préfecture de Leang présentèrent une adresse à l'empereur pour solliciter qu'il nommât le fonctionnaire provisoire par intérim Souen Tch'ao comme commandant impérial au commandement [de la région]. Lorsque Sa Majesté demanda à l'envoyé qui était Tch'ao, il répondit : « Dans le temps où Tch'ang Yi-tch'ao 張義潮 était dans le Ho-si 河西 [cf. p. 12, n. 1 et p. 47, n. 1], l'empereur mit en garnison deux mille cinq cents hommes de l'armée T'iao-p'ing 天平軍 [créée en 819 avec son centre à Yun-tcheou 鄆州, à quinze li au nord-ouest de la ville actuelle de Tong-p'ing-kien 東平縣 au Chou-tong. — *TU*, 132] pour garder les postes frontières de la préfecture de Leang. Par suite de la rébellion de Houang Tch'ao 黃巢 (875-884), la préfecture de Leang fut coupée [de la Chine]. Peu à peu les hommes de Yun moururent jusqu'au dernier, et Tch'ao et les autres gens dans la ville forte sont tous leurs descendants. » Cf. aussi ci-dessus, WTCK, LXIV, 7 a, où ces mêmes faits sont rapportés.

Le *Song che* (écrit en 16) présente la version suivante de ces événements : « Pendant la période l'ère *teh'eng* (926-930) [au lieu de la quatrième année *teh'ang-king*], Souen Tch'ao 孫超, exerçant par intérim la charge de fonctionnaire provisoire de Si-leang-sou 柁知西涼府留後, envoya le grand chef T'o-pa Tch'eng-houi 承誨 [au lieu de Tch'eng-k'ien 承謙] apporter tribut à la Cour. Lorsque Ming-tsong le manda en audience, Tch'eng-houi dit que la préfecture de Leang était, vers l'est, à mille li de Ling-wou 靈武 et, vers le nord-ouest, à cinq cents li de la préfecture de Kan 甘州. Autrefois, il y avait eu deux mille cinq cents hommes de Yun 鄆 comme soldats dans les postes frontières, et par suite de la rébellion de Houang Tch'ao ils furent coupés de la Chine. Tch'ao 超 et plus d'une centaine de familles chinoises 漢子 dans la ville forte étaient tous les descendants directs des soldats des postes frontières. Leur ville forte était actuellement d'une superficie de bien des li. Dans [la ville] il y avait un sous-préfet 縣令, un fonctionnaire chargé des affaires courantes 判官, un fonctionnaire chargé de la surveillance générale du siège d'administration 都押衙, et un commissaire impérial chargé entièrement des soldats et chevaux 都知兵馬使 [voir ce dernier titre dans ses *Rocours*, op. cit., 822, n. 1]. L'habillement et la langue étaient à peu près comme ceux du Chinois 漢人. Sur ce, on promut [Souen] Tch'ao 超 préfet de la préfecture de Leang 涼州刺史, exerçant la charge de fonctionnaire provisoire au commandement de l'Armée de Ho-si 充河西軍節度留後 [au lieu de *trie-tou-che* comme dans le *KWTC* et le *WTCK*].

Je ne trouve pas de mention de cette ambassade ni de la nomination dans les annales principales du *KWTC* ou du *WTCK*.

⁽¹⁾ L'édition *SPPY* du *WTCK* ajoute 等 après Souen Tch'ao.

k'ien 承 詔 répondit : « Alors que les Tibétains occupaient la préfecture de Leang 涼州, Tchang Yi-tch'ao 張 義 朝⁽¹⁾, originaire de Tchang-yi 張 掖⁽²⁾, rassembla des troupes et mit les Tibétains en déroute. En conséquence, les Tang firent de Yi-tch'ao 義 朝 le commissaire impérial au commandement [de la région] et envoyèrent deux mille cinq cents soldats de la préfecture de Yun 鄯州⁽³⁾ pour le garder. Lorsque les Tang s'éteignirent, l'empire tomba dans le désordre et la préfecture de Leang 涼州 fut coupée [des régions] plus à l'est par les T'ou-k'ou 吐 谷 奴 et les Tang-hiang 唐 江 (Tangouts). Les soldats de Yun 鄯 étaient, par conséquent, restés, ne pouvant retourner [en Chine propre] ; et les Chinois actuellement dans la préfecture de Leang sont tous les descendants directs de ces hommes des postes frontières. » Sur quoi, Ming-tsong nomma...

⁽¹⁾ Bushell (*The Early History of Tibet*, p. 92) traduit le *T'ang chou* (texte II, 8 a) sur Tchang Yi-tch'ao comme suit : « The next year (850) the governor of Shazhou, Chang Yich'ao, sent, as an offering to the emperor, the maps of eleven chou, including Sha, Yi, Su, and Kan. Yich'ao made a secret arrangement with a band of Tang and determined men to surround the city to the Tang, and on the day fixed the armed themselves, and shouted at the gates of the city, the Chinese all joining them, and the barbarian guards were frightened and fled. He then took command of the city, repaired the armour and weapons, and cultivated the lands, and afterwards fought a series of battles, till all the other cities were taken. He sent in succession ten officers, with slaves, inside which they carried despatches, to the north-east, to the city of Tienté, the military governor of which, Li Pi, reported to the Emperor, who praised the devotion of Yich'ao, and appointed an envoy, the bearer of a decree, to receive his submission and reward him, promoting him to be military governor of Shazhou. Soon after it was made the capital of the province of Kouei-yi, and he was appointed governor-general... In the 2nd year of Hsien'ang (861), Chang Yich'ao brought back Liangchou in submission... »

D'après des documents de Touen-houang, Tchang Yi-tch'ao aurait chassé les Tibétains de la préfecture de Cha dès 848 (cf. Giles, *A Topographical Fragment...*, in *BSOAS*, VII, 1933-1935, p. 562). Il alla s'établir à Tch'ang-ngan en 867, où il mourut en 872. Les manuscrits et les inscriptions de Touen-houang écrivirent le nom de ce personnage avec les caractères 張 義 朝, à l'exception du S. 5835, où l'on voit la signature 張 義 朝. Concernant Tchang Yi-tch'ao, voir *sup.*, p. 12, n. 1 et *inf.*, p. 47, n. 1; Le Tauxer, *Biographie de Tchang Yi-tch'ao*, dans *Sino Tang ts'ang k'o* 聖 堂 叢 刻, 1914, avec des additions dans *Hing yin kao* 西 貢 考, 1927; Lionel Giles, *A Topographical Fragment from Tunhwang*, in *BSOAS*, VII, 1933-1935, p. 556 et suiv. Il y a eu, *Amendements au Pou T'ang-chou Tchang Yi-tch'ao tchouen de Lo Tchen-ye*, in *Mélanges Sinologiques*, Centre d'études sinologiques de Pékin, 1951; et Paul Duménil, *La Concile de Lham*, p. 167-168, 212-215, 358, etc.

⁽²⁾ Tchang-yi est l'actuel Tchang-yi-hien 張 掖 縣 au Kan-sou, connu aussi sous le nom de Kan-tcheou 甘 州 (*TM*, 802).

⁽³⁾ La préfecture de Yun 鄯州, siège de l'armée de Tien ping 天 平 軍, se trouvait à quinze li au nord-ouest de la ville actuelle de Tang-ping-hien 東 平 縣 au Chan-tong. Cf. *TM*, 132 et 352, et *sup.*, p. 36, n. 4.

KWTC, cxxxiii, 2 a.

Dans la première année *ts'ing-t'ai* (934-935), le fonctionnaire provisoire 留後 Li Wen-k'ien 李文謙 vint⁽¹⁾ solliciter l'investiture impériale 命. Quelques années plus tard, les gens de la préfecture de Leang 涼州 ayant chassé [Li] Wen-k'ien 文謙, Fong Houei 馮暉⁽²⁾ de Ling-wou 靈武 envoya le commandant au siège d'administration 牙將⁽³⁾ Wou Ki-hing 吳繼興⁽⁴⁾, pour remplacer Wen-k'ien 文謙 comme fonctionnaire provisoire 留後. C'était alors

⁽¹⁾ Le TPKK (cxxxiii, 18 a) rapporte sous la septième lune de la deuxième année *ts'ing-t'ai* (août 935) que «Li Wen-k'ien 李文謙, le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Leang, fit offrir trois (vingt?) chevaux». Il semble que cette ambassade soit venue à la Cour en compagnie des ambassadeurs des Ouïgours, de Cha-tcheou et de Koua-tcheou. Cf. p. 70, n. 1.

⁽²⁾ En ce qui concerne la fin de Li Wen-k'ien, on lit dans les annales principales du KWTC (LXX, 1 a) sous le jour *ya-siu* de la septième lune de la sixième année *ts'ien-fou* (30 juillet 941): «La préfecture de King 涇州 fit rapport à l'Empereur que le fonctionnaire provisoire 留後 de Si-lang-fou 西涼府, Li Wen-k'ien 李文謙, barrant la porte de sa résidence, s'était brûlé au quatrième jour de la deuxième lune de l'année courante (4 mars 941); et [la préfecture de King] envoya un traducteur, qui s'était rendu primitivement à Si-lang-fou, en compagnie de messagers, pour lire des lettres en langue barbare 番書 de trois tribus. On offrit [les lettres] à l'Empereur.» Dans le *Ts'o fou yuen hwei* (cxxxiii, 28 b) on retrouve exactement le même texte, avec l'addition du nom du traducteur qui porta les lettres, Yang Hing-che 楊行質. Le *Sung che* (cccccii, 2 a) rapporta également qu'un chef militaire de la préfecture de Leang avait menacé de se brûler dans un stupa (cf. *ibid.*, p. 44, n. 2). D'autre part, la notice sur les Tibétains du *Sung che* (cccccii, 2 a), citée *supra*, p. 30, n. 4, poursuit de la façon suivante: «Teh'ou 趙 mourut au début de la période *k'ien-yuen* (948-951), et les gens de la préfecture choisirent un homme du pays, Tcho-pou Kia-che 折迪嘉施 pour exercer par intérim la charge de fonctionnaire provisoire 留後. On envoya une ambassade à la Cour apporter tribut, sur quoi, on nomma Kia-che 嘉施 pour remplacer Teh'ou 趙 comme fonctionnaire provisoire.» Ce texte semble négliger les divers fonctionnaires provisoires qui auraient succédé à S'ouen Teh'ou et précéder Tcho-pou Kia-che selon le KWTC et le WTCK. Sur Teh'ou-pou Kia-che, cf. *infra*, p. 41, n. 1.

⁽³⁾ Voir les biographies de Fong Houei dans le WTCK (LXXI, 1 b, de l'édition SPYF) et dans le KWTC (cxxx, 3 b, de l'édition SPYF). Cf. aussi le *Tchong kouo jen ming ta t'ien-tien*, 1224).

⁽⁴⁾ Sur *ya* 牙, cf. nos *Notices, Traité des fonctionnaires*, p. 224, n. Sur *ts'iang* 將, cf. *ibid.*, p. 737. Le *T'ou hui* explique *ya-t'iang* par 爾俾之將 et le *T'ou yuen* par 武職之官秩, et les deux définitions sont accompagnées d'une même citation du *Wou tai che ki*. Cependant, à juger d'après le contexte où nous rencontrons ce titre habituellement, le *ya-t'iang* aurait été un officier militaire de quelque importance.

Dans les expressions *ya-t'iang* 牙將, *ya-ya* 押牙, etc., le mot *ya* 牙 a dû signifier «siège de l'administration» ou «résidence du commissaire impérial au commandement de la région», mais il gardait encore, peut-être, un peu de la couleur de son sens premier de «tente d'un chef barbare».

⁽⁵⁾ WTCK écrit «Wou Ki-hing» 吳繼興 (WTCK, LXXI, 7 b).

Ce personnage ne semble être mentionné nulle part ailleurs. Cependant, le nom de Ki

k'ien 承謙 répondit : « Alors que les Tibétains occupaient la préfecture de Loang 涼州, Tchang Yi-tch'ao 張義朝⁽¹⁾, originaire de Tchang-yi 張掖⁽²⁾, rassembla des troupes et mit les Tibétains en déroute. En conséquence, les Tang firent de Yi-tch'ao 義朝 le commissaire impérial au commandement [de la région] et envoyèrent deux mille cinq cents soldats de la préfecture de Yun 鄯州⁽³⁾ pour le garder. Lorsque les Tang s'éteignirent, l'empire tomba dans le désordre; et la préfecture de Loang 涼州 fut coupée [des régions] plus à l'est par les T'ou-kiue 突厥 et les Tang-hiang 黨項 (Tangouts). Les soldats de Yun 鄯 étaient, par conséquent, restés, ne pouvant retourner [en Chine propre]; et les Chinois actuellement dans la préfecture de Loang sont tous les descendants directs de ces hommes des postes frontières. » Sur quoi, Ming-tsung donna . . .

⁽¹⁾ Bushell (*The Early History of Tibet*, p. 92) traduit le *Tang chon* (cxvii B, 8 a) sur Tchang Yi-tch'ao comme suit : « The next year (820) the governor of Shachou, Chang Yieh'ao, sent, as an offering to the emperor, the maps of eleven chous, including Shu, Ya, Su, and Kan. Yieh'ao made a secret arrangement with a band of brave and determined men to surrender the city to the Tang, and on the day fixed they armed themselves, and shouted at the gates of the city, the Chinese all joining them, and the barbarian guards were frightened and fled. He then took command of the city, repaired the armour and weapons, and cultivated the lands, and afterwards fought a series of battles, till all the other cities were taken. He sent in succession ten officers, with stores, inside which they carried despatches, to the north-east, to the city of Tienli, the military governor of which, Li Pi, reported to the Emperor, who praised the devotion of Yieh'ao, and appointed an envoy, the bearer of a decree, to receive his submission and reward him, promoting him to be military governor of Shachou. Soon after it was made the capital of the province of Kouci-yi, and he was appointed governor-general. . . . In the 2nd year of Hsuan'ang (861), Chang Yieh'ao brought back Liangchou to submission. . . . »

D'après des documents de T'ouen-houang, Tchang Yi-tch'ao aurait chassé les Tibétains de la préfecture de Cho dès 818 (cf. GIJUS, *A Topographical Fragment . . .*, in BSOS, VII, 1933-1935, p. 362). Il alla s'établir à Tch'ang-ngan en 867, où il mourut en 872. Les manuscrits et les inscriptions de T'ouen-houang écrivent le nom de ce personnage avec les caractères 張 yi et 潮 tek'ao, à l'exception du S. 3835, où l'on voit la signature 張義朝. Concernant Tchang Yi-tch'ao, voir esp., p. 13, n. 1 et inf., p. 47, n. 1; Le T'ouen re, « Biographie de Tchong Yi-tch'ao », dans *Siao t'ang ta'ang ko* 皇朝通志, 1914, avec des additions dans Ping yin kao 丙寅考, 1937; Lionel GIJUS, *A Topographical Fragment from T'ouen'ang*, in BSOS, VII, 1933-1935, p. 550 et suiv. HUXO re, *Annuaire des An'ou-ouen ou des Tang-chou Tchang Yi-tch'ao tchouan de Lo Tcheu-yu*, in *Mélanges Sinologiques*, Centre d'études sinologiques de Pékin, 1951; et Paul URBANOVICZ, *Le Concile de Léasa*, p. 167-168, 213-215, 338, etc.

⁽²⁾ Tchang-yi est l'actuel Tchang-yi-hien 張掖縣 au Kan-sou, connu aussi sous le nom de Kan-tchou 甘州 (FM, 802).

⁽³⁾ La préfecture de Yun 鄯州, siège de l'Armée de T'ien-p'ing 天平軍, se trouvait à quinze li au nord-ouest de la ville actuelle du Tong-p'ing-hien 東平縣 au Chou-toug. Cf. FM, 133 et 952, et sup., p. 35, n. 4.

KWTC, CXXVIII, 2 a.

Dans la première année *ts'ing-t'ai* (934-935), le fonctionnaire provisoire 留後 Li Wen-k'ien 李文謙 vint⁽¹⁾ solliciter l'investiture impériale 命. Quelques années plus tard, les gens de la préfecture de Leang 涼州 ayant chassé [Li] Wen-k'ien 文謙⁽²⁾, Fong Houei 馮暉⁽³⁾ de Ling-wou 靈武 envoya le commandant au siège d'administration 牙將⁽⁴⁾, Wou Ki-ling 吳繼勳⁽⁵⁾, pour remplacer Wen-k'ien 文謙 comme fonctionnaire provisoire 留後. C'était alors

⁽¹⁾ Le *FTCK* (CXXVIII, 18 a) rapporte sous la septième lune de la deuxième année *ts'ing-t'ai* (août 935) que «Li Wen-k'ien 李文謙, le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Leang, fit offrir trois (treize?) chevaux». Il semble que cette ambassade soit venue à la Cour en compagnie des ambassadeurs des Ouyghours, de Chu-tcheou et de Koua-tcheou. (I, p. 79, n. 1.)

⁽²⁾ En ce qui concerne la fin de Li Wen-k'ien, on lit dans les annales principales du KWTC (CXX, 1 a) sous le jour *jen-nu* de la septième lune de la sixième année *ts'ien-fou* (30 juillet 941) : «La préfecture de King 涇州 fit rapport à l'Empereur que le fonctionnaire provisoire 留後 de Si-leang-fou 西涼府, Li Wen-k'ien 李文謙, harrant la porte de sa résidence, s'était brûlé au quatrième jour de la deuxième lune de l'année courante (4 mars 941), et [la préfecture de King] envoya un traducteur, qui s'était rendu précédemment à Si-leang-fou, en compagnie de messagers, pour livrer des lettres en langue barbare 番書 de trois tribus. On offrit [les lettres] à l'Empereur.» Dans le *Ts'ien-fou yuen-louei* (CXXII, 24 b) on retrouve exactement le même texte, avec l'addition du nom du traducteur qui porta les lettres, Yang Hing-che 楊行質. Le *Song che* (CXXCV, 2 a) rapporte également qu'un chef militaire de la préfecture de Leang avait menacé de se brûler dans un stupé (cf. *inf.*, p. 44, n. 2). D'autre part, la notice sur les Tibétains du *Song che* (CXXCV, 2 a), citée *supra*, p. 36, n. 4, poursuit de la façon suivante : «Tch'ao 趙 mourut au début de la période *k'ien-yuen* (948-951), et les gens de la préfecture choisirent un homme du pays, Tch'ao-pou Kia-che 折迪嘉施 pour exercer par intérim la charge de fonctionnaire provisoire 留後. Ils envoyèrent une ambassade à la Cour apporter tribut; sur quoi, on nomma Kia-che 嘉施 pour remplacer Tch'ao 趙 comme fonctionnaire provisoire.» Ce texte semble négliger les divers fonctionnaires provisoires qui auraient succédé à Saouen Tch'ao et précéder Tch'ao-pou Kia-che selon le KWTC et le FTCK. Sur Tch'ao-pou Kia-che, cf. *infra*, p. 44, n. 1.

⁽³⁾ Voir les biographies de Fong Houei dans le FTCK (CXX, 1 b, de l'édition SPPF) et dans le KWTC (CXX, 3 b, de l'édition SPPF). Cf. aussi le *Tchong-k'ang jen ming ta ts'uen-tien*, 1321.

⁽⁴⁾ Sur *ya* 牙, cf. nos *Recherches, Traité des fonctionnaires*, p. 234, n. Sur *tsiang* 將, cf. *ibid.*, p. 737. Le *Ts'ien-hai* explique *ya tsiang* par 偏裨之將 et le *Ts'ien-yuen* par 武職之卑秩, et les deux définitions sont accompagnées d'une même citation du *Wou-tai che*. Cependant, à juger d'après le contexte où nous rencontrons ce titre habituellement, le *ya-tsiang* aurait été un officier militaire de quelque importance.

Dans les expressions «*ya-tsiang*» 牙將, «*ya-ya*» 押牙, etc., le mot *ya* 牙 a dû signifier «siège de l'administration» ou «résidence du commissaire impérial au commandement de la région», mais il gardait encore, peut-être, un peu de la couleur de son sens premier de «tente d'un chef barbare».

⁽⁵⁾ FTCK écrit «Wou Ki-hiun» 吳繼勳 (FTCK, CXXV, 7 b).

Ce personnage ne semble être mentionné nulle part ailleurs. Cependant, le nom de Ki

la septième année *l'ien-fou* (942-943). L'année suivante (février 943-janvier 944), Kao-tou 高祖 des Tsin 晉 [envoya] ⁽¹⁾ le fonctionnaire gardant le siège d'administration 押牙 ⁽²⁾ de la préfecture de King 溧州 ⁽³⁾ Tch'en Yen-houei 陳延暉 présenter une lettre-cédit impérial 詔書 pour pacifier et consoler la préfecture de Leang. [Or,] les gens de la préfecture de Leang, d'un commun accord, retinrent de force Yen-houei 延暉 et l'établirent comme préfet 刺史 ⁽⁴⁾.

liou 攝勳 était porté également par un fils de Fong Houei. Le *TTK* (exc. 20 a) rapporte sous la date du 9 juillet 952 que «Fong Houei 馮暉, commissaire impérial au commandement du district de Gho-fang 朔方節度使, exerçant cumulativement la charge de président du département du grand secrétariat impérial 兼中書令 et prince de Tch'en-lieu 陳留王, est mort. Son fils, l'officier de surveillance générale à l'intérieur du siège d'administration 牙內都監 馮繼業, a tué son frère aîné Ki liou 攝勳, et s'est chargé lui-même des affaires des armées et des milices». Les biographies de Fong Houei dans le *KWTC* (cxv. 4 a, de l'édition *SPY*) et dans le *ITCK* (xvii. 2 a, de l'édition *SPY*) situent la mort de Fong Houei à la troisième année *kuang-chouen* (953), mais les *pen ki* du *KWTC* (cxv. 6 b), comme le *TTK*, la rapportent à la sixième lune de la deuxième année *kuang-chouen* (juin 952).

⁽¹⁾ L'édition *Po no* du *KWTC* met le caractère *k'ien* 遣, mais cf. *inf.*, a 4.

⁽²⁾ Pour *ya-ya* 押牙, M. des Rotours (*Traité des fonctionnaires... Index*, p. 1065) propose «fonctionnaire gardant le siège d'une administration». Le *T'ou hai* (nro 101) et le *T'ou yuen* (nro 96) indiquent qu'il s'agissait de l'officier qui commandait la garde impériale. D'autre part, Otto Franke (*Geschichte des chinesischen Reiches*, III, p. 420) donne pour 神策軍 押牙 la traduction assez surprenante du «Luvorgleichlicher Führer der Armee mit der wundervollen Strategie», car il explique que *ya-ya* bedeutet nach einer Glossa im *Pel-wei yüen fu* einen Mann, der nicht söwengeleichen hat. Hiang Ts (*Mélanges numismatiques, Centre d'études numismatiques de Pékin*, 1951, p. 3) traduit *ya-ya* par «messagers», une définition qui ne me paraît pas pouvoir se justifier. Lionel Giles (*Pautung recovered from Turanang*, in *BSOS*, vii, p. 185) le rend par «aide-de-camp du *tsou-tou-che*».

⁽³⁾ La préfecture de King était située à cinq li au nord de l'actuel King-tch'ouan-hien 溧川縣 au Kan-sou (TM, 728).

⁽⁴⁾ Dans les annales principales du *KWTC* (cxv. 7 b), au jour *ki-hai* de la deuxième lune de la septième année *l'ien-fou* (4 mars 943) on lit que «la préfecture de King 溧州 fit rapport à l'Empereur qu'on avait envoyé le fonctionnaire chargé de surveiller le siège d'administration 押牙, Tch'en Yen-houei 陳延暉, présenter une lettre-décret 敕書 à Si-leang-fou 西涼府. Le commissaire impérial chargé de commander les groupes 都指揮使 [sur ce titre, cf. oz Barocas, *Le Traité des fonctionnaires... p. 870*] et d'autres [personnages] demandèrent que Tch'en Yen-houei fut nommé commissaire impérial au commandement [de la région]. Le *TTK* (ccxxvii, 2 a) rapporte les ordres faits à la même lune. Ainsi, d'après les textes cités ci-dessus, cet événement eut lieu à la septième année *l'ien-fou* et non pas à la huitième année comme dans le texte que nous étudions. De plus, on voit que ce fut la préfecture de King et non pas l'Empereur Kao-tou des Tsin qui envoya Tch'en Yen-houei en mission. Par conséquent, la leçon de l'édition *Po no* du *KWTC* est-elle peut-être la bonne, et on ne devrait pas lire «l'ien» 遣 avant King-tch'ou 溧州. Mais dans ce cas, on ne voit plus très bien la fonction de «Tsin Kao-tou» 晉高祖 dans la phrase.

Sous le règne de Yin-ti 隱帝 (948-954) des Han, le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Leang, Tcho-pou Kia-che 折通嘉施⁽¹⁾, vint solliciter l'investiture impériale 命; sur ce, les Han (postérieurs) 漢 le firent commissaire impérial au commandement [de la région] 節度使. Kia-che 嘉施 était une notabilité locale 土豪⁽²⁾.

WTHK, xxx, p. 358.

A la dixième lune de la quatrième année C'ien-fou (14 novembre-13 décembre 939) des Tsin 晉, les grands chefs de la gens 族⁽³⁾ Pa P'i-yen 罷延 (VII *b'ai'

(1) Les annales principales du WTKK (t. 66) rapportent l'arrivée d'une ambassade de Si-leang-fou 西涼府 au jour six-mas de la sixième lune de la deuxième année C'ien-you (17 juillet 949). Cette ambassade était probablement venue en compagnie des Oughours, dont l'arrivée est signalée le même jour. Les annales principales du KWTC (ca. 52) rapportent sous le jour pang-gin de la septième lune (21 août 949) : «Le fonctionnaire provisoire [chargé] par intérim de la préfecture de Leang, Tcho-pou Kia-che 折通嘉施 fut promu fonctionnaire provisoire au commandement de l'Armée de Ho-si 河西軍節度留後.» Par conséquent, kia-che ne fut pas nommé *tsé-tou-che* comme l'écrivit le notier du chapitre 138, mais seulement *tsou-heou*, comme l'indique le *Song che* (cf. *supra*, 33, n. 3).

Tcho-pou, du nom de Tcho-pou Kia-che 折通嘉施 (VII *t'jal puo ka-sio), correspondait au tibétain *shod-po*, où *shod* est pour *shen*, «grand». Sur l'alternance des finales tibétaines *u'd*, cf. R. STRAU, *Notes d'étymologie tibétaine*, in BEPEO, xii, 1941, p. 238, que je cite d'après M. LAM, *Tibétain Ancien Budhisme*, 14 1953, p. 275. Concernant notre transcription, voir aussi les remarques de B. LACREN, *Bird Divination among the Tibetans*, TP 15, p. 82, et de LACROZ, *Quelques Transcriptions...*, in TP 16, p. 14 et *suiv.*

Shod-shou-po (équivalent à *sho-po*, «le grand») était joint régulièrement comme épithète au nom du gouverneur tibétain de Leang-tcheou (cf. B. LACREN, *op. cit.*, 84, p; 86, *occid.*, 24, 34, 44, etc.).

(2) Dans *History of Chinese Society: Liao*, de Wittfogel et Fêng, une section entière (Section VIII, p. 285-290) est consacrée à l'étude des *hao* 豪. «Powerful Families and Individuals», sous la dynastie Liao. On y voit que «... the word *hao*, either alone or in combination, always designated persons of economic, political, social, and personal independence. The «powerful ones» were contemplated with awe by the masses, for an occasion they acted independently of and even contrary to official intent. Almost without exception these people were not in office although most of them were members of the scholarly bureaucracy...».

(3) Dans les textes ici étudiés, j'ai voulu traduire de façon uniforme — tout au moins lorsque le contexte semble le permettre — les termes s'appliquant à des groupes de parenté ou à des unités sociales, tels que *tsou* 族, *siang* 姓, *che* 氏, *chia* 家, *pie-pou* 別部, etc. Pensant que l'organisation sociale des peuples turcs et tibétains devait ressembler davantage à celle des Ki-tan qu'à celle des Chinois, j'ai suivi généralement les indications de *History of Chinese Society: Liao*, de Wittfogel et Fêng (p. 57, 84, n., et p. 202) sur le sens de ces termes dans le *Liao-che*, je traduis, donc, *tsou* 族, qui est d'après Wittfogel et Fêng, *ibid.*, «a kin group, a lineage, a 'family' or 'house' larger than the small family»,

voici) : « La préfecture de Loang étant profondément enclavée dans [le territoire des] Barbares 夷狄, la Chine n'y a pas encore nommé de commissaire impérial 使⁽¹⁾. Je demande [à Votre Majesté] de faire un appel⁽²⁾ parmi les « fonctionnaires à la disposition de l'Empereur » 供奉官 étant généraux de la Garde de l'héritier du trône 中府率 pour quelqu'un qui puisse y aller. » Quand plus d'un mois se fut écoulé sans que personne eût répondu à l'appel, il annonça à l'Empereur l'élévation de Che-heou 師厚 à la charge de général de la Garde du gauche 左衛將軍⁽³⁾. Peu après, il le fit nommer commissaire impérial au commandement du district de Hou-si 河西節度使⁽⁴⁾.

A son arrivée dans la préfecture de Loang, [Chen] Che-heou 師厚 fit rapport à l'Empereur pour recommander la nomination à de hautes charges militaires et civiles du vico-commissaire impérial gardant le siège d'administration 押衙副使⁽⁵⁾, Ts'ouei Hou-sin 崔虎心, du chef [indigène] de Yang-fei-kou 楊妃谷, Chen-nieu-p'ian 沈念般⁽⁶⁾, etc., de même que des descendants des gens laissés en arrière par la Chine, Wang Ting-han 王廷漢⁽⁷⁾, Wen Tchiang-lo 溫崇樂 et Lieou Chao-ying 劉少英 [Il fit rapport], en outre, que [dans le territoire qui s'étend] de la garnison de Ngan-

⁽¹⁾ L'édition *Pe na* du *KWTC* écrit che 使, tandis que l'édition *SPPY* du *KWTC* et le *HTCK* écrivent & 吏, « fonctionnaires ».

⁽²⁾ La leçon de l'édition *SPPY* du *KWTC* me paraît fautive : ta'ing ch'ouai mou fou-chouai hong-fong-kouan 請帥募府率供奉官. J'ai donc suivi l'édition *Pe na* du *KWTC* et du *HTCK*.

Sur ch'ouai fou 率府, « garda de l'héritier du trône », et ch'ouai 帥, « général de la garde de l'héritier du trône », cf. nos *Rotours*, op. cit., p. 609 et suiv. M. des Rotours mentionne plusieurs fois l'expression « fonctionnaire à la disposition de l'empereur » (long-fong-kouan), mais sans la commenter (cf. nos *Rotours*, *ibid.*, p. 294 et 840; *Le Traité des Examens*, p. 230). Je suppose qu'il s'agit d'une catégorie de fonctionnaires réservés spécialement au service de l'empereur. Cf. aussi *Dauvillat*, *Concile*..., 236, n. 1.

⁽³⁾ Cf. nos *Rotours*, *Le Traité des fonctionnaires*..., p. 303.

⁽⁴⁾ D'après les annales principales du *KWTC* (cxi, 2 a) et le *TTTT* (cxc, 12 a), cette nomination fut effectuée le jour *ting-sau* de la dixième lune de la première année *houang-chouen* (30 novembre 951), tandis que le présent texte du *KWTC* et le texte correspondant du *HTCK* situent l'événement à la douzième année *houang-chouen* (952-953). Le *Song-che*, lui, indique la date de la troisième année *houang-chouen* (953-954) (cf. *SC*, cccxcix, 1 a). Le *WTIII* (xx, p. 358) ne parle pas de la nomination, mais il indique la date de la deuxième lune de la deuxième année *houang-chouen* (23 septembre-21 octobre 952) pour le rapport adressé à l'Empereur par Che-heou 師厚, rapport que, d'après les autres textes, Che-heou avait envoyé tout de suite après son arrivée dans la préfecture de Loang.

⁽⁵⁾ L'édition *SPPY* du *KWTC* écrit 押牙副使. Le *WTIII* (xx, p. 358) a *ts'o-sing ye-fou fou-che* 左廂押番副使, ce qui doit représenter une forme abrégée de 知西涼府左廂押番副使 (cf. *SC*, cccxcix, 44).

⁽⁶⁾ La leçon correspondante de l'édition *T'oung cheu tai tch'eng* du *WTIII* (xx, p. 358) est *Chen-nien-tch'ouan* 沈念紛.

⁽⁷⁾ L'édition *SPPY* du *KWTC* et le *HTCK* ont han 翰 au lieu de han 漢.

kouo 安國鎮⁽¹⁾ jusqu'à la préfecture de Leang 涼州, il avait créé trois préfectures 州 pour contrôler les divers K'iang 羌, et qu'il employait leurs notables 酋豪 comme préfets 刺史.

Or, dans la préfecture de Leang, les Barbares 羌 et les Chinois 漢 habitaient mêlés les uns aux autres, et Che-heou 師厚, étant un homme vil 小人, ne put les calmer ni les gouverner. Sous le règne de Che-song 世宗 (954-960), Che-heou, laissant [sur place] son fils, s'enfuit pour revenir [en Chine]⁽²⁾. Dès lors, la préfecture de Leang fut coupée de la Chine.

(1) La garnison de Ngao-kouo 安國鎮 était situ^e à trente-cinq li à l'ouest de l'actuel Ping-leang-hien 平涼縣 au Kan-sou. C'était une place forte (平涼堡) construite en 791-792 comme point stratégique de défense contre les Barbares (羌 戎). «Ngao-kouo» (X^e, sin-ky) serait une altération de son nom premier, «Hou-kouo 胡谷 (X^e, sin-ky) (TM, p. 307).

(2) Pour ce qui est de la population de Leang-tcheou et de sa turbulence, voici la suite du texte du Song che (ccxiix, 2a) traduit *supra*, 30, n. 4 et 30, n. 2 : «En dehors des murailles extérieures (kouo 郭) de la préfecture de Leang, sur plusieurs milliers de li, il y avait encore une population chinoise 漢民 assujettie qui travaillait la terre. Tout le reste [de la population] était tibétain. Le chef militaire (chouai 帥) de la préfecture ayant quelques peu perdu la faveur du peuple, en conséquence, une foule s'attroupa «en s'entr'appelant» 嗚. Or, à l'intérieur de la ville il y avait un stépa (seu-t'ou 浮圖) en bois à sept étages. Le chef militaire y monta en toute hâte, et trompa la foule en disant : «Si vous me pressés, je vais me brûler ici sur-le-champ». Alors, la foule, par égard pour le stépa, s'engagea à le lâcher.» Serait-ce à la suite de cet incident que Tche-pou kia-che 折道嘉施 aurait demandé à la Cour de Chine d'envoyer un nouveau chef militaire ? Le Song che poursuit : «A la troisième année kouang-chouen (953-954) de la dynastie des Tcheou, pour la première fois, on nomma Che-heou 師厚 [commissaire impérial] au commandement du district de Ho-si 河西節度使. Au début de son arrivée dans la préfecture de Leang, Che-heou fit rapport à l'empereur pour solliciter les promotions des chefs tibétains, Tché-pou Tche 折道支, etc. comme fonctionnaires. L'empereur donna son agrément à tout cela. Pendant la période kien-ti (954-960), Che-heou 師厚, sous la contrainte [des gens du pays], retourna [en Chine] sans autorisation. L'empereur le dégrada, et, d'autre part, il ne nomma plus de chefs militaires à la préfecture de Leang» (SC, ccxiix, 2a).

Dans les annales principales du FHTC (cuv, 5 b), sous la jour koue-yen de la septième lune de première année kien-ti (2 août 954), on lit : «L'ancien commissaire impérial au commandement de l'Armée de Ho-si, Chen Che-heou 申師厚, fut nommé par mesure de censure 賈 vice-général de la garde de droite de l'héritier du trône chargé de la surveillance des portes 右監門衛率府副率. Che-heou avait été dans la préfecture de Leang pendant plus d'un an. Estimant que ceux dont il avait la charge [?] avaient trop de mal à trouver à manger 所部餼食 et que les sentiments des Barbares étaient trop variables 反覆, il adressa un mémoire à l'empereur pour demander la permission de venir à la Cour. Ensuite, laissant son fils comme fonctionnaire provisoire 留後, il abandonna son poste sans attendre l'ordre de l'empereur. C'est pourquoi il fut puni.» Le FHTC (ccxiix, 3 a) rapporte cet acte à la même date.

WTHF, xxx, p. 358.

La neuvième lune de la deuxième année Louang-chouen (23 septembre-21 octobre 952) des Tchouen 周, le commissaire impérial au commandement du district de Ho-si 河西節度使, Chen Che-tseu 申誥, fit rapport à l'Empereur (au sujet des) chefs tibétains Tchô-pou Tehe 折逋支, etc., demandant un ordre impérial qui leur accorderait des faveurs. A cette même lune, par un décret impérial 敕, les Tibétains Tchô-pou Tehe 折逋支⁽¹⁾, vice-commissaire impérial chargé de surveiller les Barbares 押番副使 de la division de gauche 左廂, et T'ouei Hou-nin 崔虎心 de la division de droite 右廂 furent tous deux promus yin-t'ing-kouang-lou-tu-tou 銀青光祿大夫 présidents du ministère des travaux publics, préparés à la vérification, 檢校工部尚書; le grand chef [indigène] de Yang-fei-kou 楊妃谷, Chen-nien-tch'ouan 沈念般⁽²⁾, fut promu grand général qui aime la civilisation 懷化大將軍; le grand chef [indigène] de la division de gauche Tsou-t'ien-mou-tou 譙千因都 (VII^e ts'ian t'ien mouen tuok) fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 歸德大將軍, Ho-lu-lo-yu 沒林葛-卜 (VII^e n'oué lian-k'at jiu), Ning-lou P'an-tchou 凝盧伴還 (VII^e 'ng'iong luo p'ian fan), et Tchô-tchou-t'oung-lo 折討察羅 (VII^e ts'at-t'ian-g'iong-là) furent tous nommés grands généraux qui aiment la civilisation 懷化大將軍; les grands chefs [indigènes] de la division de droite, Lou Si-kia 羅悉邏 (VII^e 'luk s'iet-là), A-lo-yue-sou-nou 阿羅岳驩奴 (VII^e à là ngak sou nou) furent tous nommés grands généraux qui se soumettent à la vertu 歸德大將軍; Chen-nien-pou 沈念般 (VII^e 's'ian nien puàn), Pi-yu-long-ou 毗與駝文 (VII^e 'pi jwo-li'wong

⁽¹⁾ Le Tchô-pou Tehe 折逋支 en question est sans doute le même personnage que le Tchô-pou Tehe 折逋支 de la ligne précédente. Tchô-pou Tehe 折逋支 (VII^e 'tchô-pou-t'ie) [Tchô-pou = Tchô-pu; cf. supra, 41, n. 1] est mentionné également par le Song che (occid., 3 a). S'agit-il d'une sorte de gouverneur chargé uniquement de la section tibétaine de la population? Le texte du KWTC (cf. supra, p. 43), distingue les promotions de Chinois de celles des Tibétains.

⁽²⁾ Dans *Le Traité des Étrennes* (p. 204, 250 et 278), M. des Rotours rend bien-hiao 檢校 par «fonctionnaire honorifique», tandis que dans *Traité des fonctionnaires* et *Traité de l'Armée* (p. 3 et 293) il rend la même expression par «fonctionnaire faisant fonction». Or, on voit que bien-hiao, que j'interprète comme «fonctionnaire préparé à la vérification», était à l'origine l'appellation d'une catégorie des fonctionnaires en surcroît (cf. des Rotours, *Le Traité des Étrennes*, p. 250; *Traité des fonctionnaires*, p. 3; Ts'ou hsi, tch'ou 313). Depuis au moins le x^e siècle, les fonctionnaires qui cumulaient ce titre étaient devenus régaliés (cf., par exemple, le texte suivant d'un décret de 779, traduit dans *Traité des fonctionnaires*, p. 295 : «... qui, occupant une charge de commissaire impérial, avaient cessé de s'occuper des affaires de leur service, ont gravé sur leur titre en celui de... bien-hiao»). Dans les textes du x^e siècle qui nous occupent, bien-hiao est à considérer comme un titre purement honorifique.

⁽¹⁾ L'édition Tsou-tchou-pou de 1831 du WTHF écrit yang 陽 au lieu de yang 陽.

⁽²⁾ L'édition Tsou-tchou-pou de 1831 du WTHF, comme aussi le KWTC et le WTCK, a pu 般 au lieu de tch'ouan 譙. Deux lignes plus loin, le texte présent écrit également «Chen-nien-pou» 沈念般.

mijuan), Wen-kouang-tsi 温光祚 (VII^e, non kwang tsiak) furent tous nommés grands généraux qui aiment la civilisation; le chef [indigène] de la division du centre, Tse a 岳阿 (VII^e ngak, à), Si-ngan kieu che 西安九十 | = neuf personnes de Si-ngan (?)⁽¹⁾ furent tous nommés grands généraux qui aiment la civilisation. De plus, [Chen Cho-heou] fit rapport à l'empereur qu'il avait créé un nom de préfecture 州名 pour chacun de trois points de contrôle stratégique le long de la route partant de la garnison de Ngan-kouo 安國鎮 dans la préfecture de King 涇州 jusqu'à Si-leang-fou 西涼府; et qu'il désirait que [l'empereur] nommât de grands chefs [indigènes] comme préfets, et aussi qu'il conférât un diplôme de nomination avec le nom laissé en blanc 空名待身 à chacun de plus de trente grands chefs qui dirigeaient les tribus sur les frontières des préfectures. L'empereur donna son agrément à tout cela.

* * * * *

KWTC, cxxviii, 2 b.

Seules les deux préfectures de Koua 瓜 et de Cha 沙 pendant toute la durée des Cing Dynasties ne cessèrent de venir [rendre hommage à la Cour de Chine]⁽²⁾.

Dans la préfecture de Cha, pendant la période *k'ai-p'ing* (907-911) de

⁽¹⁾ -Si-ngan-kieu-che 西安九十 ne ressemble guère à une transcription de nom étranger. D'après *TM*, p. 347, la préfecture de Si-ngan 西安州 fut créée par les Sang, et l'ancienne ville forte était située à l'ouest de l'actuel Hai-yuan-hien 海原縣 au Kou-sou, c'est-à-dire qu'elle se trouvait sur une ligne tracée entre Ngan-kouo-tcheu 安國鎮 et Leang-tcheu 涼州, dans le territoire au Chen Cho-heou 申師以 avait créé des préfectures pour contrôler les K'ing 羌. En ce qui concerne l'époque de la création de Si-ngan-tcheu, nous avons vu (33, n. 3) dans le cas de Si-leang-fou 西涼府, tout au moins, que le *TM* s'était montré assez inexact pour la question de l'époque. D'autre part, à supposer que le caractère che 十 soit pour jen 人 notre texte paraîtrait normal.

⁽²⁾ Ce n'est pas tout à fait vrai, car il ne semble pas que ces deux préfectures aient cessé de rendre hommage à la Cour chinoise pendant la dynastie des Leang (907-923). Pour expliquer la fidélité néanmoins exceptionnelle des habitants de Cha-tcheu et de Koua-tcheu envers la Chine, M. Dorniéville (*Le Conquête de Lhamo*, p. 212 et suiv.) suppose que lors de la conquête tibétaine du Ho-si, qui s'opéra d'est en ouest, une partie importante de la population chinoise de cette région se serait repliée sur Tseuen-houang pour y perpétuer un flot de culture et de traditions chinoises. [Pour la localisation de Koua-tcheu et de Cha-tcheu, voir supra, 20, n. 5 et 6.]

Dans *Hudad al-'Alam* (Misonov, *Ibid*, p. 85), on trouve les descriptions suivantes de ces deux préfectures : « Khouj (Kou-chou), a large town and a residence of merchants. Its government is from China. The inhabitants profess the faith of Mani. Saju (Ssa-chou) belongs to China and is situated (half-way) between the mountains and the desert. It is a prosperous place and possesses many amenities and running waters. (The inhabitants) are harmless and profess the faith of Mani. » Cf. aussi le commentaire de M. Y. Minorsky (p. 223 et suiv.).

Sur la préfecture de Koua, voir Aurel Stein, *Serindia*, p. 1040 et 1090. Concernant la préfecture de Cha, Wittfogel et Fêng (op. cit., p. 103) écrivent : « ... From the ninth century

la dynastie des Leang 梁 (907-923), il y avait comme commissaire impérial au commandement [de la région] Tchang Fong 張奉⁽¹⁾, qui se donna

ou Tuu-huang was nominally under Chinese rule. Actually, however, it was controlled by the Uighurs who in the tenth and eleventh centuries were politically dependent first upon the Liao and then upon the Hsi Hsia. . . . Voir pour un résumé de l'histoire de Cha-tcheou HARTMANN, *Medieval Researches*, II, p. 18.

⁽¹⁾ En ce qui concerne la famille Tchang 張, voir GUARAZZI, *Chinese Documents from the Sites of Dunhuang-ming, Niga and Eudora*, Appendix A of *Ancient Akotan* by Sir Aurel Stein, Oxford, 1907, p. 343 : «Tchang Tsium 張駿 était un membre de cette famille Tchang qui, pendant plusieurs siècles, devait continuer à fournir des chefs locaux à la région de Leang-tcheou 涼 (voir l'inscription de 894 consacrée au gendre de Tchang Yi-tch'ao 張義潮 dans *The inscriptions chinoises de l'Asie Centrale d'après les estampages de M. Ch. E. Beiss*, p. 77 et suiv.). En l'année 334, Tchang Tsium avait reçu des Taio les titres de 'général en chef, surintendant général des affaires militaires dans la région à l'ouest de Chan et dans les brandissements de Yong, Ta'in et Leang' 大將軍都督陝西雍秦涼州諸軍事 (Tou tche t'ong hien, 2^e mois de l'année 334). En fait Tchang Tsium était un petit souverain et se conduisait comme tel. C'est en 345 que sa puissance atteignit son apogée, après qu'il eut conquis Yen-k' (Karschar) . . . ». Sir Aurel Stein (*Innermost Asia*, Oxford, 1928, p. 373) note que «The Annals of the Chin dynasty afford direct evidence that, during the later portion of the period covered by its reigns (A. D. 265-419), the chiefs of the Chang 張 family, who had set up a local dynasty which for centuries ruled the Kan-su marches from Liang-chou, repeatedly made extensive conquest in the 'Western countries' . . . ».

Un autre ancêtre illustre du Tchang Fong 張奉 de notre texte serait le protecteur général de Ngan-si 安西, Tchang Hiao-song 張孝嵩 dont «le prestige fit trembler les contrées d'Occident» entre 706 et 734 (cf. GRUZA, *A Topographical Fragment . . .*, in *USOS*, VII, 1933-1935, p. 549 et 562).

Tchang Yi-tch'ao 張義潮, en 848, chassa les Tibétains de Cha-tcheou; et de 848 à 861, il reconquit les préfectures de Koua 瓜 (en 848), de Yi 伊 (Hami actuel), de Si 西 (région de Turlan actuel; reconqué en 850), de Sou 肅 (actuellement Taïenou-tsi'uan-hien 酒泉縣), de Kan 甘 (actuellement Tchang-qi 張掖), de Lan 蘭 (actuellement Kso-lan-hien 卓蘭縣 au Kan-sou), de Chan 鄯 (La-tou-hien actuel au Tsi'ing-hai), de Ho 河 (actuellement Lin-hia-hien 臨夏縣 au Kan-sou), de Min 敏 (qui porte le même nom au Kan-sou), de K'oué 鄯 (sur la rive nord du Fleuve Jaune, au sud de Pa-yen-hien 巴燕縣 au Kan-sou), et de Leang 涼 (en 861). En l'année 867 Tchang Yi-tch'ao se rendit à la capitale chinoise où il mourut en 872. (cf. HIRX TA, *Mélanges sinologiques*, p. 3 et suiv., et aussi *supra*, p. 12, n. 1; p. 38, n. 1.)

Après le départ de Tchang Yi-tch'ao 張義潮 en 867, la direction du Ho-si 河西 ou du Kouei-yi-kien 歸義軍 fut confiée à son neveu Tchang Houai-tchen 張淮深 (le 177K ca. 31 a., et le Song che, cccxc, 22 b., écrivent Wei-tchen 惟深). D'après Hiang Ta 向達 (*Amendments au Pou T'ang-chou Tchang Yi-tch'ao tchouan de la Tchou-gu, Mélanges Sinologiques*, Centre d'études sinologiques de Pékin, 1931, p. 10), Tchang Houai-tchen aurait été assassiné avec sa famille en 890 par So Hiuo 索勳, le gendre de Tchang Yi-tch'ao et préfet de Koua-tcheou, qui s'établit comme tsie-tou-che à sa place.

En 892 la Cour impériale nomma So Hiuo -commissaire impérial au commandement de l'Armée de la soumission au devoir du district de Ho-si 河西辺歸義軍節度

使. Cependant, la quatorzième fille de Tchang Yi-tch'ou 張 義 潮, qui était la femme de Li Miug-tchen 李明振, l'administrateur supérieur 節 度 使 de la préfecture de Loang 涼 州, se mit à la tête d'une armée pour punir l'usurpateur, et celui-ci fut renversé et tué en 893 ou 894 (cf. Hsiao Ts., *ibid.*, et Wang Tchong-min, *Bull. Nat. Lib. Péiping*, IX, vi, 1935, p. 13).

Il semble qu'à partir de ce coup d'état Tchang Tch'eng-fong 張 承 奉 [et non Tchang Fong 張 奉 comme écrit notre texte parce que le caractère 承 faisait partie du nom personnel de l'empereur Yin 隱 帝 des Han postérieurs, 948-950] fut installé comme *tsi-tou-tché* 節 度 使 de l'armée de Kwei-yi, titre qui lui fut conféré par un décret impérial de l'année 900 (KTC, XXV, 13 et). Au début de cette période, Tchang Tch'eng-fong 張 承 奉, l'héritier légitime de Tchang Yi-tch'ou, n'était apparemment que l'homme de paille de la famille Li 李 : Li Hong-nan 李 弘 範 était préfet 刺史 de Cha-tcheou et vice-commissaire impérial, Li Hong-ting 李 弘 定 était préfet de Koua-tcheou et Li Hong-kien 李 弘 冰 était préfet de Kan-tcheou. Avant l'année 900, cependant, il aurait réussi à secouer l'emprise de la famille Li, et ce serait en 905 (d'après Wang Tchong-min, *ibid.*, 13, et Hsiao Ts., *op. cit.*, 13), dans la période d'instabilité qui accompagnait l'extinction de la dynastie des Tang, que Tchang Tch'eng-fong se proclama « Fils du Ciel rétu de blanc du Royaume des Monts d'Or [= l'Altai?] des Han occidentaux [c'est-à-dire des Chinois de l'Ouest] » 西 漢 余 山 國 白 衣 天 子.

M. Wang Tchong-min (*Bull. Nat. Lib. Péiping*, ix, vi, p. 17) n'est apparu sur une mention de « huit préfectures » dans le manuscrit 3033 du Fouoh Pelliot pour indiquer que le domaine de Tchang Tch'eng-fong se composait à cette époque de huit préfectures. Ces préfectures auraient été celles de Cha, Koua, Sou, Chan, Ho, Lan, Min et Kwei, car, d'après M. Wang Tchong-min, les préfectures de Kan 甘, de Yi 伊, et de Si 西, étant occupées par les Ouighours, ne devaient plus, par conséquent, faire partie du domaine de Tchang Tch'eng-fong. Or, une lettre du 10 février 905 (ms. S. 5747) porte la signature de Tchang Tch'eng-fong, qui se désigne « commissaire impérial des préfectures de Cha, de Koua, de Yi et de Si » (cf. L. CHAU, *Manuscrits Chinois Manuscrits*, in BSOS, x, p. 319). Sans doute faudrait-il admettre, jusqu'à preuve du contraire, que telles étaient, à cette date, les préfectures réunies sous l'autorité de Tchang Tch'eng-fong : les deux préfectures de Cha 沙 et de Koua 瓜 à population chinoise dominante et les deux préfectures de Yi 伊 et de Si 西 à population oughoure dominante.

À la période 906-911, le Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux s'engagea dans une guerre contre les Ouighours de Kan-tcheou. Une lettre de la septième lune de 911, adressée au Qazan des Ouighours de Kan-tcheou par les « 10.000 hommes du peuple de Cha-tcheou » 沙 州 百 姓 一 萬 人, nous apprend qu'à cette date des troupes ouighoures commandées par un *seign* menaçaient Touen-houang, la capitale du Royaume. Alors que Tchang Tch'eng-fong, le Fils du Ciel rétu de blanc, était sur le point de faire appel contre les Ouighours de Kan-tcheou à des troupes tibétaines, les gens de Cha-tcheou (= Touen-houang), détestant les Tibétains, anciens oppresseurs du pays, et en désaccord avec leur souverain, entamèrent des négociations avec les Ouighours en vue de mettre fin aux hostilités (voir sur cette lettre, Wang Tchong-min, *op. cit.*, p. 18-21 ; DEUILLIERS, *Le Concile de Ikhon*, p. 210, n.). On pourrait croire que par suite de cet échec, Tchang Tch'eng-fong n'aurait gardé de son autorité que le titre, et que le pouvoir effectif serait passé entre les mains de son administrateur en chef [= *ts'ang-tché* 長 史 : voir ses *Récits*, *Traité des fonctionnaires*, ... p. 703], Ts'ao Yi-kin 曹 謹 金 [les manuscrits de Touen-houang écrivent son nom généralement avec 謹 au lieu de 義 : cf. Lu Tchou-yu, *Koua Cha Ts'ou che nien pin*, 2^e a, dans *Sine Tang té'ang k'o*; et Hsiao Ts., *op. cit.*, p. 7].

le titre de «Fils du Ciel vêtu de blanc»⁽¹⁾ des Monts d'Or 金山白衣天子 (voir n. 1, p. 50)

La date de la mort de Tchang Teli'oung-fong n'est pas connue; mais on sait que Ts'ao Yi-kin gouvernait depuis au moins 920 (cf. *infra*, 50, n. 2).

Le Tang chou se trouve en faisant mourir Tchang Houai-tchen 張淮深 en 873-873 [ou veut-il parler de Tchang Yi-tch'ao?] et en lui donnant comme successeur direct Ts'ao Yi-kin : «La huitième année bien-c'ang (867-868), Tchang Yi-tch'ao 張義潮 se rendit à la Cour, où il fut nommé directeur de l'Armée de la guerre transcolante de droite 右神武統軍. L'Empereur lui accorda une résidence et des terres, et chargea un fils de sa gens 族子, Houai-tchen 淮深, d'occuper provisoirement [cheou 守 : voir ags Botoïus, *Traité des fonctionnaires*, ... p. 3; CHAVANES, Appendix A d'*Amoyat Akotou* de Sir A. SAYS, p. 537, n.] le poste de [commissaire impérial au commandement de l'Armée de] Kouei-yi 歸義 [軍節度使]. A la troisième année (872-873), il mourut. Dans la préfecture de Cha 沙州 on chargea l'administrateur en chef 長史 Ts'ao Yi-kin 曹義金 de la conduite des affaires de la préfecture. Par la suite, il fut nommé commissaire impérial au commandement [de l'Armée] de Kouei-yi 歸義節度使.» (TC, *cesu* B, 84). Le Song che (1004, 224) s'accorde avec la version des Histoires des Cinq Dynasties : «A l'époque de la dynastie Liang 梁 de la famille Tchou 朱 (907-923), la descendance de la famille Tchang 張氏 s'éteignit, et les gens de la préfecture choisirent l'administrateur en chef Ts'ao Yi-kin comme chef militaire (cheou 帥).»

(1) C'est en 905 que Tchang Teli'oung-fong 張承奉 se serait établi comme «Fils du Ciel vêtu de blanc de l'État des Monts d'Or des Han occidentaux 西漢金山岡白衣天子 (cf. Wang Tchong-min, *Kin-cha-kouo tchouei cho ling che*, *Hull. Nao. Lib. Peking*, IX, 6, p. 13). Wang Tchong-min (*ibid.*, p. 7-14) se base sur des manuscrits de Touen-houang pour expliquer que le choix du titre «vêtu de blancs» dépendait de croyances mystiques courantes à cette époque dans le Kan-sou, dérivées peut-être de légendes entourant la famille Li 李, fondatrice de la dynastie Tang 唐, et concernant la fondation d'une dynastie par des po-yi 白衣, «vêtus de blancs».

Je crois, au contraire, qu'il faudrait expliquer le titre de «Fils du Ciel vêtu de blancs» par le manichéisme. On sait que po-yi 白衣 était le terme designant les vêtements blancs des «clus» manichéens, représentés, par exemple, dans les peintures du Tourfan. Vuit CHAVANES-PELEUR, *Un Traité manichéen*, p. 224, n. : «Leurs adeptes ont des vêtements blancs et des coiffures blanches» 其徒白衣白冠. Or, le manichéisme s'était installé avec les Ouighours dans les territoires aux deux côtés du Touen-houang, c'est-à-dire à Kan-tcheou et à Tourfan. En outre, pour une époque approximativement contemporaine, le *Hudud ul-'Alam* rapporte que les habitants de Cha-tcheou et de Koua-tcheou sont eux-mêmes manichéens (cf. 46, n. 3). A partir de 1014, le *Leou che* (VI, 4a) parle même des trois ouïghours de Touen-houang (cf. p. 53). Mais, que les gens de koua- et de Cha-tcheou aient été en 905 ouïghours et manichéens ou non, le symbolisme manichéen des populations environnantes, comportant la représentation du «vêtu de blancs», aurait pu pénétrer facilement chez eux. D'autre part, à ce qu'il paraît, le nouvel État de l'Altai (I) 金山 des Chinois de l'Ouest (?) 西漢 se composait de deux provinces ouïghoures, Yi-tcheou 伊州 (actuellement la région de Hami) et Si-tcheou 西州 (actuellement la région de Tourfan), réunies à deux provinces en grande partie chinoises, Koua-tcheou et Cha-tcheou : ainsi serait-il tout naturel que Tchang Teli'oung-fong, en foudrant cet État si hétérogène, ait

Au temps de Tchouang-tsong 莊宗 (923-926) de la dynastie des Tang [postérieurs] 唐 (923-936), les Oüighours 回紇 venant rendre hommage [à la Cour de Chine], le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Chin 沙州留後, Ts'ao Yi-kin 曹義金⁽¹⁾, envoya lui aussi une ambassade, qui se joignit

choisit son titre de souverain pensant à ses provinces ouïghoures moins solidement rattachées (sur cet État, voir supra, p. 48).

Je relève parmi les manuscrits de Touen-houang un colophon qui comporte le titre « empereur blanc » : 西漢金山國聖文神武白帝, accompagné du sceau rouge 金山白帝王印, « sceau du Prince, l'Empereur Blanc des Monts d'Or » (voir nos. 4632 r° du Fonds Pelliot).

A remarquer que dans cette même région, en l'année 789, il y avait des T'ou-kien (Tures) à vêtements blancs 白服突厥 qui tous se rattachaient aux H'ouei-tien (Oüighours)... (CASSANES, *Ancient Khotos of Sir Aurel Steyn*, p. 536). Cf. aussi BARNOLD, *Parkistan down to the Mongol Invasion*, p. 197 et suiv., sur la formation d'un parti vers 735 dans le Khorasan et le Transoxiane dont «... the distinctive sign... was white clothes and standards... » et qui «... received the name 'wearers of white raiment'... the sect still existed in the twelfth century.»

⁽¹⁾ En ce qui concerne le « Kin-chaou-lou », 金山國, GUZS (*A Topographical Fragment...*, in BSOS, VII, p. 567) observe que Kin-chaou est un autre nom pour Kiao ho-kiou 交河郡 dans le Si-tcheou 西州 (la région de Tourfan). En effet, le Tai ping houou yu ki 太平寰宇記 (cité, I b) écrit que pendant la période k'ai-yuan (713-743) [le nom de la préfecture de Si 西州 (la région de Tourfan)] fut changé en 'préfecture générale' 都護府 des Monts d'Or 金山 (= Altai); à la première année t'ien-pao (742-743), [ce nom] fut changé en 'commanderie' 郡 de Kiao ho 交河; et à la première année k'ien-yuan (758-759), il devint de nouveau 'préfecture' 州 de Si 西. H. W. Bailey observe, d'autre part, que dans les textes en khotanais de cette époque Cha-tcheou est souvent désigné « le pays d'or » (cf. *Taragata*, in BSOS, X, 1940-1943, p. 602). Peut-être est-ce parce que Cha-tcheou [= Touen-houang] était devenu entre 850 et 910 environ la capitale de la région de Tourfan, connue sous le nom de pays des « Monts d'Or », c'est-à-dire, sans doute, de « l'Altai ».

⁽²⁾ La mention la plus ancienne de Ts'ao Yi-kin 曹義金 dans un document daté est celle d'un Buddha-nama-sûtra de Touen-houang (S. 4240) de la cinquième lune de la sixième année t'cheng-ming (juin 920) [cf. Lo Tchen-yu, *Koua Cha Ts'ao che niên-piao 沙曹氏年表*, I a, dans *Sin-t'ang ts'ing k'o*; et L. GUZS, *A Topographical Fragment...*, p. 568]. Il y est désigné comme Fou-tcheou Chang-chen Ts'ao long 府生尚書曹公, « Chef du gouvernement. Président de ministère, le Duc Ts'ao ». Sur l'histoire de la famille Ts'ao 曹, voyez Lo Tchen-yu, *op. cit.*, et L. GUZS, *op. cit.*, p. 568-572. Y aurait-il de rapport entre les Ts'ao de Touen-houang et Li Yuan-tchong 李元忠, qui était gouverneur de cette région au huitième siècle? Cf. CASSANES, *Chinese Documents...* Appendix A, *Ancient Khotos of Sir Aurel Steyn*, p. 534 : «... Li Yuan-tchong 李元忠, qui avait en 781 le titre de ts'ao-tche de Yi 伊 (Hami), Si 西 (Tourfan) et Pei-t'ing 北庭 (près de Goutchen), ... Li Yuan-tchong avait à l'origine le nom de famille Ts'ao 曹, et le nom personnel Liang-tchong 令忠... » Un fils de Ts'ao Yi-kin, qui gouvernait à Touen-houang de circa 945 à 974, s'appelait Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠.

aux Ouïghours⁽¹⁾. Tcheouang-tsong nomma [Ts'ao] Yi-kin 曹義金 commissaire impérial au commandement de l'Armée de la soumission au devoir 歸義軍節度使 et commissaire impérial à la surveillance, à l'organisation, etc. 觀察處置等使 des préfectures de Koua, Cha, etc.⁽²⁾

⁽¹⁾ Le *Ts'ao fan yuau kouei* (CMLXII, 12 b) signale l'arrivée de cette ambassade à la quatrième lune de la deuxième année *t'ang-kouang* (7 mai-4 juin 924) : « Ts'ao Yi-kin de la préfecture de Cha 沙州曹義金 fit offrir trois galets de jade, du sel ammoniac (houq-cha 胡沙), des cornes d'antilope (*ling-yang-kio* 羚羊角), des bracelets de Perse (*Pe-mou-kia* 波斯錦), du tissu au poil dru (*joung-ho* 茸褐), du coton (*pa-tie* 白疊), des lézards «vite» (*chéou-houang* 生黃), du l'alun vert et blanc (*kin-sing-fan* 金星鹽), etc. » Sur ces produits, cf. *infra*, p. 57-59. En ce qui concerne *chéou-houang* 生黃, Bernard E. Read (*Chinese Materia Medica, Animal Drugs*, p° 337 : *Nicou Houang* 牛黃) écrit : « Cow bezoar. Taken from the gall bladder, dried in the shade 100 days away from the light of the sun or the moon. An animal suffering from gallstones will constantly low and the eye is blood red... If a basin of water be placed before the animal, a frightening noise will cause it to vomit the bezoar into the basin. These are called 生黃 *Sheng Huang* and are the most costly. »

Concernant l'ambassade ouïghoure à laquelle l'ambassade de Cha-tcheou se joignit pour venir en Chine, cf. *infra*, p. 68, la traduction de la notice sur les Ouïghours du *KWTC*, LXXXIII, 4 a. Les annales prioritaires du *KWTC*, (XXI, 9 a) indiquent la date du 24 mai 924 pour l'arrivée de cette ambassade.

⁽²⁾ « Le jour *yi-tch'ou* de la cinquième lune [de la deuxième année *t'ang-kouang*] (2 juillet 924), le fonctionnaire provisoire chargé par intérim de l'Armée de *Kouei-yi* 權知歸義軍留後, Ts'ao Yi-kin 曹義金, fut nommé commissaire impérial au commandement de l'Armée de *Kouei-yi*, préfet de la préfecture de Cha, et directeur des travaux publics préposé à la vérification 歸義軍節度使沙州刺史檢校司空. » (*KWTC*, LXXII, 2 a).

Dans le *TFTK* (OCLXXII, 7 b) on lit sous ce même jour : « Le fonctionnaire provisoire chargé par intérim de *Kouei-yi*, Ts'ao Yi-kin, fut nommé commissaire impérial au commandement de la région. Comme à cette époque [les habitants de] Koua et de Cha vivaient au milieu des Tibétains, Yi-kin 義金 envoya une ambassade par un chemin détourné pour apporter tribut à la Cour. C'est pourquoi l'Empereur l'avestit. » Sur cette nomination, cf. aussi le *Ts'ao fan yuau kouei*, CMLXX, 30 b. Concernant l'Armée de la soumission au devoir 歸義軍, voir Le Tchen-yu, *Tchang Piteh'ao Tchouan*, 2 a, *Sine t'ang ts'ang k'o*; Wang Tcheou-min, *Kia chan koua tchouei che ling che*, *Bull. Nat. Lib. Peiping*, IX, 6, p. 17; et *TM*, p. 1313. À l'époque de Tchang Yi-tch'ao 張議潮, cette Armée semble avoir réuni les onze préfectures de Cha 沙, de Koua 瓜, de Yi 伊 (Hami actuel) [le *TM* ouiel cette préfecture de sa liste], de Si 西 (actuellement Qara-khadjo près de Toulfan), de Kan 甘, de Sou 肅, de Lan 蘭 (actuellement Kuo-lan-hien 卓蘭縣 au Kan-sou), de Chan 鄯 (actuellement Lo-tou-hien 鄯都縣 au Ts'ing-tai), de Ho 河 (actuellement Lin-hia-hien 臨夏縣 au Kan-sou), de Min 緄 (qui porte le même nom au Kan-sou), et de Kouo 廓 (qui se trouvait sur la rive nord du Fleuve Jaune, au sud de Pa-yen-hien 巴燕縣 au sud de Si-ming 西寧 au Kan-sou). Wang Tcheou-min suppose qu'au moment de sa fondation vers 905 l'État de Kiu-chan aurait réuni au plus huit préfectures; et nous

(1) La cinquième année *T'ien-fou* (940-941) de la dynastie des Ts'in 晉 (936-947), [Ts'ao] Yi-kin 義金 mourut, et son fils Yuan-tu 元德 lui succéda (voir n. 1, p. 53).

avons constaté que les quatre préfectures de Koua, de Cha, de Yi, et de Si faisaient partie de cet État (cf. *supra*, p. 48). Or, selon les termes de la nomination de Ts'ao Yi-kin, en 924 l'Armée de la commission au dehors se trouve réduite aux seules deux préfectures de Cha et de Koua. Peut-être la capitulation de 911 (cf. *supra*, p. 48) avait-elle entraîné le détachement des préfectures ouïghoures de Yi et de Si.

Entre 924 et 940, il y a plusieurs mentions de Cha-tcheou et de Koua-tcheou dans les annales principales des deux histoires officielles des Cinq Dynasties, dans le *Ts'ao fou quan kouei*, et dans le *tsou che* : « Le jour *gi-yeou* [de la première lune de la quatrième année *t'ang kouang*] (14 mars 926), Ts'ao Yi-kin de la préfecture de Cha envoya un ambassadeur qui arriva. » (HTCK, v, 9a). Cette ambassade se rendit en Chine sans doute en compagnie des Ouïghours, dont l'arrivée est signalée le jour suivant.

On trouve une mention identique sous le jour *ling-ara* de la deuxième lune de la première année *tch'ang-k'ang* (19 janvier 931) (HTCK, vi, 9b). Encore une fois les gens de Cha-tcheou seraient voyageés en compagnie des Ouïghours, car une ambassade ouïghoure arriva le même jour. Le *Ts'ao fou quan kouei* (cxxxv, 16a) rapporte qu'à la neuvième lune de cette même année (25 septembre-24 octobre 930), Ts'ao Yi-kin de la préfecture de Cha offrit quatre cents chevaux et un galet de jade. Cependant, cette ambassade serait arrivée bien à la deuxième lune, à juger d'après l'arrivée d'une ambassade ouïghoure à la même lune, et d'après la promotion de Ts'ao Yi-kin effectuée dix-neuf jours plus tard, un délai qui paraît normal. Le KWTG (xu, 1a) écrit, en effet, que le jour *ping-tou* de la première lune de la deuxième année *tch'ang-k'ang* (7 février 931), le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Cha, Ts'ao Yi-kin, fut nommé à exercer cumulativement la charge de président du département du grand secrétariat impérial (*tchong-chau-t'ing* 中書令).

« A la première lune [de la troisième année *tch'ang-k'ang*] (9 février-9 mars 932), la préfecture de Cha offrit soixante-quinze chevaux et trente-six galets de jade. » (TFYK, cxxxv, 16b).

Sous le jour *ou-yeu* de la première lune de la première année *yang-chen* [= *ts'ing-t'ai*] (24 janvier 934), le HTCK (vii, 2a) rapporte l'arrivée d'ambassadeurs de Cha-tcheou et de Koua-tcheou. Une ambassade ouïghoure arriva le même jour. Le TFYK (cxxxv, 20a) rapporte à la première lune intercalaire (17 février-17 mars 934) que le *ya-toung* 牙蔣 (commandant au siège d'administration) Tang Tsin 蔣進 de Koua-tcheou et Leang Ning-t'ong 梁行通 de Cha-tcheou firent leurs adieux.

« A la première année *ts'ing-t'ai* de Mo-ti 末帝, le jour *kouei-tch'ou* de la septième lune (27 août 934), le préfet de Koua-tcheou, Mou-jong Kouei-ying 慕容歸盈, président du ministère de la justice préposé à la vérification 簡 [pour 檢] 按刑部尚書, fut élevé 轉 à vice-président de gauche du département des affaires d'État préposé à la vérification 簡 [檢] 按尚書左僕射. En cette occasion, [les ambassadeurs] de Koua et de Cha s'étaient joints aux Ouïghours pour venir rendre hommage et apporter tribut. On a chargé un commissaire impérial de les reconduire, et c'est pourquoi il y a eu cet ordre impérial [de nomination]. » (TFYK, cxxxv, 16a).

À juger d'après les textes des Tang postérieurs que nous venons de voir, le commissaire impérial au commandement de l'armée de Kouei-yi et préfet de la préfecture de Cha, Ts'ao Yi-kin, ne semble conserver à cette époque aucune autorité sur la préfecture de

Koua, dont le préfet, qui est d'une autre famille, agit de façon indépendante. De plus, les textes chinois de cette époque rendent compte, le plus souvent, des ambassades de Koua-tcheou avant celles de Cha-tcheou, et ne parlent plus du «*Koua-gi-koua tai-tou-tcheu* 歸義軍節度使. Cf. *infra*, 52, n. 1.

Le *Fei-t'ia* (cxxxix, 18 a) signale sous la septième lune de la deuxième année *ts'ing-t'ou* [le 1176 et le 1176A précisent le jour *ts'ing-grou* (6 août 935)] l'arrivée d'ambassades ouïghoures et des préfetures de Chia, de Loang, et de Koua. Le préfet de Cha-tcheou, Ts'ao Yi-kin, aurait offert trois chevaux [Le Tchen-yu, *Koua Cha Ts'ao che nien piao*, 3 b, croit qu'un caractère serait tombé après «truis»,] tandis que le préfet de la préfeture de Koua, Hou-joung Kouei-yung 寇容歸盈, offrit cinquante chevaux. Cf. 79, n. 1.

Le *Leou che* (iv, 1 a) rapporte sous le jour *ts'ing-kai* de la onzième lune de la deuxième année *houei-t'ang* (6 janvier 940) des Liao qu'une ambassade de Touen-houang 煥煌 était venue à porter tribut. Ce semble être la première mention d'une ambassade de la préfeture de Chia à la Cour des Liao. L'année suivante, sous le jour *ts'ing-nou* de la cinquième lune (13 juin 940), le *Leou che* (iv, 2 b, de l'édition T'U) signale que lors d'un banquet, l'empereur 命曰煥煌二使作本俗錄. Wittfogel et Fêng (*History of Chinese Society: Liao*, p. 255) traduisent : «*she ordered the two emissaries from the Uighurs and Tun-huang to perform their native dances so that all the emperors might see them*», et ajoutent dans une note : «*The Tun-huang oasis was inhabited by Uighur people. Hence we would expect the text to read Tun-huang Hui-tu (the Uighurs of Tun-huang) rather than Hui-tu Tun-huang 回鶻煥煌 which does not make good sense whether rendered as 'Uighurs and Tun-huang', 'Uighur Tun-huang', or 'Tun-huang of the Uighurs'.*» Mais j'ai bien l'impression qu'il faudrait comprendre ici deux ambassadeurs (ou ambassades) respectivement des Ouïghours et de Touen-houang. Quoiqu'à partir de 977 le *Song che* (cxxxv, 13 a) parle du «*Qazan ouïghour des préfetures de Kou et de Chia* — la première mention des «*Ouïghours de Cha-tcheou*» dans le *Leou che* étant de 1014 (cf. LC, vi, 4 a) —, rien ne permet d'affirmer qu'en 940 «*the Tunhuang oasis was inhabited by Uighur people*». D'autre part, puisque les ambassades de Touen-houang de cette époque se rendaient à la Cour de Chine presque toujours en compagnie d'une ambassade des Ouïghours de Kan-tcheou, il est vraisemblable que cette ambassade de Touen-houang à la Cour des Liao soit venue également en se joignant à une ambassade des Ouïghours de Kan-tcheou.

¹¹ Les annales principales de 1176 (cxxx, 1 b) rapportent sous le jour *ts'ing-grou* de la deuxième lune de la cinquième année *houei-t'ang* (12 mars 940) : «*Le commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-yi, Ts'ao Yi-kin, étant mort, on lui conféra le titre posthume de grand précepteur 太師. Son fils Yuan-t'ou 元德 fut chargé de succéder à son poste.*»

Le *Song che* (ccxxxv, 22 b) écrit qu'à la mort de Yi-kin son fils Yuan-tchong 元忠 succéda; et ainsi il ne rend pas compte de Yuan-to 元德 ni de Yuan-tcheu 元深, qui doivent précéder Yuan-tchong.

Il ressort des manuscrits de Touen-houang qu'en fait, Ts'ao Yi-kin mourut et fut remplacé par son fils Ts'ao Yuan-to entre juin 934 et février 936. Effectivement, la dernière mention datée de Ts'ao Yi-kin en tant que *tai-tou-tcheu* que je relève parmi les manuscrits de Touen-houang est du 14^e jour de la cinquième lune de la cinquième année *ts'ing-hing* (28 juin 934) : il porte le titre «*commissaire impérial au commandement des Armées de Ho-si et de Kouei-yi, président du département du grand secrétariat impérial préposé à la vérification, le Grand Prince Ts'ao Yi-kin*» 河西歸義等軍節度使檢校令公大王贊誦金 (voir ms. 2704 r^o du Fonds Pelliot). La colophon d'un autre manuscrit de Touen-houang (P. 3536 v^o) nous apprend que le 16 février 936

La septième année (942-943), Ts'ao Yuan-tchung 曹元忠 de la préfecture de Cha et Ts'ao Yuan-chen 曹元深⁽¹⁾ de la préfecture de Koua envoyèrent tous deux des ambassadeurs à la Cour.

Ts'ao Yi-hia n'était plus, et quo son fils Ts'ao Yuan-lâ, en tant que « fonctionnaire provisoire » 留後, avait déjà succédé : « le 21^e jour de la première lune de la troisième année ts'ing-t'ai (16 février 936), le disciple Ts'ao Yuan-to, fonctionnaire provisoire au commandement de l'armée de Kouei-yi, directeur des travaux publics proposé à la vérification » 弟子歸義軍節度留後陔檢校司空曹元德.

Quant à la date de la mort de Ts'ao Yuan-to et de la succession de son frère Ts'ao Yuan-chen 曹元深, rien ne permet de la fixer avec précision. Cependant, lors de l'arrivée à Koua-tcheou et à Cha-tcheou en 939 des envoyés de la Cour de Chine dont le voyage est raconté dans la notice sur Khotan du HTCK (LXXV, 12 a), ce fut « leur préfet Ts'ao Yuan-chen » 其刺史曹元深 qui les accueillit.

⁽¹⁾ Les annales principales du HTCK (II, 3 b) rapportent sous le jour ping-tou de la douzième lune de la septième année t'ien-fou (4 février 943) : « L'ambassadeur de Khotan (T'ien-tien 子闐), le tou-tou (= tuluq) Liou Tsai-cheng 劉再昇, arriva. Ts'ao Yuan-chen 曹元深 de la préfecture de Cha 沙州 et Ts'ao Yuan-tchung 曹元忠 de la préfecture de Koua 瓜州 envoyèrent tous les deux des ambassades qui se joignirent à Tsai cheng pour venir ». Les annales principales du HTCK (LXXX, 9 a) nous apprennent en outre qu'une ambassade ouïgour avait accompagné ces ambassades de Khotan et des préfectures de Cha et de Koua.

Ici il faudrait attirer l'attention sur une confusion dans les textes des notices sur les Tibétains du HTCK et de l'HTC. En effet, à propos de cette ambassade de la septième année t'ien-fou, les deux notices donnent « Ts'ao Yuan-tchung de Cha-tcheou » 沙州曹元忠 et « Ts'ao Yuan-chen de Koua-tcheou » 瓜州曹元深, alors que nous venons de voir que les annales principales du HTCK parlent, au contraire, de « Ts'ao Yuan-chen de Cha-tcheou » et de « Ts'ao Yuan-tchung de Koua-tcheou ». Ce sont sans doute les annales principales de l'HTC qui ont raison, puisqu'on lit dans les annales principales du HTCK (LXXX, 9 a) que quelques jours plus tard, au jour ts'ing-yin de la première lune de la huitième année t'ien-fou (18 février 943), « le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Cha, Ts'ao Yuan-chen 曹元深, fut promu grand maître proposé à la vérification, chargé du poste de commissaire impérial au commandement de l'armée qui se soumet au devoir de la préfecture de Cha 檢校太傅充沙州歸義軍節度使 ». Le Tchou-yu dans son étude sur la famille Ts'ao de Koua Cha Ts'ao-che nien-piao, 6 b, ne s'est pas aperçu de cette contradiction dans les textes. Lionel Giles n'a pas vu l'erreur non plus, et a cru, par conséquent, que Yuan-tchung 元忠 était, d'abord, préfet de Cha-tcheou, ensuite, préfet de Koua-tcheou, et puis « fonctionnaire provisoire » (lou-hou) de Cha-tcheou pour devenir enfin ts'ou-tou-che (cf. Giles, *A Topographical Fragment...*, in BSOS, VII, p. 509). Dans un article antérieur (*A Chinese Geographical Text of the Ninth Century*, in BSOS, VI, 1930-1932, p. 836), M. Giles a soutenu que Yuan-tchung avait succédé directement à Yuan-tâ en 942 et que Yuan-chen n'avait jamais été ts'ou-tou-che ni préfet de Cha-tcheou; dans *A Topographical Fragment...*, il reconnaît cette première erreur, mais aurait, une fois de plus, négligé de vérifier le *Tou-fan tchouan* par les annales principales.

« Le jour ts'ing-chen de la troisième lune [de la troisième année t'ien-yun (3 mai 946)], on lit du préfet de la préfecture de Koua, Ts'ao Yuan-tchung, le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Cha. » (HTC, LXXV, 8 b) [Le Tchou-yu, op. cit., 5 a, écrit à

Sous le règne de Ché-tsong (世宗 (954-960) de la dynastie des Tcheou 周 (951-960), on fit [Ts'ao] Yuan-tchong 元忠⁽¹⁾ commissaire impérial au

tori «deuxième lune». Quelques lignes avant cette mention, à la deuxième lune, le KWTC signale l'arrivée d'une ambassade ouïghoure. Il y aura probablement quelque rapport entre cette ambassade du 29 mars 946 et la nomination de Ts'ao Yuan-tchong du 3 mai 946, soit que Yuan-tchong ait envoyé un représentant à la Cour avec les Ouïghours, soit que la Cour ait choisi le moment du départ des Ouïghours pour effectuer cette nomination afin que les Ouïghours transmettent la nouvelle à Yuan-tchong.

Ts'ao Yuan-tchen est donc mort entre 943, année de sa nomination comme *taï-tou-cho*, et la fin de 945.

À la dixième lune [de la première année *houang-tchouen* (novembre 951)], le moine 僧 de la préfecture de Cha, Hing 興, présenta une adresse à l'empereur 表 expliquant que les Ouïghours empêchaient les communications [avec la Chine]... [Ici suit un résumé très bref des relations depuis un siècle entre la Chine et les Ouïghours d'un côté et la Chine et Cha-tcheou de l'autre, jusqu'à la nomination de Ts'ao Yi-kia comme *taï-tou-cho* qui avait été à l'appui de Han Chou 韓祐 de Ling-wou 靈武]. «Après, pendant longtemps, il n'y eut pas de paiement de tribut, et, sur ce, ils envoyèrent un moine pour expliquer l'affaire.» (TFC, citant, 106). Le Tchen-yu (Koua Cha Ts'ao-tche..., 6 a, Note à l'ang *ts'ang k'o*) croit à une omission, puisqu'il trouve anormal pour l'époque un nom de moine à un seul caractère (Hing 興). À noter, d'autre part, que la dernière mention d'une ambassade de Cha-tcheou à la Cour de Chine est de l'année 953.

⁽¹⁾ Concernant cette ambassade, le *Tai ping houan ya ki* 太平寰宇記 (cvi, 2 a) écrit : «La deuxième année *hiên-té* (955-956) des Tcheou, le Qazan de Kan-tcheou et le fonctionnaire provisoire (*hou-houé*) du commissariat impérial au commandement et à la surveillance de la préfecture de Cha 沙州節度觀察使留後, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, envoyèrent chacun une ambassade présenter des produits de son pays. De nouveau, le commissariat impérial aux milices locales [團練使 de la préfecture de Koua dépendait de la préfecture de Cha comme auparavant. Le fonctionnaire provisoire au commandement et à la surveillance de l'Armée qui se soumet au devoir 團義] (Ts'ao Yuan-tchong, fut nommé commissaire impérial au commandement [de la région] (*taï-tou-cho*), et le fonctionnaire chargé des affaires militaires de la préfecture de Koua 知瓜州軍事, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, fut nommé commissaire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua 瓜州團練使. En outre, on fit couler des sceaux pour donner à chacun. Tout cela fut en récompense de leur volonté de venir rendre hommage.»

Les annales principales du KWTC (cvi, 7 a) rapportent sous le jour *hou-tseu* de la cinquième lune de la deuxième année *hiên-té* (13 juin 955) : «Le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Cha, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Cha, grand chef des armées proposé à la vérification, et chargé d'examiner et de régler les affaires avec [les présidents du département du grand secrétaire impérial et du département de la chancellerie impériale] (voir aux Rituels, *Traité des fonctionnaires*, ..., p. 829, a.) 沙州節度使檢校太尉同平章事».

Le *Song che* rapporte (ccxcv, 22 b) ces nominations et l'octroi des sceaux également à la deuxième année *hiên-té*. M. Lionel Giles (*A Topographical Fragment from T'ou-wang*, in BSOS, VII, p. 369), interprétant ce texte du *Song che*, a compris que Ts'ao Yuan-tchong était venu lui-même à la Cour chinoise en 955, mais je crois que M. Giles accorde une valeur trop littérale au *tsi hong* 來貢 du *Song che*, surtout qu'aucune autre source ne vient à l'appui de cette supposition.

En notant qu'en 933 la préfecture de Koua dépendait une fois de plus de la préfecture de Cha, le *T'ai ping kouan* qu'il confirme implicitement ce que nous avons supposé au su et de l'indépendance de la préfecture de Koua à la période précédente (cf. *supra*, 52, n. 1). On remarquera aussi que les relations de « l'Armée qui se soumet au devoir de Cha-tcheou avec les Ouighours de Kan-tcheou se seraient améliorées, puisque leurs ambassades seraient venues ensemble à la Cour, quoique cette ambassade ouighour ne soit pas mentionnée ailleurs.

Dans l'*Édition collective des œuvres de Wang An-si*, in *TP*, 26, p. 173, Pelliot écrit concernant Ts'ao Yuan-tchong : «... la fille du roi de Khotan 李乐天 Li Cheng-tien, laquelle avait épousé le gouverneur héréditaire de Tchen-houang 曹元忠 Ts'ao Yuan-tchong, ... sur une peinture de Kouan-yin offerte par la dame 曹 Ts'ao. Cette peinture provient également de Tchen-houang et est datée de 968. De l'inscription, il résulte que la dame Ts'ao est la veuve de Ts'ao Yuan-tchong; on voit par là que Ts'ao Yuan-tchong était déjà mort en 968, ce que M. Lo Tchen-yu n'avait pu déterminer dans son travail sur la famille Ts'ao... ». Plus tard, dans *TP*, 28, 1931, p. 412, M. Pelliot modifie cette première conclusion : « M. Waley attire ici l'attention, à la suite du *T'ang gubán*, VIII, p. 123, sur un manuscrit Stein qui montre encore 曹元忠 Ts'ao Yuan-tchong vivant et gouvernant en 974... Par contre, le même manuscrit Stein montre que Ts'ao Yuan-tchong était déjà remplacé en 975 par 曹延恭 Ts'ao Yen-kong, et par suite l'*Histoire des Song* se trompe en faisant durer la vie et le gouvernement de Ts'ao Yuan-tchong jusqu'en 980. Je puis confirmer le renseignement du manuscrit Stein sur ce dernier point; un éclouche de la grotte 120 A montre que Ts'ao Yen-kong gouvernait sûrement en 974 ».

M. Lionel Giles (*RSOS*, VII, p. 370), se basant également sur des manuscrits Stein, convient que Ts'ao Yuan-tchong a cessé de régner en 974, mais il poursuit, sans indiquer la source de son renseignement, qu'il aurait abdicqué en faveur de son fils et qu'il était mort seulement en 980. Le *Song che* (ccccc, 23 a), il est vrai, fait mourir Ts'ao Yuan-tchong en 980, mais la notice du *Song che* sur Cha-tcheou renferme nombre d'imprécisions qui concordent mal avec les faits connus par ailleurs.

En fait, le manuscrit 3827 v° du Fond Pelliot nous renseigne très exactement sur la date de la mort de Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠 et de la succession de son fils Ts'ao Yen-kong 曹延恭. Ce document, dont la fin manque, est rédigé par Ts'ao Yen-tou 曹延壽, par intérim fonctionnaire provisoire des soldats et chevaux et du commandement de « l'Armée de la soumission au devoir », *hsin-tou-kouang-tou-tu-fou*, directeur des travaux publics préposé à la vérification, président du tribunal des censeurs par cumul, grand pilier de l'État, baron fondateur de principauté de la sous-préfecture de Ts'ian avec un apanage de trois cents familles 權歸義軍節度兵馬留後金紫光祿大夫檢校司空兼御史大夫上柱國雋縣開國男食邑三百戶. Le sixième jour de la sixième lune de la septième année dernière de la période *k'ai-pao* (28 juin 974) de la présente administration, le père de Votre sujet trépassa; et [mon] frère aîné, Yen-kong, 延恭, commissaire impérial à la défense 防禦使 de la préfecture de Koua 瓜州, *hsin-tou-kouang-tou-tu-fou*, directeur de l'instruction 司徒 préposé à la vérification et, par cumul, ... prit la charge de fonctionnaire provisoire des soldats et chevaux au commandement de l'Armée de la soumission au devoir 充歸義軍節度兵馬留後. Par la suite, il commissa Votre sujet comme vice-commissaire impérial au commandement de l'Armée de la soumission au devoir, chargé par intérim des affaires civiles et militaires de Koua-tcheou... » Ts'ao Yuan-tchong est donc mort le 28 juin 974.

commandement de l'Armée de la soumission au devoir 歸義軍節度使 et [Ts'ao] Yuan-kong 元恭⁽¹⁾ commis-aire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua 瓜州團練使.

Les tributs qu'ils offraient⁽²⁾ [étaient composés de] sel ammoniac (*kang-chen* 綱砂)⁽³⁾, cornes d'antilope (*ling-yang-kiao* 羚羊角)⁽⁴⁾, brocards de Perse (*Po-sseu lin* 波斯錦), coton de Ngan-si (*Ngan-si pa-tse* 安西白疊)⁽⁵⁾, alun vert

(1) Le « Yuan » 元 de Yuan-Kong 元恭 est à corriger en Yen 猷. Ce personnage, fils de Yuan-tchong, portait le nom de Yen-king 延敬 jusqu'en 962, lorsque la Cour chinoise lui conféra le nom de Yen-kong 延恭 pour remplacer le caractère *king* 敬, devenu tabou sous les Song (cf. le *Tsun tshe t'ung kieu tek'ang pien*, et Lo Tchen-yu, *Koua Chou Ts'ou-cha men pien*, 7 a). Il était d'abord le commissaire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua [Lionel Giles écrit à tort qu'il était « only mentioned in the histories as *fung-yü-chih* of Kua-chou in 962... » (cf. Giles, *op. cit.*, p. 570)]. En 962, il fut nommé commissaire impérial à la défense de la préfecture de Koua 瓜州防禦使 (SC, *excise*, 23 a). En 974, il succéda à son père, Ts'ao Yuan-tchong, comme chef du gouvernement du Kouei-yi-kün (cf. *supra*, p. 56).

A partir du début du onzième siècle, le *Leou che* donne la famille Ts'ao comme ouïgour. Sous l'année 1014, par exemple, on lit (LC, xv, 4 a) : « Ts'ao Chouen des Ouïgours de Cha-tchoua 沙州回鶻曹順 et sous l'année 1030 on lit (xc, xv, 2 b) : « le roi de la commanderie de Tsuru-hanong des Ouïgours de Cha-tchoua, Ts'ao Chouen 沙州回鶻續順郡王曹順 ».

(2) L'édition SIFU du KWTG écrit ici *kang* 綱 au lieu de *kang* 貢 comme dans l'édition Pk na.

(3) Voir H. LAUFER, *Sino-franca*, p. 503-508. A la page 506, M. Laufer écrit : « ... in A. D. 939 jade and *nao-sa* were sent by the Ligu [cf. WTTT, xviii, p. 343]. The latter event is recorded also in the *San Wu Tai si*, where the word is written 綱砂, phonetically, *kwa-sa*, but apparently intended only as a graphic variant for *nao-sa* [M. Laufer observe que le caractère *kang* 綱 manque dans le dictionnaire *K'ang-hi*]. The same work ascribes sal ammoniac (written in the same manner) to the Tu-fan (Tibetans) and the Ts'ou-biang (= Tibetan tribe in the Kukuier region). »

(4) Sur *ling-yang-kiao*, voir B. REAU, *Chinese Materia Medica, Animal Drugs*, n° 362.

(5) Sur *Po-sseu lin* 波斯錦 et *Ngan-si pa-tse* 安西白疊, voir B. LAUFER, *Sino-franca*, p. 488-492. A propos du présent texte du KWTG, il écrit notamment (p. 488) : « Persian brocades, together with cotton stuffs from An-si (Parthia) 安西白疊, are further mentioned at the time of the Emperor Si Tsau 世宗 (A. D. 954-958) of the Hou Sou dynasty, among tribute-gifts sent from Kua-tou 瓜州 in Kan-su. » Notons, cependant, que rien ne justifie l'identification de *Ngan-si* 安西 avec la Parthie, comme le fait M. Laufer. Il ne faut pas confondre ce nom de *Ngan-si* avec le nom de la région de Boukhara, qui s'écrivait *Ngan-si* 安息 (cf. CUVANES, *Documents sur les You-kou...*, p. 136, n.) A l'époque des Tang, *Ngan-si* 安西 était le nom du grand protectorat général chinois établi dans la région correspondant à peu près au Turkestan russe, au Turkestan chinois et à l'Afghanistan. Le siège de ce protectorat fut fixé en 658 à Koutche, où il subsista jusqu'à ce que ce territoire fut conquis à la fin du viii^e siècle par les Tibétains (cf. CUVANES, *ibid.*, p. 8). Étant donné que *Ngan-si* était, après 658, le nom employé habituellement à l'époque Tang pour désigner Koutche (cf. CUVANES, *Documents...*, p. 8, 45, 81, etc.), vraisemblablement c'est de Koutche que provenait le coton de notre texte. En ce qui concerne le

et blanc (*kin-sing-fan* 金星鑽)⁽¹⁾, borax (*ta-p'oung-sha* 大硼砂)⁽²⁾, tissu au poil dru (*cal-ho* 絨)⁽³⁾, et galets de jade (*yu-t'ouan* 玉圍)⁽⁴⁾. [Les seigneurs

protectorat général de Ngan-si, cf. *supra*, p. 10 et 11; sur Houtouan, *Les grands fonctionnaires des provinces...*, p. 31 et 100; et CHAVANNE, *Documents...*, p. 68, n.

M. Laufer (*Sino-iranica*, p. 490) explique l'origine du mot *pa-t'ieh* par le perse moyen *pak-ih*, dérivé de *paubak dip* «carton de coton» ou «tissu de coton». Dans la notice du *T'ang chou* sur Kuo-tch'ang 鄆 (CCXI 8, 4 a), on lit qu'il s'y trouve une plante appelée *pa-t'ieh*; on en cueille le fleur qu'on peut tisser pour en faire de la toile... (cf. CHAVANNE, *Documents...*, p. 102 et note, qui dit qu'il s'agit du cotonnier). A. Stein (*Incensum Asia*, 579) observe qu'obviously the cotton plant is meant, as explained by Chavannes. Its cultivation is still one of the chief agricultural resources of Turfan and its product a main article of export. Voir aussi la note très longue et détaillée qui résout la question dans WITTENAL et FÉRO, *History of Chinese Society: Liao*, p. 133-138, où il est dit notamment : «In Kan-ch'ang and other Inner Asiatic regions recently investigated by archaeologists... the cultivation of cotton may date from the fifth or sixth century. According to the *Liang Shu* (54. 40 a), the cotton plant (*pa-t'ieh*) bears fruit like coccons with fibres inside. The cloth made from these fibres was used as a means of exchange. In 981 a Sung envoy, Wang Yen-té 王延德, traveled to Kuo-ch'ang. On his trip, which lasted until 984, he observed that Kuo-ch'ang produced *pa-t'ieh* and *kuang-i pa*, tissues made of flower buds (56, 490, 10 b)....»

(1) L'édition *Po na* du KWTC écrit 鑽, caractère qui ne se trouve pas dans les dictionnaires. L'édition SPPT du KWTC et le WTC ont 鑽, «coton». La *P'ei wen yue-fu* (p. 566) rapporte sur le *kin-sing-fan* 金星鑽 un texte du *Pen-t'ao tung-man*, où, sous la rubrique de *houang-fan* «sua jaunée» 黃鑽, il est dit que «[l'alun] qui vient du Ho-si 西 et qui, à l'état naturel, est de couleur verte et blanchâtre s'appelle *kin-sing-fan* 金星鑽». Cf. aussi *supra*, p. 51, n. 1.

(2) D'après REID et PAE, *Minerals and Stones*, n° 127, *p'oung-sha* 硼砂 s'écrit aussi *p'oung-sha* 蓬砂 et *p'oung-sha* 蓬砂 (moderne). «It is produced naturally on the shores of the lakes of Tibet where it is collected from the deposit continually being made by evaporation in much the same way as tincal. *Sohaga* is the Hindustani name for this same salt. It is sold in the partially refined state in broken masses of white, transparent crystals, showing the characteristic oblique rectangular prisms, and on one surface often presenting a layer of large reddish-brown crystals. It occurs also in Anhui and Kansu.»

LAGREN (*Bird Migration among the Tibetans*, p. 88 et suiv.) écrit : «An interesting example of the treatment of Tib. final / in Chinese is afforded by the Chinese word *p'oung sha*, 'carbonate of soda, natron' (sodium carbonicum), which has not yet been explained... The first and oldest mention of the term, as far as I know, is made in *King H's Tai shi* (Ch. 138, p. 1 b), where *ta p'oung sha* 大硼; 砂 ('sand of the great rubi') is enumerated among the products of the Tu-pa. This very name is suggestive of being the transcription of a foreign word (the character 硼 certainly is an artificial formation, the two other characters given by WARRAS are taken from the *Pen-t'ao*). The ancient sounds of the phonetic element *p'oung* 蓬 etc. *tsoung*, and the Tibetan word answering in sense to the Chinese is *bul* (JACOBZ, *Dictionary*, p. 370), so that Chin. *p'oung* (*tsoung*) appears as a reproduction of Tib. *bul*, simultaneously proving that the final / in *bul* was sounded; both words agree also in the low tone.»

(3) L'édition *Po na* du KWTC écrit 絨 au lieu de 絨 comme le WTC et l'édition SPPT du KWTC. La *TRIE* (CALVIN, 12 b) fournit la lecture 絨 *jung* (cf. *supra*, p. 51, n. 1).

(4) *Yu-t'ouan* 玉圍 est traduit dans CHAVANNE-PÉLISSOT, *Un traité manichéen retrouvé en Chine*, p. 267, «galets de jade».

des préfectures de Koua et de Chia] étaient tous connus de nom par l'entremise de leurs envoyés, mais les textes historiques ont partout négligé d'enregistrer la succession de leurs morts et de leurs événements.

WTCK, LXXIV, 8 b.

... alun vert et blanc (*lin-sing-fan* 金星藥), résine de *Populus balsamifera*, var. *genuina* We-ni. (*hou-t'ang-lin* 胡桐律)⁽¹⁾, borax (*ta-p'ang-cha* 大眼砂), tissu au poil dru (*caï-ho* 毳褐)...

KWTC, CXXXIII, 3 a.

Quant aux Tibétains 吐蕃, ils ne se présentèrent pas⁽²⁾ à l'époque de la dynastie des Leang 梁 (907-923).

La troisième année *l'ien-tch'eng* (928-929) de la dynastie des T'ang [postérieurs], le roi des Ouïghours, Jen-yu 仁遠, venant rendre hommage à la Cour⁽³⁾, les Tibétains envoyaient aussi une ambassade qui se joignit à lui pour venir et depuis lors ils se rendirent en Chine à plusieurs reprises.

Ming-tsong 明宗, tenant audience au Palais *Touan-ming* 端明殿 pour

(1) Voir *LACERX*, *Sino-tibetica*, p. 339-342.

(2) La notice du *WTCK* (LXX, p. 337) sur les Tibétains mentionne cependant deux ambassades des Tibétains à la cour des Leang, mais peut-être est-ce parce qu'il s'agissait de «Wen-mo» et non pas de véritables «Tou-fan».

(3) Dans les annales principales du *WTCK* (VI, 6 a), on voit sous le jour *ki-tch'ou* de la deuxième lune de la deuxième année *l'ien-tch'eng* 天成 (7 janvier 928) que «les Houei-hou [西] et les Tou-fan de la frontière occidentale [西] envoyaient des ambassadeurs à la cour». Puis, dans les annales principales du *KWTC* (LXXX, 2 b), on voit sous le jour *hou-tch'ou* 戊辰 de la première lune de la troisième année *l'ien-tch'eng* (15 février 928) que «le *Fou-fan* 野利延揆 avec cinq personnes de sa suite, et le *Hou-tch'ou* 米望福等 avec trois personnes de sa suite, furent tous promus grands généraux qui se soumettent à la cour et qui attirent les lointains 歸德遠道將軍. On les laissa tous retourner au *Fou* 蕃». Cette ambassade doit être la même que celle citée par le *WTCK* (LXX, p. 338) sous la troisième lune de la deuxième année *l'ien-tch'eng* (cf. *supra*, p. 32), à laquelle les propositions furent accordées la première lune de la deuxième année *l'ien-tch'eng* («la deuxième année du *WTCK* est sûrement une faute pour la troisième année» : *supra*, p. 32, n. 3) (cf. *supra*, p. 32).

Dans notre texte il pourrait s'agir aussi d'une deuxième ambassade tibétain-ouïghour de la troisième année *l'ien-tch'eng*, arrivée, selon le *TYK* (CXXXII, 13 a), à la huitième lune intercalaire (17 septembre-16 octobre 928). Le *KWTC* (LXXX, 10 a), par contre, signale cette ambassade sous le jour *ki-tch'ou* de la neuvième lune (23 octobre 928). Le *TYK* rapporte à la neuvième lune une ambassade uniquement tibétaine. Cf. *supra*, p. 32, n. 3. En ce qui concerne les ambassades tibétaines, voir *supra*, p. 30-36.

recevoir leurs ambassadeurs⁽¹⁾, les interrogea sur l'emplacement de leur camp royal 牙帳. Ils répondirent qu'il était à trois mille li à l'ouest de la préfecture de King 溧州.

Ming-tsong (926-933) les gratifia de peaux de tigre, [distribuant] à chacun une peau⁽²⁾. [Sur quoi.] ils s'en rendirent tous pour exécuter une salutation : en pliant le corps et tournoyant ils firent tomber leurs chapeaux de feutre 毳帽, les cheveux ébouriffés⁽³⁾ comme l'érigéron deus 蓬. Ming-tsong et son entourage partirent tous d'un grand éclat de rire.

Sous le règne de Yin-li 隱帝 (948-951) des Han [postérieurs] (947-951), ils vinrent encore à la Cour rendre hommage, [mais] par la suite ils ne s'y rendirent plus. Dans les histoires on a également omis la succession de leurs princes.

⁽¹⁾ Il s'agit probablement de l'audience impériale de la huitième lune de la troisième année sek'ang-hing (3 septembre-3 octobre 932). Cf. *supra*, p. 35, n. 6.

⁽²⁾ Le texte concernant cette audience, pendant laquelle Ming-tsong distribua des peaux de tigre aux ambassadeurs tibétains, se retrouve intégralement dans le T'F'K (卷一百一十, 20 8) sous la date de la onzième lune de la troisième année sek'ang-hing. La même audience est signalée par le WTFF, qui écrit « la quatrième année » pour « la troisième année » (cf. *supra*, p. 36 et n. 1).

A noter que cette audience de la distribution des peaux de tigre est distincte de la précédente, celle de l'interrogation sur le camp souverain des Tibétains, quoique la présente notice laisse supposer qu'il s'agit d'une seule et même occasion.

⁽³⁾ Le WTCK écrit ici 亂髮, tandis que le A'WTC a 髮亂. M. Demiéville rend compte de ce passage dans des remarques sur la coiffure tibétaine (cf. *La Cuvée de Lhassa*, p. 307-312).

LES OUIGHOURS

(回鶻 Houei-hou < IX *yudi-yur)⁽¹⁾

Traduction annotée des notices consacrées aux Ouighours par le *Kieou Wou Tai Che* 五代史 (KWTC), le *Wou Tai Che Ki* 五代史記 (WTCK) et le *Wou Tai Houei Yao* 五代會要 (WTHY).⁽²⁾

KWTC, CXXVIII, 3 b.

Les ancêtres des Ouighours (Houei-hou 回鶻) étaient issus des Hiong-nou (Huns). À l'époque des Wei postérieurs (386-532), on les désignait sous le nom de T'ie-lo 纒勒 (Tolis), et on les nommait également Houei-ho 回紇 (VII *yudi-yur). La quatrième année *guan-ho* (809-810)⁽³⁾ des Tang, le *qayan* de leur pays envoya une ambassade présenter une requête pour que [leur nom] fût changé en «Houei-hou» 回鶻, dont le sens était tiré de la rapidité avec laquelle ils tournoyaient [et] et sonaient comme le faucon 鶻. Leur campement royal principal se trouvait au nord-ouest de T'ien-té 天德⁽⁴⁾ sur les bords de

⁽¹⁾ Pour les diverses transcriptions chinoises du nom des Ouighours (Uiyur), voir Warruzel et Fèssé, *History of Chinese Society : Liao*, p. 92, où l'on trouve aussi une bibliographie des principaux travaux concernant ce peuple.

M. Pelliot (*Notes sur l'histoire de la Horde d'Or...*, p. 229, n) considère comme l'origine possible du nom *Liyar* une forme à suffixe *-ur* de **ni*, «sa mettre à la suite des. M. Peter A. Boudberg (*HAS*, IV, 1939, p. 230 et suiv.) propose une autre étymologie.

⁽²⁾ La traduction de la notice du WTCK (LXIV, 9 a-10 b) sur les Ouighours est ici intercalée entre les paragraphes du texte du KWTC.

La notice du WTHY sur les Ouighours (XXVII, p. 342-343) est pratiquement identique à celle du KWTC, exception faite de quelques petites variantes que je signalerai au fur et à mesure. De plus, les deux premières lignes de la notice du KWTC sont omises dans le WTHY, qui commence par «Le campement royal principal des Ouighours...». Pour le *Kieou wou tai che* et le *Wou tai che ki*, je renvoie à l'édition *Pu na pen* des vingt-quatre histoires en signalant les variantes du texte de l'édition *Sau pou pei yen* de la librairie Tchong-hou à Chang-hai. Quant au *Wou tai houei yao*, je suis l'édition *T'ang chou tsu ts'ang*, en la comparant avec l'édition *kiang sou chou kiu*. Voir la bibliographie.

⁽³⁾ La quatrième année *guan-ho* (809-810) est la date indiquée par le *K'ouan Tang chou*, CXX, 6 a, -... mais le *Sin Tang chou* (CCXVI A, 6 b) place ce changement de nom beaucoup plus tôt, entre 785 et 788, et les auteurs de la notice du *T'oung-ti-yamen* citent, de seconde main d'ailleurs, plusieurs œuvres qui confirment les données du *Sin Tang chou*. (CHABARNES et PELLIOU, *Un Trinité manichéen retrouvé en Chine*, p. 204). Sur cette date, cf. aussi O. FRANKE, *Geschichte der chinesischen Reiche*, III, p. 410.

⁽⁴⁾ L'Armeo de T'ien-té 天德軍 se trouvait au nord de la boucle du Fleuve Jaune. «Le nom d'armée de T'ien-té [son centre était à deux cents li à l'ouest de la ville de Tchong-cheou-liang 中受降 (située au nord de la boucle des Ordos, sur le territoire de la sous-préfecture de Wou-yuan 五原縣, à l'ouest des la montagne des Ourates en Mongolie)] subsista longtemps pour désigner la région de la boucle du Fleuve Jaune, car c'est de

la rivière So-ling 染陵⁽¹⁾, et était distant de la capitale de plus de huit mille li.

Pendant la période *lien-pin* (742-756) des Tang, lorsque Ngou Lou-chun 安祿山 attaqua la capitale, [les Ouïghours] eurent le mérite d'aider l'État à exterminer les rebelles, et sous plusieurs règnes successifs l'Empereur leur accorda la main d'une princesse. Ils s'attribuèrent le titre d'« Orgueil du Ciel » 天驕, et furent une grande plaie pour la dynastie des Tang⁽²⁾.

.

WTCK, LXXIV, 9 a.

Les Ouïghours furent pour les Tang un fléau encore plus terrible [que les Tibétains]. [Les détails sur] le territoire de leur pays, la succession de leurs princes, les choses et les mœurs appartenaient dans [les histoires des] Tang; ils sont bien connus.

Les Tang leur avaient accordé leurs filles en mariage; c'est pourquoi durant des générations ils considéraient la Chine comme un oncle maternel [beau-père 舅].

.

KIVTC, cxxxviii, 3 b.

Au début de la période *houei-tch'ang* (841-847), leur pays ayant été envahi par les *Hia-hia-sseu* 黠戛斯 (Qiryiz)⁽³⁾, les tribus et les clans furent disloqués et en désarroi, et transportèrent alors leurs tentes [à la région] entre Tien-tô

cette expression qui dérive le nom de la province de Tendou, décrite par Marco Polo. Cf. *Marco Polo*, éd. Yule-Cordier, t. I, p. 284-286; *PALSSON, J. A.*, mai-juin 1912, p. 293-296* (nos *Rorouos*, *Traité des Fonctionnaires*... Armée, p. 796). Cf. aussi le dictionnaire géographique chinois, *Tchong kouo kou hsin tsi ming ta ts'eu tien*, p. 137, et O. FRANKE, *Geschichte*... III, p. 414.

⁽¹⁾ Le présent texte du *WTCK* écrit *p'o* 坡, mais il s'agit là de la confusion bien souvent constatée entre les caractères *p'o* 坡 et *so* 索, d'ailleurs, on trouve la lecture *so* dans le *WTHY*, le *WTCK* et aussi le *KTC*. La rivière en question est la Selenga (cf. *CHASSANOV, Documents*... p. 89).

Le *WTHY* écrit ici que leur campement royal principal « était distant de Tchi'ang-ngan 長安 de six mille neuf cents li, ce qui correspond à la lecture du *KTC*. Dans notre texte, la capitale se trouvant à plus de huit mille li du campement des Ouïghours sur la Selenga devrait être K'ia-fong 開封, la capitale des Song au moment de la rédaction du *WTCK*.

⁽²⁾ Le *WTHY* n'a pas : « et furent une grande plaie pour la dynastie des Tang ».

⁽³⁾ Sur les *Hia-hia-sseu* 黠戛斯 (VII *yat-hât-sie), qui sont les Qiryiz, voir O. FRANKE, *Geschichte*... III, p. 361 [Franke lit le premier caractère de ce nom « Lie »] et WITTESSAU et FÉLIX, *History*... p. 105. Les Qiryiz s'emparèrent de la capitale ouïghoure en 840; Charavanes-Pelliot (*Un Traité manichéen*, p. 285 et suiv.) raconte les vicissitudes par lesquelles sont passés les Ouïghours après cet événement. Cf. aussi *FRANKENBERG, Mediacal Researches*... I, p. 241, où l'on trouve résumée toute l'histoire des Ouïghours. La déintégration de l'empire ouïghour est bien racontée aussi par O. Franke (*op. cit.*, III, p. 492 et suiv.).

天德 et Tcheu-wou 振武⁽¹⁾. A ce moment-là [les Ouïghours] furent attaqués à l'improviste par Che Hiong 石雄 et par Lieou Mien 劉混⁽²⁾, qui les mirent en déroute; ensuite, ils furent défaits⁽³⁾ par le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Yeou 幽州節度使⁽⁴⁾, Tchang Tchong-wou 張仲武⁽⁵⁾. Des bandes de survivants s'enfuirent vers l'ouest et se soumirent aux Tibétains⁽⁶⁾; les Tibétains les installèrent dans la préfecture de Kan 甘州⁽⁷⁾.

WTCK, LXXIV, 9 b.

Leur pays se trouvait jadis sur les bords de la rivière Su-liang 娑陵水 (Selenga). Par la suite, lorsqu'il fut envahi par les Hia-kia-sou 黠戛斯 (Qirgiz), ils se déplacèrent [au territoire] entre T'ien-té 天德 et Tcheu-wou 振武. Étant mis en déroute de nouveau par Che Hiong 石雄 et par Tchang Tchong-wou 張仲武, des bandes de leurs survivants se déplacèrent vers l'ouest et s'assujétirent aux Tibétains 吐蕃. Comme à cette époque les Tibétains s'étaient déjà répandus sur le Ho-si 河西 et le Lung-you 隴右, ils y installèrent les Ouïghours ça et là.

KWTC, CXXXIII, 4 a.

Depuis lors, les tribus furent faibles. Leurs descendants furent constamment en relation avec la Chine, et, de génération en génération, ils regardaient la

⁽¹⁾ D'après TM, p. 702, l'armée de Tcheu-wou 振武軍 avait son centre dans l'actuelle sous-préfecture de Ho-lin-ko-out 和林格爾 au Souei-yuan 綏遠. Chavannes et Pelliot (op. cit., p. 230) indiquent que «le Tcheu-wou-king était, sous les Tang, le nom d'une armée qui campait au chef-lieu du 'protectorat du chan-yu' 單于都護府, c'est-à-dire dans la région de l'actuel Kouei hou-tchéng [= Kouei-souei 歸綏 de la République Chinoise], à l'angle nord-est de la bouche du Fleuve Jaune».

⁽²⁾ Voir les biographies de Lieou Mien et de Che Hiong aux chapitres cxi et cxi du Kieou Tang chou et ceux du Tang chou.

⁽³⁾ L'édition Po na du KWTC écrit p'o 破, tandis que l'édition SIPPY du KWTC et le WTHY écrivent kong 攻.

⁽⁴⁾ La préfecture de Yeou 幽州 avait son centre à Pekié (cf. nos BREVES, *Traité des fonctionnaires*, ..., p. 792, et TM, p. 613).

⁽⁵⁾ Sur Tchang Tchong-wou, voir JM, p. 929.

⁽⁶⁾ L'édition Po na du KWTC écrit Kouei tche Tou-fan, 歸之吐蕃, alors que l'édition SIPPY écrit kouei ya Tou-fan 歸于吐蕃, selon confirmation par le WTHY.

⁽⁷⁾ La préfecture de Kan avait son siège dans la ville actuelle de Tchong-yi-lien 張掖縣 au Kan-sou (TM, p. 239). Le camp des Ouïghours dans la préfecture de Kan se serait trouvé au début à mille li au nord-est de Chan-an 關丹 (voir p. 27, n. 1). En ce qui concerne l'installation des Ouïghours dans la préfecture de Kan, voir nos pages 7-13 et 10 de l'Introduction. Pour des renseignements généraux sur les divers groupes des Ouïghours de cette époque, voir WIREN, et FÉRO, *History of Chinese Society*, ..., p. 102 et suiv.

Chine comme un oncle maternel 'beau-père' (kiou 舅). De même, l'Empereur, chaque fois qu'il leur octroyait une lettre officielle 詔 ou un édit 詔, les appelait régulièrement « nouveaux utérins/gendres » 舅 (4).

.....

WTCK, LXXIV, 9 b.

A l'époque des Cinq Dynasties (907-960), il y avait ceux qui habitaient la préfecture de Kou 州 et [ceux qui habitaient] la préfecture de Si 州 (5) qui ont fait des apparitions en Chine, mais les Ouïghours de la préfecture de Kou n'y sont rendus à maintes reprises. Ils appelaient la Chine encore « oncle maternel/beau-père » (kiou 舅), et la Chine, en donnant réponse par des lettres-édits impériaux 詔 旨, les appelaient de même « nouveaux utérins/gendres » (cheng 甥).

.....

KIVTC, CXXXIII, 4 a.

(5) La onzième lune de la première année K'ien-houa (24 novembre-23 décembre 911) des Leang 梁 (907-923), ils envoyèrent (6) le gouverneur général

(4) Les Ouïghours pouvaient prétendre à une parenté avec l'empereur de Chine à cause des plusieurs mariages de leurs Qayans avec des princesses chinoises à l'époque des Tang. (cf. *supra*, p. 5). Sur la signification des rapports kiou-cheng 舅 甥 entre États, voir Dauterive, *Le Concile de Lhasa*, p. 4.

(5) L'unique ambassade ouïghoure de Si-tchou 西州 (actuellement la région de Tourfan ou Sinkiang) signalée comme telle dans les histoires officielles des Cinq Dynasties est celle de l'année 951 (cf. *infra*, la traduction du KIVTC, CXXXIII, 5 b; et le KIVTC, cu, 2 a; le WTCK, xi, 4 b; le TFFK, CXXXIII, 21 a).

(6) La première ambassade ouïghoure que je trouve signalée à l'époque des Cinq Dynasties est rapportée dans le TFFK (CXXXIII, 11 a) « au cinquième lune de la troisième année K'ou-p'ing (22 mai-20 juin 909) : « On conféra des cadeaux d'adieu à A-sou-yin 阿蘇引 (X^e d'après-10), l'ambassadeur venu rendre hommage et apporter tribut. » Cette ambassade n'est pas mentionnée par les autres sources.

(7) Le WTFF (LXXIV, p. 342), comme notre texte, indique l'arrivée de cette ambassade à la onzième lune, et les annales principales du WTCK (ii, 6 a) donnent d'une façon plus précise le jour gi-mei de la onzième lune (8 décembre 911). Les annales principales du KIVTC (vi, 8 a) rapportent qu'au jour ki-mei 己未 de la dixième lune de la première année K'ien-houa (2 novembre 911) l'empereur tint audience à la Porte Tch'ou-guan 柵元門 du fait que des chefs (indigènes) des deux grands États des Ouïghours et des Tibétains étaient venus faire visite. Quant à ce désaccord dans les dates, on explique dans *les Traités manichéens...* de CHASSINOT et PALLIOT, p. 266, n. : «... L'erreur des annales principales du K'ien-houa lui est due paraît née d'une confusion graphique entre 乙未 gi-mei et 己未 gi-wi.»

D'autre part, un texte du *Ts'ê fou guan houei* (CXXXIII, 12 a), sous la date de la douzième lune de la première année K'ien-houa, commence une description de cette audience par une phrase identique à la mention des pan-ti du KIVTC [mais en écrivant Tch'ou-guan-

都督 (*tutug*⁽¹⁾) Tchou Yi-yen 周易官 et d'autres à la Cour rendra hommage et apporter tribut. Tenant audience dans le Palais Tch'ao-yuan 朝元殿, Tai-sou 太祖 (907-913) les fit introduire en sa présence. Il nomma Yi-yen 易官 grand général assimilé aux [grands généraux] réguliers de la Garde de la surveillance des portes de droite 右監門衛大將軍同正⁽²⁾; il nomma Che Cheou-eul 石訖兒 et Che Louen-ssou 石論思 tous deux généraux assimilés aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite 右千牛衛將軍同正⁽³⁾. De plus il chargea le général de la Garde de la surveillance des portes de gauche 左監門衛將軍 Yang Tchao 楊沼⁽⁴⁾

à 朝元殿 au lieu de Tch'ao-yuan-men 朝元門). Ce deuxième texte du T'FYK (cxxxv, 15 b) rapporte, cependant, les nominations des ambassadeurs ouïghours et nomme 日本 au jour ping-mou de la onzième lune (19 décembre 911) [cf. infra, 66, n. 3], une date vraisemblable si l'on admet l'arrivée des ambassadeurs au 9 décembre; mais ce même texte du T'FYK, quelques lignes plus loin, place la distribution des vêtements violets aux religieux au 26 novembre! Le premier texte du T'FYK (cxxxv, 12 a) poursuit: «Les émissaires 厨 厨 étant arrivés 開, ceux qui avaient la charge de ce service 所 所 introduisirent les deux chefs et leurs suites de cent vingt personnes, qui saluèrent en se prosternant dans la cour du Palais. Sur ce, chacun étala et présenta l'adresse à l'empereur (piao 表) et les produits de son pays, etc., qu'offrait son prince 君長.»

Sur l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la onzième lune de la première année k'ien-houa, cf. supra, p. 31, la traduction de la notice sur les Tibétains du WTHY, 111, p. 357).

(1) Le T'FYK (cxxxv, 12 b) écrit que le sou-tou ouïghour, Tchou Yi-yen 周易官, est venu à la cour pour offrir du tribut à la onzième lune de la deuxième année k'ien-houa (12 décembre 912-9 janvier 913). En admettant que «la deuxième année» est une faute pour «la première année», on voit que cette ambassade est bien arrivée à la onzième lune.

Le titre sou-tou 都督 [v. **tau-tuk*] fut introduit chez les Ouïghours par les Chinois dès 646, et adopté tel quel en turc. Il se trouve sous la forme *tutug* (ou *totug*) dans les inscriptions de l'Orkhon et de l'Émiria (cf. CHAVANES-PETLIOT, *Un Taïlé manichéen...*, p. 210, n.). M. Demiéville (*Le Concile de Lhassa*, p. 197, n.) note que ce titre était employé par les Tibétains sous la forme *to-tog*, et pense que ces derniers auraient peut-être emprunté le terme au turc *tutug*, car il observe que ce titre n'était plus utilisé en Chine depuis le milieu du huitième siècle. (Cf. aussi des ROTON, *Traité des fonctionnaires et...*, p. 707 et 820.) Ce titre avait passé également en sogdien et en khotanais.

(2) Sur le *tao-yuen kien-men-wei* 左右監門衛, cf. des ROTON, *op. cit.*, p. 537 et suiv. Sur les «fonctionnaires assimilés aux [fonctionnaires] réguliers» 同正, cf. *ibid.*, p. 3.

(3) Sur le *tao-yuen ts'ien-nouan-wei* 千牛衛, cf. des ROTON, *ibid.*, p. 543 et suiv.

(4) L'édition *Sou pou pi yao* du K'WTC écrit Yang Tchao 楊沼, mais le WTHY (cf. 66, n. 3) et le T'FYA confirment la leçon Yang Tchao 楊沼 de l'édition *Po wa*. Le T'FYK (cxxxv, 22 b) écrit: «A la première année k'ien-houa (911-913) de Tai-sou 太祖 des Leang 梁, la préfecture de Fou 鄆州 [qui porte actuellement le même nom au Chàn-si] fit apporter et soumettre à l'empereur une lettre donnée par le Qayan ouïghour. Par édit impérial le général supérieur de la Garde de la surveillance des portes de gauche, Yang Tchao 楊沼, fut nommé général supérieur de la Garde courgeuse de droite 右監門衛上將軍 [le WTHY écrit «de gauche»] pour reconduire sous escorte les Ouïghours et les

de remplir les fonctions de commissaire impérial [le pour reconduire sous escorte les Oüighours au Fan 蕃 (→ Tibet?); et il nomma l'interprète des visiteurs et des affaires aux audiences 通事令人⁽¹⁾ [le KHTC insère ici une note⁽²⁾],

autres au Fan 蕃. D'autre part, [le district de] Ho-tchong 滑州 [qui avait son siège dans la sous-préfecture actuelle de Yong-tsi 永濟縣 au Chensi; cf. FM, p. 1380, Hou-kou Kim 護國軍] fit rapport à l'empereur que Yang Tcheou 楊州, le commissaire impérial chargé de proclamer un édit de consolation 宣慰諭使 chez les Oüighours, conduisant sous escorte deux chefs barbares 蕃 et cent vingt personnes, les ramenait dans leur pays.

⁽¹⁾ Sur les *tsong-tche* ché-jen, cf. des Borcas, *Fruits des fonctionnaires chinois*, p. 187.

⁽²⁾ Le KHTC insère ici le texte du WTHF, qui comporte des variantes : « Il nomma Yi-zen 易言 grand général assimilé [aux grands généraux] réguliers de la garde de la surveillance des portes de droite, et nomma [ses] frères cadets 弟 Liou-maï-tche 略麥之 et Che Louen-sou 石論思 tous deux généraux assimilés aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de gauche. Il nomma Li Wou-tcheou 李屋殊 et Ngan Yen-chan 安鹽山 tous deux généraux assimilés aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite. De plus, il nomma le général supérieur de la garde de la surveillance des portes de gauche 左監門衛上將軍, Yang Tcheou 楊州, au grade de général supérieur de la Garde courageuse de gauche 左驍衛上將軍, et le chargea de remplir les fonctions de commissaire impérial... »

Un texte du TFFA (cixxvi, 15 b), du jour pié-grou de la onzième lune de la première année à'ien-houa (19 décembre 911), tout en étant essentiellement pareil à celui du WTHF, semble fournir une meilleure liste des noms des ambassadeurs : Tcheou Yi-zen 周易言, Ti-lia Li Maï-tche 地 (au lieu de 弟, «frères cadets») 略李麥之, Che Cheou-eul 石壽兒, Che Louen-sou 石論思, Li Wou-tcheou 李屋列殊, Ngan Yen-chan 安鹽山.

Yi-zen 易言 VII **ʃək-ʒiʒən* > X **ʃi* > *ʒiʒən*, du nom de l'ambassadeur ouïghour Tcheou Yi-zen 周易言, transcrit très exactement le turc *Yigän*, siveu, «petit fils», un nom d'homme bien attesté chez les Oüighours. Je relève, par exemple, un «Yigän Sängür» dans le manuscrit en ouïghour n° 3046 du Fonds Pelliot; cf. aussi l'appendice, p. 160. Tcheou 周 serait le nom de famille chinois.

Ti-lia Li Maï-tche 地略李麥之 : Ti-lia 地略 (VII **d'i-ljak* > X **d'i-ljak*) transcrit correctement *tarik*, un haut titre turc (cf. F. W. K. Müller, *Mohandmag*, p. 9). Deux autres ambassadeurs ouïghours rapportés par le T's'o fou yuen loue sous l'année 952 (TFFA, cixxvii, 21 b) et sous l'année 954 (TFFA, cixxviii, 22 a) auraient peut-être porté de même le titre *tarik* (cf. l'appendice, p. 157). Li 李 serait le nom de famille chinois. Quant à Maï-tche 麥之 (VII **mæi-tai* > X **mæi-tai*), je pense à *bakta*, «gardien», (cf. l'appendice, p. 149).

Li Wou-tcheou 李屋列殊 : Li est encore une fois le nom de famille chinois. Pour correspondre à Wou-tcheou (VII **uk-liät-tju* > X **u-ljät-tju*), on trouve le nom de personnes *Uyral* (prononcé *Oyral*) (cf. Onasus, *Kaki Türk Yavdları*, III, p. 123). Les noms des trois autres ambassadeurs ne me suggèrent rien en turc : Che Cheou-eul 石壽兒 (VII **ʃiʃək ʃi-u-äliq* > X **ʃiʃək ʃi-u-äli*), Che Louen-sou 石論思 (VII **ʃiʃək ljuen-si* > X **ʃiʃək ljuen-si*), et Ngan Yen-chan 安鹽山 (VII **än jän-tän* > X **än jän-tän*). On note que Che 石 et Ngan 安 sont des noms de famille qui caractérisaient les Sogdiens (cf. Pei-ling-lan, *A Sogdian Colony...*, TP, 21; et supra, p. 6).

K'ieou Huan-t'ang 仇玄通⁽¹⁾, comme adjoint 判官⁽²⁾. On les gratifia librement de pièces de soie 絹帛, et on les congédia en leur ordonnant⁽³⁾ de rentrer dans leur pays. De plus, on accorda un vêtement violet 紫衣 à leurs religieux 僧 qui étaient venus à la Cour, Ning-lou-yi 凝盧宜 (X *ngjɔŋ-luó-ggji), Li-sseu-yi 李思宜⁽⁴⁾ (X *li-si-ggji), et Yen-tsieu 延護 (X *jən-tiän)⁽⁵⁾.

WTCK, LXXIV, 9 b.

La première année k'ien-houa (911-912) des Leang, [les Ouïghours] envoyèrent le gouverneur général 都督 (tuluq) Tchou Yi-yen 周易言 et d'autres à la Cour, mais le nom de leur prince ne paraît pas dans les documents historiographiques. Les Leang 梁 promurent Yi-yen 易言 et les membres de sa suite à des dignités officielles, et envoyèrent le général supérieur de la Garde de la

⁽¹⁾ L'édition SPTT du KWTC écrit Fuan 元 au lieu de Huan 玄, caractère qui faisait partie du nom personnel de l'empereur K'ang-hi 康熙 (1662-1722).

⁽²⁾ Sur p'an-kouan 判官, voir des ROTON, *Traité des fonctionnaires*... p. 640 et 658, où ce titre est rendu par «fonctionnaire chargé des affaires courantes». M. Demiéville explique les p'an-kouan comme étant «des fonctionnaires hors cadre qui, sous les Tang, étaient adjoints, suivant les besoins, aux commissaires militaires (sie-sou-cha), aux inspecteurs civils (kouan-tch'a-cho), et à d'autres fonctionnaires.» Cette institution aurait duré jusqu'à l'époque mandchoue et se serait répandue même au Japon. Le titre fut aussi employé par les Tibétains pour leurs propres fonctionnaires (cf. DEMIÉVILLE, *Le Concile*... p. 193). Nous verrons par la suite que les ambassades ouïghoures comprenaient également des «p'an-kouan» (cf. infra, p. 85, la traduction de la présente notice).

⁽³⁾ Le WTHY écrit au lieu de sang ling kouei koue 放令歸國, ya ling kouei koue 押領歸國 : «on les reconduit sous escorte à leur pays».

⁽⁴⁾ «Le KWTC a 李思宜 Li-sseu-yi; le WTHY écrit 年思宜 Nien-sseu-yi, la confusion a pu naître de la forme 年 de 年 nien.» (CHAVANNE-PALLON, *Un traité manichéen*... p. 266, n.). Le TFFK (coursis, 15 b) écrit 李 comme le KWTC. Après avoir mentionné les promotions des ambassadeurs ouïghours sous le jour ping-mou de la onzième lune de la première année k'ien-houa (19 décembre 911), le TFFK rapporte cette distribution de vêtements violets aux religieux sous le jour kouei-mei (20 novembre 911), rompant ainsi l'ordre chronologique (cf. supra, p. 65, n. 4).

⁽⁵⁾ «... Le vêtement violet est en principe le k'ap'ya ou robe du moine bouddhiste (M. Demiéville n'indique qu'il s'agissait non du k'ap'ya ordinaire, mais d'un vêtement spécial, uniquement honorifique), qu'on tenait à grand honneur de recevoir en son spécial du souverain; mais il n'y aurait rien de surprenant à ce que l'empereur en eût donné même à des religieux manichéens. Les noms des moines ne sont pas chinois, et n'ont pas non plus l'apparence turque; il faut plutôt songer à des transcriptions de l'iranien, mais la répartition même des noms et leur forme sont trop incertaines pour qu'on puisse hasarder des restitutions.» (CHAVANNE-PALLON, op. cit., p. 267). Les caractères Ning-lou 凝盧 du nom du premier religieux font aussi partie du nom d'un chef tibétain, cité par le WTHY, p. 358 (cf. supra, p. 45).

surveillant des portes de gauche 左監門衛上將軍. Yang Tchen 楊慎, pour les reconduire sous escorte au Fan 蕃.

KWTC, cxxxviii, 4 a.

La quatrième lune de la deuxième année *l'ang-kouang* 同光 (7 mai-4 juin 924)⁽¹⁾ des Tang postérieurs 後唐 (923-936), le Qayan par intérim 權知可汗 de leur pays, Jen-mei 仁美, envoya le gouverneur général 都督 (— *tutuq*) Li Yin-che-kiu 李引保題⁽²⁾, l'ambassadeur en second 副使 T'ie-hin 鐵林⁽³⁾, l'intendant général 都監 Yang Fou-ngan 楊福安, etc. — soixante-six personnes en tout —, qui vinrent apporter en tribut des produits locaux et offrir en même temps neuf excellents chevaux⁽⁴⁾. Tchouang-tsong 莊宗 (923-926) les manda en sa présence dans le palais Wen-ming 文明殿, et puis il ordonna au président de la cour de la direction de l'agriculture 司農卿⁽⁵⁾, Tchoug Houei 鄭績⁽⁶⁾, et au sous-directeur

⁽¹⁾ Les annales principales du KWTC (xxx, 9 a) rapportent sous le jour *ping-t'ie* de la quatrième lune de la deuxième année *l'ang-kouang* (24 mai 924) que «les Ouïghours envoyèrent une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays». Les annales principales du WTKC ne mentionnent pas cette ambassade. Cf. aussi supra, *Tibétans*, 51, n. 1.

⁽²⁾ Il semble qu'on pourrait voir dans le nom de l'ambassadeur ouïghour. La *li-che-kiu* 李引保題 (VII **je-sjék-ku* > X **in-sj-ku*), une transcription du turc *inčältyjüchä*, «lin, précis, lin d'esprit» (cf. vos GARUIS, *Alt. Gram.*; et Pavet de COCARTENS, *Notice sur l'ère-oriental*). Käşyari donne aussi *jinčäki kiki*, voulant dire «qui prie Dieu, qui adore» (cf. B. ARACAY, *Dizani Lügat...*, III, p. 390). Radloff (*Uigurische Spruchdenkmäler*, 272) cite un nom de personne *ičäki*, peut-être une variante de *ičäki*. Un manuscrit de Touen-houang (3412 du Fonds Pelliot), daté de 981, fournit le nom de *Li Yen-si-ki* 李衍悉鷄 (X **je-sj-ku*), qui paraît contenir également une transcription de *inčäki*. Par ailleurs, le *Cho-kié* 保題 de *lin-che-kiu* est, on le sait, la transcription régulière en chinois du *Säkya* de *Säkjamuni*. Voir aussi à l'appendice, p. 101, *inčäki/ičäki*.

⁽³⁾ Le WTKC et le TFFK (cxxxviii, 12 b) ont *T'ien T'ie-hin* 田鐵林. *T'ien* [田] est un nom de famille chinois. Quant à *T'ie-hin* 鐵林 (VII **in-sj-ku* > X **in-sj-ku*), on songerait à *šrin*, attesté comme un titre de femme chez les Turcs, mais défini par Käşyari comme s'appliquant aux hommes aussi (cf. ARACAY, *Dizani Lügat-ü-Türk*, I, p. 390). M. Pelliot, (*TP*, 1931, p. 122) montre que la lecture «*Tarim*», généralement attribuée à Käşyari, est à corriger en «*Tarim*». Vers 1300, *Tarim* serait le titre du prince de Gomul (Hami) (cf. PALLUOT, *Tatarica* > *Tarim*, in *TP*, 37, 1944, p. 179). Voir aussi l'appendice, p. 156.

⁽⁴⁾ Selon le WTKC (cf. *infra*, 9 b), ils apportèrent du jade et des chevaux. Le TFFK (cxxxviii, 12 b) précise «neuf bons chevaux et un palet de jade blanc».

⁽⁵⁾ Sur le fonctionnaire *seu-nong-t'ing* 司農卿, voir vos HODGAS, *Traité des fonctionnaires...*, p. 418.

⁽⁶⁾ Le deuxième caractère du nom de Tchoug «Houei» 鄭績 est loin d'être constant : les deux éditions du KWTC s'accordent pour *Houei* 績, mais l'édition SPPY du WTKC a *Tai* 績; l'édition Pb du WTKC a *Siu* 績; et le WTKC a *Tche* 績.

des travaux 將 (少監⁽¹⁾), Ho Yen-ssou 何延嗣, de porter l'emblème de commandement 持節 pour conférer par diplôme impérial 冊 à Jen-mei 仁美 le titre de « Qayan brave et juste » 英義可汗⁽²⁾.

D'après le *T'o' fan quan houi* (cxxx, 15 b), ce fut le vice-préfet de Tai-yuan (太原 少尹 *chao-yin*), Li Yen-tou 李彦圖, qu'on délégua comme commissaire impérial pour conférer le diplôme impérial 冊使. En ce qui concerne Li Yen-tou, un autre texte du *T'Fik* (cxxxv, 18 b) rapporte au jour *kwei-hoi* de la huitième lune de la quatrième année *t'ien-tch'eng* (2 octobre 929) (v. la Capitale Septentrionale (北京 = Tai-yuan) fit rapport [à l'empereur] qu'on avait entrecis un prêtre manichéen (*ou-ai ku-chang* 摩尼和尚). Mani était le maître bouddhiste (佛師) des Oughours. Ce Li Yen-tou 李彦圖, le sous-préfet de Tai-yuan, qui était venu autrefois de leur pays, était le petit-fils de la *Sseu-tchong* 李思忠, le roi de la commanderie de Houai-houa 懷化郡王 (= Houai-houa-hien? 懷化縣 au nord de l'actuel Hin-lien 忻縣 au Che-n. — Cf. *TM*, 1342) à l'époque du Wou-tsong 武宗. *Sseu-tchong* était à l'origine le prince oughour *Har* [le *T'Fik* à Ming 盟 *ou-ssou* (盟) 沒斯 (Omuzd). Lorsqu'il se soumit à notre État, on lui conféra un nom de famille et un nom personnel. Après les grands désordres dans le territoire à l'intérieur des passes [Kouan-tchong 關 (t) : en gros, le Chên-ai actuel], Yen-tou 彦圖, entraînant sa tribu, fit sa soumission à Tai-tsou 太祖 (= Li K'o-yong 李克用). L'ayant installé dans une maison, on érigea à côté un monastère 院 manichéen pour l'abriter. Sur ce, il mourut.

On sait que Wou-mo-ssou 瞿沒斯 (= Ormuzd, « Jupiter, jehdis en sogdien), abandonnant son parent, le qayan Wou-liaï 烏介 (= Égaf), passa aux Chinois à la tête d'un nombre important de ses compatriotes en 842, bientôt après la sac de la capitale des Oughours sur l'Orkhon (cf. *CHATAVANT-PAILLET, Un Fruit manichéen...*, p. 248). Or, le texte précité nous apprend qu'au début de la dynastie des Leang 梁 (907-923), le petit-fils de Wou-mo-ssou, Li Yen-tou 李彦圖, arriva avec sa tribu dans les Marches septentrionales de la Chine, venant du pays des Oughours [本國 : c'est-à-dire, probablement, du Kan-tcheou 甘州 ou du Si-tcheou 西州], pour faire sa soumission à Li K'o-yong, Roi de Tsai 晉王 et père du fondateur de la dynastie des Tang postérieurs. On comprend aisément qu'on aurait pensé à choisir cet Oughour, religieux manichéen, comme émissaire au Qayan de Kan-tcheou.

⁽¹⁾ Sur *tsing-tso* 秦之, voir ses Notours, op. cit., p. 470 et suiv.

⁽²⁾ On voit d'après les annales principales du *KYTC* (xxx, 3 b) et du *HYTC* (v, 7 b) que cette nomination fut effectuée le jour *ku-t'ou* de la sixième lune de la deuxième année *t'ong-kouang* (26 juillet 924). Le *T'Fik* (cxxxv, 15 b) fournit sous la quatrième lune le texte de l'édit impérial proclamant la décision de conférer à Jen-mei le titre de *Ying-yi K'o-han* 英義可汗.

Si la nomination du Qayan oughour n'est signalée par les annales principales qu'au 26 juillet 924, vingt-quatre jours après celle du *tsi-tou-tche* de Cha-tcheou au 9 juillet (cf. *supra*, *Tibétains*, 51, n. 3), c'est vraisemblablement que le 26 juillet représente la date à laquelle un diplôme impérial fut conféré au Qayan en personne par les commissaires impériaux envoyés spécialement à Kan-tcheou pour accomplir cette cérémonie. Peut-être est-ce là l'explication du retard que cherchait M. Wang Tchong-min (cf. *K'ie-chen-tou...*, in *Bull. Nat. Lib. Pépang*, 13, G, p. 24).

WTCK, LXXIV, 9 b.

Au temps de Tchouang-tsong 莊宗 (923-926) des Tang [postérieurs], le roi 王⁽¹⁾ Jen-mei 仁美 envoya un ambassadeur apporter en tribut du jade et des chevaux. Il se disait « Qayan par intérim » 權知可汗. Tchouang-tsong envoya le président de la cour de la direction de l'agriculture 司農卿, Tchong Siu 鄭績, porter un emblème de commandement pour conférer par diplôme impérial à Jen-mei 仁美 le titre de « Qayan brave et juste » 美義可汗.

KWTC, CXXXVIII, 4 b.

À la onzième lune de cette même année (29 novembre-28 décembre 924), Jen-mei 仁美 mourut, et son frère cadet Ti-yin 狄銀 (= Tegin) lui succéda⁽²⁾.

⁽¹⁾ Comme le WTCK désigne les qayan ouïghours habituellement sous les formes Wang Jen-mei 王仁美 et Wang Jen-yu 王仁裕, on pourrait supposer qu'il s'agissait d'un nom de famille Wang, suivi des noms personnels Jen-mei ou Jen-yu. Cependant, on remarque que le KWTC et le TFFK ont, dans les mêmes passages, généralement K'o-han 可汗 à la place du Wang du WTCK. D'autre part, le Song-che (cxxx, 13 a) écrit 其國王仁美, et donne un nombre de fois le titre K'o-han Wang 可汗王.

Les noms des Qayan ouïghours, Jen-mei 仁美, et Jen-yu 仁裕 ou Jen-yu 仁喻, paraissent nettement chinois, sans que rien ne laisse supposer qu'il s'agisse de transcriptions. Cependant, je ne m'explique pas le flatterement continué entre 仁裕 et 仁喻 — seul le TFFK écrit toujours 裕. Nous verrons par la suite que dès 933 un deuxième qayan « Jen-mei » 仁美 succéda à Jen-yu (TFFK, CXLIII, 18 a).

⁽²⁾ On lit dans les annales principales du KWTC (xlii, 8 b), sous le jour ping-chen de la sixième lune de la deuxième année Tsong-touang (30 novembre 924), que Liang-wou 靈武 (cf. supra, p. 28, n. 1 et 2) fit rapport que le Qayan des Ouïghours de Kan-tcheou, Jen-mei 仁美, était mort, et que son frère cadet Ti-yin 狄銀 dirigeait par intérim les affaires de l'État.

Ti-yin 狄銀 (VII *d'isk-ugjén > X *i'iy-ugjén) est une transcription du titre tegin, titre porté par le frère cadet ou le fils d'un qayan (cf. CASAROV-PALLOR, *Un Traité manichéen...*, p. 206, n.; et PALLOR, *Neuf Notes...*, TP, 26, p. 255). Voir aussi à l'appendice, p. 156.

Une lettre de 911 adressée par les citoyens de Cha-tcheou 沙州 au Qayan des Ouïghours de Kan-tcheou 甘州 comme un certain «Ti-yin» 狄銀 qui résidait leur ville (cf. ms. 3633 du Fonds Pelliot; Wang Tchong-mia 王重民, *Bull. Nat. Lib. Peiping*, vol. 9, n° 6, nov.-déc. 1935, p. 18-21; et DENISVILLE, *Le Concile de Lhassa*, p. 216, n.). Il me paraît très hasardeux, cependant, de supposer, comme le font Wang Tchong-mia (*ibid.*, v. 22) et Denisville (*ibid.*), que le Ti-yin de 911 et le Ti-yin de 924 soient une même personne — et, à plus forte raison, que le Qayan de Kan-tcheou de 911 soit le Qayan Jen-mei 仁美, frère aîné du Ti-yin de 924. Comme nous venons de voir, Ti-yin 狄銀 n'est, en fait, que la transcription du titre tegin, porté très généralement par les fils et les frères cadets des Qayan ouïghours. D'autre part, autant que je sache, le nom d'un qayan des Ouïghours de Kan-tcheou n'est donné nulle part pour la période des Cinq Dynasties avant l'année 924.

Il envoya le *tatou* 都怛 Ngan Ts'ien 安干⁽¹⁾ et autres qui vinrent⁽²⁾ rendre hommage et apporter tribut⁽³⁾.

.....

H'UCK, LXXIV, 10 a.

Cette même année Jou-mei 仁美 mourut, et son frère cadet Ti-yin 狄銀 (Tegin) succéda. Il envoya à la Cour le *tatou* Ngan Ts'iu-siang 安干想 et autres.

En ce qui concerne le vrai nom du Ti-yin qui régna de 924 à 926, le *Loou-cho* (v, 2 b) fournit un texte intéressant : « Le jour *ye-wei* de la onzième lune [de la période *t'ien-t'ien* 天贊 des Loou 遼] (29 novembre 924), on s'empara du *tatou* 都怛 Pi-li-ngo 罪郎箇 [X **pu-li*, dr = Bilg. (1)] des Ouïgours de Kan-tcheou; et, par conséquent, on envoya un ambassadeur pour en aviser son souverain, Wou-wou-tcheou 烏母主 Qayan. » De plus, on lit sous le jour *koué-gou* de la quatrième lune de la quatrième année *t'ien-t'ien* (6 mai 925) que « Wou-wou-tcheou 烏母主 Qayan des Ouïgours envoya un ambassade pour apporter tribut et présenter ses remerciements. » Or, Wou-wou-tcheou 烏母主 (VII **uo-mu-t'ien* > X **uo-mu-t'ia*) suggère une transcription fruste d'*Omuzid* [ou plutôt de sa forme néolithique «*Omudza*» ; cf. CAUVASSY-PASTOR, *Un Traité manichéen*... p. 190, n.], que nous avons déjà rencontré sous la transcription Wou-mo-sser 烏沒斯 (X **uo-mo-si*) comme nom d'un prince ouïgour du XI^e siècle (cf. *supra*, 69, n.).

⁽¹⁾ Le H'UCK écrit Ngan Ts'ien-siang 安干想 (VII **ts'ien-siang*), lequel fournit également par les annales principales du H'UCK (v, 8 a), qui signalent l'arrivée de ce personnage sous le jour *ling-sien* de la onzième lune de la deuxième *t'ong-kouang* (21 décembre 924). D'autre part, le *Ts'ien-fou gran kouei* (cxviii, 13 b) rapporte qu'à la onzième lune de la deuxième année *t'ong-kouang*, le *tatou* ouïgour, Ngan T'ien-siang 安干想 (VII **ts'ien-siang*), apporta des galets de jade, des chameaux, des chevaux, etc..»

D'après un manuscrit de T'ouen-houang (3016 n° du Fonds Pelliot), qui paraît être une copie incomplète d'une lettre adressée vraisemblablement par le préfet de Kou-tcheou au *taï-tou-cho* du Kouei-yi-kien à T'ouen-houang, Ts'ao Yi-kün 曹謏金, Ngan Ts'ien-siang 安干箱 [au lieu de 想] fut assassiné par des Ouïgours alors qu'il revenait d'une ambassade à la Cour de Chine en compagnie des ambassadeurs de Cha-tcheou et de Kou-tcheou. Ts'ao Yi-kün, qui est désigné dans la lettre sous les titres de « Grand Prince » 大王 et de « président du département du grand secrétaire impérial » 令公, avait ouvert une enquête sur l'affaire. Étant donné que le titre de « président du département du grand secrétaire impérial » (*tschang-chou ling* 中書令 = *ling-koung* 令公) ne fut conféré à Ts'ao Yi-kün qu'en 931 (cf. *supra*, *Tibétains*, 52, n. 1), et qu'il mourut avant 936 (cf. *supra*, 53, n. 1), la lettre en question est à dater entre 931 et 935. Quant au nom Ngan Ts'ien-siang 安干想, il y a là encore un nom de famille caractéristique des Sogdiens, tandis que *T'ouen-siang* 干想 (ou 箱) serait peut-être la traduction d'un nom étranger.

⁽²⁾ L'édition SPPF du H'UCK n'écrit pas *tsi* 來.

⁽³⁾ D'après le H'UCK (cxviii, 23 a), au jour *ling-sien* de la septième lune de la troisième année [*t'ong-kouang*] (18 août 925), [le district de] Liang-wou 靈武 fit rapport que la lettre-décret 勅 旨 gracieusement accordée au roi des Ouïgours était arrivée [descendue 降], et on l'avait déjà envoyée à Kan-tcheou 甘州. Les autres sources ne mentionnent pas une telle lettre à cette date. Sa «*la troisième année*» était pour «*la deuxième année*», il s'agirait sans doute du titre conféré alors à Jou-mei 仁美.

KWTC, cxxxviii, 4 b.

Ti-yin 狄銀 mourut, et A-tou-yu 阿咄欲 succéda⁽¹⁾. Il envoya, lui aussi⁽²⁾, une ambassade qui vint offrir en tribut des chevaux renommés.

WTCK, lxxiv, 10 a.

La quatrième année t'ong-kouang (15 février-15 mai 926), Ti-yin 狄銀 mourut et A-tou-yu 阿咄欲 succéda.

KWTC, cxxxviii, 4 b.

La deuxième lune de la troisième année t'ien-tch'eng (24 février-24 mars 928)⁽³⁾, leur qayan par intérim, Jen-yu 仁裕, envoya le tuluq Li A-chan

⁽¹⁾ D'après la WTCK (voir ci-dessus), Ti-yin mourut à la quatrième année t'ong-kouang, c'est-à-dire entre le 15 février et le 15 mai 926, car l'Empereur Tchouang-tsong 莊宗 étant mort le 15 mai, la nouvelle période t'ien-tch'eng 天成 commence licetôt après cette date. Or, dans les annales principales du KWTC (cxxxviii, 2 a), on lit sous le jour ping-ao de la première lune de la quatrième année t'ong-kouang (15 mars 926) que «le qayan des Ouighours, A-tou-yu 阿咄欲 [阿都欲 dans l'édition SPPY du KWTC], envoya une ambassade offrir en tribut d'excellents chevaux.» La WTCK (v. 9 a) rapporte cette ambassade sous la même date (avec la leçon A-tou-yu 阿咄欲). Par conséquent, Ti-yin devait être mort déjà au début de la première lune de la quatrième année t'ong-kouang, c'est-à-dire peu de jours après le 15 février 926. Par ailleurs, dans le T'HYK (cxxxviii, 13 b), on trouve la mention suivante : «À la quatrième lune de la quatrième année [t'ong-kouang] (15 mai-16 juin), le Qayan des Ouighours, A-tou-yu 阿咄欲, envoya le tuluq Tsch'eng Kien-ming 程郡明 pour offrir en tribut des chevaux.» Il s'agit peut-être d'une deuxième ambassade envoyée par A-tou-yu, à moins que «la quatrième lune» ne soit pour «la première lune». En tout cas, la date de la première lune donnée par les annales principales des deux histoires officielles serait correcte, puisqu'elle est confirmée par l'arrivée à cette date d'ambassadeurs de Cha-tch'ou 沙州, les compagnons de voyage habituels des Ouighours (cf. supra, Tibétains, 52, n. 1).

Quant à la transcription qu'est A-tou-yu 阿咄欲 (VII^e. 4-tou-yeuh > X^e. 4-tou-uo), il existe en turc le terme adruq, «autre, séparé» (cf. PETERSEN et HANSEN, *Histoire des Campagnes...*, p. 58), dont les Ouighours se seraient peut-être servis pour désigner le nouveau qayan. D'ailleurs, adruq signifiait également, semble-t-il, «choisi, élu» (cf. G. R. RECAMATI, *Turkische Turfan-Texte VII*, p. 80). Voir aussi à l'appendice, p. 145.

⁽²⁾ J'ai suivi ici la leçon yi 亦 de l'édition SPPY du KWTC, car le yi 以 de l'édition Ho na ne me paraît pas compréhensible.

⁽³⁾ Notre texte passe sous silence l'ambassade ouighour arrivée en même temps qu'une ambassade des Tibétains de la frontière occidentale, à la deuxième lune de la deuxième année t'ien-tch'eng (7 janvier 928) (cf. WTCK, vi, 3 b). À la première lune de la troisième année t'ien-tch'eng, le jour mou-tch'en (15 février 928), des promotions furent accordées à six ambassadeurs tibétains et quatre ambassadeurs ouighours, dont le tuluq Mi-li 米里

李阿山 et autres, au nombre de cent vingt personnes, apporter tribut à la Cour. Ming-tsung 明宗 les manda en sa présence dans le palais Tch'ong-yuan 崇元殿, et les gratifia de cadeaux proportionnellement [à leurs rangs respectifs]. A la troisième lune de cette même année (25 mars-22 avril 928), il ordonna à un commissaire impérial de conférer par diplôme impérial 冊⁽¹⁾

(cf. TFEK, cartou, 174; KWTC, xxix, 2 b; et supra, *Tatars*, p. 32, n. 1 et 2). Mi-li 米里 (VII **miri-ly* > X **mle-ly*) paraît être une transcription du *bilig*, « le savoir, un nom d'homme bien attesté (cf. F. W. K. MULLER, *Mohandmag*, p. 10; voir GINSBU, *Alturische Grammatik*, Index). Voir à l'appendice, p. 149.

Quant à l'ambassade de la deuxième lune de la troisième année t'ien-tch'ang, les annales principales de KWTC (xxix, 3 b, de l'édition Po ne) la rapportent sous le jour ki-hai (17 mars 928) : « Le Qayan des Ouighours, Biq-yu 行餘, envoya le t'ung Li A-san 李阿三 apporter du tribut ». L'édition SPPF du KWTC écrit Jen-yu 仁裕 et Li A-eul-chan 李阿阿珊. Les annales principales du WTCK (ii, 6 b) signalent sous le jour wou-sin (16 mars 928) : « L'ambassadeur des Ouighours, Li A-chan 李阿山, arriva ». Le TFEK (cartou, 14 b) rapporte également que le t'ung Li A-chan 李阿山, envoyé par le Qayan Jen-yu 仁裕, arriva à la deuxième lune, mais l'ambassade n'aurait compté que dix-huit membres au lieu de cent vingt comme dans la notice du KWTC.

En ce qui concerne les formes Biq-yu 行餘 (VII **biq-yu* > X **biq-yu*) et A-san 阿三 (VII **ad-san* > X **ad-san*) données par l'édition Po ne du KWTC, elles sont peut-être des fautes d'impression — en tout cas, je ne saurais les expliquer autrement. A noter, cependant, que A-san 阿三 était le nom enfantin 小字 de Fei-ti 廢帝 des Tang postérieurs (924-930), et est encore un nom répandu en Chine.

Quant à la transcription A-eul-chan 阿阿珊, on ne doit pas en faire état, car elle date sans doute de la période k'ien-lung (1736-1796), lors de la reconstitution du KWTC. En effet, dans plusieurs chapitres de l'édition SPPF du KWTC, on a refait à cette époque toutes les transcriptions anciennes des noms étrangers, et ces modifications sont signalées dans les notes à la fin des chapitres en question. Par contre, l'édition Po ne du KWTC a partout gardé (ou plutôt restitué) les formes anciennes. Comme les transcriptions de l'édition SPPF du KWTC sont sans intérêt pour cette étude, je ne les signalerai pas.

A-chan 阿山 (X **ad-san*) semble correspondre au titre *Aian*, un nom d'homme bien attesté (cf. *Revue, Uigurische Sprachdenkmäler*, Index). Voir à l'appendice p. 146.

(1) D'après les annales principales du KWTC (xxix, 4 b) le diplôme impérial fut promulgué (t'o 冊) au jour hia-sin de la troisième lune de la troisième année t'ien-tch'ang (21 avril 928), alors que le titre fut conféré (fang 封) à Jen-yu 仁裕 le jour yi-wei de la cinquième lune (22 mai 928). Les annales principales du WTCK (ii, 7 a) ne mentionnent pas la promulgation du diplôme impérial (t'o 冊), mais signalent sous le jour sin-yen de la cinquième lune (7 juin 928), au lieu du jour yi-wei : « On a conféré (fang 封) au roi-qayan des Ouighours, Jen-yu 仁裕, le titre de qayan qui se conforme à la civilisation 順化 可汗 ». Je comprends qu'ici t'o 冊 signifie la promulgation du diplôme impérial, qui avait lieu à la Cour chinoise, et fang 封 s'applique à la cérémonie accomplie à Kan-tchoum par le commissaire impérial. Pour ce qui est de l'ordre de conférer un diplôme impérial à Jen-yu, le TFEK (cartou, 10 a) présente le même texte que la notice du KWTC, en écrivant, toutefois, « à la deuxième lune » et « Jen-pi » 仁皮, leçons apparemment fautive. Un autre texte du TFEK (cartou, 10 a) rapporte qu'au jour sin-wei de la cinquième lune (de la

à Jen-yu 仁裕 le titre de « Qayan qui se conforme à la civilisation » 順化可汗⁽¹⁾.

La quatrième année, de nouveau, [les Oughours] envoyèrent le *tatag* Tch'o-po 契撥 avec une suite de quatre personnes rendre hommage à la Cour⁽²⁾. On nomma Tch'o-po 契撥 et les autres « officiers des petites lances, qui aiment la civilisation » 懷化司戈, et on les renvoya au Fan 番⁽³⁾.

troisième année [s'en-tch'eng] (17 juin 928), les ambassadeurs oughours firent leurs adieux dans la salle des audiences sans appareil [s'en-tch'eng 便殿 : cf. ses formes en, *Traité des fonctionnaires...*, p. 161]. On leur accorda des présents proportionnellement [à leurs rangs].

⁽¹⁾ En cette même troisième année [s'en-tch'eng] le TATA (CXXIII, 15 a) rapporte : « A la huitième lune intercalaire (17 septembre-16 octobre 928), les ambassadeurs des Tibétains, des Oughours, etc., arrivèrent respectivement du tribu ». Les annales principales du KH TC (CXXIII, 10 a) fournissent à peu près le même texte, mais sous le jour *ts'ien-tchen* de la neuvième lune (28 octobre 928). D'autre part, sous ce même jour *ts'ien-tchen* de la neuvième lune, un nouveau texte du TATA (CXXIII, 18 a) rapporte : « les ambassadeurs oughours et tibétains venus apporter tribut furent congédiés pour rentrer au Fan 番 (Tibet) ». On leur accorda des vêtements de brocart et de la soie proportionnellement [à leurs rangs]. Le jour *ts'ien-tchen* (3 novembre 928), les trois ambassadeurs tibétains, Yen-sa-lo 嚴薩羅, etc., furent tous agréés comme *tsou-gi* qui se soumettent à la civilisation 歸化司義; l'ambassadeur oughour, Lo P'o 羅婆 (VII *l'p'ud > X *l'p'p'ud), fut agréé comme officier des cavaliers qui se soumet à la civilisation 歸化司階 ». Sur ces ambassades, cf. *supra*, *Tibétains*, p. 32, n. 3.

⁽²⁾ Le *WTHY* ajoute « à la première lune » et « apporter tribut » (long 貢). Les annales principales du KH TC (X, 1 a) rapportent sous le jour *ts'ien-tchen* de la première lune de la quatrième année (5 mars 929) : « L'ambassadeur des Oughours, Tch'o-po 契撥 et les quatre personnes de sa suite, qui étaient venus à la Cour rendre hommage, furent chacun promus officiers des petites lances qui aiment la civilisation (tsou-tou-ou-tou) »; et on les laisse retourner [à leur pays]. Le TATA (CXXIII, 18 b) fournit le même texte à la même date. Les annales principales du KH TC (X, 7 b), d'autre part, signalent sous ce même jour *ts'ien-tchen* que « l'ambassadeur oughour, Tch'o-po *tatag* 契撥都督 arriva », mais comme le TATA (CXXIII, 15 a), mentionne par ailleurs qu'une ambassade oughour était venue apporter tribut à la deuxième lune de la troisième année [s'en-tch'eng], ce sera peut-être là le véritable date de l'arrivée de l'ambassade rapportée à la première lune par les autres textes.

Pour correspondre à Tch'o-po (VII *l'p'ud > X *l'p'p'ud), je trouve en turc *çapar*. Pelliot (*Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*, p. 188) explique que ce nom est le présent duratif de *çap*, « frapper », d'où « frapper un cheval du fouet pour l'activer » et par suite « galoper »; et que de là il a pris le sens de « courrier ». On peut objecter, cependant, que, comme le remarque Pelliot, le verbe *çap* ne semble pas encore avoir pris le sens de « galoper » dans Kétyan (cf. *Аталар, Диоми...*, Index), et que, par conséquent, le mot *çapar* ne devait pas exister au X^e siècle au sens de « courrier ». Or, même à supposer que Kétyan avait donné soigneusement tous les sens du mot *çap* dans son dialecte, il ne me paraît pas exclu que dans le dialecte des Oughours *çap* aurait pris le sens de « galoper », et *çapar* le sens de « courrier », un peu plus tôt que dans d'autres dialectes turcs. D'ailleurs, comme l'indique également Pelliot, il y a en turc aussi *çapar*, « tacheté », et le mot *çapar* se trouve dans les dialectes actuels d'Asolie avec ce dernier sens, et avec d'autres encore, tels que « brave », « blond aux yeux bleus », « petit bateau », etc. (cf. *TDA, Turkiye-de Halk Ağzında Sözlük Dergisi*). Voir aussi à l'appendice, p. 150.

⁽³⁾ Le *WTHY* n'écrit pas Fan 番.

La douzième lune⁽¹⁾ de la première année *tch'ang-hing* (23 décembre 930-22 janvier 931), ils envoyèrent en ambassade Ti Wei-ssou 翟未思⁽²⁾ et plus de trente personnes pour offrir quatre-vingts chevaux et un gilet de jade.

⁽²⁾ À la septième lune de la quatrième année (25 juillet-23 août 933), ils

⁽¹⁾ Précédemment à cette ambassade de la douzième lune, les annales principales du *WTCK* et du *KYTC* citent une, deux, ou même trois ambassades ouïghoures à la cinquième lune de la première année *tch'ang-hing*. Le *WTCK* (VI, 8 b), signale sous le jour *ting-tch'ou* (13 juin 930) : « L'ambassadeur ouïghour Nie-li-tsou 孽栗祖 arriva. » Sous le jour *lang-tch'ou* (16 juin 930), le *WTCK* (VI, 8 b) rapporte : « L'ambassadeur ouïghour Ngan Hei-lien 安黑連 arriva. » Le *KYTC* rapporte (XII, 7 b) sous le jour *kie-sien* de la cinquième lune (20 juin 930) : « Le Qayan des Ouïghours, Jen-yu 仁裕, envoya une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays. » [L'édition *SPH* du *KYTC* a ici la lecture « Jen-yu 仁裕. »] Sous la date de la cinquième lune de la première année *tch'ang-hing*, le *TFYK* (CXXIII, 16 a) écrit : « Les Ouïghours Nie-li-tsou 孽栗祖, etc., vinrent rendre hommage et apporter tribut; l'ambassadeur de l'État ouïghour 國使, Ngan Hei-lien 安黑連, vint rendre hommage et apporter tribut; de plus, le Qayan des Ouïghours, Jen-yu 仁裕, envoya une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays. Il semble donc qu'on a affaire à trois ambassades ouïghoures distinctes, dont seulement la dernière aurait été envoyée par le Qayan de Kan-tcheou.

⁽²⁾ Les annales principales du *KYTC* (XII, 13 a) rapportent l'arrivée d'une ambassade ouïghoure un jour *ting-ssou* de la douzième lune de la première année *tch'ang-hing* (19 janvier 931). Le *WTCK* (VI, 9 b) rapporte sous le même jour l'arrivée de Ti Mo-ssou 翟末斯, envoyé par le roi-qayan des Ouïghours « qui se conforme à la civilisation » [le nom *Jen-yu* 回鶻順化可汗王裕. Le *WTHF* = « Ti Lai-ssou » 翟來思. *Mo-ssou* 末斯 (思) (X **mbrar-si*) rendrait *Barr*, « tigre », un nom d'homme bien attesté chez les Ouïghours de Kan-tcheou (cf. H. W. BIRLEY, *A Khitanese Text concerning the Turks in Kanton*, in *AM*, I, 1949, p. 34; ms. ouïghour 3046 du Fonds Pelliot; Ouzar, *Eski Türk Yazıları*, Indes). Voir à l'appendice, p. 148. *Ti* 翟 serait le nom de famille chinois.

⁽³⁾ D'autres ambassades ouïghoures précéderent celle de la septième lune de la quatrième année :

Les annales principales du *WTCK* (VI, 10 a) rapportent sous le jour *yi-ssou* de la douzième lune de la deuxième année *tch'ang-hing* (26 janvier 932) l'arrivée de l'ambassadeur ouïghour Ngan K'ieou-ssou 安求思. L'édition *SPH* du *WTCK* écrit *Yong* 永 (VII *Jiyoug*) au lieu de *K'ieou*. Le *TFYK* (CXXIII, 16 b) note l'arrivée (en même temps ? — mais cf. le *WTCK*, VI, 10 a) à la douzième lune d'une ambassade de Si-leang-fou 西涼府 et de l'ambassadeur ouïghour Ngan-Mo-ssou 安末思.

Or, *Mo-ssou* (X **mbrar-si*) auquel correspond le nom turc *Barr*, fut également le nom de l'ambassadeur ouïghour de l'année précédente (cf. *supra*, n. 1), mais cette ambassade de la douzième lune de la première année, conduite par Ti Mo-ssou 翟末思 [斯] est passée sous silence par le *TFYK*. Les deux ambassadeurs ayant des noms semblables, Ti Mo-ssou 翟末思 et Ngan Mo-ssou 安末思 (ou K'ieou-ssou 求思 ?), peut-être le *TFYK* aurait-il confondu les deux ambassades à une année d'intervalle.

Les annales principales du *KYTC* (XIII, 1 b) signalent sous le jour *ssou-tchen* de la première lune de la troisième année *tch'ang-hing* (24 février 932) que des ambassades appor-

envoyèrent de nouveau le *tsouq* Li Wei 李未⁽¹⁾ et d'autres, au nombre de trente personnes, qui vinrent rendre hommage et offrir une paire de faucons blancs 白鴟. Ming-tsong 明宗⁽²⁾ les manda en sa présence dans le palais Kanang-chou 廣安殿, et leur accorda libéralement des récompenses. De plus, il donna l'ordre de relâcher leurs faucons.

⁽¹⁾ La septième lune de la deuxième année ts'ing-t'ai 清泰 (2-31 août 935),

tout tribut sont arrivées des Ouïgours et des Tibétains. Le WTC^K (II, 104) mentionne l'arrivée des ambassadeurs ouïgours sous le jour *ts'ing-t'ai* (25 février 932. Le TFFK (CXVIII, 16 b) rapporte également sous cette lune l'arrivée d'ambassadeurs ouïgours et tibétains (de Si-tsang-fou ?) (cf. *supra*, Tibétains, p. 31, n. 11).

Ce fut également à cette première lune de la troisième année *ts'ing-t'ai* que l'empereur ordonna le châtiement des tribus *tsang-hiang* 三項 (tangantes), qui, à cette époque, interceptaient et pillaient les ambassades ouïgours se rendant du Hsi-tsu 西陲 à la Cour de Chine pour apporter tribut (cf. p. 109 et *suiv.*).

Sous le jour *ts'ing-t'ai* de la troisième lune de la troisième année *ts'ing-t'ai* (22 avril 932), le TFFK (CXVIII, 19 b) signale des promotions accordées à des ambassadeurs ouïgours et tibétains, probablement ceux qui étaient arrivés à la première lune : - l'ambassadeur ouïgour venu rendre hommage et apporter tribut, le *tsouq* Yi-tchou 揖祝 (X **ai-t'ou*), fut nommé général qui aime la civilisation (*tsou-tsou ts'ang-t'ien*); l'ambassadeur en second, Yin Ngan-k'ia 印安訶, [fut nommé] colonel qui aime la civilisation (*tsou-tsou tsang-t'ien*); l'ambassadeur chargé de la surveillance 監牧, Mei-li 美梨 (X **mei-t'i*), [fut nommé] *tsou-tsou* (?) 司候 qui aime la civilisation; et l'adjoint 判官, P'ei Lien-ou 裴連兒, [fut nommé] officier des esclaves qui aime la civilisation.

Le nom de l'ambassadeur ouïgour, Yi-tchou 揖祝 [X **ai-t'ou*], ressemble bien à une transcription, mais pour laquelle je ne trouve pas de solution facile du côté turc. À la rigueur, on songerait peut-être à *aiç*, *veiril* (?), *aveul* (cf. von GABAIN, *Alt. turm.*, p. 297). D'autre part, Mei-li 美梨 [X **mei-t'i*], suivant le système de Karlgren: X **mei-t'i*, d'après H. MASANO, *Le Dialecte de Tsch'ang-ngau*, p. 35 et 74) me semble devoir transcrire *Bilig*, comme le Mi-li 米里 [X **mei-t'i*] que nous avons déjà vu (cf. *supra*, p. 72, n. 3). Sur *Bilig*, voir à l'appendice, p. 149.

⁽¹⁾ Le texte de la notice du WTC concernant cette ambassade se retrouve intégralement dans le TFFK (CXVIII, 20 a), où le nom de l'ambassadeur, toutefois, est écrit «Li Mi» 李米. Ce texte porte la date du jour *ts'ing-t'ai* de la septième lune de la quatrième année *ts'ing-t'ai* (12 août 933). Un deuxième texte du TFFK (CXVIII, 17 b), daté de la même lune, fournit à peu près les mêmes renseignements, tout en écrivant «Li Wei» 李未 comme le WTC. Le WTHY (p. 343) écrit «Li Mo» 李末, c'est-à-dire, aussi, les années principales du WTC (II, 11 a), qui signalent l'arrivée de cette ambassade au jour *ts'ing-t'ai* de la septième lune (15 août 933).

Rien ne permet de choisir entre les trois formes Mi 米 (X **mei*), Wei 未 (X **mei*) et Mo 末 (X **mei*), dont deux seraient altérations graphiques. Mo 末 était la transcription régulière de *mei*, «seigneur, maître (maître-chien)»; (cf. CHAVANNE-PÉLLEROT, *Un traité manichéen...*, p. 146, n.).

⁽²⁾ Le WTHY (XVIII, p. 343) ajoute entre Ming-tsong et t'chou, «manders», le caractère *tsou* 復 «par suite» ou «de nouveaux».

⁽³⁾ Sous la première lune de la première année *ts'ing-t'ai* 應順 (= *ts'ing-t'ai* 清泰) (18 janvier-16 février 934), le TFFK (CXVIII, 18 a) rapporte : «À cette lune les

commandants au siège [du commissariat impérial] 牙將, envoyés par la préfecture de Cha et par la préfecture de Koua, apportèrent chacun à la Cour un tribut de produits locaux (cf. supra, *Tibétains*, p. 52, n. 1). Jen-mei 仁美, le Qayan des Oüighours, envoya une ambassade offrir des objets de tribut laissés par son le Qayan Jen-yu 故可汗仁裕 [tels que] des selles, des chevaux, et des ustensiles (k'i-hai 器械). Jen-mei 仁美 fit offrir des chevaux, deux palets de jade, des rênes (ta'ieou-p'ei 鞅樹), du sel ammoniac (hang cha 綱砂), des cornes d'antilope (lang-yang-kio 羚羊角), de la cotonnade précieuse de Perse (Pa sou pan tie) 波斯寶練 (cf. le *Che sou yi ming lou* 事物異名錄, xv, 14, édition de 1784), et une créature de jade (yu-tai 玉帶). Les annales principales du K'ITC (xix, 3 a) résumont ce même texte, en fournissant la date du jour *ou-gia* de la première lune (24 janvier 934). Sous le même jour, les annales principales du HTCK (vii, 3 a) signalent : « Le roi-qayan 可汗王 des Oüighours, Jen-mei 仁美, envoya une ambassade qui arriva. Cha-tcheou 沙州 et Koua-tcheou 瓜州 envoyèrent des ambassades qui arrivèrent. »

De plus, le T'FYK (cxxxv, 20 a) rapporte sous la première lune : « Les huit manichéens ouïghours venus à la Cour furent gratifiés d'objets proportionnellement [à leurs rangs]. » Ensuite, sous la première lune intercalaire (17 février-17 mars 934), le T'FYK (cxxxv, 20 a) a la mention suivante : « Tang Tsia (譚進 de Koua-tcheou, commandant au siège [du commissariat impérial] 牙將, qui était venu apporter tribut, Leang Hing-tong 梁行通 de Cha-tcheou, qui était venu apporter tribut, et les Oüighours Ngan Mo-ho 安摩訶, etc., qui étaient venus rendre hommage et apporter tribut, firent leurs adieux. On leur accorda à chacun, proportionnellement à leurs rangs, des tuniques de brocart, des ceintures en argent, et [autres] choses. »

Il résulte de ce qui précède que le Qayan Jen-yu 仁裕 est mort vers la fin de 933, et que le nouveau qayan porte le même nom de Jen-mei 仁美 que le qayan mort en 928. Nous verrons par la suite que les annales principales des deux histoires des Cinq Dynasties ne citeront plus que Jen-mei 仁美 comme le nom du Qayan. Par conséquent, dans sa notice sur les Oüighours, le HTCK se trompe en affirmant que Jen-yu 仁裕 avait apporté tribut à la Cour jusqu'à la fin des Cinq Dynasties (cf. infra, p. 81, la traduction du HTCK, xix, 10 a).

D'autre part, avec « les huit manichéens ouïghours venus à la Cour » signalés par le T'FYK, nous avons la première indication nette pour l'époque des Cinq Dynasties de la présence de manichéens chez les Oüighours — vraisemblablement de Kao-tcheou (mais cf. aussi supra, p. 67, n. 5). On a l'impression que les manichéens, auxquels des objets furent distribués à la première lune, formèrent un groupe distinct des Oüighours Ngan Mo-ho 安摩訶, etc., qui reçurent des cadeaux seulement à la première lune intercalaire. Peut-être les manichéens avaient-ils apporté le tribut du Qayan défunt.

Mo-ho 摩訶 (VII *moh-nd), du nom de l'ambassadeur ouïghour Ngan Mo-ho 安摩訶, est la transcription régulière en chinois du sanscrit *maha*, « grand », qui est bien attesté chez les Oüighours comme premier élément de noms propres et de titres (cf. vix GAMES, *Alt. Grammat.*). Or, il est tentant d'identifier cet ambassadeur ouïghour de 934, Ngan Mo-ho 安摩訶, avec Ngan Tsien-siang 安子想 [箭], l'ambassadeur ouïghour de 924 qui fut assassiné entre 931 et 933 alors qu'il revenait d'une ambassade en Chine en compagnie des ambassadeurs de Cha-tcheou et de Koua-tcheou (cf. supra, p. 71, n. 1). Le manuscrit 3016 n° du *Fonds Pelliot* (écrit de la même main que le 2992 n°), que je crois avoir été rédigé en 935 par le préfet de Koua-tcheou, nous rapporte concernant cet incident : « ... L'année avant l'année dernière 自前歲, cette Armée 常軍 [一歸義軍] avait

envoyé les *tsu-yu-yu* 都押衙 [cf. *ya-tsiang* 牙將, ci-dessus] *men-yi* 么乙 (= un tel), etc., deux compagnies d'ambassadeurs, à la Capitale pour faire rapport [à l'Empereur] 奏事. Étant arrivés à la Cour, et lorsque [les ambassadeurs] s'en retournaient vers l'ouest, Ngan Tsièn-siang 安千箱 fut assassiné en cours de route par des Ouïghours 回鶻, sans qu'on eût quelle inimitié en était la cause. Dès que la caravane 般火 [ce terme, rencontré souvent dans les manuscrits de Touen-houang, était mal compris dans CHAVANNEZ-PRELLIER, *Un traité manichéen*..., p. 240-241, qui l'ont traduit au tour de rôles] arriva sain et sauf (!) 平安 à l'estime siège du gouvernement (Touen-houang) 會府, le Grand Prince 大王 ouvrit une enquête sur le fond de l'affaire 推問根元 積泥. L'ambassadeur de Cha-tcheou, Tchang Pao-tchan 張保山, était au contraire du complot de l'assassinat, [mais] comme Tchang Pao-tchan et [y] 以 (X²) s'emploie souvent dans les manuscrits de Touen-houang comme *ya* 與 (X²/u) Leang Hing-to 梁幸德 [faisaient semblant ?] de n'être au courant de rien 都不知聞, le fonctionnaire subalterne 少吏, Tchang Yuan-tsin 張引進 [le manuscrit U. 3347 r° donne le texte d'un diplôme de promotion accordé à ce fonctionnaire par le *tsai-tou-cho* du Kouei-yi kien en décembre 934], est allé à Kan-tcheou, ... Je note, par ailleurs, que le nom de Leang Hing-to 梁幸德 (X² 26-27), mentionné dans le manuscrit précité, présente une certaine ressemblance avec le nom de Leang Hing-fong 梁行通 (X² 26-27), ambassadeur de Cha-tcheou en 934 (cf. *supra*).

La deuxième lettre du manuscrit 2992 v° du *Fonds Pelliot*, qui fut copiée de la même main que le manuscrit 3016 v° précité et qui est à dater du mois d'octobre 934, nous fait apercevoir le système d'escortes militaires organisé pour protéger les ambassadeurs voyageant entre la Cour chinoise et le nord-ouest, et rapporte le passage d'un commissaire impérial en direction de Kan-tcheou (cf. p. 122 et suiv.).

Le TFFK (cxxxv, 16 a) précise, d'autre part, dans une mention du 27 août 934, que les ambassadeurs de Koue-tcheou et de Cha-tcheou s'étant joints aux Ouïghours pour venir rendre hommage et apporter tribut, un titre officiel fut accordé au préfet de Koue-tcheou et un commissaire impérial fut chargé de reconduire les ambassadeurs (voir *supra*, p. 52, n. 1). De plus, le TFFK (cxxxvii, 15 b) fournit le texte d'un ordre impérial sous la date du jour *ki-sseu* de la septième lune de la première année *ts'ing-t'ai* de Mo ti 末帝 [mais comme il n'y a pas de jour *ki-sseu* 己巳 à cette lune, on doit probablement lire *ring-sseu* 丁巳 comme dans le TTTK, ccxxxix, 12 b, *infra*, c'est-à-dire le 31 août 934] : « beaucoup des Ouïghours qui apportaient tribut à la Cour ayant été pillés par divers Barbares du Ho-si 河西, il fut édicté que Kang Fou 康福, commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 鄯州 [qui porte actuellement le même nom au Chânni], convierait le général 將軍 Nieu Teho-jeou 牛知柔 à la tête de troupes de la garde du corps impériale pour les escorter jusqu'à Ling-wou 靈武 [près de l'actuel Ling-wou-hien au Kan-sou; siège à cette époque du commissariat impérial de Cho-fang 朔方]; et qu'on punirait suivant l'occasion ceux des Barbares qui faisaient le mal. » Le TTTK (ccxxxix, 12 b) présente un texte analogue sous le jour *ring-sseu* (31 août 934), où l'édit prend la forme suivante : «... il fut édicté que le général Nieu Teho-jeou 牛知柔 conduirait des troupes de la garde du corps impériale pour escorter [les Ouïghours], et qu'il se joindrait aux troupes de la préfecture de Pin 鄯州 pour punir ceux-là (les Barbares). »

Un deuxième ordre impérial concernant l'escorte des Ouïghours se trouve dans le *Ts'o fou yuen kouei* (cxxxix, 13 a) environ un an plus tard, sous la sixième lune de la deuxième année *ts'ing-t'ai* (juillet 935) : « il fut édicté que des troupes des quatre préfectures de

ils envoyèrent le *tatag* Tch'en Fou-hai 陳福海⁽¹⁾ avec une suite de soixante-dix-huit⁽²⁾ personnes pour offrir trois cent soixante chevaux et vingt galets de jade. ⁽³⁾ A la huitième lune (septembre 935), par décret 勅⁽⁴⁾, l'ambassadeur des Ouïghours qui était venu rendre hommage et apporter tribut, le *mi-lou* 密錄 [= *biruq*]⁽⁵⁾ *tatag* Tch'en Fou-hai 陳福海, fut agréé comme colonel qui aime la civilisation 懷化歸將; l'ambassadeur en second 副使 Ta-hi Siang-

Pin 郢 [au Chàn-si], de King 溼 [dont le centre était à cinq li au nord de l'actuel King-tch'ien-hien 溼川縣 au Kan-sou], de Fou 靉 [l'actuel Fou-hien au Chàn-si] et de Yao 纒 [l'actuel Yao-hien au Chàn-si] rencontraient les Ouïghours traversant les préfectures pour apporter tribut [à la Cour de Lo-yaug].»

⁽¹⁾ Les annales principales du *WTC* (vu, 5 a) et celles du *KWTC* (xvii, 8 b) indiquent que l'ambassade de la septième lune de la deuxième année *ts'ung-s'ai* était arrivée au jour *ing-yau* (il avait 935). Sous la date de la septième lune également, le *TFYK* a la mention suivante (caixvii, 18 a) : «Le Qayan des Ouïghours, Jen-mei 仁美, envoya le *tatag* Tch'en Fou-hai 陳福海 avec une suite de soixante dix-huit personnes, qui offrirent trois cent soixante chevaux, vingt galets de jade, du coton (*pa-tie* 白氈), des tissus sergés de poil et de laine (*sié ho* 斜偶), des queues de yak, des peaux de cheval sauvage (*hou-ye* 馬皮) [var. *hou-ye* : voir *infra*, p. 90, *WTC*, xxix, 10 a] 野馬皮), et des hommes de chamæus sauvage (*ye-t'ou-fang* 野駝峯). Le préfet de la préfecture de Cha 沙州, Ts'ao Yi-hia 曹義金 (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 33), et le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Leang 涼州, Li Wen-k'ien 李文訓 (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 39) fit offrir chacun trois (trente?) chevaux. Le préfet de la préfecture de Koua, Mou-jiang 慕容暉, fit offrir cinquante chevaux.»

⁽²⁾ Le *WTHF* écrit soixante-dix, en omettant le huit.

⁽³⁾ Le *WTHF* écrit *tsé* 至 devant «la huitième lune». La présent liste du *KWTC* sur les promotions se trouve dans le *TFYK* (caixvii, 20 a) sous le jour *yi-hai* (13 septembre 935).

⁽⁴⁾ L'édition *P* du *KWTC* écrit *ts'ou* 初, «au début», tandis que l'édition *SPPY* du *KWTC* et le *WTHF* ont la leçon *tsé* 敕, «décret impérial». Cette dernière leçon m'a semblé préférable pour le sens.

⁽⁵⁾ Sur la transcription *mi-lou* 密錄, cf. Pelliot et Hants, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 297 : «Dans *J.A.*, 1913, I, p. 304 [= *Traité manichéen*... p. 266], Chavannes et moi avons proposé de restituer en *biruq-tatag* le titre 密錄都督 *mi-lou-tou-tou* d'un personnage venu de chez les Ouïghours de Kan-tchou en 935; j'avais hérité, parce que *mi-lou* paraissait supposer *biruq*; mais précisément la forme réduite *biruq* (< *biruq*) est la seule qui soit enregistrée par *Éléazar* (Broccard, p. 30), lequel l'interprète par «grand maître de la Cour». Comme si le mot *biruq* n'était pas phonétiquement larc, non seulement il s'est ainsi altéré en *biruq*, mais il a pris parfois une forme mélathétique *beruq*, qui est attestée dans les documents ouïgours (cf. Buxa et A. von Gabatz, *Turkische Turfan-texte*, I, p. 64).» *Mi-lou* 密錄 [VII **mîr-tjauk* > X **mîr-tjau*] correspond, par conséquent, à *biruq*, titre apparemment dérivé de *beyruq*, «ministre». Sur *biruq*, voyez aussi H. W. Bauter, *Turks in Khotanese Texts*, *JRAS*, janv. 1939, p. 61, qui a trouvé le titre turc «*birûki*» dans des documents en langue khotanaise.

On note, d'autre part, qu'alors que le *mi-lou* 密錄 [VII **mîr-tjauk* > X **mîr-tjau*]

wen 建委和温 (--- sayun) ⁽¹⁾ fut agréé comme officier des escaliers qui aime la civilisation 懷化司階; l'ambassadeur chargé de la surveillance 監使, le k'iu-mi-lou 屈密錄 (= Kul biruq?) ⁽²⁾ A-pu 阿波, fut agréé comme officier des petites lances qui se soumet à la vertu 歸德司戈; et l'adjoint 羽官

du Siu Tang chow (ccvii 4, 3 b) transcrivait buyruq, le titre «ministre» chez les Oughouis était, d'après le WTCK (LXIV, 10 a - voir infra, p. 91), mei-lou 媚錄 [VII *mji (d'après H. Maspero, *Le Dialecte de Tch'ang-ouan*, p. 34) KALGANS, *Gram. Syr.*, u waji duk 7 X *mji-lu], transcription plutôt de «biruq» que de «buyruq». Voir aussi à l'appendice, p. 150.

⁽¹⁾ Ta-hi 達奚 (VII *t'äi-xä > X *t'äi-xä) est la transcription du nom d'une tribu t'o-pa de l'époque de la dynastie des Wei septentrionaux (c'est-à-dire siècle M. Bazin (cf. *Ch'ien-t'ang sur les peuples T'o-pa*, 77, 39, 1950, p. 278) fait la restitution en *targay*, mot qu'il rapproche du titre turc *targay*, signifiant, selon M. Bazin, «noblesse indépendante». *Targay* serait alors fruit d'un racine tar- (cf. KÄSÄRI: tar-, «séparer», et OAKER, *Eski Türk Yazmaları*, IV: *targay*, «qui désire l'indépendance, révolte») et un suffixe -yay, qui, «abondamment représenté en mongol avec des valeurs variées, était aussi, en turc archaïque... former des noms et adjectifs déverbaux» (cf. HAZEL, *ibid.*, p. 231); et en mongol, au moins, il y a alternance entre -yay et le suffixe -yan. *Targay* aurait le sens d'«indépendant».

A supposer, cependant, que Ta-hi 達奚 (X *t'äi-xä) ne devait pas représenter le nom de tribu t'o-pa, on pourrait y voir le turc *tayai*, «acte ancestral» (cf. AYALAT, *Dictionnaire Lügat-u-Türk*, III, p. 238). M. Pelliot indique que le nom de *Tayät/Tayai*, le s fréquente dans l'onomatopée mongole, serait peut-être à l'origine le turc *tayan* (cf. PELLIOU, *Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, p. 91; *Histoire des Compagnons de Gengis-khan*, p. 127).

Quant à Siang-wen 和温 (X *siw'-on), c'est le titre turc *wagan* (ou *sayun*?), forme qui représente le chinois *tsiang-kien* 將軍 [VII *t'iang-k'ien], «général». Cf. CHAKRABORTY et PELLIOU, *Un Traité manichéen...*, p. 260. Voir aussi à l'Appendice, p. 153.

⁽²⁾ K'iu mi-lou 屈密錄 (X *k'iu-mi-lu) est probablement pour Kul biruq. Le WTCK (III, 8 a) mentionne à la date de 648 un K'ü-kia K'iu-p'ei-lou 侯斤屈密錄 (VII *k'ü-k'ia k'iu-p'ei-lu), ce qui représente très vraisemblablement *K'ü-kia Kul biruq* (cf. CHAKRABORTY, *Docum. etc.*, p. 33, a 5; PELLIOU et HARRIS, *Histoire des Compagnons de Gengis-khan*, p. 297). D'après KÄSÄRI (MAGNOLSKI, p. 68; AYALAT, I, p. 108), *kul erkin* était un titre de grand personnage chez les Qarluq; et, d'après Ibn Fadlän, le vice-roi des Ghuzz portait un titre qui serait à lire non pas «*kudarkin*», comme dans MINORSKY, *Hudud al-'Alam*, p. 312, mais bien aussi *kul-arkin* (cf. PELLIOU et HARRIS, *op. cit.*, p. 297). *Kul* est abondamment attesté, par ailleurs, comme titre ou comme nom propre: cf. par exemple, le titre *kul sur*, p. 90, u. 8, et OAKER, *Eski Türk Yazmaları*, IV, p. 150.

Autrement, pour K'iu 屈 (X *k'iu) j'avais songé à un **kur*, qui serait la forme noriste ou -r du verbe *kä-* employé comme participe (cf. von GABUR, *Alt. Grammatik*, p. 216 et 150; et PELLIOU, *Notes sur l'Histoire de la Horde...*, p. 179). Le verbe *ku-*, signifiant «garder, veiller sur» (cf. von GABUR, *ibid.*, p. 317; GABURIDZE, *Uygur Sözlüğü*), correspond pour le sens au *ku* 監, «surveiller», du chinois; et ainsi, le titre turc **kür biruq* serait pendant au titre chinois *k'iu-che* 監使, «ambassadeur chargé de la surveillance». Cependant, le *kul buyruq* et autres titres comportant «*kul*» militent nettement en faveur de la solution *kul biruq*. Sur *biruq*, voir aussi supra, p. 79, n. 3, et à l'appendice, p. 150. Sur *kul*, voir à l'Appendice, p. 600.

⁽³⁾ A-pu 阿波 (X *ä-pu) semble devoir correspondre au titre turc *apa*, bien à sa place à la fin de l'appellation: *Kul biruq apa*. Quant au -r final, d'autres transcriptions aussi tout supposer son amuïsement vers cette époque, ou moins dans certains cas (cf. l'Appen-

Nyan Kiuu 安均⁽¹⁾ fut agréé comme officier des petites lances qui aima la civilisation 懷化司戈.

WTCK, LXXIV, 10 a.

La deuxième année⁽²⁾ T'ien-tch'eng (927-938), Wang 王 [= le roi] Jen-yu 仁裕, qui était chargé par intérim des affaires de l'État 權知國事, envoya Li A-shan 李阿山 et autres à la Cour rendre hommage. Ming-tsong 明宗 envoya un commissaire impérial conférer par diplôme impérial 冊 à Jen-yu 仁裕 le titre de «Qayan qui se conforme à la civilisation» 順化可汗. Sous le règne de Kao-tsu 高祖 (936-943) des Tsin 晉, on lui conféra de nouveau par diplôme impérial le titre de «Qayan qui reçoit la civilisation» 奉化可汗.

Quant à A-tou-yu 阿陶欲, on ne sait s'il était un proche parent ou un parent éloigné de T'i-yin 狄銀, et l'on ne sait rien non plus de son avènement ni de sa mort. Par contre, Jen-yu 仁裕 [envoya; rendre hommage et apporter tribut à la Cour régulièrement jusqu'à la fin des Cinq Dynasties³], (mais) les documents historiques manquent également de renseignements le concernant.

À WTCK, CXXXVIII, 5 a.

⁽¹⁾ La dixième lune de la troisième année T'ien-fou 天福 (26 octobre-24 novembre 938) des Tsin 晉, [les Ouighours] envoyèrent en ambas-

dic. p. 164). Une solution qui tiendrait compte de la finale est, évidemment, *Apar*, nom de tribu qui figure dans les inscriptions turques de l'Orkhon. Cependant, on ne s'attendrait pas dans un nom turc à ce que le nom de tribu suive le titre. Sur *Apa*, voir aussi à l'Appendice, p. 140.

⁽²⁾ Si *kian 均* (X "Lun) est à considérer comme une transcription, la solution la plus simple serait *kūa*, «soleil, jours», et aussi un nom d'homme (cf. *Ceraoia*, *Uguz Sotagu*). Voir aussi à l'Appendice, p. 152.

⁽³⁾ «La deuxième année» est sans doute à corriger en «la troisième année», car c'est là la leçon de la notice du WTCK et des annales principales des deux histoires chinoises aussi du WTHY.

⁽⁴⁾ Le WTCK se trompe ici, car Jen-yu 仁裕 est mort vers le 6a de 933 (cf. *supra*, p. 77).

⁽⁵⁾ Les annales principales du WTCK (LXXVI, 24) rapportent sous le jour *jan-ai* de la troisième lune de la troisième année T'ien-fou (17 avril 938): «Le Roi-Qayan des Ouighours, Jen-mei 仁美, fit offrir des chevaux sauvages 野馬, des dragonnaires *tan-fang-t'o* 田峯驄, des galets de jade *yu-t'ouan* 玉團, du sel ammoniac *lung-cha* 龍砂, et autres produits de leur pays (concernant ces produits, cf. la traduction du WTCK, LXXIV, 10 a, *infra*, p. 90 et 91). Les annales principales du WTCK (v. 11, 6 a) fournissent le nom de l'ambassadeur en question, Ti Ts'iuo-fou 翟全福.

sade⁽¹⁾ le *tatag* 都督 Li Wan-t'siouan 李萬全 [var. -kin 金] et d'autres rendre hommage et apporter tribut. Wan-t'siouan 萬全 fut fait grand général qui se soumet au devoir 歸義大將軍, et l'ambassadeur chargé de la surveillance

Le TFFK (cixxiii, 19 a) rapporte également à la troisième lune une liste des produits offerts par le *K'o-hou Houei-kou wang Jen-mei* 可汗何鷲王仁美. Cette liste contient celle des annales principales du KWTC (cf. *supra*), ajoutant : un ours (1) [ours] du jado (*yu-p'ri-t'rou* 玉碧頭), le borni (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 58, n. 2), le sel ammoniac (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 57, n. 3), les follicules séchés du castor (cf. *infra*, p. 90, n. 10), les diamants (cf. *infra*, p. 90, n. 11), les cornes d'antilope, les peaux de la moule blanche (cf. *infra*, p. 90, n. 8), la soie de Ngan-si [— Sin-kiang actuel] (Ngan-si 安西綉), la colonnade (*po-tou* pou 白疊布) (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 57, n. 5), les queues de yak, et les bosses de chameau sauvage (*ye-t'ou-fang* 野驢峯).

À la cinquième lune de la troisième année *t'ien-fou* (juin 938), le TFFK (cixxiv, 20 a) rapporte : « L'ambassadeur ouïghour venu apporter tribut, le *tatag* Ti To'ian-sou 翟全福, en compagnie des moines 僧 envoys en mission spéciale 專使 par Sou-tcheou 肅州 et par Kan-tcheou 甘州, et autres, rentrèrent dans leur pays. Ou les gratifia de... »

(1) Le TFFK (cixxv, 19 a) signale qu'à la neuvième lune de la troisième année *t'ien-fou* « l'ambassadeur Li Wan-kin 李萬金 offrit cent chevaux et douze chameaux ». Cependant, sous la dixième lune le TFFK rapporte de nouveau que « l'ambassadeur, le *tatag* Li Wan-kin, et d'autres vinrent rendre hommage et apporter tribut. »

Les annales principales du WTCK (viii, 6 b) rapportent l'arrivée d'ambassades khotanaïse et ouïghoure sous le jour *ki-mei* de la neuvième lune (11 octobre 938). Le WTCK décrit « Li Wan-kin » 李萬金 comme le chapitre cixxvii du TFFK, au lieu de « Li Wan-t'siouan » 全 comme le chapitre cixxiii du KWTC.

Les annales principales du KWTC (cixvii, 6 b) signalent sous le jour *yi-tch'ou* de la neuvième lune de la troisième année *t'ien-fou* (17 octobre 938) : « Le roi de l'État de Yu-t'ien 于闐 (Khotan), Yang Jen-mei 楊仁美, envoys une ambassade apporter en tribut des produits de son pays. Le Qazan des Ouïghours envoys une ambassade offrir en tribut des chameaux et des chevaux. » Jen-mei 仁美 étant justement le nom du Qazan des Ouïghours, il est assez surprenant de voir que le roi de Khotan aurait porté le nom de « Yang Jen-mei » 楊仁美. Il s'agit sans doute d'une confusion dans le texte du KWTC (de l'ordre de *yang* 楊 [VII *jang] pour *wang* 王 [VII *jwang]?). En effet, toutes les autres sources (cf. le WTHY, xxi, p. 355; WTCK, cixiv, 11 a; et KWTC, cixvii, 9 a) désignent le roi de Khotan qui avait envoyé cette ambassade sous le nom de « Li Cheng-t'ien » 李聖天.

L'ambassade khotanaïse de 938 fut la première envoyée en Chine depuis l'époque des Tang, et Kao-tou 高祖 des Tsin postérieurs répondit à ce geste pour renouer les relations entre les deux pays en députant, à la onzième lune, une ambassade à Khotan pour nommer Li Cheng-t'ien « Roi de l'État de Khotan des Grands Joyaux » (*Ta-pao Fa-t'ien-kou wang* 大寶于闐國王). Un des émissaires chinois, Kao Kiu-houei 高居誨, a laissé un récit intéressant de son voyage, qui est reproduit dans la notice sur Khotan du WTCK (cf. le WTCK, cixv, 11 a; traduction d'Asat-Réuvsar, *Histoire de la ville de Khotan*, p. 74 et suiv.; et *infra*, p. 134-136).

雷德, *Lei Fou-to* 雷福德, fut fait général qui se conforme à la civilisation 順化將軍⁽¹⁾.

La troisième lune de la quatrième année (24 mars-21 avril 939), ils envoyèrent de nouveau le *tsuq* Yi-li-touen 揆里敦, qui vint rendre hommage et, par la même occasion, apporter un tribut de produits locaux⁽²⁾. A cette même lune, [l'Empereur] ordonna au président de la cour des insignes impériaux 趙崇卿, *Hing To-tchou* 邢德昭, de prendre en main l'emblème de commandement 持節 pour aller conférer par diplôme impérial 冊 le titre de « Qayan qui reçoit la civilisation » 奉化可汗⁽³⁾. [Le KWTC insère ici une note (voir n. 1, p. 84).]

⁽¹⁾ Le TFFK (COLL. III, 21 b) signale ces promotions sous la onzième lune de la troisième année *t'i-n-fou*, écrivant 李方 [pour 方?] 金. Les annales principales du KWTC (LXXVII, 11 a) fournissent la date du jour *ou-gou* de la douzième lune (29 décembre 938); et le nom de l'ambassadeur est écrit 李萬金 [avec 金 au lieu de *tsi-mu* 全], comme dans les annales principales du WTCK (et la note précédente). D'autre part, l'édition SPFF du KWTC (3 b) a ici dans les annales principales le logon *Lei Fou-tou* 雷福德, alors que partout ailleurs on a *Lei Fou-to* 雷福德.

⁽²⁾ Les annales principales du KWTC (LXXVI, 3 a) rapportent sous le jour *yi-sou* de la troisième lune de la quatrième année *t'i-n-fou* (26 mars 939): « Le Qayan des Oughours, Jen-mei 仁美, envoie une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays, parmi lesquels il y avait du jade et des lions (*tsouan-ni* 後祝). Vraiment, ce furent des marchandises rares. » Les annales principales du WTCK (VII, 7 a) fournissent le nom de l'ambassadeur oughour, le *tsuq* Yi-li-touen 揆里敦. Le TFFK (COLL. III, 19 a) confirme les renseignements donnés par les deux histoires officielles, et ajoute la liste de « marchandises rares » qui suit: « des épées en acier 鐵劍, du jade aux couleurs variées (*fou-yu* 玆玉; cf. le Dictionnaire Couvreur), cent quadriges d'excellents chevaux, des brides précieuses [ornées] de la pierre de *gou* (émeraude? jaspe?) et d'émail 瑤法寶器 [le TFFK note que 法 est prononcé comme *fo* 法. Serait-ce une variante de *fo* 法, « émail »?], du sel de cinabre (*tsu-yen* 丹鹽), du tissu de poil (*ki* 罽), du coton (*tie* 疊), du jade, des lions, des martes blanches, des queues de yak, et du cuir de cheval saurogo gris (*t'ao-t'ou tche* 駝馬之革). »

Le nom de l'ambassadeur oughour, Yi-li-touen 揆里敦 (X *ts'i-ti-tou*) suggère une transcription de *Altun*, « or », un nom d'homme bien attesté (cf. Ouzon, *Esti Turk Yazultari*, ludox). Voir Appendice, p. 143.

⁽³⁾ Les annales principales du WTCK (VII, 7 a) rapportent sous le jour *si-sou* de la quatrième lune de la quatrième année *t'i-n-fou* (1^{er} mai 939): « L'empereur conféra au roi-qayan des Oughours, Jen-mei 仁美, le titre de « Qayan qui reçoit la civilisation » 奉化可汗. » Les annales principales du KWTC (LXXVII, 3 b) signalent le même événement sous le jour *siu-you* de la troisième lune de la quatrième année *t'i-n-fou* (11 avril 939), tandis que d'après le TFFK (COLL. III, 3 a), le jour *siu-you* (11 avril 939) fut promulgué le diplôme impérial (*ts'o* 冊) qui conféra le titre à Jen-mei — ce qui s'accorde avec le texte de la notice du KWTC rapportant la promulgation du diplôme impérial à la troisième lune. Le jour *siu-you* de la quatrième lune indiqués par le WTCK est peut-être la date à laquelle l'émissaire impérial a effectivement conféré le titre au Qayan. Le texte

À la première lune de la cinquième année (11 février-11 mars 940)⁽¹⁾, ils envoyèrent le *taiou* Che Hai-kin 石海金 et autres, qui vinrent offrir en tribut cent quadriges 駟³ d'excellents chevaux, avec des piletts de jade blanc, des selles et des brides [ornées] de jade blanc, etc., pour recevoir du litre conféré par diplôme impérial 冊冊.

(1) La cinquième lune de la première année *t'ien-yeou* 乾元 (10 juin-8 juil-

du décret proposant de conférer ce litre au Qayan se trouve dans le *T'ien-fou youn louei* (caixv, 16 a) en date de la troisième lune de la quatrième année *t'ien-fou*.

(2) Le *KITC* insère ici en note un passage de la notice sur les Oughours du *HTCK* (xxv, 10 a, lignes 4 à 6; cf. la traduction, *supra*, p. 81). Ce passage allie à tort que Jen-ya 仁裕 était resté Qayan jusqu'à la fin des Cinq Dynasties (cf. *supra*, p. 77).

(3) Le même texte se retrouve dans deux chapitres différents du *TTTK*; il porte la date de la quatrième année *t'ien-fou* dans l'un (caixv, 28 b), alors que dans l'autre (caixv, 29 a) il est de la première lune de la cinquième année. Les annales principales du *KITC* (xxv, 1 a), ainsi que du *HTCK* (xvi, 7 b), signalent l'arrivée de cette ambassade sous le jour *ki-tch'ou* de la première lune de la cinquième année *t'ien-yeou* (8 mars 940).

(4) Le *HTTK* a la leçon 匹⁴, la particule numérique des chevaux, au lieu de 駟⁵, «quadrige».

(5) Sous la septième année *t'ien-fou*, la dixième lune, le jour *houng-yeou* (30 novembre 942), les annales principales du *HTCK* (ii, 24) signalent l'arrivée d'une ambassade des Oughours. Cf. aussi le *TTTK*, caixv, 20 a.

Sous le jour *ku-ssu* de la douzième lune de cette même année (28 janvier 943), on lit dans les annales principales du *KITC* (xxv, 8 b) : «Les ambassadeurs oughours qui avaient offert des présents [à l'Empereur], Mi-li 密里, etc., furent nommés chacun [respectivement] grands généraux 大將軍, généraux 將軍, [ou] colonels 郎將 qui aiment la civilisation 愷化 [ou] qui se soumettent à la vertu 歸德; et on les laissa retourner au Fax 蕃. Nous avons déjà rencontré un nom d'ambassadeur oughour, Mi-li 米里 (X *miki-li), qui serait pour «Bilig» (cf. *supra*, p. 72, n. 3). Dans le cas de Mi-li 密里 (X *mibi-li), on songerait de nouveau à bilig, ou, encore, à bilig, «qui connaît», attesté aussi comme nom de personne (cf. P. Pelliot, *Sur la légende d'Uyuz-khan*, ... TP 27, p. 320). Voir aussi Appendice, p. 149.

Les annales principales du *KITC* (xxv, 9 a) signalent sous le jour *ping-tou* de la douzième lune de la septième année *t'ien-fou* (4 février 943) l'arrivée d'ambassades khotanaïse et oughour. Par contre, les annales principales du *HTCK* (ii, 24), sous ce même jour, rapportent sans mention des Oughours : «L'ambassadeur de Khotan (Fu-t'ou 伏圖), le *taiou* 都督 Licou Tsai-cheng 劉再昇, arriva. Ts'ao Yuan-tchou 曹元深 de la préfecture de Cha 沙州 et Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠 de la préfecture de Koua 瓜州 envoyèrent tous les deux des ambassades qui se joignirent à Tsai-cheng 再昇 pour venir.» Le *KITC*, qui ne rapporte pas les ambassades de Cha-tcheou et de Koua-tcheou, mentionne, cependant, sous le jour *houng-yeou* de la première lune de la huitième année *t'ien-fou* (16 février 943), la nomination de Ts'ao Yuan-tchou de Cha-tcheou comme *tai-tou-cho* de l'Armée de Kouei-ti 歸義軍. Sous le jour *yi-ssou* de la même lune (5 mars 943), le *KITC* rend compte des promotions accordées aux ambassadeurs khotanaïses et oughours, Licou Tsai-tch'eng 劉再成 (pour *ch'eng* 昇) et les autres. Il apparaît, par conséquent, que les ambassades des Oughours, de Khotan, de Cha-tcheou et de Koua-tcheou sont arrivées au même temps, ayant fait le voyage ensemble. En fait, l'ambassade chinoise qui était partie pour Khotan en 938, est revenue après plus de quatre ans de voyage sous

(et 948)¹² des Han, [les Ouighours] envoyèrent l'ambassadeur Li Wou 李屋 et autres à la Cour rendre hommage et offrir en tribut des chevaux 馬¹³, avec en même temps du jade blanc, des médicaments, etc. À la septième lune (8 août-5 septembre 948), l'ambassadeur qui était venu à la Cour, Li Wou 李屋, fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 掃德大將軍; l'ambassadeur en second 副使 Ngan Tse-chen 安鐵山 et l'ambassadeur chargé de la surveillance 監使 Mo Siang-wen 末相溫 (= *Dors Sagun?*) furent nommé généraux qui se soumettent à la vertu; et le fonctionnaire chargé des affaires courantes (adjoint) 判官 Ti Mauko 翟毛哥 fut nommé général qui aime la civilisation 懷化將軍¹⁴.

l'escorte d'ambassadeurs de tous les États se trouvant sur leur route, à commencer par Khotan et, la notice du HTCK sur Khotan, livre 11 a et 13 a).

Sous le jour *ping-tseu* de la deuxième lune de la troisième année *K'ai-yun* (20 mars 946), les annales principales du HTCK (ix, 7 a) signalent l'arrivée d'un ambassadeur des Ouighours, Tou-kiu-lou 突厥陵. Le KWTC confirme la date de cette ambassade. Le TFKK (cxxxv, 20 b), par contre, rapporte une ambassade des Ouighours sous la deuxième lune de la deuxième année.

Quant à la transcription «Tou-kiu-lou 突厥陵 (VII *t'uo-k'iuat-l'juə > X *t'uo-k'iuat-l'juə), on sait que *Tou-kiou* 突厥 [à transcrire plutôt «Tou-kiu» (VII *k'iuat); cf. PELLER, *Toukiou et Katchen*, II, 1934, p. 93] était le nom chinois des Turcs, et devait rendre à l'époque *Tang tch'ou*, une forme non turque du nom de ce peuple (cf. PELLER, *L'origine des Toukiou*, IP 10, 687). Or, *Turk* est bien attesté comme nom de groupe ou de personne dans la région de Kan-tcheou vers l'époque qui nous intéresse ici (cf. H. W. BAILLIE, *Turks in Khotanese Texts*, *HSIS*, Janv. 1939, p. 80; et id., *The Sino-Tibetan Miscellany*, III, 1, p. 16). *Tou-kiu-lou* 突厥陵 (X *t'uo-k'iuat-l'juə) serait donc la transcription d'un nom composé de *Turk*, le nom de groupe, suivi du nom personnel *Oluy* bien connu, au sens propre de «grand» (cf. DRAEG, *Eski Türk Yazmaları*, Index). Voir aussi à l'Appendice, p. 158.

¹² Les annales principales du KWTC (c, 6 b) et du HTCK (ix, 6 a) signalent l'arrivée d'une ambassade ouighoure le jour *k'i-wéi* de la cinquième lune (20 juin 948). Le TFKK (cxxxv, 20 b) inscrit également sous la cinquième lune l'arrivée de cette ambassade, ajoutant une liste très longue d'objets apportés en tribut.

¹³ Le HTCK a «produits locaux» 方物 à la place de «chevaux».

¹⁴ Le TFKK (cxxxv, 21 b), qui présente un texte analogue sur ces promotions, confirme la date de la septième lune. Les noms des ambassadeurs y sont inscrits de la façon suivante : «Li Wo 李握, Ngan Tse-chen 安鐵山, Wei Siang-wen 末相溫, et Ti Mauko 翟毛哥.»

En ce qui concerne le nom de l'ambassadeur, Li Wou 李屋 ou Wo 握, la lecture *Wou* 屋 (VII *ək > X *əy) rendrait le turc *aq*, «fiche». Vers 981, un prince de la région du Kan-sou actuel s'appelait «Wou Ti-yin» 屋地因 (X *əy t'i-in) (cf. *Song che*, cccxc, 9 a), ce qui semble transcrire *Aq Tigin* (cf. aussi PELLER, *À propos des Camous*, II, 1920, p. 148, n). Mais si, comme il me paraît probable, *Wou* 屋 n'est que la graphie réduite de *Wo* 握 et la lecture du TFKK est, par conséquent, la bonne, on trouverait pour correspondre à *Wo* 握 (VII *ək > X *əy) le turc *aq*, «blanc», attesté comme nom de personne (cf. BAALBERG, *L'igritische Sprachschicht*, p. 87). Voir aussi à l'Appendice, p. 140.

Le *Mo* 末 du *Mo Siang-wen* 末相溫 de l'édition *Po* du KWTC est *Wei* 未 dans l'édi-

(¹³) La deuxième lune de la première année *kouang-tcheou* 廣順 (11 mars-8 avril 951) des Tcheou 周 (951-960), [les Ouïghours] envoyèrent une ambassade, en compagnie de (¹⁴) manichéens 摩尼 (voir n. 1, p. 87), apporter en

tin SIPPY du KIFTC connus dans le TFK, alors que le WTHV a Tcheou 宋. À supposer que la bonne lecture soit Mo 宋, on pourrait voir dans Mo Siang-ou 宋相温 (X^e siècle ejai-on) une transcription de *Hera Sagan*, où l'e final de la première syllabe, *Hera*, se confond avec l'e initial de la syllabe suivante, *Sagan*. Nous avons déjà rencontré le nom *Hera* (cf. supra, p. 75, n. 3), ainsi que le titre *ayun/ayün* [plutôt *ayun?*] (cf. supra, p. 80, n. 1). Mo pourrait également transcrire *mür*, « maître, seigneur », le titre de Moüi, mais je doute que *Mür* serait connu sous personnel (mais cf. aussi supra, p. 76, n. 1).

Quant à Yi Mao-tse 翟毛哥, il semble que Mao-tse (X^e siècle-tse) puisse correspondre au titre turc *bay* (cf. F. W. K. Müller, *Mohammedanog*, p. 9 et 10 : *ay d'pré*; et *Cyranoz*, *Uyghur Sazlagı*). Voir aussi *Appendice*, p. 147.

(¹⁵) Les annales principales du KIFTC (cu, 4 b) signalent que le jour *si-mou* de la sixième lune de la deuxième année *k'ang-pou* (17 juillet 949) les Ouïghours envoyèrent une ambassade pour apporter en tribut des produits de leur pays. Les annales principales du WTCK (s, 8 b) signalent sous cette date également une ambassade du Si-tcheou 西涼府, arrivée en même temps que le chef ouïghour Yang You-sien 楊彥仙 (cf. supra, *Tch'ing-tsin*, p. 41, n. 1).

(¹⁶) D'après les annales principales du KIFTC (cu, 3 a) et du WTCK (s, 4 b), le jour *si-tch'ou* de la deuxième lune de la première année *kouang-tcheou* (19 mars 951) un *taiou* 都督 arriva des Ouïghours de Si-tcheou 西州 (la région du Tournan actuel) pour offrir un tribut de produits locaux. C'est pour l'époque des Tang dynasties l'unique mention d'une ambassade des Ouïghours de Si-tcheou.

Quant aux manichéens, les annales principales du WTCK (s, 3 a) signalent que le jour *si-mou* de la deuxième lune (4 avril 951) « les Ouïghours envoyèrent une ambassade des manichéens ». La date de cette ambassade est rapportée au même jour par les annales principales du KIFTC (cu, 3 b). Par contre, le texte de la notice du KIFTC semble indiquer que les manichéens sont venus en compagnie de l'ambassade des Ouïghours de Si-tcheou.

La TFK (caixu, 21 a) rapporte de même sous la deuxième lune de la première année *kouang-tcheou* (11 mars-8 avril 951) que « les Ouïghours de Si-tcheou 西州 envoyèrent un *taiou* à la Cour pour apporter tribut, et, plus loin dans le même paragraphe, après la très longue liste des objets de tribut, que « les Ouïghours envoyèrent en ambassade des manichéens pour apporter en tribut. . . [suit la liste des produits]. » Voici la première liste de tribut : « Six galets de jade grands et petits, un galet de jade bleu vert (碧石), neuf livres (450) d'ambre (琥珀 *hou-p'o*), mille trois cent vingt-neuf pièces de cotonnade (白兔毛布 *po-tse pou*), deux cent quatre-vingt pièces de tissu blanc de poil (ou de laine) (白縞 *po-ho*), six arbres 樹 de corail (珊瑚 *chan hou*), deux mille six cent trente-deux peaux de martre blanche, deux cent cinquante peaux de martre noire 黑貂鼠, cinq cent trois peaux de martre grise 青貂鼠, quatre oreilles (?) rubra garnies de fourrures de martre 貉貂鼠襖子, un anneau de jade blanc 白玉環子 et un anneau de jade bleu-vert 碧玉環子, deux miroirs en fer 鐵鏡, soixante-neuf ceintures [ornées] de jade, et ustensiles dorés 玉帶鈿具, une ceinture [ornée] de jade, et autant de divers parfums et drogues. Les Ouïghours envoyèrent en ambassade des manichéens apporter en tribut soixante-dix-sept galets de jade, trois cent cinquante pièces de cotonnade 白兔毛段, vingt-huit on tout de peaux de martre grise et de martre noire, un jeu de chaque de cein-

tribut soixante-dix-sept⁽¹⁾ galets de jade, du coton 白氍, des peaux de zibeline 罽皮, des queues de yak 犛牛尾, des médicaments, etc. Avant cette époque, et depuis le temps des Tsin 晉 (936-947) et des Han 漢 (947-951), toutes les fois que les Ouighours étaient venus à la capitale, on avait interdit au peuple de faire du commerce en privé⁽²⁾ avec eux; tout ce qu'ils avaient de marchandises précieuses était entièrement vendu à l'État⁽³⁾, et ceux parmi le peuple qui⁽⁴⁾ entraient en relations commerciales avec eux étaient punis. En cette occasion, Tai-tsou 太祖 de la dynastie des Tcheou 周⁽⁵⁾ ordonna d'abroger l'ancienne règle, et de permettre⁽⁷⁾, toutes les fois que les Ouighours viendraient, qu'ils fissent du commerce avec les particuliers sans que les autorités⁽⁶⁾

taies [ornées] de jade, de selles et brides [ornées] de jade, et d'ustensiles dorés, quatre cent vingt-quatre queues de yak, vingt grandes perles d'ambre, trois cents livres de sel rouge 紅鹽, trois cent quatre-vingt-dix livres de résine du *Populus balsamifera*, var. *genuina* Wronn. (胡桐油 *hou-tong-lei*; voir Loren, *Sino-iranica*, p. 339-342) et des drogues non-mentionnées dans cette énumération.» La liste ci-dessus d'objets de tribut est la plus importante que la *TFYK* fournisse pour les Ouighours à l'époque des Cinq Dynasties.

⁽¹⁾ L'édition *SPHY* du *KWTC* et l'édition *TGTT* du *WTHY* écrivent *houei* 瓊, mais on doit adopter la leçon *mei* 沒 de l'édition *Po na* du *KWTC*, des éditions *KSCK* et *Tsu tschen* du *WTHY*, des annales principales du *WTCK*, et du *TFYK*.

⁽²⁾ Le *WTHY* a *ta' che ta' i* au lieu de *ta' che geou ta' i* 七十有七 comme dans le *KWTC*.

⁽³⁾ J'ai suivi ici la leçon de l'édition *SPHY* du *KWTC*: *kin min yi zaru che yi* 禁民以私 貿易; l'édition *Po na* du *KWTC* écrit *tchong* 衷 (pour *tchung* 中?) entre *min* et *yi*. Le *WTHY* a *ouu* 勿 au lieu de *yi* 以.

⁽⁴⁾ Le *WTHY* a *tchong-mai* 中買 au lieu de *yu-sche* 鬻之.

⁽⁵⁾ Le *WTHY* a *seu-hia* 私下 au lieu de *min-hien* 民間.

⁽⁶⁾ Le *WTHY* omet *Tchou* 周.

⁽⁷⁾ Le *WTHY* omet *ting* 聽.

⁽⁸⁾ Le *WTHY* a *keug-pou* 更不 à la place de *pou t'o* 不得. Le *TFYK* (cancr., 28 a) rapporte l'ordre de Tai tsou de permettre le commerce avec les Ouighours dans un texte analogue à celui de la notice du *KWTC*. Cf. aussi *infra*, p. 93, la traduction du *WTCK*, *can.*, 10 b.

Les annales principales du *KWTC* (*can.*, 2 b) rapportent sous le jour *ping-sou* de la deuxième lune de la première année *kouang-tchouan* (24 mars 951) que la permission avait été accordée au peuple de faire du commerce avec les ambassades ouighours. D'après ce texte, l'empereur aurait pris cette décision parce qu'il jugeait excessive la quantité d'objets de luxe qui venaient amassés dans le Palais. (Voir à la page précédente l'énumération des très nombreux objets de tribut apportés par les Ouighours à cette lune.) Le peuple était donc libre d'acquiescer des Ouighours le jade et autres objets précieux dont la Cour n'avait nullement besoin.

Dans son histoire de la Chine (*Geschichte des chinesischen Reiches*, IV, p. 65), Otto Franke s'est sans doute basé sur ce texte du *KWTC* (*can.*, 2 b) pour déclarer que Tai-tsou 太祖 s'en tenait à l'austérité la plus sévère au palais et avait fait éloigner tout objet de luxe. Cependant, en ce qui concerne le commerce avec les Ouighours, Franke semble avoir mal compris le texte: «Die Uiguren in Kan-su hatten bisher regelmässig ihren Tribut und

eussent à s'y opposer. De ce fait, le julo perdit sept ou huit dixièmes de sa valeur⁽¹⁾.

⁽¹⁾ La deuxième lune de la sixième année *hiên-té* 顯德 (12 mars-10 avril

ihre Waren in die chinesischen Städte gebracht und die Chinesen mit ihnen einen privaten Handel getrieben. Tai-tsu verbot diesen Handel, weil dadurch Luxusgegenstände in das Land gebracht würden. — Les textes nous rapportent, pourtant, que c'est le contraire qui s'est produit.

⁽²⁾ Sous le jour *houang-tchou* (31 mars 951) de la deuxième lune de la première année *houang-tchou* de Tai-tsu des Tchou, le *T'FK* (c. 221, 22e) rapporte que l'Empereur sortit près d'un étang pour tenir audience sous une tente, et que, mandant l'ambassadeur des K'i-tan et le *tsouq* 都督 des Oüighours, il leur donna à boire et à manger. Les manichéens n'auraient pas été présents à cette audience du 31 mars 951 si le jour *ting-mou* (4 avril 951) indiqué par le *WTCH* (II, 54; cf. p. 86, n. 7) était bien la date de leur arrivée à la Cour.

Chavannes et Pelliot (*Un Témoin manichéen...*, p. 207 et suiv.) ont traduit et commenté le paragraphe de la notice du *KWTC* que nous venons d'étudier (*AWTC*, c. 221, 22e, lignes 4 à 9; traduit ici *supra*, p. 86-88), mais ils en ont tiré certaines conclusions (adoptées à leur suite par d'autres) que les textes n'autorisent pas. En effet, notant qu'une ambassade ouïghoure qu'ils croyaient à tort de Kan-tcheou était venue en compagnie de manichéens, Chavannes et Pelliot ont vu là une confirmation de la présence à Kan-tcheou de manichéens. Les autres sources indiquent clairement, cependant, que l'ambassade ouïghoure principale était venue de Si-tcheou 西州 (la région actuelle de Tourfan), où l'on voit que le manichéisme était encore très florissant à cette époque; et les religieux manichéens, arrivés au même temps ou quelques jours plus tard, faisaient vraisemblablement partie de la même mission de Si-tcheou. Cela n'empêche que d'autres textes du *T'FK* laissent supposer la présence à cette époque de manichéens à Kan-tcheou 甘州 (cf. *supra*, p. 77). Chavannes et Pelliot se sont trompés également sur la date de l'audience impériale, qui eut lieu, on l'a vu, le 31 mars 951, et non pas le 4 avril 951, donné comme la date de l'arrivée des manichéens.

⁽³⁾ D'après un texte du *T'FK* (c. 221, 30e), un ministre 僧 de Cha-tcheou 沙州 était arrivé à la Cour à la dixième lune de la première année *houang-tchou* (novembre 951), pour annoncer que les Oüighours empêchaient les communications entre sa province et la Chine (cf. *supra*, *Tchinois*, p. 35). Les textes ne mentionnant aucune ambassade de Cha-tcheou depuis 943, il se pourrait qu'entre 943 et 951 les Oüighours de Kan-tcheou maintenaient une attitude d'hostilité envers leurs voisins de l'ouest.

Sous la première lune de la deuxième année *houang-tchou* (30 janvier-27 février 952), le *T'FK* (c. 221, 30e) rapporte : « Cho Kouang-yi 史光懿 de la prefecture de King 涇州 [dont le siège était à cinq li au nord de l'actuel King-tchouan-hien 涇川縣 au Kan-sou] annonce que le Qayan des Oüighours avait envoyé Si-li-tai 悉里來 et trois autres personnes à la prefecture 州 pour aller au devant de l'ambassadeur qui regagnait [son pays] 歸 [il] après avoir offert tribut [à l'Empereur]. » Comme il n'y a nulle part de mention d'une ambassade ouïghoure apportant tribut à la Cour vers cette date, peut-être s'agit-il du moins venu de Cha-tcheou à la dixième lune de l'année précédente, ce qui voudrait dire que les Oüighours auraient modifié leurs sentiments vis-à-vis des gens de Cha-tcheou.

Je ne sais que faire de Si-li-tai 悉里來 (X "si-li-tai), dont les deux premiers caractères font penser à une transcription de *si*.

Les annales principales du *KWTC* (c. 1, 4e) signalent l'arrivée d'une ambassade

ouïghours au jour *hien-tu* de la troisième lune de la deuxième année *kouang-chouen* (15 avril 953). Sous la même lune le *TFYK* (CXXXI, 21 b) rapporte concernant cette ambassade : « Les Ouïghours envoyèrent l'ambassadeur *Moï Yu-nan-tche* 每與禮支 et l'ambassadeur en second 副使 (le *TFYK* écrit 使副) *Kou Ti-li* 骨迺禮 avec une suite de dix personnes, qui vinrent rendre hommage et apporter tribut [suit une liste des objets de tribut] ».

Le nom de l'ambassadeur, *Moï Yu-nan-tche* 每與禮支 (VII **muñ ju-nän-tš* > X **mubäñ t-än-tš*), doit être *Bag*, «riche», un nom d'homme (cf. *BADDOFF, Uigurische Sprachdenkmäler*), + *šan*, un haut titre turc (cf. von *GABAIN, Ak. Gram.*). Voir sous ces mots à l'Appendice.

Kou Ti-li 骨迺禮 (VII **kuñ t'ik-l'ik* > X **kur t'(y)-k'(y)*) rend apparemment *Qut Turq* [le manuscrit ouïghour 3046 du Fonds Pelliot a «*Qut Saqana*», un exemple de l'emploi de *qut*, «bonheur», comme nom propre], *Turq*, «cife». Mais également un nom d'homme; cf. *GUSSA, Kaki Türk Yazıları*, III, p. 39 et 62; *MAZOV, Venetobaya*..., p. 21. Le *Tür* relevé par *MAZOV, Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 4, est peut-être le même nom. Dans *Turq Tur*, nous rencontrons un *y* final + *t* initial transcrivant l'*r*-intervocalique. Or, le *Tch'ang-qui* (*The Northwestern Dialects of Turq and Five Dynasties*, Ac. Sin., 1933) suggère qu'au dixième siècle on ne percevait plus toujours le *y* final de la rime 語. Le deuxième exemple de ce même phénomène se rencontre dans la transcription *Tch'ang-qui* (X **t'(y)-k'(y)*) de *Türk* (cf. *supra*). Voir aussi à l'Appendice sous *Qut* et sous *Türk*.

Les annales principales du *HTCK* (I, 6 a) rapportent l'arrivée de l'ambassadeur ouïghour *Tau-tch'eng Siang-wan* 闕呈相溫 (VII **t'uk-d'äng siang-wan*) le jour *ping-an* de la première lune de la troisième année *kouang-chouen* (21 février 953); les annales principales du *KVTC* (CIII, 13 b) enregistrent la date de cette ambassade. Une mention du *TFYK* (CXXXI, 21 b) s'accorde également avec le *HTCK* sur le nom de l'ambassadeur et la date de la première lune. *Sang wen* 相溫 représente le turc «*saqana*», qui est lui-même emprunté au chinois [*< siang-wan* 將軍] (cf. *supra*, p. 80 et 86; et à l'Appendice sous *saqana*).

Le *TFYK* (CXXXI, 33 a) rapporte sous la deuxième lune de la première année *hien-tu* qu'une ambassade ouïghour avait offert à l'empereur du jado précieux. Les annales principales du *HTCK* (III, 1 b) signalent cette ambassade sous le jour *heng-siu* (15 mars 954).

Sous la cinquième lune de la première année *hien-tu*, le *TFYK* (CXXXI, 23 a) signale qu'un ambassadeur des Ouïghours, *Yin-nan Ti-li* 因難狄界, avait présenté des produits de son pays. Les annales principales du *HTCK* (III, 2 b), qui rapportent l'arrivée de cet ambassadeur sous le jour *tiug-you* (27 juin 954), ont la lecture 狄 (°*d'iek*) à la place de 狄 (VII **d'iek*).

Yin-nan Ti-li 因難狄界 (X **in-nän t'(y)-k'(y)*) transcrit apparemment le titre bien attesté chez les Ouïghours d'*šan* *Türk* (cf. *CORENBLEU, Uygur Sözlüğü*, p. 76). Voir à l'Appendice sous *šan* et *Türk*.

Le texte du *Tai-p'ing houan yü ki* (CIII, 2 a) rapporte que la deuxième année *hien-tu* (955) le Qaïan des Ouïghours envoya une ambassade en compagnie d'une ambassade de *Cha-tcheou* (cf. *supra*, *Fédération*, 55, n. 1). Cette ambassade des Ouïghours n'est pas signalée dans les autres sources.

Le *TFYK* (CXXXI, 23 a) rapporte sous la deuxième lune de la troisième année *hien-tu* (15 mars-15 avril 956) que les Ouïghours envoyèrent une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays.

Sous la quatrième lune de la cinquième année *hien-tu*, le jour *jen-tchen* (17 mai 958), les annales principales du *HTCK* (III, 3 a) signalent l'arrivée d'ambassades ouïghours et

959)⁽¹⁾, [les Ouïghours] envoyèrent de nouveau une ambassade rendre hommage et apporter tribut. Ils offrirent du jade avec du sel ammoniac 罽砂⁽²⁾ et d'autres produits, [mais] rien de tout cela ne fut accepté. Quant aux chevaux qu'ils avaient amenés, on les paya un prix déterminé par une appréciation. Si alors Cbe-tsong 世宗⁽³⁾ (954-960) refusa le jade, quoiqu'on le dit «objet précieux⁽⁴⁾», c'est que le jade n'est pas utile aux besoins de l'État.

WTCK, LXXIV, 10 a.

Le territoire [des Ouïghours] produit le jade 玉, le yak (Bos grunniens 犏)⁽⁵⁾, le cheval des prairies vertes 綠野馬⁽⁶⁾, le dromadaire «chameau à une bosse» 獨峯駝⁽⁷⁾, la martre blanche (pu-liao-chou 白貂鼠)⁽⁸⁾, les cornes d'antilope 羚羊角, le sel ammoniac (kang-cha 罽砂)⁽⁹⁾, les follicules séchés du castor «castoreum» 猓之胎脂⁽¹⁰⁾, les diamants (kin-kang-tsouan 金剛鑽)⁽¹¹⁾, le

Ta ta 達怛 [le WTCK écrit taou 怛 au lieu de ta 怛] (= Tatar). Quant à la lune, sûrement la cinquième, le T'FYK (CHLIII, 21 b) rapporte sous le jour ki-you de la cinquième année hien-té (3 juin 958) : «Par ordre impérial, il fut accordé aux envoyés officiels des Ouïghours et des Ta-ta 達怛 des présents proportionnés à leurs rangs.» Les manuscrits de Touen-houang P. 2155, à dater des environs de 965-970, et P. 3812, qui porte la date de 981, font état de Tataes dans la région de Sou-tcheou 泗州 [actuellement Taïcou-t'chouan-lien 酒泉縣 au Kan-sou]. Des Tataes figurent également dans des manuscrits khotanais de Touen-houang à propos d'événements à Kan-tcheou vers la même époque ou un peu plus tôt (voir H. W. BALEY, *A Khotanese Text concerning the Turks in Khotan*, AM. I, p. 28 et suiv.). Sur les Tataes, dont le nom se rencontre pour la première fois en 731, voir PELLIOT et HARRIS, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 2 et suiv.

⁽¹⁾ Le T'FYK (CHLIII, 23 a) rapporte de même cette ambassade sous la deuxième lune de la sixième année hien-té. D'après les annales principales du WTCK (su, 5 b), le jour ki-you de la troisième lune de la sixième année hien-té (14 avril 959), «les Ouïghours de Kan-tcheou venant offrir du jade, on le refusa.»

⁽²⁾ Le WTHT a *ma-cha* 罽砂 au lieu de *kang-cha* 罽砂. Sur ces deux formes, voir supra, *Tibétains*, p. 57, n. 3.

⁽³⁾ Le WTHT a *chang* 上 au lieu de *Che-tsong*.

⁽⁴⁾ Le WTHT a *tehen* 珍 au lieu de *tek'eng* 稱.

⁽⁵⁾ L'édition SPPY du WTCK a *Si-mieu* 犏牛.

⁽⁶⁾ Il existe, d'une part, l'expression *lou-ye* 綠野, «prairies vertes» (cf. *T'ou yuen*, vol. 75, et Mathews, 4197), et, d'autre part, *ye-ma* 野馬, «cheval sauvage», *Equus Przewalskii* Poliakoff (cf. Bernard E. READ, *Animal Drugs*, 328), mais je n'ai rencontré qu'ici *lou-ye-ma* 綠野馬. Le T'FYK a *lou-ye-ma* 綠野馬 (cf. supra, p. 79, n. 1).

⁽⁷⁾ Cf. READ, *Chinese Material Medica, Animal Drugs*, n° 330.

⁽⁸⁾ Cf. *ibid.*, n° 394.

⁽⁹⁾ Cf. supra, *Tibétains*, p. 57, n. 3.

⁽¹⁰⁾ Voir B. READ, *Animal Drugs*, n° 380 A.

⁽¹¹⁾ Voir READ et PAX, *Minerals and Stones*, n° 99.

sel rouge (houng-yen 紅鹽)⁽¹⁾, le tissu de poil (ki 鬃)⁽²⁾, le coton (tie 纈)⁽³⁾ et le cuir du cheval sauvage gris (Cuo-t'ou 騊駼之革)⁽⁴⁾.

Leur territoire couvrait au po-mai 白麥⁽⁵⁾, à l'orge nue (ts'ing-kouo-mai 青稞麥)⁽⁶⁾, au choucroute (houang-ma 黃麻)⁽⁷⁾, à la ciboule (allium fistulosum) (ts'ong 葱)⁽⁸⁾, au poivre (allium odorum) (kieou 韭)⁽⁹⁾, et à la coriandre (coriandrum sativum) (hou-souvi 胡荽)⁽¹⁰⁾. Ils utilisent le chameau (camelus bactrianus) (Co-t'o 橐駝) pour labourer et pour semer.

Leur Qayan habite d'ordinaire une maison à étage 樓. Son épouse est appelée «princesse céleste» 天公主⁽¹¹⁾. Les ministres de leur pays sont appelés «mei-lou

⁽¹⁾ Voir Hsiao et Pak, *ibid.*, n° 115. Il s'agit probablement d'un chlorure de sodium coloré. Dans la traduction de Hertschneider du Si yuen ki de Tch'ang Tch'uen (cf. *Medieval Researches*, I, 91), on lit à propos d'un voyage en Asie Centrale: «On top of the mountain there was a red-coloured salt, with the appearance of stone, which the master himself tasted.»

⁽²⁾ La notice du K'ITC sur les Tangouts (cxviii, 7 a) mentionne un tissu de poil (mao-ti 毛鬃) qu'on utilisait pour couvrir l'extérieur des habitations. Cf. *infra*, p. 101.

⁽³⁾ Cf. *supra*, Tibétains, p. 57, n. 5.

⁽⁴⁾ D'après H. Hsiao, *Animal Drugs*, n° 358, Cuo-t'ou 騊駼 est une sorte de cheval sauvage, et le T'ou hou (hai, 21) indique qu'il est de couleur ts'ing 青, ce qui voudrait dire «gris» lorsqu'il s'agit du cheval (cf. Giles, *A Chinese-English Dictionary*).

Tous les produits énumérés dans la liste ci-dessus se retrouvent dans les diverses listes de tributs venant des Ouïghours fournies dans le T'ou fou yuan kouei. Cf. *supra*, p. 77, 79, 81-84, 80-87.

⁽⁵⁾ Je n'ai pu identifier «po-mai» 白麥. Le P'ei wen yen fou cite quatre textes où figure le po-mai. 1° un passage du K'ITC; 2° un extrait du Tang kouo che pou, où il est dit notamment que le po-mai est un aliment doux 平, dont on peut manger jusqu'en abusant pendant des années sans qu'il provoque de maladie; 3° une poésie de Tou Fou 杜甫, où il est question du po-mai de L'ang-tcheou 涼州; 4° un extrait de 僧惠洪次惠子韻詩.

⁽⁶⁾ Le caractère 稞 ne se trouve pas dans le K'ang hi tsen tsen, pas plus que dans d'autres dictionnaires que j'ai examinés. Il doit s'agir du ts'ing-kouo-mai 青稞麥, que la notice sur les Tibétains du Tang chou (cxvi A, 1 b) cite parmi les céréales caractéristiques du pays des Tou-fan 吐蕃 (Tibet, et la région du Koukonor). Le T'ou hou (niu, 315) se borne à définir le ts'ing-kouo 青稞 comme «une variété de maïs 麥», citant comme exemple ce même passage du Tang chou, qui est aussi l'unique citation donnée par le P'ei wen yen fou à propos du ts'ing-kouo-mai. Or, M. B. Laufer explique que ts'ing-kouo (B. L. lit ts'ing ho) 青稞 est «l'orge nue» (*Hordeum gymnodistichum*), et correspond au tibétain wa-s (cf. *id.*, *The S'chia Language*, TP, 17, p. 90, et *Rye in the Far East...* TP p. 240). M. Pelliot signale que ts'ing-kouo est rendu en turki par *galing arpa*, «orge nue», et par *galing nydy arpa*, «orge à jués nus» (cf. *ibid.*).

⁽⁷⁾ Cf. Hsiao, *Chinese Medicinal Plants*, n° 398.

⁽⁸⁾ Cf. *ibid.*, n° 066.

⁽⁹⁾ Cf. *ibid.*, n° 670.

⁽¹⁰⁾ Cf. *ibid.*, n° 217.

⁽¹¹⁾ Le titre *qančuy*, qui représente le chinois *kung-tcheu* 公主 (VII *kung-tšju), est attesté dès le viii^e siècle avec le sens général de «princesse» ou de «dame noble». À l'ori-

lou-lou = 纒纒綉綉 (— *biruq/buruq tutuq*)⁽¹⁾. Lorsqu'ils vont se présenter devant le Qayan, ils ôtent leurs chapeaux, et, les cheveux épars et flottants sur les épaules 披髮⁽²⁾, ils entrent pour saluer 以爲禮. Les femmes se lient la chevelure en un chignon haut de cinq à six pouces (ts'ouen 寸) et l'enveloppent d'un sac de gaze rouge (hong-kuan 紅絹). Une fois mariées, elles y ajoutent un chapeau de feutre⁽³⁾. Il y a aussi une gens particulière 別族 qui est appelée « les Longs » (divagons) 龍家⁽⁴⁾, dont les mœurs diffèrent un peu de celles des Ouïghours [4] 纒.

gine c'était le titre de filles des empereurs de Chine données en mariage aux Qayan (cf. Demidville, *Le Concile de Lhassa*, p. 4 et suiv.).

⁽¹⁾ Mei-lou tou-lou 纒纒綉綉 transcrivait un titre turc *biruq tutuq* ou *buruq tutuq*, devant signifier « ministre ». D'après Karlgren (*Grammata Serica*, n° 367), la prononciation de 纒 au vi^e siècle était *myri*, ce qui rendrait probablement la syllabe *buq* de *buruq*; mais H. Maspero (*La Dialecte de Tch'ang-souan*, p. 86) restitue *u'i* pour le vi^e siècle et *u'i* pour le viii^e siècle [cf. le caractère homophone *mei* 美]. Sur *biruq/buruq*, voir *supra*, p. 79, n. 5, et à l'Appendice, sous *biruq*.

⁽²⁾ M. Demidville observe que « le terme *p'i fa* 披髮, «cheveux épars sur les épaules», accompagné ou non de son complément *so jca* 左衽, «croisant les vêtements à gauche», est une formule classique appliquée dès l'antiquité aux Barbares pour les opposer aux Chinois, et ne doit pas se prendre nécessairement au pied de la lettre... », et, de plus, que «l'archéologue Harada Yoshito a montré que, dans certains textes des Tang et des Cinq Dynasties relatifs aux Turcs (Tou-kiou et Ouïghours), le terme *p'i fa* doit s'entendre, à la lumière des monuments figurés, de tresses multiples pendant dans le dos». (cf. *id.*, *Le Concile de Lhassa*, p. 208). Le sens exact de *p'i fa* est donc incertain dans le passage que nous étudions. En ce qui concerne généralement les coiffures des peuples turcs et tibétains — notamment les *p'i fa* des Ouïghours et les «cheveux en désordre» des ambassadeurs tibétains signalés dans la notice sur les Tibétains du K'U'IC (cf. *supra*, p. 60) —, voir Demidville, *Le Concile de Lhassa*, p. 207-212. Cf. aussi E. Balazez, *TP*, xiii, p. 211.

⁽³⁾ M. Demidville note que le port du chignon est attesté à Kuo-tch'ang (près de Tournan) dès le début du vi^e siècle, et suggère que peut-être était-ce déjà le «hennin» qu'on voit aux femmes dans les fresques de Tournan (cf. *Le Concile*... p. 209).

D'autre part, on signale en Mongolie au vi^e siècle une haute coiffure couverte d'un tissu de laine ou de soie rouge : «The nun and unmarried young women plait their hair so that it hangs down over their ears. The married women put on their heads a thing made of the bark of trees, two feet high, which they sometimes cover with a woollen cloth, or, as the rich used to do, with red silk stuff...» (voir la traduction de Brischneider du *Si yuen ki* 西遊記 de Tch'ang Tchi'ouen 長孫 dans *Medieval Researches*, I, p. 52). Tch'ang Tchi'ouen rapporte concernant les habitants de Samarkand (cf. *ibid.*, p. 89) : «The women of the chi-chin and the rich envelop their heads with a piece of gauze, from five to six feet long, and of a black or dark red colour.»

⁽⁴⁾ Un texte géographique chinois écrit en 886 et rapporté de Toun-houang par Sir Aurel Stein (S. 367) donne les renseignements suivants sur les *Long-kia* 龍家 (d'après Guus, *BSOS*, VI, p. 844) : «The Lung (Dragon) Tribe came originally from Yen-ch'i [Karakahr], but now their chieftains are to be found in Kan-chou, Su-chou, and Le-chou. [See *T'ang shu*, cxxx A. 12, r. and 13, r. for the names of two kings of Karakahr in the seventh century : 龍突騎支 *Luog Tu-ch'i-chih* and 龍纒突 *Luog Lait'u*, in which «Lung» is obviously the name of the clan or tribe mentioned in this paragraph.]. These people are fierce and unprincipled, hardy and pugacious, but their character has

La quatrième année tch'ang-hing (933-934), lorsque les Ouighours eurent présenter une paire de faucons blancs, Ming-tsong 明宗 donna l'ordre d'ôter leurs liens et de les relâcher.

Depuis le règne de Ming-tsong, ils faisaient régulièrement le commerce des chevaux en Chine, et tout le jade précieux qu'ils apportaient était entièrement rendu à l'État⁽¹⁾ tandis que ceux parmi le peuple qui violaient l'interdiction de faire le commerce [avec eux] étaient chaque fois punis. Sous le règne de T'ai-tsong 太宗 (951-954), de la dynastie des Tcheou 周, on leva cette interdiction, et le peuple put faire du commerce en privé avec les Ouighours. De ce fait, le jade perdit la moitié de sa valeur.

Pendant la période liou-lô (954-960), alors qu'ils vinrent présenter du jade, Che-tsong 世宗 le refusa, en disant que le jade, tout en étant un objet précieux, est pourtant sans utilité.

been modified by the civilizing influence of our Imperial House». A propos de ce texte, cf. aussi PELLIER, *TT*, 38, 1931, p. 490.

M. H. W. Bailey (*Tsingnan, HSOS*, VIII, p. 898 et suiv.) suppose que le mot chinois *long* 龍, «dragon», qui servait au même temps comme nom de la dynastie des rois d'Agui (la forme sanscrita de *Yen-k'i* 焉耆, la région du Qara-tar actuel) et pour désigner des gens originaires de ce pays dispersés au Kéu-tou et dans la région de Qomul, aurait été la traduction d'un mot indigène «dém», et que, d'autre part, «dragon» aurait été d'abord employé comme épithète d'un héros, d'une tribu ou d'un roi, pour devenir ensuite le nom de la dynastie et du pays entier. Mais cf. PELLIER, *A propos de «Tch'arwen», TT*, 33, p. 259 et suiv.

Dans les textes en khotanais qui ont été retrouvés à Touen-houang, et qui datent du 2^e siècle environ, il est question un certain nombre de fois de tribus «dâm» ou «dû» que M. H. W. Bailey croit devoir identifier aux *Long* 龍 (VII^e *q'ang* > X^e *long*) des textes chinois (cf. *Turks in Khotanese Texts, JIAS*, janv. 1930, p. 68). Ces gens, qui portaient des noms tatars, se trouvaient dans la région de Kan-tcheou, et semblaient être généralement opposés aux Ouighours. Une traduction de M. Bailey d'un texte khotanais (P. 2471 : cf. *A Khotanese Text concerning the Turks in Kanton, AM*, I, 1, p. 33 et suiv.) fournit les exemples suivants : «We Ligurs and Dâm are of two kinds... the Dâm went out from the city with Tarqan iga and with that iga (twenty-seven men of the city were killed, to Haryāsaka they said, We, who are Ligurs of two parties, we have become black enemies... the men Cary iga and Bilga Sayun and the rest entered. What the Dâm said to them (was), How are you treating our men? You make them scatter to the mountains. We in the city are likely to die of hunger... » etc. Ce texte semble donc témoigner d'une opposition existant entre les *Long-kia* et les Ouighours, justifiant la distinction faite dans la notice du WTCK.

Un manuscrit chinois de Touen-houang (2482 v^o du Fonds Pelliot) nous présente également les *Long-kia* 龍家, mêlés à des histoires de brigandage. C'est un rapport officiel qu'écrivit le vice-commissaire 副使 de Tch'ang-lo 常樂 [alors à 115 li à l'ouest de Koua-tcheou : voir le *J'uan-ho k'ou hien t'ou tche*, xi, 94] probablement vers l'année 950. Il s'agit apparemment de témoignages recueillis par ce fonctionnaire chez les *Long*, dont un est appelé «Che-na-lo» 史納羅 (X^e *š'ndar-lā*). — Sur les *Long-kia*, cf. aussi R. A. STEW, *BEFEO*, XLVI (1951), p. 256, n. 3 (*kia* est le pluriel des noms de peuples).

⁽¹⁾ L'édition SIPP du WTCK a pu 龍, «vendre», tandis que l'édition *Pe ma* écrit chow, 輸 - être soumis à.

LES KÖK-TÜRK

(Tou-kiue 突厥⁽¹⁾)

IVTCK, LIXIV, 6 a.

⁽²⁾ En ce qui concerne les Tou-kiue, [les détails sur] le territoire du pays, la succession des princes, les tribus et les clans, les noms et les titres, les choses et les mœurs apparaissent dans [les histoires des] Tang, 唐, ils sont bien connus. Dans les derniers temps de la dynastie Tang, [les Tou-kiue] furent assaillis par divers peuples barbares 夷, et leurs tribus s'affaiblirent et se dispersèrent⁽³⁾. A l'époque des Cinq Dynasties ils vinrent quelquefois à la Cour rendre hommages et apporter tribut⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Tou-kiue rendrait «Türküt», nom que les Chinois auraient appris par l'intermédiaire des Jouan-jouan, ce qui explique la formation en -üt, pluriel non-turc. Cf. G. FRANZ, *Geschichte der chinesischen Reiche*, III, p. 316. D'après Pelliot, *Toukiouien et Koutchéou*, in *JL*, 1936, p. 93), on devrait transcrire «Tou-kius» (M. H. H. *Journal*).

⁽²⁾ Texte traduit par Jevons, *Documents historiques sur les Tou-kiue*..., p. 203-207.

⁽³⁾ «En 742, les dissensions intestines qui s'étaient produites parmi les Turcs orientaux fournirent au prince ouïghour l'occasion de se venger des vieux ennemis de sa race. Il s'allia aux Tibétains, qui depuis soixante-dix ans poursuivaient avec des chances diverses la conquête de l'Asie centrale, aux Karlouk, tribu turque qui cherchait à prendre la place des Turckes, aux Pa-ni-mi ou Ba-suyt, autre tribu turque, révoltée contre le khân des Turcs orientaux. Contre tout d'eux-mêmes, les Turcs succombèrent, et leur empire s'écrasa...» (GARNIER, *La légende de Satek Beghra Khân et l'histoire*, p. 20). Cf. aussi CHAVANNE, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 86 et suiv.

⁽⁴⁾ Les «Tou-kiue» dont il s'agit ici provenaient peut-être des peuples turcs se trouvant à cette époque à l'ouest des territoires des Ouïghours, dans la Kachgarie, la Sémiratchid, etc., qui ont succédé aux Tou-kiue occidentaux (cf. CHAVANNE, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 85 et suiv.). Dans la première moitié du x^e siècle il s'y trouvait notamment les Yagma, branche des Toqu-Oyuz (Ouïghours), qui possédaient Kachgar et une partie du Sémiratchid au sud du fleuve Naris; les Qarluq, d'origine Tou-kiue et héritiers des Tou-kiue occidentaux, qui occupaient une zone généralement au nord des Yagma depuis Turan (Aoulé-ata) dans l'ouest jusqu'à la ville de Pentebout (Uch-Tourfan) dans l'est; et les Cigil, qui se trouvaient sur la rive septentrionale de l'Issik-kou). L'un de ces trois peuples turcs serait issu de la dynastie des Qarakhânides, fondée dans la première moitié du siècle. Un membre de cette dynastie, sinon son fondateur, Sataq Buyrta-xan, fut le premier khân turc à adopter l'islam, entraînant, en 960, la conversion de tout son peuple.

«La dynastie des Qarakhânides était étroitement liée avec Kachgar qui, en sa qualité de résidence du khân et de sa cour, s'appela également Ordubek («colonie où se trouve la horde») selon Mahmoud al-Kachghari. On a cru pouvoir en déduire que la population qui posséda Kachgar donna naissance à la dynastie des Qarakhânides, c'est-à-dire que ceux-ci descendaient des Yagma, branche des Toquouyghous ou des Ouïghours...» (BARNOLD, *Histoire des Turcs d'Asie centrale*, p. 60). D'après V. MINORSKY, *Hadad al-'Alam*, p. 280, «...there is hardly any doubt that the ruling dynasty arose from the Yagma group...»

IVTHY VIII, p. 356.

(1) En ce qui concerne les débuts des Tou-kien, les livres précédents les rapportent, et de manière complète, [leur souverain] se donne le titre de « k'o-han » 可汗 (VII

D'autre part, ... according to Nišan al-mulk. *Siyāsat-nāma*, ed. Schofer, p. 189, some 'infidel Turks' conquered Balāsaghūn (in the Chu valley) a short time before A. D. 943. If Barthold's surmise is right, *Semirochye*, 20, that this people 'in all probability was identical with the one from which the Qara-khanid dynasty arose'... (ibid.). — On peut donc supposer que la fondation de la dynastie des Qarakhanides et la conversion de Saluq Buzra-saa se sont probablement produites peu après 943.

En résumé, il semble que pendant la première partie du 1^{er} siècle les « Tou-kien » consistaient en trois groupes principaux : les Yagma, les Qarluq, et les Cigil. A partir de 933 environ une dynastie issue probablement des Yagma les aurait unifiés, un souverain de cette dynastie du nom de Saluq Buzra-saa s'est converti à l'islam entre 943 et 960, et son peuple entier l'a suivi dans cette foi en 960. (Cf. BARTHOLD, *Histoire des Turcs*... p. 59-66; *Hadīd al-Islām*, p. 263-304; BARTHOLD, *Turkistan down to the Mongol Invasion*, p. 254 et suiv.; GURJAN, *La légende de Saïak Bughra Khān*... p. 28-48; MASCOCC, *Gumwin's Bericht über die Bekbrung der Uiguren*.)

Les textes que nous traduisons notent qu'après 941 les Tou-kien n'eurent plus envoyé d'ambassades en Chine. On pourrait bien s'imaginer que cette interruption de relations avec la Chine fut un résultat de la conversion à l'islam de leur souverain ou fut tout au moins en rapport avec l'apparition de la dynastie des Qarakhanides. On lit dans GURJAN, *La légende de Saïak Bughra Khān*... p. 30 : « Vers la même époque, en 923, les *Annales chinoises*, qui n'ont pas complètement perdu de vue les Turcs (Tou-kien), signalent un de leurs princes, Pi-ko Ko-han, c'est-à-dire probablement Bughra Khān, qui envoya l'année suivante une ambassade à la cour des Liao [mais je ne trouve nulle trace de tout cela]. Ainsi, après une interruption de plus d'un siècle, causée uniquement par la restriction des relations de la Chine, les Turcs reparaissent dans l'histoire chinoise sous leur ancien nom, qui n'a pas discontinué d'être en usage. En 928, 931, 941, leurs ambassadeurs se présentent aux empereurs Liao. [Ce sont les dates des ambassades en Chine, mais je ne trouve mentionnée dans le *Leao che* pour cette période que l'ambassade de 928.] Puis ils cessent de venir, parce que, selon l'annaliste, les Turcs étaient devenus très faibles. Cette explication provient sans doute de renseignements incorrects. Le véritable motif de l'abstention des Turcs a dû être leur conversion à l'islamisme, qui tournait définitivement leurs regards vers l'occident, qui les dissuadait d'entretenir des rapports avec une puissance infidèle, d'ailleurs éloignée et déchu de toute influence dans les pays qui les intérossaient. »

En dépit de ce qui précède, cependant, on remarque qu'il existait au 1^{er} siècle dans le Kan-sou et dans le Sin-kiang actuels des groupes nommés « Tou-kien » ou « Türk », dont personne, à ma connaissance, n'a jusqu'ici précisé l'identité. Par exemple, certains manuscrits du Touen-houang qui datent du ix^e et du x^e siècles parlent de « Türk » dans le Kan-sou de cette époque (cf. H. W. BIRCH, *A Khokanese Text concerning the Turks in Kan-tan*, *AM*, 1^{er}, p. 26-52). D'autre part, dans la relation de Wang Yen-tu, l'ambassadeur de la Cour de Chine aux Ouïghours de Kao-tchéang (Turfan) en 981-984, les Tou-kien du Sud 南突厥 et les Tou-kien du Nord figurent parmi les tribus subordonnées aux Ouïghours, y étant distingués des Yagma, des Qarluq, et des Cigil (Tchoung-yu 衆賢 : voir à l'Appendice, p. 154). Par conséquent, il n'est pas impossible que les Tou-kien qui apportèrent tribut en Chine au cours des Cinq Dynasties soient à identifier avec certaines tribus de la région s'étendant entre Kan-tchéou et Koutcha.

(2) L'avant-propos que voici est extrait de l'introduction de la notice sur les Tou-kien du *Kieou Fong cheou*, LIVR. A, I a.

*k'a-yân — 可汗 (1), ce qui correspond au chan-yu 可汗 (2) d'autrefois. Son épouse porte le titre de «k'o-ho-tonen» 可賀敦 (VII *k'ä-yä-tuun — qayatu) (3), ce qui correspond au yen-tche 關氏 (4) d'autrefois. Les fils et les frères cadets [du Qayan] sont appelés l'o-to 特勒 (VII *d'ak-lak) (5). Ceux qui dans les annes-tribus 別部 (6) ont le commandement de soldats sont tous appelés cho 設 (VII *siäl — šad) (7). Ses grands fonctionnaires [du Qayan] sont les k'iu-tin-tch'ou 屈律頡 (VII *k'juät-ljuät-š'iwäl) (8); ensuite, les a-jiä 阿 璽 (VII *ä-l'iuä —

(1) Sur le titre «k'o-han» 可汗 (qayan), voir O. FRANKE, *Geschichte des chinerischen Reiches*, III, p. 251 et suiv.

(2) Sur le titre «chan-yu» 單于, voir FRANKE, *Geschichte*, ..., III, p. 178.

(3) L'édition *Tsin tschou* de 1831 du WTTU a ici la leçon k'o tsf. Comme cette leçon est évidemment la bonne, je l'ai substituée au mot 可 qu'écrivit notre édition *T'ang chou ts'i ts'ang*.

«K'o-ho-tonen» 可賀敦 (VII *k'ä-yä-tuun) représente le titre qayatu, dont la forme qatun serait dérivé, selon von Gabain (*Altürkische Grammatik*, p. 309) et Wiltfogel et Fêng (*History of Chinese Society: Liao*, p. 432), du sogdien xw'gna ou xw'nta. O. Franke (*Geschichte des chinerischen Reiches*, III, p. 254) observe, cependant, que «... ebenso wie die türkische Form qayan offensichtlich mit der weiblichen Würdebezeichnung qayatu zusammengehört, so auch die Form xwan von xw nicht zu trennen sei. Dass aber das letztere nicht aus dem Sogdianen stammen kann, haben wir gesehen... ». En ce qui concerne d'autres formes de ce titre et le suffixe -ya- facultatif, voir BARR, *Recherches sur les parlers To-pa*, TP, 39, p. 300. Polliot remarque à propos de *batun/qatun* que le mot est «... plus probablement d'origine siao-pi ou l'ou-yu-houen, dont à mon sens l'arabomongole, que sogdienne. On sait que les textes chinois du début des Tang supposent qayatu... » (POLLIOT et HANSEN, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 183).

(4) Sur yen-tche 關氏, voir le *T'ou yuen*, sin 91, où il est indiqué qu'on doit lire «yen-tche» 燕支.

(5) Voir CHAVANNE, *Documents*, ..., p. 367 : «Tegiu, titre turc. Ce mot devrait être transcrit 特勒 (VII *d'ak-g'jin), mais le plus souvent le second mot est écrit 勒 (VII *lak), ... ». Cf. aussi PALLAS, *Neuf voies*, ..., TP, 26, p. 255. Le titre K'i-tan t'ü-yin 惕隱 (VII *t'iek-jin > X *t'ü-yin) est reconnu par Wiltfogel et Fêng (*History of Chinese Society*, ..., p. 432) comme étant le même que le titre turc *tegin*. Cf. aussi *supra*, p. 70, n. 3.

(6) Chavannes (*Documents*, ..., p. 164, n.), traduisant une phrase du même contexte dans le *T'ang chou* (ccv A, 3 a), rend *pie-pou* 別部 par «tribus détachées». Cependant, comme *pie-pou* peut signifier également «annex-tribus» ou «clan» (cf. WITTROGEL et FËNG, *History of Chinese Society: Liao*, p. 84, n. 1 et le *Leao c'ho*, LXVII, 1 a), peut-être faut-il préférer ici cette dernière interprétation.

(7) Cho 設 (VII *šät) rend le titre turc *šad* (cf. CHAVANNE, *Documents*, ..., p. 164, n.; et OZAY, *Eski Türk Yazıları*, IV, p. 103). A. von Gabain (*Alt. Gram.*, p. 336) voit un rapport possible entre *šad* et le titre sogdien *yäš*.

(8) Chavannes (*Documents*, ..., p. 285, n., et 343) fait de *k'iu-tin-tch'ou* 屈律頡 (comme aussi de *k'iu-tin-tch'ou* 關律頡, de *k'iu-tch'ou* 關頡, et de *k'iu-ti-tch'ou* [l' cf. id., p. 31] 屈利頡) un titre turc *kuli-tchour*. Polliot remarque à propos de *k'iu-tin-tch'ou* [= *tcho*?] : «Dans le *Recueil. Orient*, IV, p. 100, P. Szoylovic a fait observer que l'épigraphie de l'Orkhon connaissait, à côté de *kül-tür*, des formes *kuli-tür* et *keleg-tür*, et M. Kolwica (*ibid.*, p. 73) a cru rencontrer ces mêmes trois formes dans les transcriptions

ajouté⁽¹⁾; ensuite, les *hie-li-fa* 頡利法 (VII^e *ʹyiet-li-pjwup*)⁽²⁾; ensuite, les *l'ou-tso* [L'ouen] 吐毛 [屯] (VII^e *ʹuo-t'uan* → *tudan*)⁽³⁾; et ensuite, les *k'i-kin* 俟

chinoises; c'est possible pour *käl-ör* et *kü-ör*, mais le 頡律 𐰽𐰺𐰍𐰏 *k'iet-li-tche* (**k'iet-liut-tj'at*) qu'il invoque comme représentant *kälög-ör* doit être une transcription allongée de *käl-ör* (avec assimilation du *-t* final du *liut* à l'initiale du *ör* qui suit), ou à la rigueur de *käl-tör*; l'auréole dentale finale de *liut* (**liut*) ne peut répondre à la gutturale finale de *kälög*. (Neuf Notes sur des Questions..., p. 210, n.)

Par conséquent, notre transcription *k'ie-tu-tch'ouo* 𐰽𐰺𐰍𐰏 correspondrait, d'après Pelliot, à *käl-käl-ör*. Je suis tenté de croire, cependant, que, la gutturale finale *-g* du turc étant négligée, le chinois **k'ue-t* rendait le turc *-g* plutôt que *-li* ou seulement *-t*, donnant *kälög-za*.

kälög (*käl*, «venant», «glères» + *-log*, suffixe qui sert à former des adjectifs), signifiant «venant», «glorieux», est bien attesté en combinaison avec *ör* (cf. Ouzen, *Eski Türk Yazmaları*, IV, p. 159). Le manuscrit en ouïghour 3071 du Fonds Pelliot a «*Kulog Coyluy* 𐰽𐰺𐰍𐰏𐰺𐰠𐰽».

Sur la pronunciation *ör*, cf. von GABAY, *Altürkische Grammatik, Nachtrag zum Glossar* (la dernière page) : «*Ör* : ein hoher Titel. In der Tochar. Grammatik von Schulze, Sieg u. Singling S. 30 ist dieses Wort mit *o* vokalisiert. Das dort vorliegende Sprachmaterial ist in Heilmann-Schrift geschrieben, die ja zwischen *o* und *u* unterscheidet.»

⁽¹⁾ Le *Kienou Tang chou* (CCXV A, 1 a) et le *Tang chou* (CCXV A, 3 a) écrivent «*pa*» 𐰽𐰺 𐰽 (VII^e **ä-pud*). Il s'agit du titre turc *pa* (cf. von GABAY, *Alt. Gram.*, p. 294; et Ouzen, *Eski Türk...*, IV, p. 10).

⁽²⁾ La leçon du précédent texte est le seul exemple que j'ai trouvé où le caractère 𐰽 法 *fa* (VII^e **pjawp*) entre dans la transcription de ce titre — dans les autres cas, on a 𐰽 發 (VII^e **pjawt*) ou 𐰽 伐 (VII^e **h'j'awt*). Dans *Syriaca II*, p. 144 et suiv., F. W. K. Müller a indiqué l'équivalence de *hie-li-fa* 頡利發 (VII^e **iet-li-pj'awt*) à *stahir* des inscriptions de l'Orkhon, et par suite a rétabli aussi en *stahir* les formes 俟利發 *k'i-li-fa* (VII^e **g'j'ie-li-pj'awt*) et 俟利伐 *k'i-li-fa* (VII^e **g'j'ie-li-h'j'awt*), foncièrement identiques à *hie-li-fa*. Il n'est pas douteux que 頡 *hie* (VII^e **j'awt*) représente *el* dans certaines titulatures de *qayan*, mais il est non moins sur que souvent le même *el* est aussi transcrit de manière plus complète 頡利 *hie-li* (VII^e **yiet-li*). Si 俟 *k'i* n'a jamais eu de consonne finale, il ne doit guère de son côté rendre *el* à lui seul, mais y répond mieux sous une forme plus complète 俟利 *k'i-li* (**g'j'ie-li*); en ce cas, *hie-li-fa* et *k'i-li-fa* ne seraient pas à couper en *hie* ou *k'i* = *el*, plus *li-fa* = *stahir*, mais en *hie-li* ou *k'i-li* = *el*, + *fa* dont l'équivalence resterait incertaine. D'ailleurs, *li-fa* (**li-pj'awt*) de son côté ne peut représenter *stahir* que bien difficilement; si, dans de rares cas, *t* chinois répond à *d*-turc..., je ne connais pas de cas où *t*-du chinois représente *t*-du turc... » (Pelliot, *Neuf Notes...*, in *TP*, 26, p. 227.)

Dans une note du même article (*TP*, 26, p. 227), Pelliot signale, d'autre part, qu'on trouve dans une inscription chinoise de 575 un *hi h-fa* 希利發 (VII^e **xji-li-pj'awt*) qui serait à rapprocher de *hie-li-fa*, *k'i-li-fa*, etc. Notant ensuite plusieurs autres titres terminés en 𐰽 伐 ou 𐰽 發, il conclut qu'un élément de titre transcrit par 𐰽 (**pj'awt*) a dû exister chez les Avar, desquels les Tou-kien l'auraient emprunté. On peut comparer cet élément *fa* (VII^e **pj'awt* ou **h'j'awt* pour *stir*?) avec le *bir*/*vir* des noms des clans ouïghours *Karabir* et *Ayagir* que nous avons signalés plus haut (cf. supra, 3, n. 1).

⁽³⁾ Le présent texte de *WTHY* écrit *l'ou-tso* 吐毛 (VII^e **uo-tak*), mais il faut lire *l'ou-t'ouen* 吐屯 (VII^e **uo-t'uan*), comme dans les passages correspondants du *Kienou Tang chou* et du *Tang chou* (KTC, CCXV A, 1 a, et TC, CCXV A, 3 a). Il s'agit du titre turc *tudan* (cf. Ouzen, *Eski Türk Yazmaları*, IV, p. 117).

斤 (VII *g'jie-kjan) ⁽¹⁾. Tous [ces grands fonctionnaires] restent établis dans leurs fonctions de génération en génération, et le nombre des présents n'est pas fixé. Lorsqu'un père ou un frère aîné meurt, le fils ou le frère cadet lui succède dans la dignité.

Parmi les Barbares du nord 北蕃, ils étaient les plus puissants et les plus prospères; [mais] dans les derniers temps de la dynastie des Tang, ils furent assaillis par divers peuples barbares 蕃, et leurs tribus s'affaiblirent. Ils ont voulu, eux aussi, rendre hommage et apporter tribut.

WTCK, LXXIV, 6 a.

La troisième année l'ong-kouang (925-926), Houen Kian-leou 渾解禮 (VII *yuen kai-lju) vin ⁽²⁾.

⁽¹⁾ En ce qui concerne la lecture k'i du caractère 俟, voir Pelliot, *Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale*, in TP, 20, p. 225 et suiv. A la page 226, Pelliot écrit: "... Il est vrai que F. W. K. Müller a lu il ou ir pour 俟 dans le titre k'i-k'in (*g'jie-kjan), qui serait le titre irkin (erkîn, erkân), et dans 俟利發 k'i-li-fa (*g'jie-li-pjwot), qui serait ilâbir (ou elâbir). L'hypothèse de M. Müller a beaucoup pour elle, et j'avais songé à la proposer vers le même temps qu'il la publiait. ... » Pelliot signale ensuite certains inconvénients de cette solution, tels que l'absence dans k'i (*g'jie) d'une dentale finale et le fait que le k'ien Tang cheu distingue k'i-k'in 俟斤 de yi-k'in 乙斤 (VII *jet-kjan), qui, lui, paraît bien être irkin (erkîn) (cf. CHAVANES, *Documents*, p. 21). Pour une discussion des diverses transcriptions du titre irkin/erkân, voir L. LIOWA, *Mats de civilisation de Haute-Asie*, in Acta Or., I, Budapest, 1950, p. 171 et suiv.

HIRTH (*Nachweise zur Inschrift des Tanjukuk*, in *Die Altürkischen Inschriften der Mongolei* de HIRTH, 1899, p. 111 et suiv.) avait proposé la lecture i-k'in de 俟斤, qui servirait pour le titre ikin «le deuxième» (après le souverain).

M. KÄPRULÛ (*Zur Kenntnis der altürkischen Titulatur*, in *K-wai Casma-Archivum*, Budapest, 1938, p. 327-344), d'autre part, propose la lecture ssa-k'in de 俟斤, et veut y trouver le titre turc sayun donné par KÄDYRÛ dans l'expression ata-sayun, «médecin» (cf. BAOXU-MAX, *Mittelürkischer Wortschatz*, p. 169). Il semblerait tout à fait exclu, cependant, que ssa-k'in 俟斤 (VII *s'äi-kjan) eût pu rendre sayun. Quant à ce dernier titre, le Song che nous en fournit plusieurs transcriptions qui paraissent parfaitement valables, telles que le nom de l'ambassadeur de Si-tcheou (Tourfan) de l'année 981, Maï So-wen 麥索溫 (VII *m'äi s'äi-wan > X *mäy säy-wan), qui serait Bag Sayun (cf. SC, cccccc, 8 b), et celui du premier ministre de Kan-tcheou en 1008, So-wen 索溫 (X *sä-wan), c'est-à-dire Sayun (cf. SC, cccccc, 14 b). Voir aussi sous sayun à l'appendice.

⁽²⁾ La notice du WTXY ne mentionne pas cette ambassade. Les annales principales du KWTC (XXIII, 6 b) et du WTCK (v, 8 a) la signalent, cependant, sous le jour su-sau de la deuxième lune de la troisième année l'ong-kouang (15 mars 925). Le WTCK donne le nom de l'ambassadeur Houen Kian-leou, conformément ainsi notre texte. Cf. aussi le TFKK, cccccc, 13 a. Houen 渾 était le nom d'une des tribus de la confédération tölös (cf. supra, p. 1, n. 2).

La deuxième année *t'ien-tch'ang* (927-928) le chef Tchang Mou-tsin 張慕遜 (VII **t'iang mou-tsin*) vint⁽¹⁾.

La deuxième année *tch'ang-hing* (931-932), le chef Tou A-chou 杜阿熟 (VII **d'un d-ijuk*) vint⁽²⁾.

La sixième année *t'ien-fou* (941-942), ils envoyèrent comme ambassadeur Sie Tong-hai 薛同海 (VII **sié d'ang xéi*) avec une suite, qui vintrent⁽³⁾.

[Les Tou-kiue] se rendirent [à la Cour] quatre fois en tout; par la suite, ils n'y revinrent plus. À la vérité, les Tou-kiue à cette époque étaient devenus extrêmement faibles; aussi leurs visites étaient-elles peu fréquentes. C'est pourquoi on ne trouve rien dans les documents historiques concernant leurs princes, et il a été impossible de rien consigner [ici à leur sujet].

⁽¹⁾ Les annales principales du KWTC (xviii, 10 b) situent l'arrivée de cette ambassade au jour *sou-sou* de la dixième lune de la troisième année *t'ien-tch'ang* (1^{er} décembre 928), et le WTCK (vi, 4 a) la situe au jour *siang-sou* de la même lune (30 novembre 928). Le WTHY (cf. la traduction) rapporte cette ambassade sous la première lune de la deuxième année *t'ien-tch'ang*, s'accordant ainsi avec le présent texte et avec la mention du TFFK, cxliii, 14 a. Les annales principales du KWTC écrivent Tchang Mou-tsin 張慕遜; les autres textes ont tous la leçon *tsin* 遜 comme la présente notice du WTCA.

D'après les annales principales du Liao cts (iii, 1 b), une ambassade des Tou-kiue arriva à la Cour des Liao à la huitième lune de la troisième année *t'ien-hien* 天顯 des Liao (21 août 928).

⁽²⁾ D'après les annales principales du WTCK (vi, 5 a), l'ambassadeur des Tou-kiue, Tou A-chou 杜阿熟 [et non pas 熟 comme écrit le WTHY] arriva le jour *sou-sin* de la deuxième lune de la deuxième année *tch'ang-hing* (1^{er} mars 931) [et non à la première lune comme écrit le WTHY]. Le TFFK (cxliiii, 10 b) a «la deuxième lune» et «Tchouang A-chou» 杜阿熟 (VII **t'iang d-ijuk*). Le KWTC ne signale pas cette ambassade.

A supposer qu'on doit préférer la transcription Tou A-chou 杜阿熟 (VII **d'un d-ijuk* > X **t'uo d-ijuy*), on pourrait y voir *tuy*, «étendard souverain en queue de yak». C'est un mot qui figurait comme premier élément dans un grand nombre de noms de personnes à l'époque de l'empire mongol (cf. Pelliot, *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*, p. 68). Quant à X **d-ijuy*, on relève dans l'*Histoire secrète des Mongols* et dans *Rahidu-d-Din* un nom turc *Altan-Aïng* (cf. Pelliot et Hirth, *Histoire des Campagnes*, p. 420), signifiant probablement «Casque d'Or». D'après Kaiyari (Ayalat, I, p. 66 et 67), *aiug* est «cheville», mais aussi une forme de *yaug*, «casque». Le *Codex Cumanicus* donne *aiug* au sens d'*anion-cornu* (cf. Grunwald, *Kumanisches Wörterbuch*, p. 41). Enfin, *aiug* est donné comme nom de personne dans Ouzon, *Eski Türk Fuzulî*, II, p. 133. Voir à l'appendice, sous *Tuy* et *Aïng*.

⁽³⁾ Les annales principales du WTCK (viii, 4 b) signalent l'arrivée de l'ambassadeur des Tou-kiue, Sie Tong-hai, le jour *jen-sou* de la septième lune de la sixième année *t'ien-fou* (19 août 941). La mention du TFFK (cxviii, 20 a) est pratiquement la même que celle du WTHY. Le KWTC ne rapporte pas cette ambassade.

En ce qui concerne le nom turc auquel correspondrait Sie Tong-hai 薛同海 (VII **sié d'ang xéi* > X **sié t'oy xéi*), on songerait pour le deuxième élément, **t'ang-xéi*, au turc *uga* «héros», qui figure souvent comme nom d'homme (cf. von Gaseus, *Altürkische...*, 342).

WTHY, LXXIX, p. 356.

La première lune de la deuxième année l'ien-tch'ong (5 février-5 mars 927) des Tang postérieurs, leur chef Tchang Mou-tsin 張慕晉 vint rendre hommage et apporter tribut.

La première lune de la deuxième année tch'ang-hing 長興 (22 janvier-19 février 931), leur chef Tou A-jo 杜阿熱 (VII^e d'uo .à üjäl) vint rendre hommage et apporter tribut.

La septième lune de la sixième année l'ien-sou 天福 (27 juillet-24 août 941) des Tsin 晉, leur chef envoya en ambassade Sin Toung-hai 薛同海 (VII^e s'jal d'ung xhi) et une suite de dix-sept personnes, qui vinrent rendre hommage et apporter tribut.

LES TANGOUTS

(*Tang-hiang* 党项)⁽¹⁾

(¹) *KIVTC*, cxxxviii, 7 a.

Les Tangouts ont tous coutume de s'attacher au sol. Comme habitation, ils possèdent des maisons (*tang-yu* 榭宇), et tissent une étoffe de poil (*mao-ti* 毛氍) pour les recouvrir. Ils honorent le métier militaire. Beaucoup de ces gens sont d'une grande longévité, atteignant cent cinquante à cent soixante ans. Ils ne pratiquent pas de métier productif, et se livrent volontiers au vol.

* * *

WTCK, lxxvii, 4 a.

(²) Les Tangouts sont une race restant des K'iang occidentaux 西羌. Leur pays se trouvait dans le territoire de Si-tche 析支⁽³⁾ dont parle le *Fa-Long* 禹貢. A l'est il s'étendait jusqu'à la préfecture de Song 松州⁽⁴⁾; à l'ouest il touchait au territoire

(¹) En ce qui concerne les Tangouts, voir un résumé de leur histoire dans O. FRANZ, *Geschichte des chinesischen Reiches*, IV, p. 132 et suiv., ainsi que des renseignements divers à leur sujet. *ibid.*, V, p. 71 et suiv. Cf. aussi WITTROUX et FÉLIX, *History of Chinese Society: Liao*, p. 104.

(²) La notice du *KIVTC* sur les Tangouts est beaucoup moins complète que celle du *WTHY*, et ne rend compte pratiquement que de la période des Tang postérieurs (923-930). Le notice du *WTCK* reproduit intégralement celle du *EWTC*, tout en y suppléant par une introduction à l'avant, et, à la fin, par un bref exposé sur les Tangouts à la période des Tcheou postérieurs (951-960). La notice sur les Tangouts du *WTHY* est bien la plus détaillée des trois.

(³) L'avant-propos de cette notice du *WTCK* et celui de la notice du *WTHY* sont apparemment abrégés tous les deux de la notice sur les Tangouts du *Fang chow*, cccxi A, 1 a et suiv.

(⁴) Si-tche 析支 (le *WTHY* écrit Si-tche 析枝) était le nom de la région de la bécote du Fleuve Jaune au sud-est du Koukouor (cf. *FM*, p. 490).

(⁵) La préfecture de Song correspondait à l'actuel Song-p'an-ling 松潘廳, dépendant de Long-ngan-fou 龍安府 au Sseu-tchi'ouan (cf. des ROTOUX, *Traité des fonctionnaires...*, p. 813).

du] Ye-hou 葉護 (— l'abyu)⁽¹⁾; au sud il était limitrophe des Tch'ouen-sang 春桑⁽²⁾; et au nord il avoisinait les Tou-houen 吐源. C'était un territoire de plus de trois mille li [d'un bout à l'autre].

Les Tangouts n'ont pas de villes 城邑, mais possèdent des maisons 室屋 qu'ils recouvrent d'un tissu de poil 毛罽. Ces gens se plaisent à voler 盜竊; et beaucoup d'entre eux sont d'une grande longévité, atteignant communément cent cinquante à cent soixante ans.

Parmi leurs grands clans 大姓, il y avait la famille 氏 Si-fong 細封 (VII *sici-piroug), la famille Fei-t'ing 費騰 (VII *p'jwri-t'ing), la famille Tchô 折 (VII *tziâr), la famille Ye-li 野利 (VII *ja-li)⁽³⁾ et la famille To-pa 拓拔 (VII *t'ak-b'wêd)⁽⁴⁾, qui était la plus puissante.

Sous le règne de To-isong 德宗 (780-805) des Tang, les diverses tribus des Tangouts, s'entraînant les unes les autres, se mirent sous la dépendance de la Chine. Ceux d'entre eux qui habitaient la préfecture de K'ing 慶州⁽⁵⁾ étaient appelés la tribu

⁽¹⁾ L'expression «Ye-hou» 葉護 [VII *jap-yu—yabyu] s'appliquait à l'époque des Tang aux Tou-kius occidentaux, car le titre «yabyu» était porté par tous leurs princes. Voir CHAVANNE, Documents sur les Tou-kius occidentaux, p. 95, n.). C'est peut-être par erreur qu'A. von Gabain écrit dans le glossaire de son Alttürkische Grammatik, p. 350 : «yabyu» = iranisch? (vgl. *jad*) Titel des Oberhauptes der *Jats*, d. h. des Ost-Teils des Turk-Reichs.

⁽²⁾ «Tch'ouen-sang» 春桑 du WTCK est une altération de texte. En effet, le K'iao Tang chou (cxviii, l 6), le Yang chou (cxvii A, l a), et la notice du WTHY (cf. infra) s'accordent pour écrire «Tch'oung-sang» 春桑 (VII *j'jwng-sang).

⁽³⁾ La liste des noms des clans tangouts donnée aussi bien par le WTCK que par le WTHY diffère partiellement de la liste se trouvant dans le KTC et dans le TC (cf. KTC, cxviii, l 6, et TC, cxvii A, l 6). Les deux histoires des Tang ont, par exemple, «Wang-li 往利 (VII *j'wng-li)» et «Ye-li 野利 (VII *ja-li)», à la place des «Tchô 折 (VII *tziâr)» et des «Ye-li 野利 (VII *ja-li)» du WTCK, et des «Si-li 折利 (VII *siek-li)» du WTHY.

⁽⁴⁾ To-pa 拓拔 était la transcription chinoise du nom de la tribu impériale de la dynastie des Wei septentrionaux (386-532). Le nom indigène de cette dynastie nous est attesté en turc dès les inscriptions de l'Orkhon sous la forme *tabyad*, terme qui servait chez les Turcs pour désigner la Chine et les Chinois (cf. OSNER, *Eschi Turk Yazitleri*, IV, p. 166). Le chinois «To-pa» (VII *t'ak-b'wêd) doit représenter une forme avec métathèse «taybad». Sur ce nom, voir L. BAZIN, JP, 39, p. 204; O. FRANKE, *Geschichte...*, V, p. 71 et suiv.; DEVIÉVILLE, *Cronica*, p. 269, n. 6; STRAU, *BEFEO*, III, p. 228 et suiv.

⁽⁵⁾ La préfecture de K'ing 慶州 correspondait à l'actuel K'ing-yang-lien 慶陽縣 au Kan-sou (TM, p. 1163).

de Toung-chaï 東山, et ceux qui habitaient la préfecture de Hia 夏州⁽¹⁾ étaient appelés la tribu de P'ing-hia 平夏. Comme unité sociale 部, il y avait les grands clans 大姓; mais, étant sans prince, ils n'étaient pas unis entre eux. Ils habitaient disséminés à travers [les préfectures de] Pin 鄯⁽²⁾, Ning 寧⁽³⁾, Fou 鄜⁽⁴⁾, Yen 延⁽⁵⁾, Ling 靈⁽⁶⁾, Wou 武⁽⁷⁾, et à l'est du Ho-si 河西 jusqu'à [la région] entre Lin 麟⁽⁸⁾ et Fou 府⁽⁹⁾.

W'HY, XLIX, p. 353.

LES KIANG TANGOUTS

(Tang-liang K'iang 党项羌)

[Le pays des] K'iang Tangouts était le territoire de Si-tche 析枝 de l'antiquité. Ils sont une race détachée 別種 des K'iang occidentaux 西羌 de l'époque des Han 漢. Leur territoire s'étendait à l'est jusqu'à la préfecture de Song 松州:

⁽¹⁾ La préfecture de Hia 夏州 se trouvait à l'ouest de la ville actuelle de Heng-chaï 橫山 au Chên-si (cf. aux Borocsa, *Traité des fonctionnaires...*, p. 795, et *TM*, p. 689). La préfecture de Hia 夏州 s'appelait aussi préfecture de P'ing-hia 平夏州 (cf. *TM*, p. 212).

⁽²⁾ La préfecture de Pin 鄯州 avait son centre à l'actuel Pin-hien 鄯縣 au Chên-si (cf. *TM*, p. 420).

⁽³⁾ La préfecture de Ning 寧州 correspondait à la ville actuelle de Ning-hien au Kan-sou (cf. *TM*, p. 1088).

⁽⁴⁾ La préfecture de Fou 鄜州 correspondait à l'actuel Fou-hien 鄜縣 au Chên-si (cf. *TM*, p. 1132).

⁽⁵⁾ La préfecture de Yen 延州 correspondait à la ville actuelle de Fou-che-hien 崑崙縣 au Chên-si. Cf. *TM*, p. 383.

⁽⁶⁾ La préfecture de Ling 靈州 avait son siège au sud-ouest de la ville actuelle de Ling-wou 靈武 au Ning-hia. Cf. aux Borocsa, *Traité des fonctionnaires...*, p. 711.

⁽⁷⁾ La préfecture de Wou 武州 dont il s'agit ici était vraisemblablement celle établie sous les Tang qui se trouvait au nord de la ville actuelle de Kou-yuan-hien 固原縣 au Kan-sou. Cf. *TM*, p. 503.

⁽⁸⁾ La préfecture de Lin 麟州 était située à quarante li au nord de la ville actuelle de Cheu-mou-hien 神木縣 au Chên-si (cf. *TM*, p. 1394).

⁽⁹⁾ La préfecture de Fou 府州 avait son siège dans la ville actuelle de Fou-kou-hien 府谷縣 au Chên-si. Fou-tcheou faisait partie du territoire cédé aux Leao 遼 à l'époque des Taïa postérieurs (938-947). Cf. *TM*, p. 463.

au sud⁽¹⁾ il touchait au [territoire de] Ye-hou 葉護 (Yabru); au sud il se confondait avec [le territoire de] A'iang 奚 契 纒 (VII *siung-sang) et Mi-sang 迷 桑 (VII *misi-sang); et au nord il était contigu au [territoire de] Tou-yu-houou 吐 谷 渾. Ils demeuraient parmi les ravins de montagne sur une étendue de plus de trois mille li.

Leur race 種 comprenait un certain nombre de clans 姓, dont chacun constituait par lui-même une tribu 部落, et à l'intérieur d'un clan il y avait de nouvelles divisions en petites tribus. Il y avait la famille 氏 Si-fang 緄 封 (VII *sici-p'iang), la famille Fei-t'ing 費 聽 (*p'wei-t'ing), la famille Si-li 析 利 (*siek-li)⁽²⁾, la famille P'o-tch'ao 頗 超 (*p'ua-t'iao), la famille Ye-t'iu 野 非 (*'in-ai), la famille Fang-tang 房 堂 (*b'wang-tang), la famille Mi-k'in 米 禽 (*mici-p'ian)⁽³⁾, et la famille To-pa 拓 拔 (*ak-l'wät); et la famille To-pa était la grande tribu la plus puissante.

Ils ont tous coutume de s'attacher au sol. Comme habitations, ils possèdent des maisons, et tissent une étoffe de poil pour les recouvrir. Beaucoup de ces gens sont d'une grande longévité, atteignant parfois cent cinquante à cent soixante ans. Ils ne pratiquent pas de métier productif, et se livrent volontiers au vol.

Aux époques antérieures certains d'entre eux vinrent rendre hommage et apporter tribut; [mais] à partir des périodes pan-ying (2 décembre 761-18 janvier 763) et tcheng-yuan (785-805) des Tang, tous [les chefs tangouts] se mirent sous la dépendance de la Chine à la tête de leurs tribus et de leurs gens 部 族. Ceux d'entre eux qui habitaient la préfecture de K'ing 慶 州 étaient appelés la tribu de Tong-chou 東 山, et ceux qui habitaient la préfecture de Hia 夏 州 étaient appelés la tribu de P'ing-hia 平 夏. Au commencement de la période houei-tch'ang (841-847), [l'Empereur] investit trois commissaires impériaux 使 pour les gouverner. [Voie du WTHY : Le censeur de la cour des affaires générales 侍 御史 Ts'ouei K'iu-houei 崔 君 會 fut chargé de diriger ceux d'entre eux qui étaient aux confins des préfectures de l'in 分 部, de Ning 寧 et de Yen 延; le censeur de la cour des affaires générales (cha-yu-cho) Li Hou 李 鄴 fut chargé de diriger ceux qui étaient dans la préfecture de Hia 夏 州; et le censeur de la cour des affaires générales Tcheng Ho 鄧 賀 fut chargé de diriger ceux qui étaient dans les préfectures de Ling 靈, de Wou 武, de Lin 麟, et de Cheng 勝⁽⁴⁾.]

⁽¹⁾ «Sud» du forte du WTHY est une faute pour «ouest».

⁽²⁾ Le K'ien Tang chou et le Fang chou ont tous les deux la lecture «Wang-li» 往 利 au lieu de «Si-li» 析 利 (cf. supra, p. 103, n. 3).

⁽³⁾ Le WTHY écrit comme le Fang chou (ccxvi A, 1 b) «Mi-k'in» 米 禽 (VII *mici-p'ian), alors que le K'ien Tang chou (ccxviii, 1 b) a «Mi-k'in» 米 禽 (VII *mici-p'ian).

⁽⁴⁾ La préfecture de Cheng 勝 州 se trouvait dans la région de l'Ordos. D'après le TM, p. 877, l'ancienne ville forte était située sur la rive occidentale du Fleuve Jaune, à l'actuelle bannière postérieure de l'aile gauche 左 翼 後 旗 de l'Ordos au Souei-yuan.

KWTC, CXXXVIII, 7 a.

Depuis la période *T'ang-kouang* (923-926), les plus puissants parmi les grands clans des Tangouts vinrent chacun pour leur propre compte rendre hommage et apporter tribut. Sous le règne de Ming-tsong (926-933), un édit 詔 fit aménager le long des frontières des emplacements pour le commerce des chevaux. [Précédemment] les divers Barbares étaient tous entrés en Chine pour faire du commerce, les chevaux des Ouighours 回紇⁽¹⁾ et ceux des Tangouts ayant été les plus nombreux. Ming-tsong attirait [à la capitale] et traitait avec bienveillance les étrangers lointains 遠人⁽²⁾. Les chevaux, à leur arrivée, étaient tous assemblés [sur le marché], sans qu'on fit de distinction entre les rosses et les chevaux robustes; et les prix de vente dépassaient les taux normaux. On logeait [les Barbares] et on leur fournissait le nécessaire pour l'aller et le retour; on leur payait le double des frais de voyage. Chaque fois qu'il en venait à la capitale, Ming-tsong en leur honneur se rendait en personne dans une salle du palais pour les recevoir, et leur offrait un banquet en récompense de leurs fatigues. Une fois saouls, ils chantaient bras dessus bras dessous et parlaient des mœurs de leur terroir 土風 pour s'amuser. De plus, à leur départ, on leur prodiguait des présents. Comme les frais annuels se comptaient par millions, tous les grands ministres des T'ang s'en affligèrent, et en avisèrent le trône à plusieurs reprises. Par suite, il fut édicté que les fonctionnaires de l'administration 吏 seraient vendre les chevaux et effectuer les paiements aux marchés frontaliers sur place, et qu'on ferait cesser leurs visites à la Cour impériale. Cependant, comme les Tangouts tiraient profit de ce qu'ils obtenaient, ils venaient [quand même], sans que l'on pût les arrêter.

WTHY, XXIX, p. 353.

⁽²⁾ La deuxième lune de la deuxième année T'ang-kouang 同光 (8 mars-6 avril 924) des T'ang postérieurs, [les Tangouts] envoyèrent une ambassade

⁽¹⁾ D'autres sources chinoises mentionnent aussi les chevaux que les Ouighours amenaient comme tribut en Chine vers cette époque (cf. supra, *Ouighours*, p. 68, n. 4, p. 71, n. 1 et p. 72, n. 1).

⁽²⁾ Ming-tsong 明宗 se plaisait en la société des «étrangers lointains» vraisemblablement parce qu'il était lui-même étranger d'origine — presque sûrement turc. Le *WTCK* (vi, 1 a) nous apprend, par exemple, que Ming-tsong était d'origine «barbare» 夷狄; d'autre part, le *KWTC* (vi, 3 a) raconte que Kang-fou 康福, un favori de Ming-tsong et qui venait du même pays des marches «pletoniales» que lui, avait l'habitude, pendant les audiences impériales, de parler avec Ming-tsong en langue barbare 蕃語, ce qui finit par courroucer le chancelier de Ming-tsong. Sur Ming-tsong, voir aussi O. FRANKE, *Geschichte...*, IV, p. 10 et suiv., et V, p. 14 et suiv.

⁽³⁾ L'omets le texte du *WTCK*, qui, à partir d'ici, répète le texte du *KWTC* jusqu'à sa fin.

pour rendre hommage et apporter tribut⁽¹⁾. A la douzième lune (29 décembre 924-26 janvier 925), leur chef Pou-pai Hiang 纥 纥 香 (VII *liu-b'jiwi xiang) vint offrir en tribut d'excellents chevaux⁽²⁾.

A la neuvième lune de la deuxième année Cien-tch'eng (29 septembre-28 octobre 927), Jan-liu-shan 如 連 山 (VII *niéwo-liu-shan) et autres, Tangouts du Ho-si 河 西, vinrent rendre hommage et apporter tribut. Ils présentèrent quarante chevaux⁽³⁾.

A la quatrième lune de la quatrième année (12 mai-9 juin 929), il fut décrété 敕⁽⁴⁾ que le lang des frontières serait aménagé des emplacements pour l'achat de chevaux, et qu'on ne permettrait plus aux tribus barbares 蕃 部 de se rendre à la capitale 關 下. Depuis que Sa Majesté avait pris en main les rênes du gouvernement, une multitude de Tangouts s'étaient précipités sur la capitale 關 下 pour vendre des chevaux. [L'Empereur] leur accordait régulièrement des repas au palais, [et alors] ils se saoulaient et chantaient hors dessus hors dessous des airs de leur terroir. Quant aux chevaux qu'ils amenaient généralement sans distinction entre les rosses et les bons chevaux, ils disaient toujours qu'ils en faisaient présent à la maison impériale 國家. Mais, quoiqu'on restreignit les prix payés [pour les chevaux], si l'on calculait leur logement, les fournitures et les dons accordés, [le tout revenait] chaque année à pas moins de cinq ou six cents mille ligatures de sapèques 錢. Les grands ministres estimaient que cela rougeait la substance du «cent de l'empire» 天下, et que la situation ne pouvait être pire. Par conséquent, l'Empereur promulgua un décret pour mettre fin à cet état de choses. [Mais,] bien qu'il y eut cet ordre impérial, en fin de compte on ne put le mettre à exécution.

A la neuvième lune de cette même année (6 octobre-3 novembre 929), le chef Tcho Yu-ning 折 遇 明 (VII *tchéjé ugiu-nijwong) et autres vinrent apporter en tribut des produits de leur pays⁽⁵⁾. A la dixième lune (4 novembre-3 décembre 929),

(1) Le *Ti's sin quan kwei* (cxxxv, 12 a) rapporte cette ambassade sous la même date.

(2) Sous la onzième lune le *TFYK* (cxxxv, 13 b) signale que les Tangouts offrirent un âne blanc 白 驢, pour rapporter ensuite l'ambassade de la douzième lune.

(3) Cf. le *TFYK*, cxxxv, 14 a. Le *TFYK* rapporte en date de la troisième année C'ang-kouang (925-926) une ambassade tangoute qui n'est pas signalée par notre texte (cf. *TFYK*, cxxxv, 13 b).

(4) En ce qui concerne ce décret, le *TFYK* (cxxxv, 27 a) présente un texte identique à celui du *WTMY* sous la même date de la quatrième lune de la quatrième année C'ien-tch'eng. D'autre part, le *TFYK* (cxxxv, 13 a) rapporte une ambassade tangoute de la onzième lune de la troisième année C'ien-tch'eng (15 décembre 928 - 13 janvier 929), qui est omise par le *WTMY*.

(5) Cette ambassade est signalée également par le *TFYK* (cxxxv, 15 a), qui rapporte, en outre, une deuxième ambassade tangoute sous la date de la neuvième lune de la quatrième année C'ien-tch'eng (6 octobre - 3 novembre 929), conduite par Tché Wen-tong 折 文 通. (*TFYK*, 972, 15 b.) Il apparaît qu'à l'époque des Cinq Dynasties, Tché 折 (VII *tchéjé > X *tchéjé) était effectivement le nom d'un clan Tangout, comme l'indique le *WTCK* (cf. *supra*, p. 102, v. 3).

le chef *Lai-you-hing* 來有行 (VII *lji-jieu-yang) vint rendre hommage et présenter quarante chevaux⁽¹⁾. Lorsque Sa Majesté se rendit en personne dans le Palais Tchong-hing 中興殿 pour passer en revue les chevaux qu'on avait offerts, le chambler 樞密使 Ngan Tchong-houei 安重誨⁽²⁾ s'adressa au trône en disant : « Les Tou-houei 吐渾 et les Tangouts se succèdent de près les uns aux autres, ces derniers temps, pour présenter des chevaux. Nous leur payons chaque fois le prix [des chevaux], et au moment de les recevoir en audience, [Votre Majesté] leur accorde en outre des pièces de soie 紵帛. Si l'on calcule les dépenses que nous faisons pour eux, cela revient à plus du double de la valeur [des chevaux]. Je demande qu'on mette fin à cette situation. » [Cependant,] Sa Majesté estima que la nation souffrait constamment d'une insuffisance de chevaux et qu'on envoyait continuellement des négociants pour s'assurer de ce marché. Maintenant que les Barbares 蕃 déclaraient qu'ils en amèneraient eux-mêmes, quelle dépense y aurait-il là? Lorsque les Barbares extérieurs 外蕃 apportent tribut à la Cour, la Chine leur accorde des récompenses : c'est une fonction normale de l'Empereur qu'il ne faut pas suspendre. Dès ce moment-là, les moutons et les chevaux des tribus barbares ne cessèrent d'affluer sur les chemins.

La première lune de la première année tch'ang-hing (2 février-2 mars 930), un de leurs chefs vint rendre hommage et apporter tribut. On promut Wan-tō 萬德 officier des petites lances qui aime la civilisation 懷化司戈⁽³⁾. A la douzième lune de cette même année (23 décembre 930-21 janvier 931), Tchō Tch'e-tcheng 折之正⁽⁴⁾ (VII *tsjät ts'i-tšang) de la gens Tchō 折家 屬 des Tangouts, commissaire impérial chargé entièrement des soldats et chevaux de Hou-tien 五 節 都 知 兵 馬 使, fut nommé vice-président de droite du département des affaires d'État, préposé à la vérification 檢校尚書右僕射; le tulou 都督 Pou-pei Tch'ō-lo 潘備 撒羅 (VII *h'uo-l'jwi d'jal-là) de la gens 家族 Pou-pei 潘備 fut nommé président du ministère des travaux publics, préposé à la vérification 檢校工部尚書.

A la première lune de la deuxième année (22 janvier-19 février 931), le chef Tchō Ts'i-yi 折七移 (VII *tsjät ts'jət-je) et autres présentèrent des chameaux et des chevaux 駝馬⁽⁵⁾. A la douzième lune de cette même année (11 janvier 8 février 932), ils envoyèrent encore des chefs à la cour offrir une bannière pour

(1) Cf. le TFFK, cxxxi, 15 a.

(2) Sur la carrière du grand chancelier de Ming-tsong, Ngan Tchong-houei 安重誨, un homme de grande intégrité, mais borné et sévère, voir O. FRANKE, *Geschichte des chinesischen Reiches*, IV, p. 31 et suiv., 37 et suiv. Cf. aussi GILES, *Imper. Dict.*, n° 9.

(3) Le TFFK rapporte également cette promotion (TFFK, cxxxi, 19 b).

(4) Le TFFK (cxxxi, 19 b) donne le nom de l'ambassadeur tangout sous la forme Tchō Wen-tcheng 折文政. Quant au clan Tchō 折, cf. supra, p. 102 et 104.

(5) Cf. le TFFK, cxxxi, 16 b.

signaux 旗號 des K'i-tan 契丹⁽¹⁾, qu'ils avaient capturés, et au même temps des chevaux, etc.⁽²⁾.

KIVTC, cxxxviii, 7 a.

Ceux qui se trouvaient entre Ling 靈 et K'ing 慶 violèrent la frontière à de nombreuses reprises et se livrèrent au brigandage⁽³⁾. Lorsque, du Ho-si 河西, les Ouïghours venaient rendre hommage et apporter tribut en Chine⁽⁴⁾ en passant par ces tribus, ils étaient continuellement interceptés et pillés par [les Tangouts], qui, faisant prisonniers leurs ambassadeurs, les vendaient à d'autres clans en échange de bœufs ou de chevaux. [Par conséquent,] Ming-tsong envoya K'ang Fou 康福 de Ling-wou 靈武, Yo Yeu-tch'ou 藥彥稠 de la préfecture de Pia 砮州 et d'autres se mettre en campagne pour les châtier⁽⁵⁾. Fou 福 et les autres assaillirent et taillèrent en pièces les A-mai 阿

⁽¹⁾ Le TFFA (cxxxv, 16 a) signale une autre ambassade des Tangouts avant celle de la douzième lune. En ce qui concerne l'utilisation de bannières pour signaux chez les K'i-tan, on lit dans *History of Chinese Society: Liao*, de Wittfogel et Feng (p. 330) : "... During the day Chi-tan warriors were directed by banners...".

⁽²⁾ La décision d'interdire aux Tangouts de venir à la Cour aurait été surtout le fait du chancelier Ngan Tehong-houei 安重誨, et l'Empereur Ming-tsong 明宗, comme les Tangouts eux-mêmes, d'ailleurs, semblent avoir pris cette défense un peu à la légère. On lit, par exemple, dans le KIVTC (ii, 5 a) sous le jour ping-tch'ou de la dixième lune de la quatrième année t'ou-tch'oung (24 novembre 939) : « Hia-tcheou 夏州 [siège des Tangouts] offrit un aigle blanc. [Ngan] Tehong-houei 重誨 déclara que Hia-tcheou, en apportant tribut à la Cour, avait violé l'édit impérial, et que [par conséquent] lui, le Ministre, avait abrogé le traité avec eux. L'Empereur dit : « C'est bien », et l'audience prit fin. Or, l'Empereur donna l'ordre secrètement à son entourage de lui apporter [l'aigle]... [Quelques jours plus tard] il sortit en voiture à la campagne environnant [la capitale] pour essayer l'aigle blanc 白鷹 que Hia-tcheou avait offert, tout en recommandant à son entourage de ne le laisser point savoir à [Ngan] Tehong-houei. » Sur cet incident, cf. aussi le WTK, xiv, 5 a.

⁽³⁾ Le WTK (ii, 5 b) rapporte sous le jour si-ou de la douzième lune de la deuxième année tch'ang-hing (28 janvier 932) que les Tangouts avaient attaqué Fang-k'iu 方渠. Le poste fortifié de Fang-k'iu était situé effectivement à mi-chemin sur la route qui passait entre le siège de la préfecture de Ling 靈州 et le siège de la préfecture de K'ing 慶州, à l'emplacement de la ville actuelle de Housan-hien 環縣 au Kan-sou (cf. JM, p. 136). D'après la biographie de Yo Yeu-tch'ou 藥彥稠 dans WTK (xvii, 6 a), certains des tribus tangoutes s'étaient livrées à une attaque contre Fang-k'iu, et y avaient intercepté et tué des ambassadeurs ouïghours. Le Tsou tche t'ang k'ien (cxxxvii, 16 a) indique, d'autre part, que les attaques des Tangouts contre les ambassadeurs étrangers avaient lieu entre Ling-tcheou et Fang-k'iu.

⁽⁴⁾ Sur les nombreux ambassadeurs envoyés par les Ouïghours à la Cour chinoise à cette époque, voir supra, *Ouïghours*, p. 75.

⁽⁵⁾ Les annales principales du KIVTC (xvii, 1 a) signalent sous le jour ki-tch'ou de la première lune de la troisième année tch'ang-hing (15 février 932) l'ordre impérial à Yo

規 (VII^e, d-mûi), les Wei-si-pao 韋悉保 (VII^e j'wei-siét-páu), les Lo k'iang lai mai seu kou wei 勒強賴埋斯骨尼 (VII^e Lok g'iang lai mai sie kwot mjrei), et leur grand chef Lieu-hiang Li Pa-sa-wang 連香李八薩王 (VII^e liou-xiang li pa-sai sié j'wang), le général en chef 都統 Si-na-mai-mo 悉那埋摩 (VII^e siét ná mai moud), le censeur 侍御 K'i-mai-wei Si-jou 乞理兗悉道 (VII^e k'iat mái ugudi siét pao), et autres de leurs gens 族; et l'on tua plusieurs milliers d'hommes⁽¹⁾. On prit comme butin leurs barils et leurs moutons par millions, et aussi les pierres précieuses et autres objets de pays étrangers qu'ils avaient pillés⁽²⁾; et on distribua le tout aux soldats. Dès lors, les déprédations des Tangouts cessèrent quelque peu⁽³⁾. Les autres de leurs tribus qui vivaient dispersés le long de la frontière étaient extrêmement nombreuses, mais aucune n'avait de capitale ni de prince. C'est pourquoi on n'en peut relater la succession.

.

WTHY, xxix, p. 354.

A la première lune de la troisième année [tch'ang-hing] (9 février-9 mars 932), parce que les tribus tangoutes de la route occidentale 西路 pillaient et enlevaient les

Yen-tch'ou 藥彥稠 et à Kang Fou 康福 d'aller à Fang-k'iu 方渠 (voir la note 3) pour entreprendre le châtiement des Tangouts. Cet ordre est rapporté également par le TTK (ccxxxvii, 16 a) et par le TPKK (ccxxxviii, 13 b). De plus, les événements de cette campagne sont racontés dans les biographies de Yo Yen-tch'ou 藥彥稠 (KWTC, xxvi, 4 b et suiv. et KWGT, xxvii, 8 a et suiv.). Sur Kang Fou 康福, voir ses biographies dans le KWTC (xci, 3 a et suiv.) et dans la WTCK (xxvi), ainsi que le TTK (ccxxxvii, 16 a). Ce po. n'a pas de figure, d'autre part, dans la deuxième lettre du manuscrit de Touen-houang 2992 v° du Fonds Pelliot, où il est dit notamment que Kang [Fou], anciennement de la préfecture de Pin 邠州, venait d'être chargé par l'Empereur de l'escorte des ambassadeurs venant de l'Ouest à la Cour.

⁽¹⁾ Yo Yen-tch'ou 藥彥稠 avait annoncé sa victoire à l'Empereur le jour *hi-siu* de la deuxième lune de la troisième année tch'ang-hing (31 mars 932) [voir les annales principales du KWTC, xxv, 2 a]. Sur la répression des Tangouts, cf. aussi le TPKK, ccxxxviii, 13 a.

⁽²⁾ Les annales principales du KWTC (xxv, 2 a) signalent parmi les objets pillés par les Tangouts et repris par les troupes impériales des parures d'or, un carquois «hou» (tarc?) 胡殺, et autres objets ayant appartenu au Prince de Ta'ia 泰王 que le Qaysa des Ouïghours avait fait porter [à destination de la Cour chinoise]. Cf. aussi la WTCK, xxvi, 6 a. Yo Yen-tch'ou 藥彥稠 voulait offrir ces objets, avec deux galets de jade (cf. WTCK, xxv, 6 a), à l'Empereur Ming-tsong, mais Ming-tsong les lui renvoya avec l'ordre de les distribuer à ses soldats comme il le lui avait déjà recommandé. D'après les histoires officielles, Ming-tsong faisait distribuer les objets saisis à ses troupes afin de démontrer aux Tangouts que sa répression n'était point intéressée.

⁽³⁾ Certains textes du TPKK font apparaître, cependant, que les attaques perpétrées contre les ambassades ouïghours traversant le territoire des Tangouts par des tribus «barbares» continuèrent, tout au moins en 934 et 935 (voir supra, Ouïghours, p. 78).

ambassadeurs et les objets de tribut envoyés [à la Cour chinoise] par les régions extérieures, [l'Empereur] chargea le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 鄯州, Yo Yen-tek'ou 藥彥稠, le commissaire impérial au commandement de Ling-wou 靈武, K'ang Fou 康福, et d'autres, de se mettre à la tête de sept mille fantassins et cavaliers, d'aller à la garnison de Fang-k'iu 方渠⁽¹⁾, et de châtier ceux qui s'étaient révoltés contre la volonté impériale. A la deuxième lune de cette même année (10 mars-8 avril 932), le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Piu, Yo Yen-tek'ou 藥彥稠, et d'autres, qui étaient avec les armées en campagne 行營⁽²⁾, firent rapport à l'empereur, disant qu'ils avaient puni de mort parmi les Tangouts trois gens 族 des A-mai 阿埋 (VII^e. à-mài) et sept gens des Wei-si-pao 魏悉保 (III^e. 'wei sièi più). La k'iang lai mai saeu kou wei 勒張賴埋厥骨尾 ('lak g'iang lai mài sie kuat wjwei), K'iu-si-pao 屈悉保 ('k'juat-sj'i-più), etc. — plus de sept cents personnes. D'autre part, passant par les gens des Nicou-eul 牛兒 (III^e. 'ngju-éiie), [Yo Yen-tek'ou et les autres] conduisirent leurs troupes dans la Vallée du P'oussou blanc 白魚谷⁽³⁾, où ils attrapèrent parmi les factions révoltées six gens 族 de la famille Lu 盧 du Cheval blanc 白馬⁽⁴⁾ et trois gens 族 de familles évangères au pays 客戶⁽⁵⁾. [De plus,] ils s'emparèrent du grand chef Lien-hiang Pa-sa-wang 連香八薩王⁽⁶⁾, du général en chef Si-na-mai-mo 悉那埋摩, du censeur K'i-mai-wei Si-pou 乞埋鬼悉迺 — en tout, six personnes —, et en même temps de plus de deux mille de leurs partisans. [En outre,] ils s'emparèrent de chevaux, de bœufs, et de moutons au nombre de plusieurs milliers.

Lorsque vint le soir, l'armée retourna à son camp dans le désert, [mais] ce terrain était privé d'eau, et les soldats avaient justement soif. Soudain il y eut du vent et des

⁽¹⁾ La garnison de Fang-k'iu 方渠鎮 correspondait à la ville actuelle de Houan-hien 環縣 au Kan-sou (cf. TM, p. 156; et supra, p. 108, n. 3). Le présent texte écrit par erreur siou 魏 au lieu de tchen 鎮, «garnison». D'autre part, je n'ai pas traduit les deux caractères qui suivent «lien», yi lai 已來, qui paraissent être une faute de texte.

⁽²⁾ Sur l'expression k'ing-ying 行營, cf. des ROTOURS, *Traité des fonctionnaires...*, p. 716, qui la rend par «camps d'armées en campagne» comme le T'ou yuan (chen 155) et le T'ou hai (chen 179) qui donnent en outre le sens de «diriger une armée».

⁽³⁾ Je n'ai pu localiser le Po-yu-kou 白魚谷, qui manque dans le Tchong kou kou kin si ming ta te'ou sien.

⁽⁴⁾ Le «Cheval Blanc» de notre texte serait peut-être à rapprocher d'une rivière de ce nom se trouvant dans la région en question. D'après TM (254), la rivière du Cheval Blanc 白馬水 se trouve à l'est de la ville actuelle de K'ing-yang-hien 廣陽縣 au Kan-sou, et le TM cite du T'ai ping houan yu hi 太平寰宇記: «La rivière du Cheval Blanc sort au milieu des Barbares de la frontière septentrionale 北塞夷».

⁽⁵⁾ Sur l'expression k'o-hou 客戶, voir des ROTOURS, *Traité des fonctionnaires...*, II et p. 672. Cf. aussi le T'ou hai, jin 48.

⁽⁶⁾ Les notices du K'WTC et du WTCR écrivent ce nom avec Li: «liên-liang Li Pa-sa-wang» 連香李八薩王 (cf. supra, p. 109, et le WTCR, LXXV, 5 a).

nuages qui surgirent du côté de l'orient, et à la première veille de cette nuit-là il tomba un pied de neige. Les troupes considérèrent [cela] comme une aide divine.

Sa Majesté ordonna au messager qui annonça la victoire, Che Wan-chan 史萬山, de proclamer aux troupes que, pour ce qui est des bœufs, des moutons, et autres choses saisies, il fut ordonné à chaque soldat d'en prendre pour lui-même, et qu'il ne fallait pas recueillir ce butin des soldats sous prétexte de l'offrir [à l'Empereur].

WTCK, LXXIV, 5 b.

... Sous le règne de Tai-tsou 太祖 (951-954) de la dynastie des Teheou, le prince Ni-hiang 泥香王子 (VII **ni-ci-xiang*) des six [gens : cf. infra, WTHY] Ni-ye 尼也六 [族] (VII **ni-ja*)⁽¹⁾ des Tangouts de la préfecture de Fou 府州⁽²⁾, T'o-pa Chan 拓拔山, et autres vinrent tous rendre hommage et apporter tribut.

WTHY, XXIX, p. 355.

La sixième lune de la deuxième année kouang-chouen (25 juin-24 juillet 952) des Teheou, le commissaire impérial à la défense 防禦使⁽³⁾ et général qui se soumet à la civilisation 歸化將軍, le prince Ni-hiang 泥香 des six gens Ni-ye 尼也六族 (VII **ni-ci-ja*) des Tangouts de la préfecture de Fou 府州, et, de plus, le grand chef T'o-pa Chan 拓拔山 furent tous deux nommés généraux qui se soumettent à la vertu 歸德將軍.

WTCK, LXXIV, 5 b.

La troisième année kouang-chouen (953-954), le préfet de la préfecture de King 靈州⁽⁴⁾, Kouo Yen-k'ia 郭彥欽, convoitant leurs moutons et leurs chevaux, troubla les diverses tribus

⁽¹⁾ Le WTHY écrit Ni-ye 泥也 (VII **ni-ci-ja*) au lieu de Ni-ye 尼也 (VII **ni-ja*) (cf. infra).

⁽²⁾ La préfecture de Fou 府州 avait son centre dans la ville actuelle de Fou-kou-hion 府谷縣 au Chéu-si. Cf. supra, p. 103, n. 9; et TM, p. 463.

⁽³⁾ Sur le titre «commissaire impérial à la défense» (*fang-yu-che* 防禦使), voir nos Notes, *Traité des fonctionnaires*, ..., p. 073 et 714. Kouei-kawa tsiang-hiou était de ces grades militaires réservés aux ambassadeurs étrangers, comme aussi kouei-té tsiang-hiou.

⁽⁴⁾ La préfecture de King 靈州 correspondait à l'actuelle King-yang-hion 靈陽縣 au Kouo-sou (cf. TM, p. 1103).

par des agressions. Seule la *gens* 族 Ye-ki 野鷄 (VII *ja-kiei)⁽¹⁾ était trop forte pour qu'il pût l'approcher. Alors, il accusa faussement cette *gens* d'avoir violé la frontière⁽²⁾. T'ai-tsou 太孫 envoya un commissaire impérial 使 pour les calmer, [mais] comme la *gens* Ye-ki 野鷄 souffrait du fait de [Kono] Yen-k'iu 彦玖, elle ne consentit pas à obéir à l'ordre impérial. [Aussi] T'ai tsou envoya-t-il Tchô Ts'ong-yuu 折從阮⁽³⁾ de la préfecture de Pin 鄯州, Tchang Kien-wou 張建武, préfet de la préfecture de Ning 寧州刺史⁽⁴⁾, et d'autres pour les châtier. Kien-wou 建武, étant acharné à cueillir des lauriers, ne put comprendre le caractère des Barbares. Pressant son armée, il s'abattit sur la *gens* Ye-ki 野鷄 et tua plusieurs centaines d'hommes. Ensuite, lorsque les trois *gens* Hsi-yu 喜玉⁽⁵⁾, Tchou-sseu 折思, et Cha-nieou 殺牛⁽⁶⁾ entendirent dire que Kien-wou 建武 avait écrasé la *gens* Ye-ki 野鷄, chacune d'elles régala l'armée de bœuf et de vin fermenté. Mais les soldats, à leur tour, dans leur avidité pour ces choses, les saisirent de force. [Par conséquent,] les trois *gens* se concertèrent pour attirer l'armée de [Tchang] Kien-wou 建武 jusqu'[au endroit] sur la montagne Pao 包山 où l'on franchissait un passage dangereux, et [fû],

⁽¹⁾ Je pense que Ye-ki 野鷄 (VII *ja-kiei), qui signifie « faisane », doit être considéré néanmoins comme une transcription, puisqu'on trouve ces deux caractères régulièrement employés pour transcrire le tibétain.

⁽²⁾ Les annales principales du KWTC (cvi, 7 a) rapportent sous le jour jên-tsou de la première lune de la troisième année tsoung-tchoua (18 janvier 933) [au lieu de la deuxième lune comme dans le WTHY] que « la préfecture de Pin 鄯州 [actuellement du même nom au Chên-si] fit rapport que la préfecture de King 慶州 s'était emparé de tribus barbares, et que la *gens* des Ye-ki 野鷄 pillait les caravanes marchandes et attaquait les frontières de la préfecture. Par édit impérial, on envoya le préfet de la préfecture de Ning 寧州 [qui porte actuellement le même nom au Kansou], Tchang Kien-wou 張建武, etc., avec des troupes pour les saisir. Toutefois, [l'Empereur] leur adressa préalablement une lettre-décret pour les pacifier, [mais] s'ils ne s'y conformaient pas, il fut ordonné que l'armée avancerait pour les punir ».

⁽³⁾ Voir les biographies de Tchô Ts'ong-yuu 折從阮 dans le KWTC, cxv, et dans le WTCF, I, 4 a. La préfecture de Pin 鄯州 avait son centre dans la ville actuelle de Pin-hien au Chên-si.

⁽⁴⁾ La préfecture de Ning 寧州 avait son centre dans la ville actuelle de Ning-hien au Kan-sou (cf. TM, p. 1088).

⁽⁵⁾ Le WTHY écrit Hsi-wang 喜王 au lieu de Hsi-yu 喜玉.

⁽⁶⁾ Le WTCF (cxixcxvii, 15 b) mentionne la *gens* des Cha-nieou 殺牛 sous la date de la deuxième année ts'ing-s'ei (935-936) : « On annonça de la frontière que la *gens* Cha-nieou des Tangouts s'assemblait ».

d'un commun élan les trois gens fondirent sur elle. L'armée fut précipitée dans le gouffre, et les tués et les blessés furent extrêmement nombreux. T'ai-tsou 太祖, courroucé, punit [Tchang] Kien-wou 建武 et les autres ⁽¹⁾, et choisit un hun fonctionnaire comme préfet de la préfecture de K'ing 慶州 pour les consoler. . . [Le WTCK répète ensuite la fin de la notice du KIFTC.]

WTHY, XLIX, p. 355.

A la deuxième lune de la troisième année Kouang-chouen (18 mars-15 avril 953), le préfet de la préfecture de K'ing 慶州, Kouo Yen-k'in 郭彦欽, fit rapport [à l'Empereur] que la gens Ye-ki 野鷲 des Tangouts pillait les caravanes, et demanda la permission de sortir des troupes pour les châtier. A cette époque, [Kouo] Yen-k'in 彦欽, sans respect pour le bien [d'autrui], convoitait les richesses [de ces tribus]; et comme la gens Ye-ki 野鷲 du nord de la préfecture [possédait] le plus de moutons et de chevaux, il comptait de la molester. Or, comme les Barbares sont d'un naturel féroce et guerrier, bien souvent ils ne plient pas; il les calomnia donc dans un rapport à l'Empereur. T'ai-tsou 太祖 envoya un commissaire impérial de l'intérieur du Palais 中使 ⁽²⁾ pour leur en faire un édit pour les pacifier, [mais,] comme les tribus avaient déjà souffert des abus de Yen-k'in, le moment était mal choisi pour qu'elles répondissent à l'ordre impérial. Par conséquent, il fut édicté que le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 岷州, Tchô T'oung-yuan 折從阮, se joindrait aux troupes du préfet de la préfecture de Ning 寧州, Tchang Kien-wou 張建武, pour aller châtier [les Ye-ki]. Kien-wou, qui était acharné à cueillir des lauriers, se précipita droit vers la gens Ye-ki 野鷲, et, les ayant atteints, il attaqua et tua plusieurs dizaines de centaines d'hommes. [D'autre part,] il y avait la gens Hi-wang 喜王, la gens Tchô-sseu 折思, et la gens Cha-nirou 殺柁, qui, elles, étaient sans naissance; et lorsqu'elles eurent entendu parler du châtiement infligé par l'armée impériale, elles vinrent malgré tout offrir des vires. [Cependant] l'armée impériale, dans sa convoitise, se saisit de tous leurs biens par la force. En ce moment-là, les diverses gens se réunirent, et, pendant que les troupes impériales sur la montagne Pan 盤山 tournaient le dos à un point dangereux, [les

⁽¹⁾ Les annales principales du KIFTC (cxxx, 34) rapportent sous le jour ki-wéi de la dixième lune de la troisième année Kouang-chouen (21 novembre 953) que l'ancien préfet de la préfecture de Ning 寧州, Tchang Kien-wou 張建武, fut rétrogradé au rang de vice-général de La Garde de droite chargé de la protection de l'héritier du trône 右司禦副 卿 [sur ce titre, voir nos ROTOUAS, *Traité des fonctionnaires*. . . , p. 618 et suiv.], à cause de l'affaire de la gens Ye-ki 野鷲.

⁽²⁾ D'après nos ROTOUAS, *Traité des fonctionnaires*. . . , p. 844 et 900, l'expression tchoung-cho 中使 s'appliquait à un eunuque en service au Palais, c'est-à-dire à un fonctionnaire de l'intérieur du Palais, mais ne désignait pas un titre de fonctionnaire précis.

Targouts] se révoltèrent et les attaquèrent. Un très grand nombre [des troupe] furent précipités dans le gouffre et tués. Tchô Ts'ong-yuan 折從阮 se retira en conservant ses forces intactes.

T'ai-tou 太祖, courroucé, obligea [Kouo] Yen-k'in 彦欽 à reprendre la condition de simple particulier, alors qu'il abaissa [Tchang] Kieu-mou 建武 au rang de général de la Garde de l'héritier du trône 中府率. L'ancien préfet de la préfecture de Hiai 解州⁽¹⁾, Tchong Yuan-tchao 鄭元昭, fut nommé par ordre impérial préfet de la préfecture de K'ing 慶州 pour réconforter [les habitants].

⁽¹⁾ La préfecture de Hiai 解州, créée à l'époque des Cinq Dynasties sous les Han postérieurs, avait son siège à l'actuel Hiai-hien au Chan-si.

TROISIÈME PARTIE

TROIS LETTRES OFFICIELLES DE L'ÉPOQUE DES CINQ DYNASTIES (907-960)

Étude du manuscrit n° 2992 v° du Fonds Pelliot
à la Bibliothèque Nationale de Paris

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le manuscrit de Touen-houang, Pelliot n° 2992 v°, consiste en trois lettres officielles copiées sur le dos d'un rouleau de sutra bouddhique (n° 936 du Taislo hsaikyo). La première lettre est précédée de six lignes de la même main, dont la deuxième répète la première et la quatrième la troisième, et dont chacune commence par 前沙州, «l'ancien... de Cha-tcheou». Ces lignes, qui présentent un mélange de titres religieux et militaires et de lambeaux de phrases, n'ont pas de rapport apparent avec les textes qui les suivent. D'autre part, la date du cinquième jour de la cinquième lune de la dixième année *T'ien-fou* (17 juin 945), portée à la fin du rouleau à la suite de la troisième lettre, représente probablement la date à laquelle les lettres furent recopiées sur le rouleau. Un autre manuscrit de Touen-houang écrit de la même main que le 2992 v°, le manuscrit 3016 v°, est une copie d'un rapport sur l'assassinat d'un envoyé ouïghour, Ngan Ts'ien-siang 安千箱, adressé aux environs de 935 à Ts'ao Yi-kin 曹議金, le «Grand Prince» de Touen-houang, vraisemblablement par le préfet de Koua-tcheou (cf. supra, *Ouïghours*, p. 71, 77 et 78).

M. Wang Tchong-min 王重民 a reproduit la première des trois lettres du manuscrit 2992 v° dans son article *Kin chen Louo tchouei che ling che*, paru dans le *Bulletin of the National Library of Peking*, 1935, vol. IX, n° 6, p. 22. J'estime, cependant, que M. Wang Tchong-min a eu tort, dans son étude, d'attribuer cette lettre à Ts'ao Yi-kin 曹議金 et de lui assigner la date de 919-920, et, que, de façon générale, ses interprétations, ainsi que les conclusions qu'il en a tirées, sont sujettes à caution. D'après moi, cette lettre,

adressée aux ministres du Qayan des Ouïghours de Kan-tcheou, fut écrite après la mort de Ts'ao Yi-kin 曹繼金 (vers 935) soit par son fils et successeur, Ts'ao Yuan-té 曹元德, en 937 ou 938, soit par son deuxième fils, Ts'ao Yuan-tchen 曹元深 vers 943.

La deuxième lettre, qui date du début d'octobre 934, fut adressée par le commissaire impérial au commandement de l'Armée de Cho-fang 朔方 節度使, Tchang Hi-tch'ong 張希崇, probablement au Qayan de Kan-tcheou.

La troisième lettre, adressée au Chouen-houa Qayan 順化可汗 (titre porté par le Qayan Jen-yu 仁裕 depuis 928 jusqu'à sa mort en 933), est peut-être à dater du mois de juillet 932, et son auteur serait le préfet de Kouu-tcheou, ou bien un fonctionnaire de Cha-tcheou.

Pour la traduction, je reprends ces trois lettres dans l'ordre inverse, c'est-à-dire dans l'ordre chronologique, commençant par la lettre III.

前... 後... 前... 後...
 前... 後... 前... 後...
 前... 後... 前... 後...
 前... 後... 前... 後...

夜... 身... 堂... 無... 信...
 夜... 身... 堂... 無... 信...
 夜... 身... 堂... 無... 信...
 夜... 身... 堂... 無... 信...

次... 我... 夫... 人... 同...
 次... 我... 夫... 人... 同...
 次... 我... 夫... 人... 同...
 次... 我... 夫... 人... 同...

前... 後... 前... 後...

LA TROISIÈME LETTRE OFFICIELLE

Pelliot 2992 v° (III); pl. III-IV.

TRADUCTION

Au dernier mois de l'été il fait extrêmement chaud ⁽¹⁾.

Nous espérons humblement que l'honorable personne 尊體 de notre frère cadet, le Fils du Ciel, Qayan qui se conforme à la civilisation 弟順化可汗 天子 ⁽²⁾, connaît les dix mille bonheurs dans tout ce qu'elle fait.

Aujourd'hui même, notre frère aîné, le Grand Prince 兄大王 ⁽³⁾, a reçu votre faveur. Nous ne savions pas comment se portait votre honorable personne ces derniers jours, [mais] nous espérons respectueusement qu'elle se soignait doublement en se conformant à la saison. Voilà sincèrement ce que nous souhaitions [ici] au loin. Quant à la situation du monde telle qu'elle se présentait par le passé [ici] à l'extrémité occidentale 西頭, nous vous en avons constamment fait rapport dans les temps derniers, à chaque fois qu'il y a eu déplacement et passage (une caravane) 般次, et nous comptions que [ces nouvelles] avaient dû vous parvenir.

⁽¹⁾ L'emploi de l'expression *ki hia ki jo* 季夏極熱, «au dernier mois de l'été il fait extrêmement chaud», permet de préciser que la lettre fut écrite à la sixième lune, c'est-à-dire à la dernière lune de l'été. Pour des exemples de l'emploi à Touco-houang en 850 de formules de ce genre dans les lettres, voir L. GRUN, *Dated Chinese Manuscripts...*, in *BSOS*, IX, p. 1036, ou est présenté le manuscrit S. 3200.

⁽²⁾ Le titre de *choua-houa k'o-han* 順化可汗, «Qayan qui se conforme à la civilisation», fut conféré par la Cour chinoise au Qayan Jen-ju 仁裕 de Kan-tcheou en 928 (cf. supra, *Ouighours*, p. 73), et comme le Qayan Jen-ju 仁裕 mourut en 933 (cf. supra, *Ouighours*, p. 77), cette lettre est à dater obligatoirement de la période entre 928 et 933. Autrement, on aurait pu croire que la date insérée à la fin de la lettre, le cinquième jour de la cinquième lune de la dixième année *T'ien-fou* (17 juin 935), était la date à laquelle la lettre fut véritablement rédigée, et que, par conséquent, le titre officiel conféré au gouverneur de Cha-tcheou qui mentionne la lettre (cf. p. 120) était à rapprocher de l'investiture impériale accordée à Ts'ao Yuan-tchen 曹元深 en février 943 (cf. supra, *Tibétains*, p. 54, n. 1). Or, il semble qu'en 943 le Qayan des Ouighours de Kan-tcheou doit s'appeler «fang-houa k'o-han» 奉化可汗, puisque le Qayan Jen-mei 仁美 reçut ce titre de l'Empereur en 939 (cf. supra, *Ouighours*, p. 83).

L'épithète «frère cadet» appliquée au Qayan de Kan-tcheou montre clairement que ce dernier occupait une position d'infériorité à cette époque vis-à-vis du «frère aîné» et «Grand Prince», le gouverneur de Cha-tcheou.

⁽³⁾ Il faut sans doute identifier le «Grand Prince» 大王 avec Ts'ao Yi-kin 曹謙金, qui reçut l'investiture impériale comme commissaire impérial au commandement de l'armée qui se soumet au devoir 歸義軍節度使 en 924, et mourut probablement vers la fin de 935 (cf. supra, *Tibétains*, p. 51 et 53, n. 1). Il semble, en effet, que l'épithète «le Grand

Dès l'année dernière, notre frère aîné, le Grand Prince, a choisi un moment propice pour se rendre en personne à Kan-tcheou 并州, où, dans une délibération en tête-à-tête avec notre frère cadet, le Fils du Ciel, toutes les affaires du pays de portée durable ont été bien réglées; et profitant de l'occasion, notre frère aîné, le Grand Prince, a envoyé une [mission] accompagner le déplacement — 伴般次 à la capitale (— Lo-yang)⁽¹⁾.

Au commencement de la cinquième lune écoulée 非五月朔, leur ambassadeur céleste [— de la Cour chinoise] 其天使, accompagné des ambassadeurs de notre district de Cha-tcheou [ou «de Cha-tcheou et de notre district»?] 以沙州本道使, est arrivé sain et sauf à Kan-tcheou 并州⁽²⁾. Notre frère cadet, le Fils du Ciel, a envoyé Yao-lu-ts'ou 突律休 (X^e. iâu-lür-tsi) — le turc élu,

Prince» était particulièrement réservée à Ts'ao Yi-kin, puisque tous les exemples que j'ai trouvés de ce titre dans les manuscrits de Touen-houang s'appliquent apparemment à lui. Voir, par exemple, les quatre colophons du manuscrit 2705 r° du Fonds Pellinet, qui portent des dates allant d'octobre 933 à juin 934 : «Commissaire impérial au commandement des Armées de Ho-si et de Kouei-yi, t'ing-kong [— t'ing-chou-kong 中書令, «président du département du grand secrétariat impérial»] préposé à la vérification, le Grand Prince Ts'ao Yi-kin 河內歸義等軍節度使檢校令公大王曹誦金.

L'auteur de la lettre devait être un ministre de Ts'ao Yi-kin à Cha-tcheou, ou bien le préfet de Koua-tcheou.

⁽¹⁾ Si, comme je le suppose, il s'agissait des missions de Kan-tcheou et de Cha-tcheou qui arrivèrent à la capitale de la Chine (Lo-yang) le jour t'ing-seu de la douzième lune de la première année tch'ang-hing (19 janvier 931), on peut calculer que le départ des missions de Kan-tcheou, et, par conséquent, la visite du gouverneur de Cha-tcheou, eurent lieu trois ou quatre mois auparavant, soit vers la neuvième lune de la première année tch'ang-hing (septembre-octobre 930).

⁽²⁾ «Leur ambassadeur céleste» 其天使 était le commissaire impérial que la Cour de Chine aurait envoyé avec les ambassadeurs à leur retour pour conférer le titre officiel au gouverneur de Cha-tcheou (cf. *infra*, p. 120, n. 1), comme il était d'usage à cette époque. À supposer que les ambassadeurs quittèrent Lo-yang 洛陽, la capitale de Chine d'alors, au début de la deuxième lune de la première année tch'ang-hing (20 février 931), quelques jours après l'annonce à la Cour chinoise de la nouvelle promotion de Ts'ao Yi-kin 曹誦金 de Cha-tcheou (cf. *supra*, p. 52, n. 1, et *infra*, p. 120, n. 1), pour arriver à Kan-tcheou au début de la cinquième lune (20 mai 931), ils auraient fait le chemin entre Lo-yang et Kan-tcheou, plus de 1.500 kilomètres, en trois mois, un délai qui paraît normal, surtout en vue de l'insécurité des routes dans cette région.

Je ne suis pas sûr de l'interprétation qu'il faut donner à Cha-tcheou 沙州 本道使. Si l'auteur de la lettre est un fonctionnaire de Cha-tcheou, il écrirait bien «notre district de Cha-tcheou»; mais si, par contre, le préfet de Koua-tcheou 瓜州 est l'auteur, on pourrait aussi bien comprendre «les ambassadeurs de Cha-tcheou et de mon district». Plus loin, le texte a «l'ambassadeur céleste avec les ambassadeurs de notre district», mais peut-être alors les ambassadeurs de Cha-tcheou avaient-ils déjà quitté Kan-tcheou (à la suite d'une altercation?). Plus loin encore, le texte a «les ambassadeurs accompagnés des autorités de ce district» 使臣以當道, où il pourrait s'agir du préfet de Koua-tcheou lui-même qui aurait accompagné les ambassadeurs à Cha-tcheou.

ambassadeurs?) *tatuy* 都押⁽¹⁾ à Cha-tcheou 沙州 pour annoncer [leur arrivée]. [Bien que] des gens irrésolus de mon entourage 妾 [— 衷?] 無無意之人⁽²⁾ aient tenu un langage quelque peu répréhensible 稍有步言語, l'ambassadeur céleste 天使 avec les ambassadeurs de notre district 以本道使 a été gratifié de bons procédés de logement et de chevaux de poste, en même temps qu'on a changé d'animaux 改頭 [ou de chef? de direction?], et vous ne leur [nous?] avez pas moins permis de passer pour venir [ici] à l'ouest⁽³⁾.

Le douzième jour de la sixième lune écoulée (?) 昨六月十二日⁽⁴⁾, les

⁽¹⁾ Yao-lu-t'ien 突律犍 (VII^e s. *ian-lie-t'ien*) > X^e s. *ian-l'ur-t'ien*, l'envoyé de Kan-tcheou, devait transcrire le turc *oldi*, ambassadeurs. Pelliot (*Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*, 72) observe à propos de *oldi*, «paix» ou «peuple soumis», qu'on transcrit souvent «ils», mais que la forme primitive est bien «els». En effet, notre transcription correspond à «els» plutôt qu'à «ils», que notent, par exemple, A. von Gabain dans *Altürkische Grammatik* et A. Caferoglu dans *Byggn Sackge*.

⁽²⁾ Si le caractère écrit 衷 dans le manuscrit représentait bien, comme j'incline à croire, *tschang* 衷, «intérieurs», nous aurions alors *tschang-sien* 衷私, «mon entourage», approximativement équivalent du *nei* 內 chinois et du *icraki* turc. Autrement, on pourrait lire aussi *agui* 哀, «affliction, deuil», mais ce caractère se laisse interpréter difficilement, me semble l'être, dans notre phrase. En tout cas, on fait sans doute allusion ici à un incident qui aurait troublé la réception des ambassadeurs à Kan-tcheou (cf. n. suivante).

⁽³⁾ Il semble qu'on devrait comprendre d'après ce passage qu'une dispute sérieuse avait troublé le séjour des ambassadeurs à Kan-tcheou. Peut-être s'agirait-il de l'affaire de l'assassinat de l'ambassadeur ouïghour, Ngan-Ts'ien-siang 安千箱, que rapporte le manuscrit 3016 v°, écrit de la même main que notre 2993 v° et probablement rédigé par la même personne (voir supra, *Ouïghours*, p. 77-78). Des Ouïghours ont assassiné un ambassadeur ouïghour, Ngan Ts'ien-siang 安千箱, alors qu'il revenait de la Cour de Chine en compagnie d'ambassadeurs de Cha-tcheou et de Koua-tcheou, et cette affaire, qu'il faut rapporter aux années 931 à 934, semble avoir causé des malentendus entre Cha-tcheou d'une part et Koua-tcheou et les Ouïghours de Kan-tcheou de l'autre.

Étant donné que notre texte n'en fait plus mention spécifiquement, on pourrait en déduire que «l'ambassadeur céleste» aurait fait demi-tour à la suite de ces événements, renouçant à sa mission à Cha-tcheou, et que l'ambassadeur de Cha-tcheou serait également rentré avant les autres ambassadeurs.

La meilleure interprétation de *kai t'ou* 改頭 est, je crois, «changer de bêtes de somme». On sait que *t'ou* est la numérale ordinaire des ânes et des bœufs — dans des documents d'Asie Centrale de l'époque des Tang *t'ou* apparaît même quelquefois pour le cheval (cf. H. MARXHOFF, *Les Documents chinois découverts par Sir Aurel Stein*, p. 168).

⁽⁴⁾ Si la mission date bien de la deuxième année *tschang-hing* (931), comme je le suppose, elle dut s'arrêter plus d'un mois à Kan-tcheou, vu que cette année comptait une cinquième lune intercalaire. Au moins soixante jours s'écoulerent donc depuis l'arrivée de la mission à Kan-tcheou dans la première dizaine de la cinquième lune (20-29 mai 931) jusqu'à son arrivée à Touen-houang le douzième jour de la sixième lune (29 juillet 931). Même après avoir tenu compte d'une dizaine de jours passés à Kan-tcheou et d'une vingtaine de jours de chemin de Kan-tcheou à Touen-houang (600 kilomètres à 30 kilomètres par jour), il reste à expliquer encore une trentaine de jours. Peut-être les ambassadeurs auraient-ils attendu le retour de Touen-houang du messager pour reprendre le chemin, ou bien des

ambassadeurs, accompagnés des autorités de ce district 使臣以常道, sont arrivés sains et saufs à notre siège 府, tout en apportant des vêtements et les cadeaux d'adieu conférés [par l'Empereur] 賜分物, et ils ont investi notre frère aîné, le Grand Prince 兄大王, d'une dignité officielle 官号⁽¹⁾. Tout cela est entièrement dû à notre frère cadet, le Fils du Ciel, Qayan qui se conforme à la civilisation 弟順化可汗天子, lequel avait gracieusement consenti à faciliter l'arrivée des bienfaits augustes [de l'Empereur].

Afin que notre frère cadet, le Fils du Ciel, participe à notre joie accrue, nous envoyons maintenant le capitaine de la garde proche de l'intérieur du Palais 內親從都頭⁽²⁾, Kia long-che 價榮實, et d'autres, pour remercier des félicitations, pour remettre [celle] missive 抄信⁽³⁾, et pour offrir du bon fard 好燕脂⁽⁴⁾, un miroir à surface de jade (?) 表玉境 — une unité sphérique 登圓 qui pèse huit livres 重捌斤 —⁽⁵⁾, cinq pièces de soie blanche ouatée à fleurs 白綿綾伍疋, deux pièces de colonnade de Ngan-si (Turkestan actuel) 安西縷兩疋⁽⁶⁾, dix-huit pièces de colonnade fine [tissée sur] métier droit

événements du genre de l'altercation suggérés dans la note 3 précédente auraient-ils retardé leur départ.

D'autre part, étant donné que la lettre elle-même devait dater de la sixième lune (cf. p. 117, n. 1), il est assez embarrassant de trouver ici la sixième lune qualifiée de *les*, « dernière, récemment écoulée » 昨六月十二日. Faudrait-il faire remonter à une année entière de distance l'arrivée de cette mission de la Cour impériale, dont on parle comme d'une actualité, ou bien 昨 pourrait-il signifier « tout récemment » au douzième jour de la sixième lune [actuelle] ?

⁽¹⁾ Entre 928 et 933 (cf. *supra*, p. 117, n. 2), les histoires officielles de Chine ne nous rapportent comme titre officiel conféré au tsai-tou-che du Chia-tcheou que sa nomination le 7 février 931 comme *tschung cheu-ling* 中書令, « président du département du grand secrétariat impérial » (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 53, n. 1).

⁽²⁾ Le titre *nei-tsi'ün-tsi'ong tou-t'ouu* 內親從都頭 se rencontre dans plusieurs des manuscrits de Touen-houang de cette époque (cf. par exemple, les manuscrits 2155 r° et 3016 r° du Fonds Pelliot). Il faut sans doute rapprocher *ts'ün-tsi'ong* 親從 des *ts'ün-che* 親事 au service des commissaires impériaux au commandement [d'une région] (cf. *op. cit.* Kuroou, *Traité des fonctionnaires*..., p. 660). Des *hou-touu* 都頭 par « chef de groupe » (cf. *ibid.*, p. 870).

⁽³⁾ *Tche* 抄, caractère rare désignant un type de voiture, doit être pour son homophone, *tche* 致, « présenter, remettre ».

⁽⁴⁾ Sur *yan-tche* 燕脂, « fards », voir B. LACREZ, *Sino-francica*, p. 324-328.

⁽⁵⁾ Je vois mal de quel objet il s'agit ici. *king* 鏡 pourrait représenter *king* 鏡, « miroir ». Cependant, je crois pouvoir distinguer à côté du caractère *king* 鏡 le trait de pincoaut, indiquant que le caractère est à supprimer. Nous aurions alors « un gilet de jade pesant huit livres », mais que faire de *pieu* 表 ?

⁽⁶⁾ *白縷* est une variante de *po-tie* 白氈, « colon ». Voir le *Che wou yi ming lou* 事物異名錄, xiv, 1 b (édition de 1788); et WITTROOST-FAXE, *History of Chinese Society : Liao*, p. 155, n. Ngan-si désignait la région du Turkestan actuel. Sur *Ngan-si po-tie*, cf. aussi *supra*, *Tibétains*, p. 57, n. 5.

支機無誤價銀毛, et soixante pièces de toile réglementaire 官布⁽¹⁾. Lorsque les objets précités arriveront, ayez la bonté de les examiner et de les agréer.

Quant aux autres sentiments que nous portons dans nos cœurs, ils vous seront tous communiqués en détail par la bouche du capitaine Kia 夔. Je vous prie d'agréer mes salutations très respectueuses 狀狀許謙空.

L'année *yi-sseu*, dixième de la période *t'ien-fou*, la 5^e lune, le 5^e jour (17 juin 945).

[En sens inverse] L'année *yi-sseu*, 10^e de *t'ien-fou*, la 5^e lune, le 26^e jour (8 juillet 945). Le disciple 弟子, [fonctionnaire] au commandement [de la région], [fonctionnaire] préposé à la vérification, *yin-t'ing-kouang-lou-ta-fou* 鄧度檢校銀青光祿大夫⁽²⁾.

⁽¹⁾ En traduisant le terme *kuan-pou* 官布 par «toile réglementaire», je me base sur des citations données dans le *Pri wen yan fou* (Livr A), et sur des explications fournies dans *History of Chinese Society : Liao*, de Wittfogel et Féng, p. 144 et suiv.

⁽²⁾ On voit que la date de la cinquième lune indiquée ici à la fin de cette lettre ne correspond pas à la date de la sixième lune indiquée au commencement (cf. p. 117, n. 1). Vraisemblablement cette date du cinquième jour de la cinquième lune de la dixième année *t'ien-fou* (17 juin 945) fut celle à laquelle les trois lettres auraient été copiées sur le dos du rouleau. Je ne sais si Ts'ao Yuan-chen 曹元深, nommé *tsai-tou-che* de Cha-tcheou en 943, était encore en vie à cette date. Son frère cadet, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, fut nommé *lieu-keou* 留後 de Cha-tcheou en mai, 946 (cf. supra, *Tibétains*, p. 54, n. 1).

LA DEUXIÈME LETTRE OFFICIELLE

Pelliot 2992 v (II); pl. II-III.

TRADUCTION.

Le chemin est difficile et écarté, et les émissaires 使使 [rencontrent] beaucoup de contrariété.

L'admiration que j'ai pour vous est si extrême qu'à chaque fois il m'est impossible de l'exprimer sur le papier. Justement, alors qu'avec un respect profond je pensais à vous, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre, qui m'apporte la bonté de vos expressions si pleines de détails et de votre encouragement si parfait, accumulant ainsi profondément la ferveur de la reconnaissance gravée [dans mon cœur].

D'après ce que vous écrivez, les envoyés, porteurs de tribut, qui entreront dans mon sief 入守, seront chargés de transmettre vos vœux 來情. Il est donc de la plus grande urgence que nous les accueillions à la frontière. À présent, le Grand Maître 太傅 K'ang 康⁽¹⁾, anciennement de la préfecture de Pin 前鄆州, et le Grand Gardien 太保 Fou 苻⁽²⁾, de la préfecture de K'ing 慶州, ont reçu l'ordre de l'Empereur de prendre le commandement d'une grande armée pour escorter les ambassadeurs apportant tribut⁽³⁾.

(1) Il doit s'agir de K'ang Fou 康福, qui fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 鄆州節度使 [qui porte actuellement le même nom au Chàn-si], Grand Maître préposé à la vérification 檢校太傅, le jour lun-mou de la première lune de la première année ying-chouen (9 février 934) (voir le KIVTC, xv, 4 a). À partir du jour wou-chen de la cinquième lune de la première année ying-chouen (23 juin 934), lorsque Yang Sseu-k'ouan 楊思權 fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin (KIVTC, xvi, 10 b), K'ang Fou 康福 devint évidemment «l'ancien commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin» 前鄆州節度使. Ensuite, le jour ge-hsi de la deuxième lune de la première année ts'ing-t'ai (16 janvier 935), «l'ancien commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin, K'ang Fou 康福, fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Ts'in 秦州» (KIVTC, xvi, 10 b). Par conséquent, cette lettre se rapporte à l'année 934.

Sur K'ang Fou 康福, cf. aussi supra, *Tibétains*, p. 39; *Tangouts*, p. 105. n. 2 et p. 108-110; et ses biographies dans les histoires officielles : KIVTC, xii, et WTC, xlv.

(2) Je ne trouve nulle part d'autre mention de Fou 苻 de la préfecture de K'ing 慶州 (actuellement K'ing-yang-hien 慶陽縣 au Kan-sou).

(3) On retrouve cet ordre impérial rapporté dans le *Te'si fou yuen k'ouei*, 卷一百一十一, 13 b, en date du jour hi-ssou [pour ts'ing-ssou] de la septième lune de la première année ts'ing-t'ai (31 août 934) et dans le *Tseu tche t'ang kien*, 卷一百一十一, 12 b, sous la même date. Voir la traduction de ces textes supra, *Ouighours*, p. 78. Ce sont les attaques des Barbares du

D'autre part, il y a un ambassadeur céleste 天使 [— de la Cour Impériale] ⁽¹⁾. Le vingt et unième jour de la huitième lune écoulée (2 octobre 934), j'ai reçu une lettre du Grand Maître 太師 commandant l'armée 軍前 [— K'ang Fou 康福], annonçant que [l'ambassadeur céleste], accompagné de l'intendant général 都監 Nicou 牛 ⁽²⁾, directeur des travaux publics 司空, était arrivé le seizième jour de la huitième lune (27 septembre 934) à Fang-k'iu-tchen 方渠鎮 ⁽³⁾, et qu'après délibération avec l'intendant général 都監, il avait décidé de prendre des bateliers (舟) 舟僕 ⁽⁴⁾; quo prochainement 近者, au cinquième jour de la neuvième lune (15 octobre 934), ils quitteraient Fang-k'iu 方案, et qu'à l'aube du sixième jour ⁽⁵⁾ (16 octobre 934), lorsqu'ils arriveraient à Tou-k'iao-tsou 土橋下, nous devrions les accueillir. [De notre côté,] le vingt-deuxième jour de la huitième lune (3 octobre 934), les autorités de ce district 當道 ont spécialement délégué le commandant de l'armée 將軍 Yuan Tche-min 袁知敏 pour porter une lettre à Fang-k'iu-tchen 方渠鎮 informant le Grand Maître commandant l'armée 軍前太師 [K'ang Fou] que nous aurions pris nos dispositions pour nous conformer au jour et à l'heure [fixés]. En ce

Ho-si 河西, sans doute des Tangouts, contre les ambassadeurs étrangers, surtout oughours, traversant leur territoire qui rendront nécessaires ces mesures de protection. En ce qui concerne cette activité des Tangouts vers 932 et sa répression, voir *supra*, p. 108 et suiv.

⁽¹⁾ Le *TFYK* (c. 117, 16 a) précise dans une mention du 27 août 934 que les ambassadeurs de Kouatchou et de Cha-tcheou s'étant joints aux Oughours pour leur rendre hommage et apporter tribut, un titre officiel fut conféré au préfet de Kouatchou, Mou-joung Kouei-ying 慕容歸盈, et un commissaire impérial fut délégué pour reconduire les ambassadeurs (voir *supra*, *Tibétains*, 52, n. 1).

⁽²⁾ D'après les textes du *TFYK* et du *TTK* signalés ci-contre, n. 3, le général Nicou Tche-jeou 牛知柔, à la tête de troupes de la garde impériale, devait escorter les ambassadeurs oughours et autres entre Pin-tcheou 邠州 [actuellement du même nom au Chàn-si] et Ling-wou 靈武 [près de l'actuel Ling-wou-hien au Kan-sou, à cette époque siège du commissariat impérial de Cho-fang 朔方]. Sur le titre *tan-k'ien* 都監, voir le *T'ien kai*, yin 347, et cf. aussi le *Ts'ou-tseu*.

⁽³⁾ La commanderie militaire de Fang-k'iu 方渠鎮 se trouvait à l'actuel Houan-hien 環縣 au Kan-sou, à mi-chemin entre Pin-tcheou 邠州 et Ling-wou 靈武. Ce poste est mentionné également à propos de la répression des Tangouts en 932 (cf. *supra*, *Tangouts*, p. 108 et suiv.).

⁽⁴⁾ Le caractère écrit 舟 dans le manuscrit tombe entre *tan* 丹, «sincère», et *tcheou* 舟, «bateau». Le caractère suivant pourrait être soit *k'ien* 廉, «baie, satisfait, intention», soit *k'ien* 僊, «suivant, accompagner». Il existe une expression *tan-k'ien* 丹僊, «pêche sincère» (voir *Tchong k'oua ta tsou-tien*, *mao*, p. 148); mais sans doute y avait-il dans la région entre Fang-k'iu-tchen et Ling-wou des canaux ou des fleuves navigables, ce qui permettrait d'opter pour l'interprétation de «suivants de bateau, bateliers».

⁽⁵⁾ Le manuscrit a 六月日, avec le signe 卜 à côté du caractère 月, indiquant qu'il est à supprimer.

moment, d'ailleurs, je désigne des troupes⁽¹⁾ pour aller chercher [l'ambassadeur céleste]. Le troisième jour de la neuvième lune (13 octobre 934), j'enverrai à Tou-k'iao-tseu 七橋子 pour le rencontrer, et le neuvième jour (19 octobre 934) il arrivera à notre siège pour faire halte.

Ainsi, je vous avise de la progression de la caravane en cours de route, qui a déjà atteint Fang-k'iu 方渠, et je vous fournis, en même temps, le compte rendu complet et détaillé de la dépêche du Commandement de l'Armée que j'ai reçue.

Maintenant, j'envoie le capitaine 都頭 Po Hing-li 白行季, accompagné de Tien-mi 屏密 (= Témir)⁽²⁾ et une suite de compagnons de voyage, pour porter cette lettre à titre d'information, et, par la même occasion, je prie le Qayan de bien vouloir envoyer des soldats au devant [de l'ambassadeur céleste] pour l'accueillir⁽³⁾.

J'aurais voulu vous offrir par l'intermédiaire des émissaires quelque présent en témoignage de mon affection, mais comme les chevaux qui courent 走馬 [= les courriers] y vont directement, je n'ai pu, en définitive, rien expédier en sus comme présent. Quoiqu'⁽⁴⁾ j'aie un pauvre pré-cut (messager) 戍 [pour vous], je vous en parlerai dans une autre lettre. J'espère qu'étant donné mon affection spéciale pour vous, vous daignerez de bonne grace prendre connaissance [de cette lettre]. Je m'adresse à vous respectueusement.

[Signé] Le Commissaire impérial au commandement de l'Armée de Cho-fang, Grand Maître préposé à la vérification, exerçant par cumul la charge de président du tribunal des conseurs, Tchang 朔方軍節度使檢校太傅兼御史大夫張⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ 戍 serait, paraît-il, une graphie employée dans les manuscrits de Touen-houang pour 亦, et c'est ainsi que je le traduis, sous la réserve que je n'ai pas moi-même rencontré cette forme dans d'autres manuscrits que celui-ci.

L'expression tien-tch'ouo 點兒, qui se retrouve dans d'autres manuscrits de Touen-houang, n'est donnée dans aucun des dictionnaires que j'ai consultés, et je ne fais qu'interroger d'après le contexte.

⁽²⁾ Tien-mi 屏密 (VII *t'iem-mjê > X *t'iem-mir) apparaît comme une transcription excellente du turc *témir*, «sara», nom d'homme fréquent chez les Ouïghours. Il s'agissait peut-être d'un Ouïghour au service du *trois-tou-che* de l'Armée de Cho-fang 朔方軍, qu'on attachait comme interprète aux missions envoyées en pays ouïghour.

⁽³⁾ Il faudrait probablement conclure que la lettre fut adressée au Qayan de Kou-tcheou, plutôt qu'au préfet de Kou-tcheou.

⁽⁴⁾ Le premier caractère de la colonne, que je ne puis identifier, pourrait représenter ou bien *seu* 雖, «quoique», ou bien *seï* 唯, «seulement», à juger d'après le contexte.

⁽⁵⁾ Il s'agit de Tchang Hsi-tch'ong 張希崇, qui, étant fonctionnaire provisoire 留後, fut promu commissaire impérial au commandement du district de Ling-wou 靈武 [autre nom de Cho-fang 朔方 : le district militaire dont le siège se trouvait près de l'actuel Ling-wou-hien au Kan-sou (cf. supra, *Tibétains*, 28, n. 1 et 2)], le jour *hong-tseu* de la cinquième lune de la quatrième année *ts'ang-t'ing* (20 juin 933) (voir le *KHTC*, t. IV, 4 a).

LA PREMIÈRE LETTRE OFFICIELLE

Pelliot 2992 v° (1); pl. I.

TRADUCTION.

... Si les grands ministres 衆宰相, se rappelant que nos deux communautés 兩地社稷 (les divinités du Sol et du Millet des deux pays) n'ont pas deux routes 無二途路 (= n'ont qu'une seule route), et que nous sommes une même famille 一家, voulaient bien permettre aux envoyés 人使, à leur arrivée, de retourner à l'Ouest⁽¹⁾, ce serait une grande faveur. D'autre part, étant donné que la route de la Cour Impériale passe par Kan-tcheou 甘州, nos deux pays des tout nécessairement se remettre en relations dans quelque temps pour la question de l'envoi d'ambassadeurs. [Pour ce qui est du] passage des ambassadeurs célestes [de la Cour Impériale] 其天使般次, j'espère que vous aurez la bonté de les laisser traverser [votre Etat] pour venir [ici] à l'Ouest⁽²⁾. Comme les proches verront et les lointains en entendront parler, ne serez-vous pas renommé pour votre grand rôle? Que c'est heureux!

Maintenant j'envoie l'administrateur du *saṅgha* bouddhique 釋門僧政 King-fou 慶福, le capitaine 都頭 Wang Tong-sin 王通信, et une suite de compagnons de voyage, pour lier amitié et établir de bonnes relations. Pour chacun des grands ministres, je joins dix pièces de soie blanche ourlée à fleurs 白花縵紗 et une pièce de cotonnade 白縵⁽³⁾ afin de perpétuer le souvenir de [mon] père, le Grand Prince⁽⁴⁾ 父大王. À leur arrivée, veuillez accorder votre attention et votre bon accueil. D'ailleurs, comme l'attachement des grands ministres au Grand Prince 大王 était, autrefois, basé sur le rapport entre père et fils, actuellement, quoique le Grand Prince 大王⁽⁵⁾ ait disparu du monde, notre affection très zélée ne doit pas cesser.

(1) Vraisemblablement des envoyés de Chu-tcheou seraient déjà partis pour la capitale chinoise, ou, tout au moins, vers l'est, au delà de Kan-tcheou.

(2) Ainsi, l'auteur de la lettre, Ts'ao 曹, qui n'est encore que « fonctionnaire provisoire » 留後 au commandement de l'Armée de Kouei-yi 歸義軍 [sur le titre *tsou-koou*, voir supra, *Fidélisme*, p. 36, n. 2], préparait l'arrivée dans un délai plus ou moins long d'un envoyé de la Cour de Chine qui lui conférerait l'investiture impériale, le confirmant dans ses fonctions.

(3) La soie blanche ourlée à fleurs et la cotonnade figuraient également parmi les présents énumérés dans la troisième lettre (cf. supra, p. 120).

(4) À l'encontre de M. Wang Tchong-min (*Bull. Asiat. Inst. Péiping*, vol. IX, n° 6 : cf. supra, p. 115), j'estime que « Fou ta wang » 父大王 se rapporte au père défunt de l'auteur de la lettre, c'est-à-dire à Ts'ao Yi-kia 曹議金, décédé en 935 environ [cf. supra, *Fidélisme*, p. 53], et non pas au Qayun de Kan-tcheou comme le veut M. Wang Tchong-min. D'ailleurs, « ta-wang » 大王, le Grand Prince, semble avoir été l'épithète particulière de Ts'ao Yi-kia (cf. supra, p. 117, n. 3).

(5) D'après Wang Tchong-min [cf. n. 4], « ta-wang » 大王 ne se rapporte plus ici au Qayun de Kan-tcheou, comme il l'a supposé dans le passage précédent, mais à Tebang

S'ils voulaient bien aviser le Fils du Ciel — Qaynu 可汗天子 de ces affaires mondaines, et faire en sorte qu'il consente à en prendre connaissance, ce serait grâce à la puissance de la grande sollicitude des grands ministres.

Tout en négligeant d'écrire beaucoup de choses, je vous adresse cette lettre respectueusement. La deuxième lune, [—] jour. Le Commissaire Impérial provisoire des soldats et des chevaux au commandement de l'Armée qui se soumet au devoir, Directeur de l'Instruction proposé à la vérification, exerçant par cumul la charge de président du tribunal des censeurs, Ts'ao 歸義軍節度兵馬留後使檢校司徒兼御大夫曹⁽¹⁾.

Tch'eng-fong 張承奉, le prédécesseur de Ts'ao Yi-kin 曹謙余 (ce dernier étant l'auteur de la lettre, selon Wang Tchong-min), lequel, on le sait grâce au manuscrit 3633 du Fonds Pelliot, dut se rendre aux Oughours en 911. Au contraire, je crois qu'il s'agit ici toujours de Ts'ao Yi-kin, qui, lui, aurait tenu le rôle de père dans ce rapport. En effet, on ne s'attendrait pas à voir le souverain de l'État subordonné insister sur le maintien de son rôle d'infériorité.

⁽¹⁾ D'après Wang Tchong-min (cf. *op. cit.*, p. 32), cette lettre aurait été écrite vers 919-920 par Ts'ao Yi-kin 曹謙余, qui venait alors de succéder à Tch'eng Tch'eng-fong 張承奉, «le Fils du Ciel vêtu de blanc» (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 48), comme gouverneur de Cha-tcheou, c'est-à-dire du Kouei-yi-kin 歸義軍. Or, nous voyons que le Ts'ao 曹, signataire de cette lettre, portait le titre de *hien-kiao seu-t'ou* 檢校司徒, «directeur de l'Instruction proposé à la vérification», alors que Ts'ao Yi-kin 曹謙余, même après son investiture comme «commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-yi» 歸義軍節度使 en 924 (cf. *KWTC*, *xxx*, 2 a), n'était encore que «bien kiao seu-t'ou» 檢校司空. Il est, en effet, tout à fait invraisemblable que le rang de Ts'ao Yi-kin ait été abaissé à l'occasion de son investiture. (Concernant ces grades honorifiques sous les Tang, voir aux *Rotours*, *Traité des Fonctionnaires*, . . . p. 19 et suiv.)

Pour ma part, je ne doute pas que l'auteur de la lettre ne fut un des fils et successeurs de Ts'ao Yi-kin. Le colophon du manuscrit 3550 du Fonds Pelliot nous apprend qu'en février 936, Ts'ao Yuan-t'ou 曹元德 avait déjà succédé à son père, Ts'ao Yi-kin, et qu'il portait alors le titre de «commissaire impérial provisoire au commandement de l'Armée de Kouei-yi, directeur des travaux publics proposé à la vérification» 歸義軍節度留後使檢校司空. Le manuscrit 3347 du Fonds Pelliot conserve, d'autre part, en date de novembre 938, la signature d'un Ts'ao Yuan-^(?), qui était également «seu-t'ou» 司空. Il s'agit peut-être de Ts'ao Yuan-chen 曹元深, qui, semble-t-il, avait, déjà au début de 939, remplacé son frère aîné, Ts'ao Yuan-t'ou 曹元德 (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 53, n. 1). Par conséquent, Ts'ao Yuan-t'ou 曹元德, connu après février 936 à seu-t'ou 司徒, pourrait avoir écrit la lettre la deuxième lune de la deuxième année *t'ien-fou* (13 mars-13 avril 937) ou bien la deuxième lune de la troisième année *t'ien-fou* (mars 938). D'autre part, Ts'ao Yuan-chen aurait pu en avoir été l'auteur entre 940, date à laquelle il était encore «commissaire impérial provisoire, seu-t'ou» 司空 proposé à la vérification (cf. manuscrit 2692 du Fonds Pelliot), et février 943, lorsqu'il fut nommé *taï-tou-eké* et *t'ai-fou* 太傅 proposé à la vérification (cf. *KWTC*, *xxxii*, 9 a). Nous savons d'après le colophon du 4046 du Fonds Pelliot qu'en date de décembre 942-janvier 943 Ts'ao Yuan-chen portait le titre de *hien-kiao seu-t'ou* 檢校司徒. A la même lune un ambassade de Cha-tcheou voyageait effectivement vers la Cour de Chine (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 54, n. 1).

QUATRIÈME PARTIE

RÉCAPITULATION DE L'HISTOIRE DES OÜÏGHOURS PENDANT LES CINQ DYNASTIES (507-960) D'APRÈS LES SOURCES CHINOISES

A l'époque des Cinq Dynasties, nous trouvons les Oüïghours établis au nord-ouest de la Chine propre, dans le Kan-sou et le Sin-kiang actuels, où ils étaient groupés principalement autour de deux centres : Kao-tcheou 高州 [actuellement Tchang-yi-hien 張掖縣 au Kan-sou] et Si-tcheou 西州 [actuellement la région de Tourfan au Sin-kiang]. La Cour de Chine considérait les Oüïghours de Kan-tcheou avec bienveillance, semble-t-il : le *Kieou tou tai tche* (cxviii, 4 a) les représente comme un petit État qui rendait hommage et envoyait tribut avec régularité. Quant aux Oüïghours plus lointains de Si-tcheou, les textes chinois des Cinq Dynasties ne leur attribuent spécifiquement que la seule ambassade de 931 (cf. *supra*, *Oüïghours*, p. 86, n. 2), laquelle, d'ailleurs, fut extrêmement importante. De toute manière, les connaissances des historiens chinois de cette période devaient être très limitées en ce qui concerne Si-tcheou, alors tout à fait isolé de la Chine.

Pour ce qui est de l'attitude des États oüïghours du nord-ouest envers la Chine, on a l'impression que, depuis leurs débuts sous les Tang et pendant toute l'époque des Cinq Dynasties, ils s'efforcèrent de maintenir des relations cordiales avec la dynastie qui régnait en Chine, quelle qu'elle fût. Pendant la dernière période de la dynastie des Tang, les Oüïghours auraient quelque peu négligé leurs devoirs de tribut et d'hommage à la Cour impériale, à cause, sans doute, du désordre en Chine, et auraient entretenu alors un certain commerce de jade et de chevaux avec les provinces chinoises les plus proches. Cependant, lorsqu'en 902 Tchao-tsong 昭宗 se trouvait à Fong-siang 鳳翔 entre les mains de ses ennemis, les Oüïghours, en voulant le secourir, démontrèrent leur fidélité envers les Tang jusqu'à la fin (cf. *supra*, p. 17). Les histoires chinoises soulignent, d'autre part, qu'à l'époque des Cinq Dynasties les Oüïghours tenaient encore à ce que leurs relations avec la Cour de Chine restassent dans le

cadre du rapport *chong-kieou* 冢 冢 (neveu utérin et oncle maternel, ou grand-père et beau-père), lequel avait pour origine les mariages à l'époque des Tang entre les filles d'empereurs chinois et les qayan ouïghours. En insistant sur ce rapport, les Ouïghours de l'époque des Cinq Dynasties rappelaient à la Cour chinoise qu'il existait toujours entre les deux États des devoirs et des droits de parents et d'alliés (cf. DEVIÉVILLE, *Le Concile...*, p. 4).

LES OUIGHOURS A L'EPOQUE DES LEANG POSTÉRIEURS (807-823)

Nous avons vu (cf. *supra*, p. 16 et 17) que jusqu'à la fin de l'époque des Tang environ, les Ouïghours de Kan-tcheou et de Si-tcheou dépendaient, tout au moins nominalemeut, du district militaire chinois de l'Armée de la soumission au devoir 歸義軍, dont le siège se trouvait à Touen-houang. En réalité, l'insubordination des Ouïghours, et le mal qu'avaient souvent les autorités de l'Armée Kouei-yi à se défendre contre eux, sont attestés depuis les dernières décades du ix^e siècle jusqu'à la fin du x^e, dans nombre de manuscrits de Touen-houang — lettres officielles, récits, etc. — qui mettent au compte des Ouïghours des révoltes, des invasions, du brigandage, et autres méfaits. Des textes en langue khotanaise, d'autre part, font apparaître l'extrême turbulence de la région de Kan-tcheou à cette époque, où dans des luttes anarchiques on voit se mêler des Ouïghours, des troupes de Cha-tcheou, des Turcs, des « Long-kia » 龍家 (cf. p. 93), des Cumul, des Tardu, des Toli, des Tatars, des Khotanais, des Tibétains, etc. (cf. H. W. BAILEY, *The Seven Princes*, in *BSOS*, XII, p. 616-624, et *A Khotanese Text concerning the Turks in Kantou*, in *AM*, I-1, p. 28-52).

Or, au début du x^e siècle, alors que les liens avec la Chine se trouvaient rompus du fait de la disparition des Tang, les Ouïghours de Kan-tcheou cessèrent d'admettre la suzeraineté de Touen-houang. D'ailleurs, à Touen-houang, on avait abandonné de même l'Armée de la soumission au devoir 歸義軍 : en 905, Tchang Tch'eng-fong 張承奉, l'héritier de Tchang Yi-tchiao 張詠潮, qui avait rendu ce territoire aux Tang trois générations auparavant, fonda un État autonome, comprenant les quatre préfectures de Koua 瓜 (cf. *Tibétains*, p. 26, n. 5), de Cha 沙 (Touen-houang), de Yi 伊 (Humi) et de Si 西 (Tourfan) (cf. *Tibétains*, p. 48). En fait, Tchang Tch'eng-fong semble avoir tenu le plus grand compte de ses « provinces » ouïghours, sans doute en vue de se les concilier d'avantage, en choisissant comme nom du nouvel État « Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux » 西漢金山國, car « Kin-chou » 金山, sans doute inspiré des Monts Altai (= d'Or), avait été pendant une période sous les Tang le nom de Si-tcheou 西州 même (cf. *Tibétains*, p. 50, n. 1), alors que le titre qu'adopta Tchang Tch'eng-fong 張承奉 : « Fils du Ciel vêtu de blanc » 白衣天子, suggère avant tout le costume de l'adepte du monachisme, religion des Ouïghours (cf. *Tibétains*, p. 49, n. 1). C'est là une hypothèse valable, me paraît-il, malgré la documentation impressionnante sur laquelle s'appuie

Wang Tchong-min pour expliquer le «vêtement blanc» par des légendes associées avec la dynastie des Tang.

Le nouvel État des «Monts d'Or des Han occidentaux» 西漢金山國 (c'est-à-dire des Ouïghours de l'Altai et des Chinois de l'Ouest), qui aurait réuni les quatre préfectures de Koua, de Cha, de Yi, et de Si, était tôt entré en lutte avec le «khanat» ouïghour de Kan-tcheou, une cause de ce conflit étant vraisemblablement l'ambition du seigneur de Touou-houang de réintégrer le Kan-tcheou dans son domaine. En 911, une armée ouïghoure commandée par un *tegié* (titre porté par le fils ou frère cadet d'un qayan) assiégeait Touen-houang. Tchang Tch'eng-fong n'hésita pas à faire appel aux Tibétains; mais les citoyens de la ville, ses propres sujets, las de la guerre et détestant leurs anciens oppresseurs, les Tibétains, obligèrent «le Fils du Ciel vêtu de blanc» à capituler. Par suite de cet échec (cf. *Tibétains*, p. 48), l'État des Monts d'Or des Han occidentaux n'aurait plus compté que les deux préfectures de Cha et de Koua. Sans doute Si-tcheou 西州 (la région du Tourfan actuel) s'est-il alors détaché définitivement de Touen-houang, car, par la suite, son nom ne figure plus dans les titres des gouverneurs de l'Armée de la soumission au devoir (*Kouei-yi-tchou*).

C'est avec la Cour des Leang postérieurs (établie à Pien-tcheou 汧州, actuellement K'ai-fong 開封), première des Cinq Dynasties, que les relations des Ouïghours doivent être le moins fréquentes, les textes ne rapportant que deux ambassades ouïghoures pour toutes les seize années de règne de cette dynastie, la plus longue des cinq. Alors que la première de ces ambassades, celle de 909, n'est connue que par une mention brève du *Ta'ô fan yuan kouri*, les textes traitent la deuxième ambassade, celle de 911, en événement important, rapportant comment les «chefs des deux grands États des Ouïghours et des Tibétains» furent accueillis avec des honneurs exceptionnels. Vraisemblablement le prestige des Ouïghours de Kan-tcheou s'était-il accru aux yeux de T'ai-tsou 太祖 des Leang postérieurs par suite de la victoire qu'ils venaient de remporter sur le «Fils du Ciel vêtu de blanc» de Touen-houang, resté froid envers l'usurpateur des Tang. Or, malgré les encouragements qui leur furent donnés en 911, ce n'est que treize ans plus tard, lorsque les Tang postérieurs eurent chassé le dernier des Leang postérieurs, que les Ouïghours devaient se présenter de nouveau à la Cour de Chine. À supposer manichéens les religieux qui accompagnèrent l'ambassade ouïghoure de 911, comme il paraît probable, ce serait là le premier témoignage à l'époque des Cinq Dynasties du manichéisme chez les Ouïghours de Kan-tcheou (cf. p. 64-68).

Entre 907 et 912 deux ou trois ambassades «Wou-mo» 烏末 se présentèrent à la Cour chinoise. Il s'agit là d'une population apparemment mixte, à élément tibétain prédominant, qui s'était installée pendant la dernière moitié du ix^e siècle sur la périphérie méridionale du Kan-sou et dans la région du Koukounor. Vraisemblablement ces ambassades Wou-mo, qu'on voit arriver à la Cour de Chine de la part des Tibétains et en compagnie des

Oughours venaient-elles de la préfecture de Leang 涼州 (actuellement Wou-wei-lien 武威縣 au Kan-sou), qu'à l'époque des Leang postérieurs les historiens chinois semblent passer sous silence. Or, le fait que les Wou-mo viennent à la Cour au nom du Tibet suggère, d'autre part, que la grande attaque des Tibétains contre les Wou-mo de Leang-tcheou signalée en 906 avait réussi à placer la ville sous la dépendance des Tibétains. Il paraît certain, en tout cas, qu'à cette époque, tout au moins, les Wou-mo de Leang-tcheou s'entendaient avec leurs voisins oughours de Kan-tcheou au point de leur accorder le droit de passage et de se joindre à eux pour se rendre à la Cour chinoise (cf. p. 25 à 31).

Alors que les Oughours et les Wou-mo avaient cessé de rendre hommage à la Cour des Leang postérieurs (907-923) à partir de 912, Touou-houang, c'est-à-dire l'État des Monts d'Or des Han occidentaux, soumis aux Oughours depuis 911, ne semble avoir jamais cherché à entrer en relation avec les Leang, bourreaux et usurpateurs des Tang. Tchang Tch'eng-fong 張承奉, le « Fils du Ciel vêtu de blanc », mort avant 920, fut remplacé par son administrateur en chef 長史, Ts'ao Yi-kin 曹誥金, qui, abandonnant « l'État des Monts d'Or des Han occidentaux », devait reconstituer, dès la chute des Leang postérieurs, « l'Armée qui se soumet au devoir » 歸義軍 des Tang, dans l'intention de se rattacher à la Chine.

LES OUGHOURS DE KAN-TCHEOU ET LES T'ANG POSTÉRIEURS

(923-936)

Les Tang postérieurs s'étaient à peine installés à Lo-yang lorsque Jen-mei 仁美, le Qayan de Kan-tcheou, et Ts'ao Yi-kin 曹誥金 de « l'Armée qui se soumet au devoir » 歸義軍 envoyèrent ensemble deux grandes délégations en vue d'un rapprochement avec la Chine. Tchouang-tsong 莊宗 leur fit une réception fort cordiale, conférant à Jen-mei le titre de Qayan « brave et juste » 英義可汗 et nommant Ts'ao Yi-kin « commissaire impérial au commandement de l'Armée qui se soumet au devoir » 歸義軍節度使. D'après le *Ts'ao fou yuan kouei*, Ts'ao Yi-kin aurait reçu l'investiture impériale grâce à l'appui de Han Chou 韓洙, le commissaire impérial au commandement de Ling-wou 靈武, qui, chargé de la défense de la frontière chinoise du nord-ouest, était censé administrer au nom de la Chine des territoires qui se trouvaient bien au-delà de cette frontière (cf. *Tibétains*, p. 28, n. 2). Le *Tsou tche t'oung kien* explique, d'autre part, que cette investiture lui fut accordée parce que Ts'ao Yi-kin, quoique gêné par les Tibétains environnants, avait néanmoins envoyé par un chemin détourné une ambassade à la Cour impériale. Il semble donc que Leang-tcheou ait été dominé alors par des Tibé-

tains (ou des *Hou-mo?*) hostiles aussi bien à Touen-houang et à Kan-tcheou qu'à la Chine; et, effectivement, de 911 à 929, les histoires ne signalent aucune ambassade venant de Leang-tcheou à la Cour (cf. p. 50-51).

Quant à Jen-mei 仁 美, le Qayan de Kan-tcheou, nous ignorons la date de son avènement, comme aussi son nom turc, car «Jen-mei» ne doit être qu'un surnom à l'usage des Chinois. Il mourut en 924, quelques mois après sa nomination comme «Qayan brave et juste», et fut remplacé par son frère cadet, connu sous le titre de «Tegin», usuel pour les frères cadets de Qayan. D'après le *Leao che*, le Qayan de Kan-tcheou de 924-925 fut connu aux K'i-tan sous le nom de *Hou-trou-tcheou* 烏 毋 土, c'est-à-dire probablement «Omuizal», nom iranien qu'on rencontre chez les Ouïghours au 12^e siècle. Le nouveau qayan, «Tegin», dépêcha aussitôt une délégation à la Cour impériale, sans doute pour gagner l'appui de la Chine; et une lettre de l'Empereur aurait été expédiée à Kan-tcheou le mois d'août 925. Ti-jin 狄 銀 (le *Tegin*) dut mourir peu après le 15 février 926, et son successeur, A-tou-yu 阿 咄 呂, envoya également sans délai des représentants à la Cour de Chine. Les textes chinois n'enregistrent pas la mort d'A-tou-yu, mais, à commencer par le 17 mars 928, «Jen-yu» 仁 裕 (aussi 仁 裕) apparaît comme le nom du Qayan de Kan-tcheou. Peut-être les deux noms se rapportaient-ils à une même personne, «A-tou-yu» étant la transcription du nom turc et «Jen-yu» étant le surnom chinois (cf. p. 68-73).

Par suite de l'ambassade de mars 928, Ming-tsong 明宗 (926-933) envoya un commissaire impérial à Kan-tcheou pour conférer à Jen-yu 仁 裕 le titre de «Qayan qui se conforme à la civilisation» 順化可汗. Que l'investiture impériale y soit pour quelque chose ou non, Jen-yu devait rester le Qayan jusqu'en 933, alors que la succession rapide de ses prédécesseurs immédiats suggère une situation troublée à Kan-tcheou entre 924 et 928. De plus, on constate entre 928 et 930 l'arrivée à la Cour d'un nombre extraordinaire d'ambassades ouïghours, dont quelques-unes seulement paraissent avoir été envoyées par Jen-yu 仁 裕. S'agissait-il de groupes rivaux des Ouïghours de Kan-tcheou, ou partiellement de délégations provenant de Si-tcheou 西州? (cf. p. 72-77).

Depuis 931, et probablement plus longtemps encore, les Tangouts pillaient les caravanes, ouïghoures et autres, portant tribut à la Cour impériale. Ces déprédations avaient lieu surtout, semble-t-il, sur la portion de la route Kan-tcheou - Lo-yang qui s'étendait entre Ling-tcheou 靈州 et Pin-tcheou 鄯州, dans l'est du Kan-sou actuel, et le butin consistait principalement en jade et autres objets précieux et en chevaux. Au début de l'année 932, Ming-tsong ordonna la répression des tribus tangoutes pillardes, et la campagne devait durer pendant de longs mois. D'ailleurs, il fallut encore en 934 et 935 que les Chinois et les Ouïghours eussent recours à des forces armées importantes pour protéger leurs ambassadeurs sur cette route (cf. p. 108-111, 122-124).

En ce qui concerne les relations des Ouighours et de la Chine avec les Tibétains du nord-ouest, en 928 on voit pour la première fois depuis l'époque des Tang se présenter à la Cour chinoise une délégation tibétaine, laquelle fut accompagnée par une délégation ouighoure. Pendant le reste de l'époque des Tang postérieurs, on compte nombre d'ambassades tibétaines à la Cour de Chine, qui arrivèrent, presque toutes, en compagnie des Ouighours. En fait, cependant, une certaine proportion des ambassades «tibétaines» provint sans doute de Si-leang-fou 西涼府 (Leang-tcheou) plutôt que du Tibet proprement dit, quoique, à l'époque des Cinq Dynasties, les ambassades de Leang-tcheou, signalées spécifiquement comme telles, se rencontrent seulement à partir de 929. On note, d'autre part, qu'en 933 tout au moins, un parti pro-chinois, s'appuyant sur les descendants de troupes chinoises, était au pouvoir dans le Leang-tcheou et sollicitait la protection de la Chine. On doit en conclure, par conséquent, que pendant la dernière moitié de l'époque des Tang postérieurs, les Ouighours vivaient en bons termes avec leurs voisins de Leang-tcheou et avec d'autres Tibétains de la région, se joignant souvent à eux pour se rendre en ambassade à la Cour chinoise. Quant à la Chine, qui jouissait alors d'une période de tranquillité et de forces relatives, le nombre exceptionnel d'ambassades tributaires et de sollicitations qu'elle s'attirait montre qu'elle était en voie de se gagner de nouveau tout le nord-ouest (cf. p. 32-38).

L'«Armée qui se soumet au devoir» 歸義軍, située au-delà des Ouighours de Koua-tcheou dans le nord-ouest, envoya de même très régulièrement à cette époque des ambassades apporter tribut à la Cour; et Ts'ao Yi-kin 曹義金, que les textes officiels de Chine désignent à cette époque comme simplement «le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Cha» 沙州節度使, fut gratifié en 931 du titre supplémentaire de *tehoung-chou-ling* 中書令. Certains manuscrits de Touen-houang font apparaître, d'autre part, que depuis cette date au moins, jusqu'à sa mort vers 935, Ts'ao Yi-kin était connu sous le titre de «Grand Prince» 大王 dans le nord-ouest, où il aurait joui d'un assez grand prestige. En effet, il se comportait de supérieur à inférieur avec le Qayan de Kan-tcheou, qui fournissait régulièrement des escortes pour les ambassades de Cha-tcheou et de Koua-tcheou à la Cour de Chine. Ce fut au cours d'un tel voyage avec les ambassades de Cha-tcheou et de Koua-tcheou que des Ouighours assassinèrent leur propre ambassadeur, et l'affaire, qui se rapporte aux années 931 à 934, semble avoir provoqué certains malentendus entre Ts'ao Yi-kin, d'une part, et le préfet de Koua-tcheou et le Qayan de Kan-tcheou, de l'autre. Il semble, d'ailleurs, d'après les textes chinois officiels qu'à cette époque Ts'ao Yi-kin ne commandait plus que dans la seule préfecture de Cha, et on remarque que Koua-tcheou 瓜州 se faisait représenter indépendamment à la Cour par des ambassades venant de la part du préfet Mou-jong Kouei-ying 慕容歸盈 (cf. p. 52-53, 77-78, 117-121).

Le Qayan Jen-yu 仁裕 (ou 仁谿) mourut en 933. Son successeur, Jen-mei 仁美, portait assez curieusement le même nom — apparemment un surnom chinois — que le Qayan mort en 924. Le *Song che* (ccccc, 13 a) rapporte que Jen-yu 仁裕 était le frère cadet du premier Jen-mei 仁美, ce que semble confirmer l'emploi du même caractère 仁 dans les deux noms, à la mode chinoise des noms de frères; mais comment expliquer le deuxième Jen-mei 仁美? Ce Jen-mei, nommé dans les textes jusqu'en 939, est le dernier des Qayan de Kan-tcheou à l'époque des Cinq Dynasties dont le nom soit mentionné dans les histoires chinoises. La date de sa mort n'est pas donnée. D'après le *Song che* (ccccc, 13 a), en 961 le Qayan de Kan-tcheou s'appelait King-t'iong 景璽 (VII *kiung-g'icang* > X *kieu-k'üé*), ce qui suggère une mauvaise transcription de «Qayan». D'autre part, puisque les noms des Qayan de Kan-tcheou que le *Song che* fournit par la suite semblent contenir l'élément *Yaylaqar*, il serait à croire que même à l'époque des Cinq Dynasties les Qayan de Kan-tcheou appartenaient au clan des Yaylaqar, lequel était par tradition le clan royal des Ouighours (cf. p. 3).

Au début de 934, le nouveau qayan, Jen-mei, envoya une ambassade porter à la Cour impériale des objets de tribut laissés par le qayan défunt, Jen-yu 仁裕, en même temps qu'un tribut qu'il offrit lui-même pour la première fois. Les huit manichéens ouighours dont l'arrivée à la Cour est signalée à cette date fournissent la première indication nette du manichéisme chez les Ouighours de Kan-tcheou (cf. p. 77).

Ming-tsong étant mort en décembre 933, ce fut le jeune empereur Min-ti 閔帝 qui accueillit en janvier 934 les ambassades de Kan-tcheou, de Cha-tcheou et de Koua-tcheou. Or, en mai 934, Mo-ti 末帝 chassa Min-ti, et le remplaça comme empereur. Bientôt après son avènement, Mo-ti ordonna aux gouverneurs militaires des provinces du nord-ouest de protéger par une escorte de troupes les ambassadeurs de Kan-tcheou, de Cha-tcheou, de Koua-tcheou, etc., se rendant à la Cour, et, de plus, un tel ordre fut de nouveau promulgué l'année suivante, en juillet 935. En août 934, Mo-ti accorda une promotion au préfet de Koua-tcheou, chargeant un commissaire impérial de reconduire les ambassadeurs de Cha-tcheou, de Koua-tcheou et de Kan-tcheou, et cet itinéraire nous est conservé dans la deuxième lettre du manuscrit n° 2992 du Fonds Pelliot (cf. p. 122-124). Ainsi, Mo-ti 末帝 (934-936) s'efforça, dès le début de son règne, de nouer des relations cordiales avec les principautés du nord-ouest. Cette politique d'encouragement contribua sûrement à l'affluence des ambassades très importantes qu'on voit arriver, dès l'année suivante, de Kan-tcheou, de Leang-tcheou, de Cha-tcheou et de Koua-tcheou (cf. p. 52-53, 76-81).

L'année 936 fut remplie de la lutte entre Mo-ti, d'un côté, et le futur Kao-tsou 高祖 de la dynastie des Tsin 晉, aidé par les K'i-tan 契丹, de l'autre. La dynastie des T'ang postérieurs prit fin avec la mort de Mo-ti 末帝 en décembre 936.

LE NORD-OUEST A L'ÉPOQUE DES TSIN POSTÉRIEURS (936-947)

Les Ouïghours de Kan-tcheou ne tardèrent pas à se mettre en relations avec la nouvelle dynastie des Tsin 晉, et en avril 938 arrivèrent à Lo yang, la capitale, des envoyés porteurs d'un riche tribut et des moines venus en mission spéciale de Kan-tcheou et du Sou-tcheou 幽州 (actuellement Tsiesou-ts'uan-huen 酒泉縣 au Kan-sou), qui devait être également sous contrôle ouïghour. (cf. *Ouïghours*, p. 81, n. 4).

Quelques mois plus tard, en octobre 938, une ambassade de Khotan, la première depuis le VII^e siècle, se présenta à la Cour (transférée en novembre 938 de Lo-yang 洛陽 à K'ai-fong 開封) en même temps qu'une délégation ouïghoure qui doit l'avoir accompagnée depuis Kan-tcheou. L'Empereur Kuo-tsou 高祖 (936-943) délégua alors Tchang K'ouang-ye 張匡業 et Kao Kiu-houei 高居誨 pour porter à Khotan un diplôme impérial conférant au Roi Li Cheng-tien 李承天 le titre de « Roi de l'État de Khotan des Grands Joyaux » 大寶子闐國王 [sur cette expression, cf. H. W. Bailey, *Henanica*, III, *BSON*, IX, p. 541]. Les deux émissaires chinois, partis en décembre 938, ne regagnèrent la Chine qu'en février 943; et Kao Kiu-houei a laissé un récit de son voyage intéressant sur nombre de points l'histoire du nord-ouest à cette époque [cf. le *VTCK*, LXXIV, 11 a, et la traduction d'ANGU-REWSAY, *Histoire de la ville de Khotan*, p. 74 et suiv.] (cf. *Ouïghours*, p. 82, n. 1).

Pour ce qui est de la première étape entre Ling-tcheou 靈州 et Leang-tcheou 涼州, Kao Kiu-houei 高居誨 note que cette région désertique était entièrement occupée par les Tangouts. A Leang-tcheou, les envoyés chinois durent rencontrer en 939 le « fonctionnaire provisoire » 留後 Li Wen-k'ien 李文謙, lequel avait demandé l'investiture à l'Empereur en 935 et qui devait en 941 s'enfermer dans sa résidence, sous la pression d'un soulèvement populaire, pour y périr dans les flammes. A ce moment-là, le gouverneur chinois (*taï-tou-che*) à Ling-wou 靈武 avait envoyé à Leang-tcheou un autre « fonctionnaire provisoire » pour remplacer Li Wen-k'ien. Cependant, lorsque les ambassadeurs chinois repassèrent par Leang-tcheou à la fin de 942 sur le chemin du retour, ils furent sans doute accueillis par le successeur du candidat de Ling-wou, le préfet Tch'en Yen-houei 陳延暉, ancien *ya-ya* 押牙 de la préfecture de King 涇州, envoyé à Leang-tcheou pour porter une lettre impériale de pacification et acclamé par la population comme leur chef (cf. p. 39-40). On sait que depuis le milieu de l'époque des Tang postérieurs jusqu'au milieu de l'époque des Tcheou postérieurs (954) environ, Leang-tcheou 涼州 se trouvait plus ou moins sous la dépendance de la Cour chinoise. Quant au commissariat impérial de Ling-wou 靈武 (ou Cho-fang 朔方), c'était généralement un militaire et un homme fort de race non-chinoise qui exerçait cette fonction; et la tâche était dure, car il s'agissait de tenir en main les diverses tribus barbares des Tangouts, des Tibétains et autres, et de représenter les intérêts de la Chine dans tout le nord-ouest (cf. *Tibétains*, p. 28, n. 2).

Kao Kiu-houei 高居誥, arrivé à Kou-tcheou 卅州, qu'il décrit comme le *ya* 牙 (cunpement royal — siège du gouvernement) des Ouighours, rapporte que dans les montagnes à cont. à au sud de la ville habitent des «tribus détachées» 別部, connues sous le nom de «Cha-t'o du Mont du Bois de cerf» 鹿角山沙陀, qu'on dit issues de la famille Tchou-ye 朱邪 [cf. CHAVANNES, *Documents*, . . ., p. 310, et O. FRANKF., *Geschichte*, . . ., III, p. 422]. Le *WTCK* (ix, 1 a) explique que les ancêtres de la famille des Tang postérieurs s'appelaient à l'origine «Tchou-ye» 朱邪, et qu'ils descendaient des Tou-kie occidentaux, mais que les générations ultérieures prirent le nom particulier de «Cha-t'o» 沙陀, se servant de «Tchou-ye» comme de nom de clan 姓. Or, le *Tang chou* (ccviii, 1 a) indique que les Cha-t'o étaient une «tribu détachée» 別部 des Tou-kie occidentaux, de la race 種 des Tchou-yue 處月 (VII *t'ïwo-ŋiəwət), nom auquel le *WTCK* semble substituer «Tchou-ye» 朱邪 (VII *t'ïw-ja). Pelliot (*Neuf notes*, . . ., TP, 26, p. 222) suggère que *Tchou-yue* 處月 est peut-être à identifier avec les *Cigil*, tandis que H. Grousset (*L'Empire des Steppes*, p. 179) déclare, en citant Barthold, que *Tchou-yue* est la transcription chinoise de «Tchou» [čöl → désert en turc] (ce qui paraît impossible!), traduit en chinois par Cha-t'o 沙陀, qui signifierait «les gens du désert de sable». [Il est intéressant de comparer le nom des *Tchou-yue* 處月 (VII *t'ïwo-ŋiəwət > X *t'ïw-ŋiəwār) avec les tribus *Tchong-yu* 衆鬩 (VII *t'ïwŋŋ-juət > X *t'ïwŋŋ-ār), signalées par Wang Yen-to 王遜德 en 981 (SC, ccccvi, 10 b), et avec la tribu «Cânūča» des textes khotanais du ix-x^e siècle (cf. H. W. BAILLY, *The Staat-Halstein Miscellany*, II, II-1, p. 23).] Le *WTCK* ajoute que le clan des ancêtres des Tang postérieurs avait été installé dans la préfecture de Kan 卅州 par les Tibétains vers la fin du xiv^e siècle, où il resta jusqu'en 808 environ, lorsqu'il se réfugia en Chine (cf. aussi la *TC*, ccviii, 1 a et 1 b). Par conséquent, les Cha-t'o des montagnes au sud de Kou-tcheou dont parle Kao Kiu-houei seraient descendus de membres de la famille Tchou-ye 朱邪 (ou Tchou-yue 處月) qui restèrent sur place lors de la fuite des ancêtres des Tang postérieurs.

Plus loin, après avoir passé par Sou-tcheou 肅州 (actuellement Tsieou-tsiuan-hien 酒泉縣), Kao Kiu-houei note qu'entre la passe de la Porte de Jade 玉門關 (actuellement du même nom, à l'est de Ngan-si-lien 安西縣) et Koua-tcheou 瓜州 (l'actuel Koua-tcheou-tch'eng 瓜州城 au sud-est de Ngan-si-hien? cf. *Tibétains*, p. 26, n. 5), on longeait la frontière tibétaine.

D'après Kao Kiu-houei, les habitants de Koua-tcheou et de Cha-tcheou étaient tous des Chinois, et, lorsqu'il apprit les nouvelles de l'arrivée des ambassadeurs des Tsin 晉, leur préfet, Ts'ao Yuan-chen 曹元深, vint à leur rencontre. C'est là un renseignement intéressant, permettant d'avancer de trois ans au moins, jusqu'en 939, la date de la succession de Ts'ao Yuan-chen : par ailleurs, en effet, la première indication que nous ayons de la succession de celui-ci date de décembre 942 (cf. ms. n° 4046 du Fonds Pelliot de la Bibliothèque nationale).

Kao Kiu-houei décrit le roi de Khotan, Cheng-t'ien 墜天 (dont la fille épousa Ts'ao Yuan-tchoug, le gouverneur de Cha-tcheou à partir de 946 envi-

ron), habillé à la chinoise et vivant dans un palais qui regardait l'est. Les Khotanais, dit-il, rendent un culte aux esprits 鬼神 (— le mazdéisme? 天神), mais aiment aussi le Buddha (on connaît par ailleurs l'existence à cette époque du manichéisme à Khotan : cf. CHAVANES-PELLIOT, *Le Traité*, . . ., 272). Li Cheng-t'ien 李承天 aurait vécu constamment entouré d'une cinquantaine de religieux habillés de violet.

Kao Kiu-houei observa que tout le long du chemin, depuis Ling-tcheou jusqu'à Khotan, les ambassadeurs de Chine avaient constamment remarqué la présence de tentes tibétaines, et que, d'autre part, Khotan était en lutte continuelle avec le Tibet. Li Cheng-t'ien aurait insisté vivement auprès des envoyés pour conclure un pacte avec la Chine. Ainsi, la mission khotanaise en Chine, si inattendue à cette époque, s'explique par le désir du Roi d'obtenir l'aide de la Chine dans sa lutte contre les Tibétains et aussi, sans doute, contre des menaces de l'ouest.

En avril 939, l'Empereur Kao-tsou envoya un commissaire impérial à Kan-tcheou pour conférer à Jen-mei 仁美 le titre de « Qayan qui reçoit la civilisation » 奉化可汗, et le Qayan exprima ses remerciements, l'année suivante, par l'envoi d'un tribut considérable. On remarque qu'au même moment, c'est-à-dire pendant la première moitié de l'année 940, des délégations des Ouïghours et de Touen-houang se trouvaient ensemble à la Cour des Ki-tan (cf. p. 53), où, lors d'un banquet, ils devaient exécuter des danses de leurs pays à la commande de l'Empereur Tai-tsong 太宗 (927-947) des Leao. Si les Ouïghours et les Chinois du Nord-Ouest voient, en 940, l'opportunité de se faire représenter auprès des Ki-tan, sans doute est-ce là une conséquence directe du rapprochement avec ces derniers de la dynastie régnante en Chine des Tsin 晉 et, de façon générale, de l'essor rapide de leur puissance.

En février 943, les envoyés chinois partis pour Khotan en 938 revinrent à la Cour impériale en grande pompe avec une escorte importante de représentants de Khotan, de Cha-tcheou, de Koua-tcheou, des Ouïghours, etc. Parmi les promotions conférées par la Cour chinoise en cette occasion figure notamment la nomination de Ts'ao Yuan-tien 曹元深 comme commissaire impérial au commandement de l'Armée de la soumission au devoir, qui comprenait alors les deux préfectures de Koua et de Cha. C'est peut-être en anticipation de cette nomination que Ts'ao Yuan-tien 曹元深 écrivit à cette époque la première lettre du manuscrit n° 2992 du Fonds Pelliot (cf. p. 125-126) au Qayan de Kan-tcheou pour lui demander de bien vouloir laisser passer l'émissaire de la Cour impériale qui devait lui conférer son investiture. Ts'ao Yuan-tien mourut probablement en 945; et en mai 946, son frère cadet, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, jusqu'alors préfet de Koua-tcheou, fut nommé par la Cour de Chine « fonctionnaire provisoire » 留後 au commandement de la préfecture de Cha. On voit, cependant, d'après les manuscrits de Touen-houang (cf. ms. n° 3388 du Fonds Pelliot, et P. 8, 9, et 11 de Londres) que, déjà à cette époque, Ts'ao Yuan-tchong se servait du plein titre de « commissaire impérial ». En faisant cette nomination,

la Cour chinoise avait probablement chargé l'ambassade ouïghoure, qui partait alors pour le nord-ouest, de communiquer la nouvelle de sa promotion à Ts'ao Yuan-tchong (cf. p. 54-55, 84-85).

LES OÜÏGHOURS AUX ÉPOQUES DES HAN POSTÉRIEURS (947-951) ET DES TCHEOU POSTÉRIEURS (951-960)

A l'époque des Han postérieurs (後漢, la dynastie la plus brève des cinq, les Ouïghours rendirent hommage à la Cour de Chine avec la même régularité qu'auparavant. On remarque, d'autre part, que les Ouïghours entretenaient de bonnes relations avec les gens de la préfecture voisine de Leang 涼, venant à la Cour en leur compagnie. Alors que les Han nommèrent en 949 un notable local de Leang-tcheou, tibétain de nom, « fonctionnaire provisoire (ou commissaire impérial?) au commandement de l'Armée de Ho-si 河西軍, l'Armée de la soumission au devoir des préfectures de Cha et de Koua n'aurait envoyé aucune représentation à la Cour des Han postérieurs. Or, en 951, la première année de la dynastie des Tchou 周, un moine arriva à la Cour venant de Cha-tcheou, pour expliquer que depuis des années les Ouïghours avaient empêché les communications avec la Chine (cf. p. 41, 55, 84-86).

Au début de l'année 951, alors que les Tchou venaient justement de s'installer, une grande ambassade des Ouïghours de Si-tcheou 西州 (Tourfan), comprenant une délégation de religieux manichéens, arriva à la Cour, en apportant ce qui est apparemment le tribut le plus considérable enregistré pour l'époque des Cinq Dynasties. D'ailleurs, en cette occasion, l'Empereur Tai-sou 太祖 (951-954) prit la décision d'autoriser le peuple à faire du commerce librement avec les ambassadeurs ouïghours, étant donné la quantité excessive d'objets de tribut qui s'étaient amassés dans le Palais (cf. p. 86-88).

Vers 952, la Cour de Chine envoya un certain Chen Che-heou 申師厚, militaire et aventurier, à Leang-tcheou 涼州 avec le titre de « commissaire impérial au commandement du Ho-si 河西節度使, pour prendre la direction du gouvernement au nom de la Chine. Au bout d'un an, cependant, le nouveau gouverneur chinois renonça à sa tâche et revint en Chine, découragé, à ce qu'il paraît, par l'appreté de la vie à Leang-tcheou, et se mêlant de ses habitants (non sans raison, vu le sort de plusieurs prédécesseurs). Dès lors, jusqu'à l'époque des Song, la préfecture de Leang fut coupée de la Chine (cf. p. 42-46).

En 953, des troubles éclatèrent dans la région de la bourse du Fleuve Jaune, habitée par les Tangouts, où des commandants militaires chinois avaient provoqué, par des agressions injustes, un soulèvement des tribus indigènes qui tourna au détriment des troupes chinoises (cf. p. 111-114).

En 955, le Qazan de Kan-tcheou et le « fonctionnaire provisoire » de Cha-tcheou, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, envoyèrent ensemble des ambassadeurs à la Cour, et, en conséquence, Ts'ao Yuan-tchong fut promu « commissaire impé-

riaux au commandement de l'Armée de la soumission au devoir 義軍, alors que son fils, Ts'ao Yeu-king 曹延珪, devint commissaire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua 瓜州團練使. Ts'ao Yuan-tchong devait rester chef du gouvernement de l'Armée de la soumission au devoir, siégeant à Touen-houang, jusqu'à sa mort en 974 (cf. p. 55-57.) Il ressort de certaines lettres conservées parmi les manuscrits de Touen-houang que Ts'ao Yuan-tchong, pendant sa période d'activité, traitait avec le Qayan de Kan-tchou à peu près d'égal à égal, et avait dû très souvent attirer l'attention de ce dernier sur des actes de brigandage commis par les Ouïghours.

Les Ouïghours arrivèrent à la Cour en assez grand nombre à l'époque des Tebeou, apportant des tributs généralement très importants. Vraisemblablement, une bonne partie de ces « tributs » était en réalité destinée au commerce. On pourrait supposer, d'autre part, que parmi les ambassades ouïghours signalées un certain nombre venait de Si-tcheou 西州, attirées sans doute par des avantages commerciaux. Enfin, on remarque qu'en 938 les Ouïghours vinrent à la Cour en compagnie de Tatars, tribus qui, dans les manuscrits de Touen-houang, sont souvent associées aux Ouïghours du nord-ouest (cf. p. 86-90).

TABLEAU DES QAFAN OUIGHOURS JUSQU'À L'AN MILLE

1. 744-747 : Kou-li P'ei-lo 骨力裴羅 [VIII **Lur-lieg* (= *Qulliy?* « possesseur d'esclaves ») *Boila* (titre)]. *Yabyu* Hie-li-tou-fa 颉利吐發 (KTC) [VII **yi-lyi-t'ao pirot* = **Éliohâr* (var. du titre *elâbâr*)? ou est-ce pour *El Tou-touen-fa* 吐屯發 = *Tudun-t' bar?* (cf. PELLIOU, *TP*, 26, p. 227 et 228, n.)]. En 743 la Cour des Tang le nomma « Prince Fong-yi » 奉義王. En 744 il s'établît comme premier qayan ouïghour sous le nom de *Qutlay bilgâ kül qayan*, et les Tang lui conféra le titre de Houai-jen 懷仁 *Qayan*. Dans les inscriptions de Sino-usu et de Qara Balyasun, il est cité sous le nom de *Kül bilgâ qayan*. Il mourut en 947 (TFYK et Sino-usu). Cf. TTTK, ccxv, 4 a-6 b; TFYK, cxlvii, 13 a, cxlxxx, 20 b; KTC, cxcv, 2 b; TC, ccxvii A, 2 a-2 b; RANSIEDT, *Zwei uigurische Runeninschriften (Sino-usu)*, Extrait du Journal de la Société Finno-Ougrienne, XXX-3, p. 13, 44 et 48; G. SCHLIGEL, *Die chinesische Inschrift auf dem uigurischen Denkmal in Kara Balyasun*, Extrait des Mémoires de la Société Finno-Ougrienne, 1896, p. 19-30.

2. 747-759 : Fils du précédent. Mo-yen-tch'ouo 磨延啜 [VIII **mbud-jân ts'ân* = *Bayan Çor?*]. Ko-lo 葛勒 *Qayan* [VIII **Ldr-ly* = *Qarly?* « neigeux » (PAYET DE COURVILLE, *Dictionnaire*, p. 395)]. *Bilgâ kül qayan* (KTC). *Tâgridâ bulmîd il tutmîd bilgâ qayan* (Sino-usu et Qara Balyasun). En 758 la Cour de Chine le nomma « Ying-wou woi-yuan 英武威遠 *bilgâ qayan* ». Cf. TFYK, cxlv, 6 b, cxlvii, 13 a, cxlxxx, 15 b, cxxcvii, 12 b; KTC, cxcv, 2 b-4 a; TC, ccxvii A, 2 b-3 b; SCHLIGEL, *Die chinesische Inschrift... in Kara Balyasun*, p. 29-32; RANSIEDT, *Zwei uigurische Runeninschriften*, p. 13, 43 et 45; F. W. K. MULLER, *Zwei Pfahlinchriften...*, p. 34; PELLIOU, *A propos des Comans*, JA, 1920, p. 153, n.; R. GROSSLET, *Empire des Steppes*, p. 172.

3. 759-779 : Deuxième fils du précédent. Yi-ti-kien 移地健 [VIII **i-d'i-g'ân* = **Idikan?* *idi*, « seigneur » + *-kân*, suffixe de titres (cf. A. VON GABAIN, *Altürkische Grammatik*, p. 60)]. Meou-yu 牟羽 *Qayan* [VIII **mbigu-jin* = *Högn?* « sage, sortier » (cf. GRATTANES et PELLIOU, *Traité Manichéen*, p. 212, n.)]. *Tâgri qayan* (KTC et TFYK). En 762 la Cour de Chine le nomma « *Tâgri il tutmîd alp külüg ying-yi kien-kong* 英義建功 *bilgâ qayan* ». Introduceur du manichéisme chez les Ouïghours, il est désigné sur un fragment turc manichéen sous le titre de *Uluy ilig, tâgridâ qat bulmîd, ârdanin il tutmîd, alp qutlay külüg bilgâ uiyar xayan, zahag i mani* (Müller). Il figure dans l'inscription de Qara Balyasun sous le nom de *Tâgridâ qat bulmîd il tutmîd alp külüg bilgâ qayan*. Il fut tué vers la fin de 779 par son successeur

(TFYK). Cf. TFYK, cmlv, 7 b, cmlvii, 13 a et 13 b, cmlviii, 12 b, 13 a et 19 a, cxcvii, 6 a; KTC, cxcv, 4 a-7 a; TC, ccxvii A, 3 b-5 a; S. BELYE, *op. cit.*, p. 32-70; F. W. K. MÜLLER, *Uigurica*, II, p. 95; CHATAIN et PELLIER, *Traité Manichéen*, p. 210-225.

A. 779-789 : Cousin germain et ministre du précédent. Touten (T) *Hayan Tarqan* [VIII *d'ou — Tou? cf. *Tou Tarqan* parmi les personnages ouïghours nommés dans *Mahrnâmâg*, p. 10, de F. W. K. MÜLLER]. *Alp qutly bilgâ qayan*. En 780 la Cour de Chine le nomma «Wou-yi tchi'eng-kong 吳 威 成 王 qayan». En 788 il est de nouveau nommé «*Qutly tchi'ang-cheou t'ien-tsin 長 壽 天 觀 bilgâ qayan*». Cf. TTTK, ccxvii, 10 b, ccxviii, 4 b-14 b; TFYK, cmlviii, 13 b, cmlv, 3 b, 7 a, 7 b, 8 b, cmlxvi, 5 a; KTC, cxcv, 7 a; TC, ccxvii A, 5 a-6 b; SCHLEGEL, *op. cit.*, 69-70; René GRUSSER, *op. cit.*, p. 173.

5. 789-790 : Fils du précédent. To-lo-sseu 多 邏 斯 [VIII *td-lâ-si — Talas? cf. A. VOY LE COQ, *Turkische Manichæica...*, I, p. 43; CHATAIN, *Documents sur les Tou-tsin occidentaux*, p. 32, n. et 361]. Pau-kouan 汜 官 *Togin* (TC) [le TFYK a 汜 官 (VIII *p'udu-luân), qui est également un titre chinois de fonctionnaire; deux *Panxudu* figurent parmi les personnages ouïghours nommés dans *Mahrnâmâg* (p. 12) de F. W. K. MÜLLER; Müller (p. 32) croit qu'il s'agit du titre chinois]. En 790 la Cour de Chine le nomma «[Ai (TC seulement)] *Tâgridâ bulmâ lûlûg tchong-tcheu 吐 火 兒 bilgâ qayan*». Ce qayan fut assassiné en 790 et remplacé par son frère cadet; mais l'usurpateur étant presque aussitôt mis à mort à son tour, ce fut le jeune fils du qayan qui succéda. Cf. le TTTK, ccxxiii, 16 b et 17 a; TFYK, cmlv, 8 b, cmlviii, 13 b, cmlxvi, 5 b, cmlxxi, 14 a et 14 b; KTC, cxcv, 7 a; TC, ccxvii A, 6 b et 7 a; SCHLEGEL, *Die chinesische Inschrift...*, p. 5, 70 et 71.

6. 790-795 : Fils du précédent. A-tch'ouo 阿 頤 [VIII *a-tâ'ou]. *Qutly bilgâ qayan* (TFYK et Qara Balyasun). En 791 la Cour de Chine le nomma «*Hoong-tch'eng 奉 誠 Qayan*». Mort en 795 sans postérité. Cf. TTTK, ccxxiii, 17 a-18 b, ccxxiv, 5 b; TFYK, cmlviii, 13 a et 13 b, cmlxvi, 6 a; KTC, cxcv, 7 a-8 a; TC, ccxvii A, 7 a; SCHLEGEL, *op. cit.*, p. 71 et 72.

7. 795-805 : Ministre du précédent. Il était d'origine *Adic* 牙 跌, une des tribus *töliä* (cf. p. 1, n. 2). *Qutly tsiang-kion 祥 昆* (TFYK) [= *qayan?*]. *Tâgridâ ülûg bulmâ alp qutly uluy bilgâ qayan* (Qara Balyasun). En 795 la Cour de Chine le nomma «[Ai (TC)] *Tâgridâ ülûg bulmâ alp uluy qutly bilgâ houai-sin 吐 火 兒 qayan*». Cf. TTTK, ccxxiv, 5 b-6 a, ccxxvi, 18 b; TFYK, cmlviii, 13 b, 14 a, cmlv, 9 b, 11 a, cmlxxi, 17 b; KTC, cxcv, 8 a; TC, ccxvii A, 7 a-7 b; SCHLEGEL, *op. cit.*, p. 72-74.

8. 805-808 : En 805 ce qayan fut nommé par la Cour de Chine *Tâgrî 'ja* (牙 兒) *alp külûg bilgâ qayan* (TTTK, TC et TFYK); mais d'après le TFYK, cmlv, 11 a, et cmlviii, 14 a, le titre conféré fut «*Ai tâgridâ qui bulmâ külûg bilgâ qayan*». Il mourut en 808. Cf. TTTK, ccxxvi, 18 b, ccxxviii,

1A a; TFFK, CMLV, 11 a, 11 b, CMLXVII, 14 a, CMLXXVI, 8 a; TC, CCXVII A, 7 b; CHAVANNES et PELLIOU, *Traité...*, p. 223.

9. 808-821 : *Ai tägridä qut bulmät alp bilgä qayan* (Qara Balyasun). En 808 la Cour de Chine lui conféra ce même titre joint à l'épithète chinoise de *pan-gi* 潘吉. En 812 la Cour de Chine le nomma *Kün tägridä qut bulmät alp bilgä qayan* (TFFK). A mon avis, ce fut le qayan du *Mahrdmag* de F. W. K. MÜLLER (cf. *ibid.*, 9 et 29; *infra*, n° 11). Cf. TTTK, CCXXVII, 15 b, CCXL, 18 b; TFFK, CMLV, 11 b, CMLXVII, 14 a; KTC, CXCX, 8 a; TC, CCXVII A, 7 b, CCXVII B, 1 a; CHAVANNES et PELLIOU, *Traité...*, p. 203-205; V. MINORLEY, *Tamim ibn Bahr's Journey to the Uygurs*, BSOS, XII, p. 300.

10. 821-824 : En 821 ce qayan fut nommé par la Cour de Chine « *Kün tägridä ulüg bulmät alp käläg bilgä tch'ong-to* 衮 吐 衮 衮 qayan » (selon le TFFK, CMLXVIII, 14 a; les autres sources donnent son titre sans *kün* ou *alp*). Cf. TTTK, CCXLII, 19 b, CCXLIII, 10 a; TFFK, CMLV, 12 b, CMLXVIII, 14 a; KTC, CXCX, 8 a-9 a; TC, CCXVII B, 1 a-1 b; *Tang kouei yao*, XCVIII, 8 b, CHAVANNES et PELLIOU, *Traité...*, p. 244-245.

11. 824-833 : Frère cadet du précédent. Ho-sa 何 薩 *Tegin* [IX *xdr-xdr — *Xasar*? nom de personne, un des neuf clans ouïghours : cf. *supra*, p. 3, n. 1 (6); PELLIOU, *Notes sur l'histoire de la Horde...*, p. 207 et suiv. Parmi les personnages ouïghours nommés dans *Mahrdmag* de F. W. K. MÜLLER (p. 9), *Xasar Tegin* figure en troisième place après le Qayan, *Ai tägridä qut bulmät alp bilgä uigur qayan*, qui serait, par conséquent, le qayan de 808-821 et non le présent qayan, comme l'a supposé MÜLLER (p. 29)]. En 825 la Cour de Chine le nomma « *Ai tägridä qut bulmät alp bilgä tchao-li* 阿 稽 衮 qayan ». Il fut assassiné en 832 par son entourage. Cf. TTTK, CCXLIII, 10 a, 11 b, CCXLIV, 11 b; TFFK, CMLV, 13 a, CMLXVIII, 14 a; KTC, CXCX, 9 a-9 b (récent brouillé); TC, CCXVII B, 1 b.

12. 832-839 : Neveu du précédent. Hou 胡 *Tegin* [IX *xwo]. En 933 la Cour de Chine le nomma *Ai tägridä qut bulmät alp kuläg bilgä tchang-sin* 阿 稽 衮 qayan. En 939, à la suite d'une révolte menée par son ministre Kiu-lo-wou 奚 羅 勿 [IX *g'ür-lä-wouir — *Küräbir*? nom de clan ouïghour : cf. *supra*, p. 3, n. 1 (3)], il se donna la mort. Cf. TTTK, CCXLIV, 11 b, 14 b, CCXLVI, 7 b; TFFK, CMLXVIII, 14 a, CMLXX, 13 b et 14 a; KTC, CXCX, 9 b; TC, CCXVII B, 1 b.

13. 839-840 : Wou-tou[*var.* tsien]-long 勿 篤 [篤] 公 (TFFK et *Tang kouei yao*) [IX *wouir-tay[*var.* tsien]-long], K'o, Ho[*var.* Ho]-sa[*var.*-sa] 奚 [奚] 沙 [奚] *Tegin* [IX *k'dö (d'après la glose du TC)]/.*db-idd*]. Dernier des qayan de l'empire ouïghour de l'Orkhon, il périt en 840 lors de la destruction de sa capitale d'Ordu-Baliq par les Qiryz. Cf. TTTK, CCXLVI, 7 b, 10 b; TFFK, CMLXVIII, 14 a; KTC, CXCX, 9 b; TC, CCXVII B, 1 b; F. W. K. MÜLLER, *Mahrdmag*, p. 29.

14. 841-846 : Au début de 841, les treize tribus du voisinage de l'ancienne.

capitale, qui s'étaient enfuies au sud sur les frontières chinoises, choisirent comme chef Wou-hi 烏 希 *Tgia* [IX^e, a-yi], sous le titre de Wou-kiai 烏 介 *Qayan* [IX^e, a-kai : Chavaunes et Pelliot, *Traité*, p. 247, suggèrent la restitution *Ugā* (?)]. Harcelées sans répit par les Qiriz et par les Chinois, ses tribus errèrent misérablement dans les marches chinoises pendant plusieurs années jusqu'à leur dispersion totale : bon nombre d'entre elles se soulevèrent à la Chine, des groupes cherchèrent refuge à l'ouest en Asie Centrale, et les derniers débris furent emportés par les Qiriz. En 946 Wou-kiai 烏 介 fut tué dans l'Altai par un ministre ouïghour (TTTK et KTC) [d'après le TC et le TFK il fut tué par les Hei-tch'ü-tsou 黑 詰 紇 纥]. Cf. TTTK, cexlvi, 11 a et suiv., cexlvii, 1 a et suiv., cexlvii, 8 a, 13 a; TFK, cxxxviii, 7 b, 9 a, cxcix, 1 b, etc.; KTC, cxcv, 9 b-10 a, TC, cxxvii B, 1 b-2 b; CHAVANES et PELLIOU, *Traité*, ..., p. 246-265.

15. 846-848 : Frère cadet du précédent. Ngo-nie 訶 捏 *Tgia* [IX^e, ar-nieš : F. W. K. Müller (*Mahrimag*, p. 30) voudrait y retrouver le *Yer Tekin* de son manuscrit (?)]. En 848 il abandonna les restes de son peuple dans les marches septentrionales de la Chine pour s'enfuir vers l'ouest. Ce fut le dernier qayan des treize tribus anciennement du voisinage de la capitale Ordu-Baliq. Cf. TTTK, cexlviii, 14 a, 18 a; KTC, 10 a-10 b; TC, cxxvii B, 2 b.

16. 845-857 ? : Neveu (fils de la sœur) 外 甥 du qayan n° 13. Mang-li 曷 歷 [IX^e **mbang-lieg* — *Manglig*?] (noté aussi *P'ang T'o-lo* 龐 特 勒, *P'ang-lo* 龐 勒, *Mang-lo* 曷 勒, etc. : cf. p. 7, n. 3). Chef des quinze tribus qui s'enfuirent à l'ouest lors de la destruction de l'empire de l'Orkhon en 840, il s'érigea en qayan dans la région des Tien-chan à une date antérieure à 848. En 856 la Cour de Chine le nomma *Uky täyridä qat bulmäz alp kulüg bilgä* houai-kien 懷 建 qayan. Cf. TTTK, cexlvi, 10 b, cexlviii, 11 b; KTC, cxcv, 9 b, 10 b; TC, cxxvii B, 1 b, 2 b; *supra*, p. 7-12.

17. 864-874 ? : P'ou-kou Tsiou 僕 固 後 [IX^e **b'ay-küè tsiou* — *Itaq* Cün?]. Chef ouïghour de la région des Tien-chan, il était apparemment le successeur du qayan n° 16. Il semble que la Cour de Chine lui ait accordé un titre d'investiture vers 873. Cf. TTTK, ccl, 18 b, cclii, 14 a; TFK, cxxxviii, 19 a; KTC, xiv A, 7 b; TC, cxxvi B, 8 b, cxxvii B, 3 a; *supra* p. 13-15.

18. 947 (?) : Qayan de l'état ouïghour de Si-tchou 西 州, dont la capitale était Qoco/No-tcheou 和 州/Kuo-tch'ang 高 昌 [actuellement Qara-Khodjo près de Tournan au Sin-kiang] et dont la capitale d'été était Bešbaliq/Pei-ling 北 庭 [actuellement près de Goutchen au Sin-kiang]. *Kün ai täyridä qat bulmäz ulky qat ornannut, alpin ärdäwin il tutunü alp arslan quiluy küi bilgä täyri xan*. Il s'agit du qayan nommé dans une inscription sur pieu de Qoco qu'étudie F. W. K. Müller (*Zwei P'aktinchristen aus den Turfanfunden*, p. 22 et suiv.). L'inscription étant à dater d'une année 丁 未, Müller suggère 767.

alors que la capitale ouïghoure était encore sur l'Orkhon (1). Pour moi, l'inscription se rapporte nettement à l'époque plus basse de l'État ouïghour établi à Qoço; vu surtout que le pieu semblable portant l'inscription chinoise est à dater de 983 (cf. Pelliot, *Neuf notes sur des questions...*, TP, 26, p. 254), 987 me paraît être la date la plus probable de cette inscription (ou à défaut, 1007).

19. 947-948 ? : Successeur du précédent. *Kun si tāgrātāg kūsāndig Lōrtā yarūq tāgrī bāgī tāgrikān*. Une deuxième inscription ouïghoure sur pieu de Qoço, analogue à celle du paragraphe précédent mais à dater d'une année 戊申 (laquelle suit immédiatement l'année 丁未), fut rédigée dans la deuxième année de la succession du présent qayan au qayan *Kāl bilgā tāgrī*. Or, comme le qayan de l'inscription de l'année 丁未 précitée s'appelait *Kāl bilgā tāgrī*, cette inscription serait, d'après moi, à dater de l'année 948. D'après Müller, qui songe à la date de 768 pour cette inscription bien que la deuxième année de règne du qayan d'alors fût 760, l'écriture donne l'impression d'une certaine ancienneté, — ce qui me fait préférer la date de 948 à celle de 1008. Cf. F. W. K. Müller, *Zwei Pfablschriften...*, p. 4 et suiv.

20. 981-985 ? : *Arslan Xan*. Il reçut la visite de l'ambassadeur de Chine, Wang Yen-to 王延德. Le *Song che*, cccxc, 8 b, indique qu'en 981, pour la première fois, le Qayan de Si-tcheou 西州 se fit appeler « *Arslan Xan* (Roi-Lion), Neveu 外生 (pour甥) [de l'Empereur de Chine] », mais ce titre de « *Arslan Xan* » fut communément attribué depuis déjà près d'un siècle au qayan de Si-tcheou (cf. par exemple, le *Leao che*).

QAYAN DE KAN-TCHEOU 甘州 (au Kan-sou actuel)

1. 1-924 : Jen-mei 仁美 (nom chinois?). En 924 la Cour des Tang postérieurs le nomma « *Ying-yi 英義 Qayan* ». Cf. TFPK, cmlv, 15 b, cmlvii, 14 b, cmlxxii, 12 b; KIVTC, xxxii, 3 b, cxviii, 4 a-4 b; WTCK, v, 7 b, lxxv, 9 b; WTHY, xxviii, p. 342; *supra*, p. 68-71.

2. 924-926 : Frère cadet du précédent. Ti-yin 狄銀 [X *i'ɣy-ɣgin — *Tegiu*, titre donné au frère cadet et au fils d'un qayan]. Wou-wou-tehou 烏毋主 [X *u-u-juu-təu — Ormuzd?] (*Leao che*). Cf. TFPK, cmlvii, 14 b; KIVTC, xxiv, 8 b, cxixviii, 4 b; WTCK, lxxiv, 10 a; WTHY, xxviii, p. 342; LC, II, 2 b-3 a; *supra*, p. 70-72.

3. 926-? : A-tou-yu 阿咄欲 [X *a-tor-ūy — *Aduq*? «choisi, élu»]. Cf. TFPK, cmlvii, 14 b, cmlxxii, 13 b; KIVTC, xxiv, 2 a, cxixviii, 4 b; WTCK, v, 9 a, lxxiv, 10 a; WTHY, xxviii, p. 342; *supra*, p. 72 et 131.

4. 1-933 : Le même que le précédent ? Jen-yu 仁裕 [var. 喻] (X *ziu-ü).

En 928 la Cour des T'ang postérieurs le nomma «Chouen-houa 順化 Qayan». Cf. *TFYK*, cmlxxii, 15 a, 16 a, 18 a, cmlxxv, 16 a; *KWTC*, xxxix, 3 b, 4 b, xlv, 3 a, cxxxviii, 4 b; *WTCK*, vi, 7 a, 9 b, cxxiv, 10 a; *WTHY*, xxviii, p. 342; *supra*, p. 72-77, 131.

5. 933-950 ? : Jen-mei 仁美 (de même nom que le qayan n° 1 ci-dessus). En 939 la Cour des T'aiu postérieurs le nomma «Fong-houa 奉化 Qayan». Cf. *TFYK*, cmlxxv, 16 b, cmlxxii, 18 a, 19 a, 19 b, cmlxxx, 28 b; *TTTK*, ccxxxiii, 3 a; *KWTC*, xlv, 3 a, cxxvii, 2 b, cxxxvi, 3 a, cxxxviii, 5 a; *WTCK*, vii, 3 a, viii, 7 a; *WTHY*, xxviii, p. 343; *supra*, p. 77-84, 133.

6. 961-977 ? : Fils du précédent? King-k'iong 景頌 [X 'lièp-l'nièp = Qayan?]. Cf. *SC*, cccxc, 13 a.

7. 980-1000 ? : Qayan des préfectures de Kou et de Chia 甘沙州. Ye-lo-ho Mi-li-ngo 夜落紇密禮遇 [X 'ia-lay-sor mbir-le-de-mi-Yayloqar Bilgū? cf. sous ces noms à l'Appendice]. Cf. *SC*, cccxc, 13 b.

APPENDICE

ÉTUDE DES TRANSCRIPTIONS CHINOISES DU TURC AU X^e SIÈCLE

Les transcriptions chinoises étudiées ici ont été recueillies partiellement dans des manuscrits de Touen-houang du x^e siècle (Fonds Pelliot de la Bibliothèque Nationale), mais surtout dans les compilations officielles de l'histoire du x^e siècle : le *Ts'ou fan yuan kwei* 冊府元龜 (TFYK), le *K'ien wen tai che* 開五代史 (KWTC), le *Wou tai che li* 五代史記 (WTCK), le *Song che* 宋史 (SC), et le *Leno che* 遼史 (LC).

Pour les définitions que je donne dans la liste ci-après des mots de vieux ture restitués, je suis en général les ouvrages que voici : B. ATALAY (TDK), *Diccionario Lingüístico-Türk.*, I-IV, œuvre de Mahimûd Kâsîyarî [je renvoie à ATALAY]; A. VON GABAIN, *Alt-türkische Grammatik*; et CARRACÖLU, *Uygur Sözlügü*.

Sauf indication contraire, la prononciation du chinois restituée est celle du x^e siècle au nord-ouest, d'après l'étude de Lo Tch'ang-p'ei 羅常培, *The Northwestern Dialects of T'ang and Five Dynasties*, *Ac. Sin., Hist. and Phil.*, Monogr. A, n^o 12, Chang-hai, 1933. En l'adaptant, j'ai modifié quelques signes du système de notation de M. Lo Tch'ang-p'ei, écrivant *d*, *ud* au lieu de *o*, *uo*; *ü* pour la gutturale nasale spirante notée *ÿ*; (*γ*) et (*ç*) représentent les finaux qui seraient peut-être déjà tombés selon M. Lo Tch'ang-p'ei (cf. *ibid.*, p. 168).

1. *Adrug* (choisi, élu) :

Le nom du Qayan de Kan-tcheou de 926, A-lou-yu 阿囉欲 (VII^e, *d* *tsai-iaek* > X^e, *ä-tä'-üay*) [cf. TFYK, cmlxxii, 13 b; *supra*, p. 79], semble avoir été en ture *adrug*, au sens de «choisi, élu». Cette forme est sans doute construite du verbe *adru-*, (cf. VON GABAIN, *Alt. Gramm.*, p. 292) + *-g*, suffixe formant adjectifs à partir de verbes (cf. *ibid.*, p. 79). Voir un exemple d'*adrug* dans G. R. RACHMATI, *Türkische Turfan-Texte*, VII, p. 80.

2. *Altun* (or) :

Yi-li-touen 揀里敦 [VII^e *ïäi-lyi-tsun* > X^e *ïäi-lyi-ton*], le nom de l'ambassadeur des Ouïghours de Kan-tcheou 甘州 [actuellement Tch'ang-yi-lien 張掖

驛 au Kan-sou] (cf. *WTCK*, VIII, 7 a; *TFTK*, cxxxv 19 a; *supra*, p. 83), venu à la cour de Chine en 939, transcrivait probablement *Altan*, bien attesté comme nom de personne (cf. MALOV, *Yrmaiskaya Pismennost' Tiurkoe*, p. 101; OROK, *Eski Türk Yazıları*, IV, p. 151). Il semblerait, par ailleurs, qu'on doive retrouver *altan* dans le nom du clan A-touen 阿 旦 (VII^e. *d-tou* : X^e. *d-tou*), signalé en 981 entre l'actuel Elsin Gol et Hami, dans la partie sud-ouest du Gobi (cf. *SC*, cccxc, 9 b). On sait que l-*l* en fin de syllabe est parfois négligé dans les transcriptions chinoises.

3. *Apa* (titre) :

Un des ambassadeurs des Ouïghours de Kan-tcheou à la Cour chinoise en 935 (cf. *KWTC*, cxxxviii, 5 a; *supra*, p. 80) était l'ambassadeur chargé de la surveillance 監 使, *k'iu-mi-lou* 羅 密 德 [-> *kul brug?* cf. *infra*] A-po 阿 撥, où A-po 阿 撥 [X^e. *d-prô*] rendrait *apa*, un titre (cf. *Tou-Lin*, p. 96 et 97). Que l'on puisse négliger la finale de **prô* dès 935 ne doit pas surprendre : dans les transcriptions du x^e siècle que nous allons voir, il y a flottement continuuel dans la valeur des finales, lequel s'explique, sans doute, par des prononciations plus ou moins archaïsantes, ainsi que par des différences dialectales. D'ailleurs, pour ce qui est de la lecture du caractère *po* 撥 à cette époque, un manuscrit tibétain de Touen-houang du ix^e siècle indique, paraît-il, la prononciation **ba* (d'après F.W. THOMAS et L. GILES, *Tibeto-Chinese Word-and-Phrase Book*, in *BSOAS*, XII, p. 757).

4. *Aq* (blanc, cheval blanc) :

Un ambassadeur des Ouïghours de 948 s'appelait d'après le *TFTK*, cxxxvii, 21 b (*supra*, p. 85), Li Wo 李 握. *Wo* 握 (VII^e. *dk* > X^e. *ay*) pourrait correspondre au turc *aq*, « blanc, cheval blanc », employé chez les Ouïghours également comme nom de personne (cf. RADLOFF, *Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 87).

5. *Arslan* (lion) :

On raconte dans le *Leao che*, à partir de 933, plusieurs mentions des Ouïghours A-sa-lan 阿 薩 蘭 [X^e. *d-sâ-lân*], qui s'appliquent presque toujours aux Ouïghours de la région de Tourfan [au Sin-kiang actuel] (cf. *LC*, III, 3 b; VIII, 1 b, 2 a, etc.; WITTFOGEL et FÉLIX, *History of Chinese Society : Liao*, p. 102, 320-325), mais parfois aux Ouïghours de Kan-tcheou (*LC*, xcv, 1 a). En outre, d'après le *Song che* (cccxc, 8 b), le roi de Kao-teli'ang 高 昌 [Qara-khodja près de Tourfan] se fit appeler en 981, pour la première fois, « le roi-lion 獅子王 de Si-tcheou 西州 [actuellement la région de Tourfan], A-sseu lan Han 阿 斯 蘭 漢 [X^e. *d-si-lân xân*] le neveu 外 甥 [pour 甥], où l'on trouve la transcription d'*Arslan Xan*, le « Khan-lion ». D'autre part, le manuscrit n° 2482 v° du Fonds Pelliot, du milieu du x^e siècle, mentionne un certain A-si-lan Lou tou-tou 阿 悉 蘭 祿 都 督, c'est-à-dire *Arslan* + **Loy*,

suiwi du titre turc *lutuq*, emprunté au chinois. Pour ce qui est de **loy*, il se peut que, voulant écrire *mi-lou* 密錄 [= *biruq*, « ministre »], on ait oublié le caractère 密; ou bien, qu'il s'agisse de l'apôtréose d'*uluq*, « grand », qui s'employait beaucoup dans les noms de personne.

6. *Ašan* (nom de personne) :

A-šan [X^o .*ā-šan*], dans le nom de l'ambassadeur de Kan-tcheou de 924, Li A-chau 李阿 [cf. *TTFK*, cccxxv, 14 b; *supra*, p. 73], devait transcrire le nom de personne *Ašan* (cf. *HALLOER*, *Uigurische Sprachdenkmäler*, Index).

7. *Ainūq* (nom de personne — casque, cheville, amoureux) :

Tou A-chou 杜阿熟 [VII^o d'wo .*d-šuk* > X^o *duo* .*d-šuy*] était un ambassadeur des Tou-kine à la Cour de Chine en 931 (cf. *supra*, p. 99-100). Tou 杜 étant pour *Tuy* (cf. *infra*), A-chou 阿熟 [X^o .*d-šuy*] paraît transcrire un nom personnel *Ainūq*. M. Pelliot signale pour l'année 1200 environ un nom turc *Altun-āinūq*, au sens, probablement, de « Casque d'Or » (PELLIOT et HAOUIS, *Histoire des campagnes de Gengis-Khan*, p. 420). *Ainūq* signifie, d'autre part, « cheville » et « amoureux ».

8. *Ata* (père) :

D'après un envoyé de la Chine, Wang Yen-tō 王延德 (cf. *SC*, cccxc, 11 a), lorsqu'en 981 le Qayan des Ouïghours de la région de Tourfan quitta sa capitale de Kao-tch'ang 高昌 [actuellement Qara-khadjo près de Tourfan] pour se rendre à sa résidence d'été de Pei-t'ing 北庭 [= Beshbaliq de l'époque mongole, à l'ouest de Goulchen], il confia la direction du pays à son oncle maternel beau-père 阿多于越 [VII^o .*d-tā jū-jūat* > X^o .*d-tā jū-jūā(r)*]. Ce nom se compose sans doute d'*ata*, « père », + *āgā*, « vénérable », un titre (cf. *infra*). D'ailleurs, le *TTTK* (cccxxiii, 17 b) indique sous l'année 790 que chez les Ouïghours A-to 阿多 veut dire « père ». Pour un exemple d'*ata āgā* dans un texte ouïghour de Kan-tch'ang, voir F.W.K. MÜLLER, *Zwei Pfahlnschriften...*, p. 23.

9. *Baya* (titre) :

Un ambassadeur des Ouïghours en 948, Ti Mao-ko 朶毛哥 (X^o *māu-kā*), devait être un *baya*, titre bien connu chez les Ouïghours (cf. OXON, *Eski Türk Yazıtları*, Index). À l'époque Tang, on transcrivait *baya* généralement au moyen des caractères *ma-ko* 莫賀, lesquels, d'après KARLEN (Grammata *Serica*, n^o 802 et 15), se lisaient au vii^e siècle « māk-ya ». Dans notre transcription de *mao-ko* 毛哥 [X^o *māu-kā*], il me semble que la présence de la voyelle postérieure -u devant k- devrait contribuer à l'impression acoustique d'une consonne postérieure et sonore au milieu du mot. Sur Ti Mao-ko, cf. *KWTC*, cccxxviii, 5 b, *supra*, p. 85 et 86.

10. *Baraq* (chien fabuleux, nom de personne) :

Sur *baraq*, nom turc d'un chien à longs poils plus ou moins fabuleux, cf. PELLIOU, *Notes sur la Horde d'Or*, p. 57; BRUCKELMANN, *Katzen*, p. 31; HADJIOV, IV, 1477; L. BAZIN, *Recherches sur les parlers T'o-ju*, in *TP*, 39, p. 272. Pelliot (*ibid.*, p. 57-58) note plusieurs exemples de l'emploi de *baraq* comme nom de grand personnage chez divers peuples turcs. Or, d'après le *Sung che* (卷九, 13 b), il y avait en 989 dans le territoire au pied des Monts Ho-lan 賀蘭 [= Ma-chan, à l'ouest de l'Ordos] des tribus ouïghoures, dont un des chefs s'appelait Prince Mo-lo 俄囉王子. Mo-lo (X^{*}mbud-lâ) pourrait avoir noté *Baraq*. Le caractère 俄 transcrivait ra plutôt que la (voir DEUÉVILLE, *Le Comté de Lhasa*, p. 154).

11. *Barman* (nom de lieu) :

Mo-mau 末蠻 [X^{*}mbwâ-mbavan] figure dans la liste des tribus gouvernées en 981 par les Ouïghours de Tourfan, d'après le rapport de l'ambassadeur chinois, Wang Yen-tô 王延德 (cf. *SC*, cccxc, 10 b). Ce nom est vraisemblablement à identifier avec la localité *Barman*, dont on sait l'existence au x^e siècle dans la région de l'actuel Aqsu (cf. MIXONSKY, *Hudud al-'Alam*, p. 295 et suiv.; АТЛАВ, III, p. 269).

12. *Bars* (tigre, nom d'homme) :

Dans des textes du x^e siècle, on rencontre au moins trois ou quatre noms d'ambassadeurs des Ouïghours à la Cour de Chine suggérant des transcriptions du turc *Bars* : 1. en 931, Ti Mo-sseu 提末斯 [X^{*}mbwâ-si] (cf. *WTC*, VI, 9 b; *supra*, p. 75); 2. en 932, Ngan Mo-sseu 安末思 [X^{*}mbwâ-si] (cf. *TFYK*, cxxvii, 16 b; *supra*, p. 75); 3. Mo Siang-wen 末相温 [X^{*}mbwâ] en 948 (à *WTC*, cxxviii, 5 b; *supra*, p. 85-86) [= *Bars Sayan* : le transcrivieur néglige l'-s final du premier mot, qui se serait confondu avec l'-s initial de la syllabe suivante.]; 4. en 933, Li Mu 李末 [X^{*}mbwâ] (cf. *WTC*, VI, 11 a, *supra*, p. 76) : une transcription tronquée de Bars (= *Bar-*)?

13. *Bay* (riche) :

Le nom de l'ambassadeur ouïghour de 952 à la Cour chinoise, Mei Yu-nan-tche 每與難支 [VII^{*}mudi > X^{*}mbuâi] (cf. *TFYK*, cxxvii, 21 b; *supra*, p. 89), devait représenter le turc *Bay Inauç*, dont *Bay* serait le nom d'homme bien attesté chez les Ouïghours (cf. F.W.K. MULLER, *Zwei Pfahlnschriften...*, p. 11, 23 et 24; RADLOFF, *Uigurische Sprachdenkmäler*, Index) et *Inauç* le titre (cf. *infra*).

14. *Bâg* (seigneur) :

L'ambassadeur des Ouïghours de Tourfan à la Cour chinoise en 981 portait le nom Mei Su-wen 麥索温 [X^{*}mbwey sty-on] (cf. *SC*, cccxc, 8 b), ce

qui rendrait le ture *Bäg Sayun* (sur le titre *sayun*, cf. *infra*). La transcription usuelle de *bäg* à l'époque des Tang était *po 30* (VII *b'ak) (cf. HIRTH, *Nachworte zur Inschrift des Tschuluk*, p. 107; et CHAVANNE, *Documents*, p. 141 et 282).

15. *Bākēi* (partien) :

Ti-ho Li Maï-tche 地略李麥之 [X *t'i-lay li mbwey-tsi], ambassadeur des Ouïghours à la Cour de Chine en 911 (cf. TFFK, *См. XXXVI*, 15 b; *supra*, p. 66), semble correspondre à *Tirāk Li Bākēi*. Sur le titre *tirāk*, cf. *infra*. Le terme *bākēi*, «partien», est formé de *bāk* : *bārk*, «terme, fortifié, protégé» (cf. ATALAY, *Index*) + le suffixe d'agent, *-ēi*. Bien que je n'aie rencontré dans les textes anciens aucun exemple de *bākēi*, bien connu en osmanli, il semblerait normal que ce mot eût existé chez les Ouïghours au x^e siècle.

16. *Bilgā* (sage) :

Le *Leao che* (II, 2 b) mentionne, à la date de 924, un ancien qayan du nom de Pi-li-ngo 畢 過 [VII *b'iāk-āt > X *b'i(y)-ā], ainsi qu'un certain Pi-li-ngo 畢 離 過 [VII *piēt-ljē-āt > X *pē-ljē-ā] *tutag* des Ouïghours de Kan-tcheou. D'autre part, le *Song che* (ccccxc, 13 b) rapporte l'arrivée en 980 d'ambassadeurs envoyés par le Qayan des Ouïghours des préfectures de Kan et de Cha 甘 沙 州, Ye lu-ho Mi-lung 夜 落 訖 密 禮 過 [VII *ia-lāk-yust ujet-lit-āt > X *ia-lay-xot mbē-lr-ā]. Il s'agit dans les trois cas, semble-t-il, de transcriptions de *bilgā*, toutes également caractérisées par l'emploi de *ā pour rendre -gā. De plus, le fait de rendre le b- initial ture par un caractère à b- initial dans le premier cas, et par un p- initial dans le deuxième, trahit avec les habitudes de la Chine du Nord et du nord-ouest à cette époque, où l'on se servait généralement d'un caractère à m- initial (= mb-). De telles transcriptions suggèrent que chez les K'ï-tan l'm- initial du dialecte chinois communément emprunté n'était pas passé à mb- comme dans la Chine propre. Deux transcriptions de *Bilgā* à l'époque des Tang (vers 750) sont *pi-k'ie* 𠵹 𠵹 [VII *b'iet-g'ia > VIII *b'it-g'ia] et *pi-k'ie* 𠵹 𠵹 [VIII *b'ji-g'ia] (cf. PELLLOT, *Neuf Notes sur des Questions d'Asie Centrale*, in *TP* 26, p. 229, 239 et 243).

17. *Bilig* (le savoir, nom d'homme) :

Parmi les transcriptions des noms d'ambassadeurs ouïghours à la Cour de Chine, trois exemples de «Bilig» sont vraisemblablement à rétablir : en 928, *Mi-li* 米 里 [VII *miei-ljē > X *mbē-ljē] (cf. TFFK, *См. XXXVI*, 17 b; *supra*, p. 73); en 932, *Mēi-lī* 美 里 [VII *mēi-ljē > X *mbji-ljē] (TFFK, *См. XXXVI*, 19 b; *supra*, p. 76); et, en 943, *Mi-lī* 密 里 [VII *mēt-ljē > X *mbi-ljē] (KWTC, *См. XXXI*, 8 b; *supra*, p. 84). La dernière forme, *mbi-ljē, pourrait aussi bien transcrire *Bilij*, «qui connaît», également un nom de personne (cf. PELLLOT, *Sur la Légende d'Uyuz-Khan en écriture ouïghoure*, in *TP*, 27, p. 320-321). Le nom *Bilig*, cependant, se rencontre dans les textes avec grande fréquence (cf. F. W. K. MÜLLER, *Mahvudnag*, p. 10; ORCUN, *Eski Türk Yazıtları*, *Index*).

18. *Biruq* (chambellan, ministre) :

Parmi les ambassadeurs des Ouïghours de Kan-tcheou qui arrivaient en 935 à la Cour chinoise, on remarque un Mi-lou 𐰽𐰺𐰍 [X *mbi-lūy], ainsi qu'un Kiu Mi-lou 𐰽𐰺𐰍 [X *k'w' mbi-lūy] (cf. *KWTC*, cxxviii, 5a; *supra*, p. 79-80). D'autre part, un manuscrit de Touen-houang, le n° 3273 du Fonds Pelliot, qui date de 967, mentionne un grand ministre 𐰽𐰺𐰍 de Kan-tcheou appelé Mi-lou 𐰽𐰺𐰍 [X *mbi-lūy]. Enfin, d'après la *WTCK* (LXXIV, 10a, *supra*, p. 91 et 92), les ministres 𐰽𐰺𐰍 des Ouïghours de Kan-tcheou étaient dénommés *Mei-lou* 𐰽𐰺𐰍 [X *mbj-lūy]. Dans tous ces cas, je crois que nous avons affaire à un titre *biruq*, qu'il faudrait sans doute distinguer du titre plus connu de *buṛuq*, au sens de « ministre ». Le titre *biruq* est autrement attesté par Kāšyāri, qui l'explique comme un dérivé de *buṛuq*, signifiant « chambellan » (cf. *ATALAY*, I, p. 378). M. H. W. Bailey (*Turks in Khotanese Texts*, in *JRAS.* janv. 1939, p. 91) a également trouvé ce titre *biruq* sous la notation « birūki » de textes khotanais de Touen-houang. Sur *biruq*, cf. aussi PELLIOU et HANNA, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 297.

19. *Borqu* (cor) :

Une princesse ouïghoure de Kan-tcheou était, en 1008, connue du nom de Mo-kou 𐰽𐰺𐰍 [X *mōr-kud] (cf. *SC*, ccccxix, 14 b), ce qui paraît correspondre à *borqu* en turc. A. von Gabain (*Altürkische Grammatik, Glossaire*) donne *borqu*, au sens de « cor », lequel, dans le *Codex Cumanicus* (GRODNAN, *Komanisches Wörterbuch*, p. 69), se prononce *buryu*. Or, on trouve dans l'inscription de Sino-usu un nom de lieu *Burya* (cf. G. J. RAUERT, *Zwei sibirische Runeninschriften in der Nord-Mongolei*, extrait du *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, 1913, p. 18). Il y a aussi un titre ou nom personnel *Buryudan* (cf. A. von LE COQ, *Türkische Manichaica aus Chotscho*, I, p. 27; A. von GABAIN, *Alt. Gramm.*, p. 305), qui serait peut-être à comparer avec le *buryuša* (= petit cor) donné par le *Codex Cumanicus* (cf. GRODNAN, *op. cit.*). Par conséquent, notre **mōr-kud* serait peut-être à rapprocher d'un nom propre ou titre *buryu*/*borqu*[-*šan* ?].

20. *Čapar* (courrier ou tacheté) :

Le *KWTC* (cxxviii, 4 b) signale l'arrivée en 929 à la Cour chinoise d'un ambassadeur ouïghour du nom de Tch'o-po 𐰽𐰺𐰍 [VII *t'š'iat-pōt > X *t'š'iat(r)-pōt] (cf. *supra*, p. 74). Dans certains cas il apparaît que l-r final (= VII *r) de la rime 𐰽𐰺 (iat) s'était déjà au x^e siècle amui (cf. Lo Tch'ang-p'ei, *op. cit.*, p. 117 et 168). Nous aurions, par conséquent, **t'š'iat-pōt*, c'est-à-dire une transcription de *Čapar*. Ce nom serait probablement à identifier avec le *čapar*, « courrier », dérivé du verbe *čap-*, « galoper », + le suffixe -*ar* du présent duratif [mais voir les remarques de PELLIOU, *Notes sur l'histoire de la Horde...*, p. 184; *supra*, p. 74]. D'ailleurs, à défaut du *čapar*, « courrier », il existe également un *čapar*, « tacheté » (cf. PELLIOU, *ibid.*).

21. * Cügüš (nom de tribu) :

Dans la liste des tribus gouvernées en 981 par les Ouighours de Tourfan que donne l'envoyé chinois, Wang Yen-to 王延德 (cf. *SC*, ccccxv, 10b), figurent les Grands T'chong-yu 大衆 𠵼 (X *t'šung-ü) et les Petits T'chong-yu 小衆 𠵼. Il semblerait que ce nom soit à identifier, d'une part, avec le nom représenté en khotanais sous la forme *cäyuda* (cf. H. W. BAILLET, *The Stad-Holstein Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 221, et, d'autre part, avec le nom de tribu turque transcrit à l'époque Tang sous la forme *Tch'ou-yue* 𠵼 月 [VII *t'š'ou-ŋiəw-ə X *t'š'ü-ŋgüə], M. Bailly (*loc. cit.*) compare la forme khotanaïse avec le nom de tribu turque *Cumal*, alors que Pelliot (*Neuf Notes sur des Questions ...*, in *TP*, 26, p. 222) pense retrouver sous la transcription chinoise *Tch'ou-yue* le nom de la tribu turque des Cigil. Pour ma part, j'incline plutôt à la solution Cigil, étant donné qu'au 1^{er} siècle la gutturale nasale chinoise *g*, ainsi que le coup de glotte (·), s'employaient régulièrement pour noter le *g* et le *γ* turcs. Notre transcription *t'šung-ü donnerait, par conséquent, *t'šügil. Il reste, cependant, à expliquer la qualité de la voyelle (ü au lieu de i).

22. *El* (paix, nation) :

La tribu du prince Yi-li 逸利王子 [X *iäi-lji] se trouvait en 981 sur la route entre la bouche du Fleuve Jaune et la ville de Hami, peu à l'est de l'Élsin Gol (cf. *SC*, cccxc, 9a). *iäi-lji représente probablement le turec *el*, «paix, nation», un terme qui entrait souvent comme premier élément dans les titres et dans les noms de personne (cf. CARNOGLEN, *Uygar Sözlöğü*, p. 67 et 68).

D'autre part, je crois reconnaître une deuxième notation de *el* dans l'inscription chinoise sur pieu étudiée par F. W. K. Müller (*Zwei Pfahlnschriften aus den Turfanfunden*, p. 17-21), laquelle est à dater de 983 (cf. PELLIOU, *Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale*, in *TP*, 26, p. 254). Müller n'a pu identifier le caractère de l'inscription qu'il nota 𠵼, mais il propose de lire *tang*, croyant avoir affaire à une transcription de *tängri*. Il existe, cependant, un caractère yi 𠵼 [X *i], «nom de lieu» (cf. *Tchong hona ta tsu tien*, *tex* 27), auquel correspond vraisemblablement ce 𠵼 (ou 𠵼 ?) de la transcription. Nous aurions donc Yi-li 逸利 [X *i-lji]—*el*, et c'est, d'ailleurs, le mot voulu par le contexte : *el yarumil tegin, el toymil, et el tumil*.

23. *Elä* (ambassadeur) :

Vers 931, le Qayan de Kou-tcheou envoya Yao-lu-t'sieu 爻律休 [X *iäu-lü-t'si] comme messager à Cha-tcheou 沙州 (= Touen-houang) (cf. le ms. n° 2992 v° du Fonds Pelliot; *supra*, p. 118-119). C'est évidemment une transcription du turec *elä*, «ambassadeur».

24. *İnané* (digne de confiance, (îrn) :

En tant que transcription du turc *inané*, on relève dans les textes chinois du 8^e siècle les noms des ambassadeurs ouïghours Mei Yu-nan-tehe 梅與羅支 [VII **me-nda-tai* > X **i,ü-nda-tü*] de 952 (cf. *TFTK*, cmlxxvii, 21 b; *supra*, p. 89) et Yin-nan Ti-lie 因羅狄略 [VII **in-nda d'iek-liak* > X **i,ün-nda t'iy-lüey*] de 954 (cf. *TFTK*, cmlxxviii, 22 a; *supra*, p. 89). La première transcription semble représenter *Bay İnané* (sur *Bay*, cf. *supra*), alors que la seconde serait pour *İnané Tiräk* [il est question d'un «İnané Tiräk» dans *Zwei Pfahlnschriften aus den Turfanfunden*, p. 23, de F. W. K. Müller], le *-é* étant peut-être confondu dans le *t* suivant.

25. *Käné* (jeune) :

Dans une inscription chinoise sur pierre de Tourfan, à dater de 983, on trouve à deux reprises la transcription *lien-tehe* 見支 [VII **lien-tür* > X **liän-tü*], que Müller a rétablie en *käné* (cf. F. W. K. Müller, *Zwei Pfahlnschriften...*, p. 19; et Pelliot, *TP*, 26, p. 25A).

26. *Kül* (glorieux) :

Un membre de la mission ouïghoure de 935, portant le titre chinois *lieu-che* 監使, «ambassadeur chargé de la surveillance», était K'iu-mi-lou 屈密謀阿撥 [X **k'ü mbi-luoy.4-pwé*] (cf. *KWTC*, cxxxviii, 4 b; *supra*, p. 80). Il s'agit vraisemblablement d'un *Kül büruq apa*. Cf. le K'iu-péi-lou 屈雲璣 [VII **liät l'üpi-lak*] mentionné sous la date de 618 dans le *Kien Tang chou* (III, 8 a), lequel serait sans doute *Kül büruq. Kül*, nom personnel ou titre, se trouve généralement en tête d'un groupe de noms et de titres; il est bien attesté chez les Ouïghours (cf. F. W. K. Müller, *Zwei Pfahlnschriften...*, p. 7, 22 et 23).

D'après le *Song che* (ccccc. 15 a), en 1010 arriva en ambassade à la Cour de Chine le *sayna* (cf. *infra*) et ministre 宰相, Ho Kiu-lou-yue 何居錄越 [VII **ye liäo-liäol-jüet* > X **rd li,ü-lüy-jü(r)*]. On pourrait y voir soit *Kül ügä* [sur *ügä*, dont la transcription usuelle à cette époque était *yu-yue* 于越, cf. *infra*], soit encore *Külüg ügä*, en admettant l'omission d'un caractère tel que *yu* 于, qui aurait transcrit le *ü* de *ügä*. *Kül* et *külüg* sont tous les deux fréquents comme épithètes de grands personnages (cf. Oskan, *Eski Türk Yazıları*, IV, p. 159).

27. *Kün* (soleil) :

Le nom de l'ambassadeur ouïghour de 935, Ngau Kün 龔均 [VII **kün* > X **kün*] (cf. *KWTC*, cxxxviii, 5 a; *supra*, p. 81), serait vraisemblablement un exemple du turc *kün*, «soleil, jour, sud», employé comme nom de personne [pour d'autres exemples, voir *Сармоғло, Uyğur Sözlüğü*, p. 96 et 97; F. W. K. Müller, *Zwei Pfahlnschriften...*, p. 7, 22 et 23].

28. *Kūāmit* (désiré) :

Une princesse du nom de Kiu-sie-mi-cha 房邪蜜施 *Tāgrin* figure dans une inscription chinoise de 983, trouvée à Tourfan (cf. F. W. K. MÖLLER, *Zwei Pfakliuachü ten...*, p. 18; PELLIOU, *TP*, 26, p. 256). M. Müller a restitué cette transcription [VII **kju-sia-miēt-tiē* > X **kū-sia-mbi-ti*] en *Kūāmit*, «désirée».

29. *Maza* (sanskrit «grand») :

Mo-ho 摩訶 (VII **mud-ɛd* > X **mbud-ɛd*), du nom de l'ambassadeur ouïghour Ngan Mo-ho 安摩訶 (cf. *TFVK*, CLXXVI, 20 a; *supra*, p. 77), est la transcription régulière en chinois de l'époque des Tang du sanscrit *maha*, «grand». *Maza* est bien attesté chez les Ouïghours comme premier élément de noms propres et de titres (cf. A. von GABAIN, *Alt. Gram.*, p. 318).

30. *Mir* (= sogdien «soleil, dimanche») :

Le *Sung che* (ccccc, 15 a) mentionne sous l'année 1010 un ambassadeur des Ouïghours de la préfecture de Ts'in 秦州 [actuellement la région de Ts'in-ngan 秦安 au Kan-sou], du nom de Ngan Mi 安密 [VII **miēt* > X **mbi*]. Or, à partir du x^e siècle le caractère 密 servait régulièrement pour rendre le sogdien *mir* (< iranien *mītra*), «soleil (dimanche)» (cf. CASABIANE-PELLIOU, *Un Traité manichéen...*, p. 186 et suiv.). Bien qu'à ma connaissance *mir* ne paraisse nulle part ailleurs dans les textes ouïghours comme nom de personne, je relève, cependant, dans le ms. ouïghour de Tourn-houang n° 3046 (ligne 4) du Fonds Pelliot un nom de personne «Mir Yigân».

31. *Oq* (flèche, unité d'organisation tribale) :

Un certain chef de tribu du nom de Wou-ti-yin 屈地因 [VII **uk-d'i-tiē* > X **oy t'i-tiē*] est signalé un peu à l'est de l'Élsin Gol dans le récit du voyage fait en 981 par Wang Yen-té 王延德 (cf. *SC*, cccccc, 9 a). Il faudrait sans doute restituer *Oq Tegin* (cf. PELLIOU, *A propos des Comans*, in *JA*, 1920, p. 148, n.).

32. *Ormuds / Ormuzd* (sogdien «Jupiter, jeudi») :

Le Qayan des Ouïghours de Kan-tcheou qui régna en 924-925 est désigné dans le *Leno che* (II, 26 et 3 a) sous le nom de Wou-wou-tcheu 烏母主. Il s'agissait probablement du personnage que les Tang postérieurs connaissaient sous la titre «Tegin» (cf. *supra*, 70-71). Wou-wou-tcheu 烏母主 [VII **uo-miu-tiē* > X **uō-miō-tiē*] représente, me semble-t-il, *Ormuds* (*Ormuzd*), nom sogdien porté par plusieurs grands personnages ouïghours, dont on connaît déjà les transcriptions *Wou-mo-ara* 嚠沒斯 [VII **uoi-muot-siq* > IX **o'-mbo'-si*] et *Hou-wou-ara* 嚠勿斯 [VII **yuoi-mjuat-siq* > IX **co'*]

nič-σ). (cf. CHAVANNE-PÉLLIOT, *Un Traité manichéen*, . . ., p. 190). A noter que toutes ces transcriptions rendraient une forme avec une épée de métathèse à la fin, «Ornuzd» au lieu d'«Ornuzd».

33. Qayan (titre de souveraineté) :

Au x^e siècle, la transcription usuelle du titre *qayan* était *k'o-han* 可汗 [VII *k'ä-yä > X *k'ä-xä]. La forme qui avait déjà servi sous les Tang. Or, d'après le *Song che* (ccccxc, 16 a), Kao-tchou 可州 [actuellement au Kan-sou] avait le *k'o-han* 可汗, alors que le souverain de Si-tchou 西州 [la région de Tourfan] était le *k'o-han* 克汗 [VII *k'ä-yä > X *k'ä-yä-xä] et les souverains de provinces nouvellement soumises étaient *Hei-han* 黑汗 [X *xä-yä-xä]. *Hei-han* 黑汗 était, par exemple, le titre du roi de Khotan en 1063 (cf. SC, cccxc, 6 b). D'autre part, le nom du Qayan de Kao-tchou de 962, King-k'iong 景璽 [VII *kiang-g'iwäng > X *kiä-l'üer] (cf. SC, cccxc, 13 a), serait peut-être à considérer comme une transcription de *qayan*. On sait que la nasale gutturale spirante «h» était très faible au x^e siècle dans le nord-ouest (cf. Lo Teh'ang-p'ei, *op. cit.*, p. 37-43). Enfin, dans une transcription de 981 (cf. SC, cccxc, 8 b), *A-sen-lan Han* 阿蘭漢 [X *xä], c'est-à-dire *Arslan Han*, se trouve un exemple de *Xan* ou *Qan*, la forme réduite de *qayan*.

34. Qara (noir) :

Le relief pour le x^e siècle deux transcriptions du turc *qara*, «noir» : *Ho-lo-tch'ouan* 合羅川 [X *yap-lä > X *xä-lä] et *Ka-to* 格囉 [VII *k'ä-lä > X *k'ä-lä]. La première, la Rivière Qara, figure dans l'itinéraire de l'ambassadeur chinois, Wang Yen-tó 王延德, qui la signale en 981 à mi-chemin du parcours entre la boucle du Fleuve Jaune et Hami (cf. SC, cccxc, 9 a-9 b); elle doit correspondre à la Rivière Etsin, connue également sous le nom de Hei-choui 黑水 (cf. BAERENHOUT, *Medieval Researches*, I, 159, n.). Le *Song che* (ccccxc, 13 b) rapporte, de même, qu'en 987 «la quatrième tribu des Ouïghours de Ho-lo-tch'ouan» 合羅川 (= Etsin Gol) envoyèrent une ambassade à la Cour de Chine. Le sedit itinéraire de 981 fournit également la deuxième transcription de Qara, nom d'une belle source peu après la Rivière Qara (= Etsin Gol) en allant vers Hami (cf. SC, cccxc, 9 b).

35. Qari (vieux, vénérable) :

L'ambassadeur des Ouïghours à la Cour des K'i-tan en 941 est désigné sous le nom de K'ouo-li Yu-yue 闕里于越 [X *k'ä-l'i jü-jüä(r)] (cf. *Leno che*, IV, 3 a), ce qui semble transcrire *Qari ügä* [sur *qari*, cf. CARZOGU, *Uyghur Sözlüğü*, p. 132; sur *ügä*, cf. *infra*].

36. Qarluq (nom de tribu) :

Parmi les tribus que les Ouïghours de Kao-tchang 高昌 (Tourfan) réunissaient sous leur autorité en 981, Wang Yen-tó (cf. SC, cccxc, 10 b) cite les

Ko-lou 可羅 [X *k^hl^h-l^ho], qui sont évidemment les Qarluq. Sous les Tang, la transcription usuelle de Qarluq était Ko-lo-lou 可邏祿 [VII *k^hl^h-l^hat].

37. *Qut* (félicité, majesté) :

Kou-ti-li 可提歷 [VII *k^hut d'iek-liēk > X *k^ho t'it(y)-li(y)], le nom de l'ambassadeur ouïghour de 952 (cf. *TTFK*, cxxxix, 21 b; *supra*, p. 89), devait être pour *Qut Tirig* (ou *Tiräk*; cf. *infra*). Un exemple de «qut» comme nom de personne se rencontre dans le manuscrit ouïghour n° 3046 (ligne 6) du Fonds Pelliot : *Qut Sayun*.

38. *Sayun* (titre) :

A ma connaissance, le titre *sayun* ne se rencontre pas avant le x^e siècle. D'après Käsyari (cf. *Atatav...*, I, p. 403), ce titre fut porté par les grands des Qarluq, et M. H. W. Bailey (*The Saeki-Holstein Miscellany*, AM II-1, p. 21) l'a reconstruit dans des textes khotanais. Or, les transcriptions suivantes de *Sang che* sont sans doute aussi à rétablir en *sayun* : Mai Sa-wen 麥索溫 [X *s^hay-on = *Biig Sayun*], ambassadeur des Ouïghours de Kao-tch'ang (Tourfan) en 981 (cf. *SC*, ccccx, 8 b); So-wen 索溫 [X *s^ho-on = *Sayun*], ministre 宰相 de Kan-tcheou en 1008 (cf. *SC*, ccccx, 14 b); Lo Sseu-wen 羅思溫 [X *s^hi-on = *Lo Sayun* (*Siyun*?)], ambassadeur ouïghour de Khotan en 1009 (cf. *SC*, ccccx, 5 b); T'o-wen 左溫 [X *t^ho-on = *Sayun*], ministre et ambassadeur de Kan-tcheou en 1010 (cf. *SC*, ccccx, 14 b); Sa-wen Ngo 索溫訶 [X *s^ho-on *ngud* = *Sayun gā/ya* (?)], ministre de Kan-tcheou en 1025 (cf. *SC*, ccccx, 16 a); et Lo Sa-wen 羅撒溫 [X *s^ho-on = *Lo Sayun*], ambassadeur de Khotan en 1063 (cf. *SC*, ccccx, 6 b).

39. *Sayan*, *Siyun* (titre turc emprunté du chinois *tsiang-kian* 將軍 [VII *tsiang-kian], «général») :

Je relève pour le x^e siècle trois exemples de la transcription *siang-wen* 相溫 [X *si^ho-on] du titre turc *sayun* : Ta-hi Siang-wen 迺奚相溫 en 935 (cf. *AHTC*, cxxxviii, 5 a; *supra*, p. 80), Mo Siang-wen 末相溫 en 948 (cf. *AHTC*, cxxxviii, 5 b; *supra*, p. 85-86), et Tou-tch'eng Siang-wen 獨呈相溫 en 953 (cf. *WTCK*, xi, 6 a; *supra*, p. 89). Sur *sayun*/*siyun*, voir HADLORF, *Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 292; F. W. K. MÜLLER, *Mohrenmag*, p. 32; et B. CSOZGON, *Chinese in the Uighur Script of the Tang-Period*, Acta Or. Hung., II-1, p. 79.

40. *Tarqan* (haut titre) :

Wang Yeu-to 王延德 signale en 981 (cf. *SC*, ccccx, 9 a) une tribu se trouvant un peu à l'est de l'Eïsin Gol, du nom de «tribu du Prince Ta-yu 于于 [pour *tan* 干] Yu-yue= 于越 [X *t'ä-tän jü-jü(r)], c'est-à-dire *Tarqan* *igä*. D'autre part, dans le *Leo che* (iii, 1 a), sous la date de 990,

mention est faite de *Ta-la-yu* 達刺于 [pour *-lan* 干] ouïghours [X *t'ä-lä-lä].

41. *Tatar* (nom de tribu) :

Il est question dans un manuscrit de Touen-houang qui date de 965 environ (n° 2155 du Fonds Pelliot) de brigands *Ta-la* 達怛 [X *t'ä-lä], et le manuscrit n° 3412 du Fonds Pelliot, daté de 981, fait également mention des *Ta-la* 達怛. Sur le nom des Tatars sous diverses formes, cf. H. W. BAILLY, *A Khotanese Text concerning the Turks in Kantsou*, in *AV*, I-1, p. 49; PELLIOU et HARRIS, *Histoire des Campagnes de Gengis Khan*, p. 2 et suiv.

42. *Tämür* (fer, nom du personnage) :

Tien-mi 天密 [VII *tiem-miät > X *tiim-mi] fut envoyé en 934 par le gouverneur militaire chinois de la frontière du nord-ouest pour porter une lettre au Qayan des Ouïghours de Kan-tcheou (cf. ms. 2992 v°, II, du Fonds Pelliot; *supra*, p. 124). Sans doute avons-nous là une transcription du turc *tämür*.

43. *Tärin* (haut titre turc dérivé de *tängrim*) :

Tien Tse-liu 田鐵林 [VII *t'iet-liou > X *t'ieä-liu] était un ambassadeur des Ouïghours de Kan-tcheou à la Cour chinoise en 924 (cf. *TPFK*, cxxxv, 12 b; *supra*, p. 68). *Tse-liu* rend bien le titre turc *tärin*, qui, d'après Käsyari (cf. *ATALAY*, ..., I, p. 396; sur la lecture *tärin*, cf. PELLIOU, *TP*, 1931, p. 132), s'appliquait aux fils de souverains. M. Pelliot explique ce titre comme un dérivé de *Tängrim* (cf. *TP*, 37, p. 179).

44. *Tegin* (titre porté par le frère cadet ou le fils d'un qayan) :

À l'époque des Tang, *tegin* était correctement transcrit *t'ä-t'in* 特計 [VII *t'äk-g'üm] (cf. CHASSANOFF, *Documents*, ..., p. 367). Au x^e siècle, je relève les quatre transcriptions suivantes de ce titre : *Ti-yin* 狄銀 [VII *d'iek-ngiän > X *t'i(y)-gin], dénomination du frère cadet du Qayan de Kan-tcheou en 911 (cf. ms. n° 3633 du Fonds Pelliot) et, d'autre part, du Qayan de Kan-tcheou en 924-926 (cf. *KWTC*, cxxxviii, 4 b; *supra*, p. 70 et 71); *T'o-yin* 特銀 [VII *t'äk-ngiän > X *t'oy-gin], le *Tegin* créaste qui figure dans l'inscription chinoise sur pieu de Toufan, à dater de l'année 983 (cf. F. W. K. MULLER, *Zwei Pfahlinsschriften*, ..., p. 18; PELLIOU, *TP*, 26, p. 225); *Wou Ti-yin* 烏地因 [VII *d'ü-jän > X *t'i-in], c'est-à-dire *Oy Tegin* (cf. *O*, *supra*), un chef de tribu à l'est de la Rivière Etsin en 981 (cf. *SC*, cccxc, 9 a); et *Ti-yin* 提因 [X *t'i(y)-in], la transcription dont on servait le *Leno che* au x^e siècle pour rendre le titre *tegin*, qui aurait été adopté par les K'i-tou (cf. WITTROGEL et FÉRO, *History of Chinese Society : Liao*, p. 432).

45. *Tirāk* (titre turc) :

Tirāk, provenant du verbe *tirā*, «étayer», + *-k*, suffixe qui forme des substantifs à partir de verbes (cf. A. von GABAIK, *Alt. Gram.*, p. 74), avait aussi le sens de «pilier» (cf. ATALAY..., I, p. 412) [ditré en *o-maoli*], et comme titre devait signifier à peu près «pilier de l'État» (cf. *tchou-koum*, supra, p. 56, et CARROZZO, *Uygar Sözlüğü*, p. 183). Ce titre fut porté, semble-t-il, par deux des ambassadeurs ouïghours à la Cour de Chine : Ti-liō Li Mai-tche 地略李斐之 [X **t'i-liay* — *Tirāk Li Hākēi* (cf. aussi Hākēi, supra)], ambassadeur en 911 (cf. TFFYK, CULXXVI, 15b; supra, p. 66), et Yin-nan Ti-liō 因難狄略 [X **t'iny*-liay — *luant Tirāk* (cf. supra)] de 954 (cf. TFFYK, CULXXII, 22a; supra, p. 89). Un troisième ambassadeur ouïghour, Kou Ti-ti 骨地提 [X **t'iy*-tiay] de 952 (cf. TFFYK, CULXXII, 21b; supra, p. 89), serait peut-être, lui aussi, un «tirāk», mais la transcription semble correspondre mieux au nom d'ambassadeur *Tiri*, relevé par W. RADLOFF, *Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 3 [de *tiri*, «viser», cf. ГАГАУЦА, *Kamaisches Wörterbuch*, p. 245], ou à *Tirig*, nom que donne H. OAKTA, *Eski Türk Yazıtları*, III, p. 39 et 62.

Une transcription de *Tirāk* au IV^e siècle était *Ti-liō* 提略 [IX **tiri*-liay] (cf. CHAVANES et PALLIOT, *Truâté...*, p. 251, n.).

46. *Toymū* (né) :

La transcription *tou-mi-che* 篤密施 [VII **tuok-mi-tsi* > X **toy-mi-t'i*], d'une inscription sur pieu de Tourfan de l'année 983, doit représenter le turc *toymū* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlschriften...*, p. 19). Cette transcription se rencontre dans les contextes suivants : *et toymū lang-kün* 節斤 (fils d'un prince) et *luant toymū lang-kün* : ces formes sont à comparer avec les titulatures qui paraissent dans une autre inscription sur pieu en écriture ouïghour de la même époque : *qutluy toymū* [Müller écrit *toymū*] *tegin* et *ai toymū saugun* (cf. F. W. K. MÜLLER, *ibid.*, p. 23).

47. *Tay* (nom de personne, «étendard souverain en queue de yak») :

Tou A-chou 杜阿熟 [VII **duo-d'jak* > X **duo-d'ay*], ambassadeur *t'ou-kine* 突厥 de 931 (cf. supra, p. 99-100), portait vraisemblablement un nom turc *Tay-Ataq* (sur *Ataq*, voir supra). *Taq/Tay* vint comme premier élément dans un grand nombre de noms de personne à l'époque de l'empire mongol : Pelliot relève 4 *Taq-Baq* et 25 *Taq-Tamūr* dans le seul *Yuan che*. Cette forme représente probablement le turc *tay*, «étendard souverain en queue de yak» (cf. PALLIOT, *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*, p. 68).

48. *Tayēi* (nom personnel ou titre = «porte-tay») :

D'après les chroniques chinoises (WTCK, XI, 6a; TFFYK, CULXXII, 21b; supra, p. 89), en 953 arriva à la Cour de Chine l'ambassadeur ouïghour Tou-tchiang Siang-wen 闐呈相溫. Alors que Siang-wen 相溫 représentait le

titre ture *soqun*, «général» (cf. *supra*), Tou-tch'ong 陶呈 [VII^e *d'uk-d'j'ing > X^e *doŋ-t'ieŋ] paraît bien correspondre au nom personnel ou titre de *Tuyti*, «porte-tuy», *tuy* étant «l'étendard souverain en queue de yak». Bien que je ne l'aie pas trouvé en ture pour l'époque de notre texte, c'est un nom qui devait être assez répandu un peu plus tard à l'époque mongole (cf. Pelliot, *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*, p. 68, n.; Pelliot et HANSEN, *Histoire des Campagnes...*, p. 351). À interpréter d'après l'étude de B. CASANOV, *Chinois in the Uighur Script of the Tang-period* (*Acta Orientalia* [Budapest], II-1, 1952, p. 110-119), X^e *t'ieŋ < VII^e *d'j'ing aurait été noté *ti* en écriture ouïghoure.

49. Türk (nom de peuple) :

M. H. W. BALEY (*Turks in Khotanese Texts*, in *IRAS*, janv. 1939, p. 86; *The Staël-Holstein Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 16) a trouvé à plusieurs reprises le nom de groupe ou du personne «Türk» dans des textes khotanais se rapportant à la région de Kou-tcheou au x^e siècle environ. Or, nous rencontrons dans les textes chinois du x^e siècle un nom d'ambassadeur ouïghour de 946 (cf. WYCK, II, 7 a; *supra*, p. 85), Tou-kiu-lou 突厥陵 [VII^e *t'ux-k'iuŋ-t'uk > X^e *t'ü-k'ü-lüŋ]. Tou-kiue [= Tou-kiu : cf. PELLIOU, *JA*, 1934, p. 93] 突厥, qui transcrivait un pluriel *türküt*, étant le nom chinois des Turcs, c'est-à-dire des Kok-Türk de l'époque Tang. Tou-kiu-lou 突厥陵 devait correspondre à *Türk Uluy* (en coupant *t'ü-k'ü-lüŋ), soit un nom de groupe suivi d'un nom personnel «la manière turque» (cf. H. W. BALEY, *The Staël-Holstein Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 16).

50. Tüzün (noble) :

La transcription *tou-sin* 都隣 [X^e *t'üŋ-sin] se rencontre dans une inscription sur pieu de Tourfan à dater de 983 (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlschriften...*, p. 17-21; PELLIOU, in *TP*, 26, p. 254). Quoique Müller n'ait pas vu de solution pour cette transcription, il est, à mon avis, fort probable qu'on ait voulu noter le nom ou l'épithète *tüzün*, «noble, excellent». Il s'agit d'une princesse ouïghoure qu'on aurait appelée «Kanë Tüzün Tagrim» : cf., par exemple, les princesses ouïghoures «Tüzün Bilgä Xunëui» et «Tüzün Silik Xunëui» du *Mahrdmag* (F. W. K. MÜLLER, *ibid.*, p. 35). En effet, il me semble que le chinois du x^e siècle ne disposait pas d'une bien meilleure approximation que *sin* pour rendre la syllabe *-ün*.

51. Uyrat/Oyrat (nom de personne) :

Li Wou-lie-chou 李屋列殊 [VII^e *uk-liät-t'ju > X^e *oy-lüŋ-sü], le nom de l'ambassadeur ouïghour de 911 (cf. T'FYK, CXLXVI, 15 b; *supra*, p. 66), ressemble à une transcription du nom de personne *Uyrat/Oyrat* (cf. ORKUN, *Eski Türk Yazitlari*, III, p. 123).

52. Uluy (grand, nom personnel) :

De quatre transcriptions supposées d'*Uluy*, «grand, supérieur», qui figure souvent comme nom personnel chez les Ouïghours, les deux premières, *Lou 鹿*

[IX **lu*y] de 861 (cf. *Kiou T'ang chou*, cxcx, 9 b; *supra*, 8) et *A-i-lan-lou* 阿悉蘭嶺 [X **loy*] de 950 environ (cf. *supra*, *Arslan*; le manuscrit 2482 v° du Fonds Pelliot), ne rendent pas compte de l'u- initial, qui serait peut-être assimilé à *l* suivant. Dans la troisième transcription, *Tou-lou-lou* 突厥陵 [X **l'ou-l'ou-lou*] (cf. *supra*, *Türk*), **l'ou* rendrait à la fois la finale *-l* de *Türk* et l'u- initial d'*lou*. Enfin, le nom de Ngan Hou-lou 安陰盧 [VII **γua-luo* > X **ɣu-luo*], ambassadeur des Ouighours de Kao-tch'ang (Tourfan) en 983 (cf. *SC*, cccxc, 8 b), devait probablement transcrire de même *lou*, la gutturale initiale [ɣ > x] n'ayant qu'une valeur d'abf devant la voyelle (cf., par exemple, les remarques de PELLIOT, *Neuf notes*, . . ., in *TP*, 26, p. 236 et p. 252, n. 2).

53. *Uryaukai* (nom de tribu) :

D'après Wang Yen-tò, l'ambassadeur chinois envoyé auprès des Ouighours de Kao-tch'ang 高昌 (Tourfan) en 981 (cf. *SC*, cccxc, 9 a), une tribu particulière des *Ho-loung-kai* 臥梁結 [VII **ngua-liang-yä* > X **ngua-liou-xä*] habitait à mi-chemin environ entre la bouche du Fleuve Jaune et la Rivière Etsin. Ce nom, qui serait *Uryaukai*, est autrement transcrit dans le *Leao che* (xlv), 31 a) *Hou-niang-kai* 訶梁改 [VII **ua-niang-xä* > X **u-niang-xä*]. Concernant les Uryaukai, voir WITTCOGEL et FÉREN, *History of Chinese Society : Liao*, p. 98.

54. *Ügä/Ugä* (vénérable, sage; titre) :

Le *Song che* et le *Leao che* offrent dès le x^e siècle nombre d'exemples du titre *yu-gue* 于越 [VII **ju-jüw* > X **ju-jüä(r)*], dont se servaient aussi bien les Ki-tan que les Ouighours (cf., par exemple, *LC*, iv, 3 a; *SC*, cccxc, 9 a, 11 a, 15 a; *supra* : *ata*, *käl*, *qari*, *tarqan*; et WITTCOGEL et FÉREN, *History of Chinese Society : Liao*, p. 432). WITTCOGEL et FÉREN (*loc. cit.*) proposent de rétablir *yu-gue* [X **ju-jüä(r)*] en *ügüt*, « conseil », mais rien ne laisse supposer que le terme «ügüt» ait jamais servi comme titre. Par contre, *ügä* convient fort bien à notre transcription et du point de vue phonétique et du point de vue sémantique. Au ix^e siècle *ügä* était transcrit par *lu-k'ie* 𐰆𐰺 [IX **ju-g'ia*] (cf. CHAVANNE et PELLIOT, *Traité manichéen*, . . ., p. 251, n.). Quant à la transcription du *-g*-médial par un *god* de Karlgren, on peut comparer le nom du qayan ouighour du viii^e siècle Meou-yu 𐰆𐰺 [VIII **mbju-jü*], correspondant à *Bögü* (cf. CHAVANNE et PELLIOT, *ibid.*, 212, n.). D'autre part, le titre *ügä* est bien attesté pour les ix^e et x^e siècles dans la région du Kan-sou et du Sin-kiang actuels par les nombreux exemples qu'a relevé M. H. W. Hailey dans des manuscrits khotanais (cf. *Turks in Khotanese Texts*, in *JRAS*, janv. 1939, p. 91; *The Seven Princes*, in *BSOS*, XII, 616-624; *A Khotanese Text*, . . ., in *AM*, I-1, p. 47 et suiv., etc.). On remarque également la grande fréquence de ce titre chez les Ouighours dans les listes de personnages publiées par F. W. K. Müller (*Mahrdnag* et *Zwei Pfahlnschriften*).

55. *Urūg/Yārūg/Örūg/Yörūg* (blanc, pur) :

Wang Yen-tō, envoyé à Tourfan en 981 par la Cour de Chine, cite parmi les tribus réunies sous l'autorité des Ouïghours de Kao-tch'ang (Tourfan) [cf. SC, ccccx, 10 b] la gens de Yu-long 旃 龍 族 [VII **ian-lwng* > X **ü/ü-lung*]. Cette transcription paraît noter clairement le ture *ürūg*. «blanc, pur», bien que je n'aie pas rencontré ailleurs d'exemple d'*ürūg* comme nom de tribu ou de lieu en Asie centrale à cette époque.

56. *Yaylaqar* (nom de clan ouïghour) :

Le premier des neuf clans ouïghours, le clan royal, était, d'après le *Kieou T'ang chou* (cxv, 2 a), Yo-lo-ko 藥 羅 葛 [VII **iak-lä-kät*], c'est-à-dire *Yaylaqar* (cf. PELLIER, *A propos des Comans*, in JA, 1920, p. 142, n.; HENNING, *Argi and the «Tokharians»*, in BSOS, IX, p. 555; *supra*, p. 3). Or, il semblerait qu'aux I^e et XI^e siècles les Qayan de Kan-tcheou fussent encore du clan des *Yaylaqar*, car je crois retrouver cette forme sous les transcriptions des noms de ces qayan que nous trouvait le *Song che* : le Qayan ouïghour des préfectures de Kan et de Cha 甘 沙 州 en 980, Ye-lo-ho Mi-li-ago 夜 落 訖 密 禮 遇 [X **ia-lay-xo* = *Yaylaqar Bilgä* : cf. *supra*, *Bilgä*], et Ye-lo-ho encore en 1004 et après (cf. SC, ccccx, 13 b-15 b); et Ye-lo-ko 夜 落 隔 [X **ia-lay-koy*] à partir de 1015 (cf. SC, ccccx, 15 b et suiv.). Ailleurs, on rencontre le nom *Yaylaqar* dans une inscription sur pierre en caractères runiques du vieux ture - *Yaylaqar Kan Ata* (cf. G. J. RAHSTORF, *Zwei uigurische Runeninschriften*, p. 4); dans un manuscrit en écriture manichéenne : *Yaylaqar Tsal* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Mahradang*, p. 10); et dans des manuscrits en khotanais (cf. H. W. BIRRT, *The Saek-Holstein Miscellany*, in AM, II-r, p. 17).

57. *Yayma* (nom de tribu) :

Wang Yen-tō nomme (cf. SC, ccccx, 10 b) parmi les tribus dominées en 981 par les Ouïghours de Kao-tch'ang (Tourfan) les Yang-mo 楊 磨 [VII **iang-mud* > X **ioi-mud*], qui sont sûrement les *Yayma* (cf. PELLIER, *A propos des Comans*, in JA, 1920, p. 135, n.), tribu turque bien connue à cette époque (cf. MIKORSKY, *Hudūd al-'Alam*, p. 95-98; АТАЛАЙ, *Index*, p. 858).

58. *Yarutmiš* («qui a éclairé») :

Une inscription chinoise de 983, trouvée à Tourfan, présente la transcription *ye-lou-n-mi-he* 耶 囉 地 蜜 轄 [VII **ia-luo-d'i-miēt-sig* > X **ia-luo-t'i-miē-si*], ce qui note le ture *yarutmiš* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlinnschriften*, . . . , p. 19). Cette forme fait partie de la titulature «El yarutmiš t'ien 天 天 天», c'est-à-dire «le tegin céleste qui a éclairé la nation».

59. *Yigän* (neveu/|etit-fils; nom d'homme) :

Yi-yeu 易 言 [VII **iak-ngim* > X **i(y)-ngiän*], dans le nom de l'ambassadeur ouïghour de 912, Tcheou Yi-yeu 周 易 言 (cf. TPKK, cmlxxi, 12 b; *supra*,

p. 66), devait rendre le turc *Yigān*, «neveu/petit fils», qui figure souvent comme nom personnel [cf., par exemple, dans le manuscrit ouïghour de Touen-houang n° 3046 du Fonds Pelliot : *Mir Yigān* (ligne 4), *Yigān Singyur* (ligne 7), *Yigān Apa* (ligne 23)]; et H. W. BAILEY, *A Khotanese Text concerning the Turks in Kantsou*, in *AO*, I, 1949, p. 50].

60. *Yiēkā/Inēkā* (fin, précis) :

Il faut probablement considérer *Li Yin-che-kiā* 李引祿迦 [VII **iē-^hiāk-ka* > X **iē-siŋ*]-*ka*], nom de l'ambassadeur des Ouïghours de Kao-tcheou en 924 (cf. *KWTC*, cxxxviii, à a; *supra*, 68), comme une transcription de *Yiēkā*, auquel correspondrait également le nom de *Li Yen-si-ki* 李衍悉鷄 [X **iāu-si*-*le*], qui apparaît dans le manuscrit n° 3412 du Fonds Pelliot, daté de 981, *Yiēkā/Inēkā*, signifiant «fin, précis, fin d'esprit» (cf. A. VON GABAIN, *Alt. Gram.*), serait facilement une épithète; d'après Kāšyari (cf. ATALAY... II, p. 380), *yīēkā* *kīš* voulait dire «qui prie Dieu, qui adore». D'autre part, le nom de personne *Inēki*, signalé par Radloff (*Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 128), est peut-être pour *Inēkā*.

CONCLUSIONS

De l'étude comparative des transcriptions qui précèdent, on peut dégager certaines caractéristiques des notations chinoises du turc au x^e siècle, pour en tirer, au surplus, des conclusions quant à la prononciation du chinois à cette époque.

INITIALES (en début de syllabe) :

1° Notations de l'attaque dure et de l'attaque douce [·, x-, *yg-*; O, j-].

Dans la plupart des cas, la transcription chinoise rend ce qui est apparemment une attaque dure devant les voyelles initiales du mot turc, laquelle n'est pourtant pas un caractère de cette langue, du moins dans son état actuel (cf. J. DEBY, *Grammaire de la Langue turque*, p. 68 et 79). Cette attaque dure ou «*alif*» devant les voyelles initiales turques se traduit surtout par l'initiale chinoise 影 que D. Karlgren (*Grammata Serica*) explique comme l'occlusive laryngale ou «coup de glotte» (noté ʔ · ʔ) — cependant, la valeur attribuée par Karlgren à cette initiale est contestée par E. R. Hope (*Karlgren's Glottal Stop Initial in Ancient Chinese*, Ottawa, 1953), qui y voit une indication de la tonalité. Exemples de cette notation : **ay* (948) = *aq*, **d-sā-lān* (933) = *aralan*, **iāu-lā-si* (931) = *elēi*, **ay-Jiā-sū* (911) = *Uyrād*, etc.

Une espèce d'*alif* est aussi noté par x-, provenant d'un ancien γ-, qui servit beaucoup aux époques antérieures pour marquer la voyelle initiale (cf. PELLIOT, *Neuf notes sur des Questions...*, in *TP*, 26, p. 226 et 252, n. 2). Exemples : **xo-siū-si* (ix^e siècle) = *Ornuđz*, **xo-l.ō* (983) = *Uly*. Dans un cas, enfin,

nous trouvons *gg-* devant la voyelle initiale : **ggud-liōi-rdi* (981) — *Urgyruī*.

Il arrive, toutefois, que la voyelle initiale ne porte que l'attaque douce (0) : **m̄-lj̄-tm* (939) — *altun*, **m̄-lj̄* (981) — *cl*, **i-ndn-tū* (952) — *innat*.

Il y a même un cas où le yod (*j*), restitué par Karlgren, introduirait une voyelle initiale turque : **jū-jū(r)* (x^e siècle) — *ūgā* et **jū-g'ia* (ix^e siècle) — *ūgā*. Cependant, il faut sans doute corriger le *j*-de Karlgren en *jj* (cf. Le Tch'ang-p'ei, *Evidence for Amending D. Karlgren's Ancient Chinese j- to jj-*, in *HAS*, 14 (1951), p. 285-290). On voit alors que cette initiale peut avoir une valeur d'*elif* devant une voyelle initiale, comme le *γ* > *x*- ci-dessus.

2° Notations de *g-* et *γ-* turcs [*g-* = *g-* et *γ-*; *gg-* et *j(γ-?)* = *g-*; *k-* et *x-* = *γ-*]:

Au x^e siècle, le chinois du nord ne possédait presque plus de gutturales sœurs initiales: il devait, en conséquence, avoir recours à d'autres moyens pour rendre les *g-* et les *γ-* du turc. On utilisait, principalement, l'initiale ㄍ (l'occlusive laryngale *g* de Karlgren). **b(γ)-d'* (924), **pi-lj̄-d'* (924) et **m̄-l̄-d'* (980) — *Bilgā*; **i-i* (981) et **i'p(γ)-in* (x^e siècle) — *tegin*; **dy-on* (981), **sd-on* (1008), **sd-on* (1010), et **sd-on* (1025) — *ayran*. Pour *g-*, on trouve aussi *gg-*: **i'(γ)-ggin* (911) — *tegin* et **i'(γ)-ggin* (912) — *Figān*. Dans un cas, le yod (*j*) chinois correspond à *g-*: **jū-jū(r)* (x^e siècle) — *ūgā*, mais le *j*-de Karlgren est sans doute à corriger en *jj-* (voir *supra*, p. 161, § 1°).

Dans **m̄bau-l̄d* (948) — *baya*, la voyelle postérieure *u* devant *k-* devait contribuer à l'effet d'un *γ-*. Nous trouvons aussi **liē-l'liē* (962) — *qayan*, où l'impression d'un *γ-* serait peut-être, de même, renforcée par la présence de la nasale gutturale spirante *-ŋ* devant le *k'*. Enfin, le *x-* chinois exprime le *γ-* turc dans **k'd-rdn* (ix^e et x^e siècles), **k'γ-rdn* (x^e siècle), et **xy-rdn* (x^e siècle) — *qayan*.

3° Notations du *b-* turc [*m̄b-* en Chine; *b-* et *p-* au *Leao che*]:

Dans la Chine du nord et du nord-ouest, c'est l'*m-* initial chinois, passé à *m̄b-* dès le viii^e siècle, qui servait déjà depuis l'époque des Tang à transcrire le *b-* initial. Or, on constate que parmi les transcriptions du x^e siècle étudiées ici les seules exceptions à cette règle sont celles qui proviennent du *Leao che*: **b(γ)-d'*, **pi-lj̄-d'* (924) — *Bilgā*, où *b-* est rendu par *b-* et par *p-* au lieu de *m̄b-*. Devrait-on en déduire que dans le dialecte chinois dont se servaient les K'i-tau l'*m-* initial ne s'était pas mué en *m̄b-*?

FINALES (en fin de syllabe):

La chute des finales chinoises *-y* (vii^e siècle *-t*), *-r* (viii^e siècle *-t*), et *-β* (vii^e siècle *-p*) est chose faite, semble-t-il, dès les premières années du xi^e siècle mais il est malaisé de déterminer avec précision le moment de son accomplisse-

ment, qui, à juger d'après certaines de nos transcriptions, pourrait se situer même avant le milieu du x^e siècle. Sans doute certaines finales sont-elles tombées plus tôt que d'autres — phénomène qu'a constaté Lo Teh'ang-p'ei (*The North-western Dialects...*, p. 163-168) et que nous avons pu vérifier. D'autre part, les finales ont dû disparaître plus tôt chez certains groupes que chez d'autres — ainsi, chez les K'i-tan, où, dans la prononciation du chinois en usage, les finales ne semblent plus conserver de pouvoir de transcription dès la première moitié du x^e siècle. Enfin, on peut affirmer, d'après les documents examinés, que dans la dernière moitié du x^e siècle, les finales étaient affaiblies dans la Chine du nord à un tel point que leur valeur en transcription était remarquablement inconstante; là où elles conserveraient quelque rôle, on doit peut-être soupçonner une prononciation archaïsante.

1° La finale chinoise -y (vii^e siècle -k) :

Dans plusieurs cas le -y chinois semble avoir conservé jusqu'en 980 sa capacité de noter les -g, -y, -k et -q tures en fin de syllabe [par exemple, **mbi-lūy* (935) = *burug*, **'i(y)-liay* (954) = *tirāk*, **mbæcy* (981) = *būg*, **'oy* (981) = *oq*]. De plus, le -y en fin de syllabe aurait servi, même après 980, à renvoyer une gutturale suivante : **'a(y)-'ou* (981) = *soyuu*, **'ia-lay-xo'* (980) et **'ia-lay-key* (1015) = *Yaylaqar*, **'y-xān* et **xoy-xān* (fin du x^e siècle) = *qayan*. Cependant, dans bien des cas, on a négligé, tout simplement, la gutturale turque en fin de syllabe [cf. **'ia-lay-xo'* (980) = *Yaylaqar*, **mbø-jā* (928) = *bilig*, **xo'-lud* (983) = *ulay*, **mbud-lā* (989) = *baraq*], et dans un cas on l'a rendue par une nasale gutturale : **'ioi-ubud* (981) = *yayma*. Donc, il restait de la finale -y si peu de chose pour les besoins de la transcription qu'on pouvait s'en passer presque aussi bien, et qu'on cherchait des substituts. C'est aussi, vraisemblablement, l'amaussement de -y qui explique des transcriptions comme **'key-lā* (981) = *qara* et **'ia-lay-key* (1015) = *yaylaqar*. Enfin, les notations de *tirāk* [**'i(y)-li(y)* (952) et **'i(y)-liay* (954)] tendent à confirmer l'hypothèse de Lo Teh'ang-p'ei (*The North-western Dialects...*, p. 168) quant à la chute dès le x^e siècle des finales des rimes 昔, 錫 et 職.

2° La finale chinoise -r (vii^e siècle -r) :

Comme le -y, le -r chinois continuait au x^e siècle à jouer généralement le même rôle dans les transcriptions qu'à l'époque des Tang, c'est-à-dire celui de noter -r, -l et -t [cf., par exemple, **mbad'-si* (931) = *bars*, **tām-mbī* (934) = *tāmīr*, **'l'z'* (935) = *kūl*, **mbad'-mbavan* (981) = *barwan*, **'ho'* (952) = *gut*, **'kō'-loy* (981) = *qarluq*, **'tiung'-w'* (981) = **'čügül*, **'t'ē-kān* (981) = *tarqan*, **mbø'-kud* (1008) = *barqu*]. Mais, tout comme pour le -y, l'insuffisance de l'-r dans ses fonctions est aussi suggérée par de nombreux cas : soit qu'on se contente de se passer de son aide [cf. *bi(y)-'t'* (924) = *bilgā*, **'wō-mcū-tū* (924) = *Ormudz*, **'d-sa'-lan* (933) = *arslan*, **'d-si'-lan* (981) = *arslan*, **'d-tan* (981) = *alun*, etc.], soit qu'on lui substitue un t- initial [cf. **'iāu-lū-t'ī* (931)

— *elā*, **lāi-lā-tan* (939) — *altan*, **mbi-le-d'* (980) — *bilgā*, **t'ā-lā-lān* (990) — *tarqan*, etc.). C'est également par son affaiblissement extrême, ou par sa chute, qu'on doit expliquer les quelques cas où l'*r* paraît être de trop : **d'pud'* (935) — *apa*, **mbi-le-d'* (980) — *bilgā*, **t'ā-lā-lān* (990) — *tarqan*, **ad'-an* (1025) — *ayun*, etc. Les cas de **lāiā(r)-pud'* = *tapar* et de **jā-jūā(r)* = *ūga* s'accordent, d'autre part, avec les observations de Lo Teh'ang-p'ei sur la chute dès le x^e siècle de l'*r* final de ces rimes (cf. *The Northwestern Dialects*. . . , p. 168).

TABLEAU DES TRANSCRIPTIONS *

	CARACTÈRE de TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
1	多 to.....	td	td	-ta	ata
2	雅 ta.....	td	td	-ra	qara
3	囉 ta.....	td	td	-raq	baraq
				-ra	qara
4	娑 so.....	sd	sd	sa-	sayun
5	左 so.....	sd	sd	sa-	sayun
6	哥 ko.....	kd	kd	-ya	baya
7	可 k'o.....	k'd	k'd	qa-	qayan
8	阿 a.....	.d	.d	—	adraq, apa, aban, ata, ainq
				al-	alhan
				ar-	arlan
9	訶 ho.....	xd	xd	-ra	marā
10	摩 mo.....	mud	mbud	ma-	marā
11	麼 mo.....	mud	mbud	ba-	baraq
12	磨 mo.....	mud	mbud	-ma	gayma
13	臥 wo.....	ngud	ngud	n-	uryngzai
14	連 lia.....	ka	ka	-tā	gičkā
15	夜 ye.....	ja	ja	gay-	gaylaqar
16	耶 ye.....	ja	ja	ya-	yarutunī
17	邪 sie.....	šja	šja	-sa-	kūšmīd
18	都 tou.....	tuo	tuō	tū-	tū:ān
19	杜 tou.....	d'wo	duō	tuy	tuy
20	盧 lou.....	luo	luō	-luy	uluy
21	陸 lou.....	luo	luo	-ru-	yarutunī
22	巫 kou.....	kno	knō	-qu	borqu
23	烏 wou.....	.mo	.uō	or-	ormud:

* Les caractères sont rangés d'après les finales du vii^e siècle, dans l'ordre suivant : vocales, nasales, implosives (labiales, dentales, gutturales), comme dans *Lo Tchéng-p'ei, The Northwestern Dialects*.

	CARACTÈRE de TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TUNG	VOIR
24	居 <i>kiu</i>	<i>kjuw</i>	<i>kū</i>	<i>kū-</i>	<i>kūnāmū, kūl</i>
25	與 <i>yu</i>	<i>iru</i>	<i>īū</i>	<i>-</i>	<i>uayō</i>
26	預 <i>yu</i>	<i>iru</i>	<i>ū</i>	<i>ū-</i>	<i>ūny</i>
27	母 <i>mo</i>	<i>mu</i>	<i>mū</i>	<i>-mū-</i>	<i>omud:</i>
28	主 <i>tchou</i>	<i>tūu</i>	<i>tūū</i>	<i>-d:</i>	<i>omud:</i>
29	殊 <i>chou</i>	<i>ju</i>	<i>ū</i>	<i>-ā (-t + ū) - ŕ)</i>	<i>ayrū</i>
30	于 <i>yu</i>	<i>ju</i>	<i>ju</i>	<i>ū-</i>	<i>uŕa</i>
31	改 <i>kai</i>	<i>xai</i>	<i>xai</i>	<i>-xai</i>	<i>uyayrai</i>
32	劫 <i>kai</i>	<i>ŕai</i>	<i>xai</i>	<i>-xai</i>	<i>uyayrai</i>
33	每 <i>mei</i>	<i>muai</i>	<i>mbuai</i>	<i>bay</i>	<i>bay</i>
34	換 <i>yi</i>	<i>ai</i>	<i>ai</i>	<i>ū-</i>	<i>altun</i>
				<i>-</i>	<i>el</i>
35	米 <i>mi</i>	<i>mai</i>	<i>mbi</i>	<i>bi-</i>	<i>bilig</i>
36	禮 <i>li</i>	<i>liei</i>	<i>le</i>	<i>-l</i>	<i>bilgā</i>
37	鷄 <i>ki</i>	<i>kiei</i>	<i>ke</i>	<i>-ki</i>	<i>gintkū</i>
38	地 <i>di</i>	<i>d'i</i>	<i>t'i</i>	<i>-t</i>	<i>yarutmū</i>
				<i>te-</i>	<i>teŕia</i>
				<i>ti-</i>	<i>tūak</i>
39	利 <i>li</i>	<i>lji</i>	<i>lj</i>	<i>-l</i>	<i>el</i>
40	里 <i>li</i>	<i>lji</i>	<i>lj</i>	<i>-l</i>	<i>altun</i>
				<i>-lig</i>	<i>bilig</i>
				<i>-r</i>	<i>qari</i>
41	梨 <i>li</i>	<i>lji</i>	<i>lj</i>	<i>-lig</i>	<i>bilig</i>
42	休 <i>ts'ou</i>	<i>ts'i</i>	<i>ts'i</i>	<i>-t</i>	<i>elri</i>
43	編 <i>mei</i>	<i>mjei</i>	<i>mbji</i>	<i>bi-</i>	<i>biruŕ</i>
44	美 <i>mei</i>	<i>mjei</i>	<i>mbji</i>	<i>bi-</i>	<i>bilig</i>
45	離 <i>li</i>	<i>ljū</i>	<i>lj</i>	<i>-l</i>	<i>bilgā</i>
46	支 <i>tche</i>	<i>tūig</i>	<i>tū</i>	<i>-t</i>	<i>ūanē, kūnē</i>
47	施 <i>che</i>	<i>siŕ</i>	<i>ti</i>	<i>-t</i>	<i>kūnāmū, toymū, yarutmū</i>

	CARACTÈRE de TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
48	斯 saek	se	si	-s	bars
49	厥 saou	si	si	-s	aralan
				sa-(?)	sayan
50	艾 yi	ie	i	e	ci
51	之 tche	tai	tai	-ci	bakci
52	思 saek	si	si	-s	bars
53	毛 mao	mau	mbiu	ba(y)-	baya
54	奚 yaoiau	.iau	(f)-	clai
55	夙 tseu	tseu	tseu	tam-	tamir
56	林 lin	liem	liu	-rim	tarim
57	理 nan	nan	nan	-nan-	inanc
58	瀚 lan	lan	lan	-lan	aralan
59	干 kan	kân	kân	-qan	tarqan
60	淡 han	xân	xân	san/qan	qayan
61	汗 han	yan	xân	-yan	qayan
62	稔 han	yan	xân	-yan	qayan
63	山 chan	pa	san	-son	aian
64	狼 man	man	mbwan	-man	barman
65	折 yen	jan	ian	yin-	yinkâ
66	音 yen	ngion	ngian	-gan	yigân
67	見 kien	kien	kian	kân-	kânç
68	信 sin	sin	sin	-sin	tâzin
69	銀 yin	ngien	ngin	-gin	tegin
70	因 yinien	.in	in-	inanc
				-gin	tegin
71	引 yin	ien	in	yin-	yinkâ
72	隱 yinian	.in	-(g)in	tegin
73	敦 fonen	fan	fon	-fan	altan
74	墩 touen	fan	fon	-fan	altan
75	溫 wennan	.an	-yan	sayan
				-an	sayan

	CARACTÈRE de TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TUNG	VOIR
76	均 <i>kian</i>	<i>kian</i>	<i>kian</i>	<i>kian</i>	<i>kian</i>
77	梁 <i>leang</i>	<i>liang</i>	<i>liang</i>	- <i>ryang</i> -	<i>nyang,rai</i>
78	娘 <i>niang</i>	<i>njang</i>	<i>ndjang</i>	-(<i>r</i>) <i>nyang</i> -	<i>nyang,rai</i>
79	相 <i>xiang</i>	<i>xiang</i>	<i>xiang</i>	<i>xiang</i>	<i>xiang</i>
80	樵 <i>yang</i>	<i>iang</i>	<i>iang</i>	<i>yang</i> -	<i>yang</i>
81	景 <i>kiang</i>	<i>kiang</i>	<i>kiang</i>	<i>qiang</i> -	<i>qiang</i>
82	呈 <i>tch'eng</i>	<i>d'iang</i>	<i>t'iang</i>	- <i>ti</i>	<i>tuyti</i>
83	盈 <i>k'iong</i>	<i>g'iwang</i>	<i>k'ui</i>	- <i>yan</i>	<i>qiyau</i>
84	衆 <i>tchong</i>	<i>tiung</i>	<i>tiung</i>	<i>ti(g)</i> -	* <i>ti(g)ul</i>
85	龍 <i>long</i>	<i>hwong</i>	<i>lung</i>	- <i>wng</i>	<i>hwung</i>
86	合 <i>ho</i>	<i>hap</i>	<i>hap</i>	<i>qa</i> -	<i>qara</i>
87	但 <i>ta</i>	<i>tai</i>	<i>tai</i>	- <i>tar</i>	<i>tatar</i>
88	達 <i>ta</i>	<i>d'tai</i>	<i>t'ai</i>	<i>tar</i> - <i>ta(t)</i> -	<i>tarqan</i> <i>tatar</i>
89	刺 <i>ta</i>	<i>tai</i>	<i>t'ai</i>	-	<i>tarqan</i>
90	撒 <i>sa</i>	<i>sai</i>	<i>sai</i>	<i>sa</i> -	<i>sayan</i>
91	薩 <i>sa</i>	<i>sai</i>	<i>sai</i>	- <i>s(t)</i> -	<i>aralau</i>
92	割 <i>ko</i>	<i>kai</i>	<i>kai</i>	<i>qa</i> -	<i>qarluq</i>
93	過 <i>ngo</i>	<i>ai</i>	<i>ai</i>	- <i>ga</i>	<i>bilgä</i>
94	殺 <i>po</i>	<i>puai</i>	<i>puai</i>	- <i>pa</i> - <i>par</i>	<i>apa</i> <i>äpar</i>
95	末 <i>mo</i>	<i>muai</i>	<i>muai</i>	<i>bar</i> -	<i>barman, bara</i>
96	闕 <i>k'ouo</i>	<i>k'uai</i>	<i>k'uai</i>	<i>qa(r)</i> -	<i>qari</i>
97	列 <i>lie</i>	<i>liai</i>	<i>liai</i>	- <i>ra(c)</i> -	<i>wyral</i>
98	擊 <i>tch'ö</i>	<i>t'ai</i>	<i>t'ai</i>	- <i>ta</i>	<i>äpar</i>
99	越 <i>gue</i>	<i>juai</i>	<i>juai</i>	- <i>ga</i>	<i>ügä</i>
100	獲 <i>t'ie</i>	<i>t'ai</i>	<i>t'ai</i>	<i>ta(r)</i> -	<i>tärin</i>
101	覆 <i>mo</i>	<i>muai</i>	<i>muai</i>	<i>bar</i> -	<i>borqu</i>
102	毗 <i>tou</i>	<i>tui</i>	<i>tui</i>	- <i>dr</i>	<i>adrug</i>
103	突 <i>t'ou</i>	<i>t'uai</i>	<i>t'uai</i>	<i>tür</i> -	<i>türk</i>
104	骨 <i>hou</i>	<i>huai</i>	<i>huai</i>	<i>qa(t)</i>	<i>qai</i>

	CHARACTÈRE du TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
105	阿 aru, ar	. ar	ar-	arygaxar
106	乾 ka,	yar	ra'	-yar	yaylaqar
107	凱 kau,	yar	ra'	m(l)-	alay
108	果 pi,	pa'	pa'	bi(l)-	bilgä
109	宥 mi,	mi'	mi'	bi(l)- bi(r)- mir -mur	bilgä, bilig biraq mir tämir
110	宥 mi,	mi'	mi'	-mi-	künämü, toymü, yarımü
111	悉 si,	si'	si'	-s(l)- -s	aralar yinkä
112	律 lu,	lu'	lü'	-h(l)-	elti
113	厥 kü,	kü'	kü'	-Lu(l)-	türk alay
114	窟 kü,	kü'	kü'	kül	kül
115	駝 tu, tu	. tu	-göl	'rügöl
116	落 lo,	löl	löl	-la(q)-	yaylaqar
117	索 so,	sök	söl	-s(y)-	sayun
118	界 kü,	kük	köl	-rük	türk
119	提 te, tek	. tey	aq	aq
120	格 ke,	kük	key	qa-	qara
121	隔 ke,	kük	key	-qar	yaylaqar
122	賽 sai,	sa'ek	sa'evy	bäg bak-	bäg bäki
123	闕 p'i,	b'jak	biy	bi(lg)-	bilgä
124	穰 che,	čjak	čry	-č(k)-	yinkä
125	曷 gi,	gak	ry	gi(g)-	yigan
126	惕 ti,	t'iek	t'iy	te(g)-	tegin
127	迺 ti,	d'iek	t'iy	ti-	türk
128	扶 ni,	d'iek	t'iy	te(g)- ni-	tegin türk

	CARACTÈRE de TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
129	歷 <i>li</i>	<i>liek</i>	<i>liy</i>	- <i>rāl/-ri</i> (?)	<i>liwāh</i>
130	特 <i>t'ā</i>	<i>d'ak</i>	<i>t'ay</i>	<i>u(g)-</i>	<i>tegin</i>
131	克 <i>k'o</i>	<i>k'ak</i>	<i>k'ay</i>	<i>qa(y)-</i>	<i>qayau</i>
132	黑 <i>hei</i>	<i>æk</i>	<i>æy</i>	<i>qa(y)-</i>	<i>qayau</i>
133	脚 <i>tau</i>	<i>d'ak</i>	<i>day</i>	<i>tuy-</i>	<i>tuydi</i>
134	祿 <i>lau</i>	<i>lak</i>	<i>loy</i>	- <i>ruq</i> <i>-luq</i>	<i>biruq</i> <i>qarluq, uluy</i>
135	屋 <i>æou</i>	<i>uk</i>	<i>uy</i>	<i>aq</i> <i>uy-</i>	<i>aq</i> <i>uycaē</i>
136	薦 <i>tau</i>	<i>tuak</i>	<i>tay</i>	<i>toy-</i>	<i>toywā</i>
137	六 <i>lou</i>	<i>liak</i>	<i>luy</i>	- <i>ruq</i>	<i>biruq</i>
138	陵 <i>lou</i>	<i>liak</i>	<i>luy</i>	- <i>luy</i>	<i>uluy</i>
139	熟 <i>chou</i>	<i>liak</i>	<i>tuy</i>	- <i>suq</i>	<i>asūq</i>
140	錄 <i>lou</i>	<i>liak</i>	<i>lūoy</i>	- <i>ruq</i> <i>-li(g)-</i>	<i>biruq</i> <i>kāl ūgā</i>
141	欲 <i>yu</i>	<i>irak</i>	<i>ioy</i>	- <i>uq</i>	<i>adrūq</i>

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS RÉDIGÉES EN DES LANGUES AUTRES QUE LE CHINOIS

PÉRIODIQUES :

- AM* : *Asia Major*.
AAW : *Abhandlungen der (Königlichen) Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Philologisch-Historische Klasse*.
BEFEO : *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*.
BSOS : *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*.
HJAS : *Harvard Journal of Asiatic Studies*.
JA : *Journal Asiatique*.
JRAS : *Journal of the Royal Asiatic Society*.
SAW : *Sitzungsberichte der (Königlichen) Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Philologisch-Historische Klasse*.
TP : *T'oung Pao*.

Besim ATALAY. *Dicamî Lügat-ü-Türk*, traduit de Mahmut al-Käsşari, I-IV (le volume IV étant un index). Ankara, 1939-1943.

W. BANG. *Türkische Turfan-Texte*, I : *SAW*, 1929, p. 1-30; II : *SAW*, 1929, p. 411-430; III : *SAW*, 1930, p. 183-210; IV : *SAW*, 1930, p. 432-450; V : *SAW*, 1931, p. 323-356; Analytischer Index : *SAW*, 1931, p. 461-517.

H. W. BAILEY. *Turks in Khotanese Texts*, in *JRAS*, January 1939, p. 85-91. ✓

— *Tiangara*, in *BSOS*, VIII, p. 883-921.

— *Tiagutta*, in *BSOS*, X, 1940-1942.

— *A Turkish-Khotanese Vocabulary*, in *BSOS*, XI, p. 290-296.

— *The Seven Princes*, in *BSOS*, XII, p. 616-624.

— *A Khotanese Text concerning the Turks in Kausjou*, in *AM*, vol. I, part 1, 1949, p. 28-52.

— *The Stael-Holstein Miscellany*, in *AM*, 1951, vol. II, part I, p. 1-45.

W. BARTHOLO. *Kara Khitai*, in *Enc. Is.*, II, p. 737-739.

— *Turkestan down to the Mongol Invasion*. London, 1928.

- W. BARTHOLD. *Histoire des Turcs d'Asie Centrale*, adaptation française par M^e M. Doussis. Paris, 1945.
- LOUIS BAZIN. *Recherches sur les parlers To-pa*, in *TP*, 39 (4-5), p. 228-329, 1950.
- X Peter A. BOONBERG. *Marginalia to the Histories of the Northern Dynasties*, in *HJAS*, IV, p. 230-283.
- E. BRETSCHNEIDER. *Medieval Researches from Asiatic Sources: Fragments towards the Knowledge of the Geography and History of Central and Western Asia from the 13th to the 17th Century*, 2 vol. London, 1888.
- C. BROCKELMANN. *Mittel türkischer Wortschatz*, nach Mahmud al-Kātibaris *Divan Laysi at-Türk*. Budapest and Leipzig, 1928.
- S. W. DUNELL. *The Early History of Tibet*, in *JRAS*, n. s. 12, 32, p. 435-535, 1880.
- Dr. ALI MET CAFEROĞLU. *Uygur Sözlüğü*, I-III. Istanbul, 1934-1938.
- ÉDOUARD CHAVANES. *Documents sur les Tou-kine (Turcs) occidentaux*. Saint-Petersburg, 1903.
- *Notes additionnelles sur les Tou-kine (Turcs) occidentaux*, in *TP*, 5, p. 1-110, 1904.
- Chinese Documents from the Sites of Dandan-niliq, Niya and Kudere, Appendix A of *Ancient Khotan* by Sir Aurel Stein. Oxford, 1907.
- CHAVANES-PELLIOT. *Un traité manichéen retrouvé en Chine, traduit et annoté par Édouard Chavannes et P. Pelliot*, in *JA*, ser. 11, 1; p. 99-199, 261-383 (1913) [Mes renvois sont au tirage à part: *Extrait de JA*, p. 1-360; 1913.]
- PAVEL DE COCHETILL. *Dictionnaire turc-oriental*. Paris, 1870.
- X B. GJONCOV. *Chinese in the Uighur Script of the Tang-Period*, in *Acta Orientalia* (Budapest), II-1, p. 73-121, 1952.
- PAUL DEMÉVILLE. *Le Concile de Lhassa*, Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Chinoises, vol. VII. Paris, 1952.
- O. FRANKE. *Geschichte des chinesischen Reiches*, I-V. Berlin-Leipzig, 1930-1952.
- A. VON GABAY. *Altürkische Grammatik*, Leipzig, 1950.
- *Die uigurische Übersetzung der Biographie Hürn-tangs*, I, Extrait de *SAIV*, 1935, 1-32.
- X LIONEL GILES. *A Topographical Fragment from Tsinhuang*, in *BSOS*, VII, 1933-1935.
- *Dated Chinese Manuscripts in the Stein Collection*, in *BSOS*, IX.
- M. F. GRABARD. *La légende de Satok Bughra Khān et l'histoire*, in *JA*, ser. 9, 1, p. 5-79, 1900.
- K. GRÖNBECH. *Komanisches Wörterbuch, Türkischer Wortindex zu Codex Cumanicus*. Copenhagen, 1942.
- RENÉ GUOLLEST. *Histoire de l'Extrême-Orient*, 2 vol. Paris, 1929.
- *L'Empire des Steppes*. Paris, 1939.

- G. HAYCOCK and W. B. HENNING. *The Compendium of the Doctrines and Styles of the Teaching of Mani, the Buddha of Light*, in *AM*, vol. III, Part II, p. 184-212.
- W. HENNING. *Argi and the «Tukharina»*, in *BSOS*, IX.
- HIANG TU 向 鈺. *Amendments au Pou Tang-chou Tchoug Vi-sch'no tchoum de La Tchou-yu*, in *Mélanges Sinologiques*, p. 1-19, Centre d'Études Sinologiques de Pékin, 1951.
- F. HIRTH. *Nachworte zur Inschrift des Tonjukuk*. In W. RADLOFF, *Die Altürkischen Inschriften der Mongolei*, n. 2, Saint-Petersbourg, 1899.
- E. H. HOPE. *Karlgren's Gilatol Stop Initial in Ancient Chinese*. (Ottawa, 1953).
- STADIN'SON JULIAN. *Documents historiques sur les Tou-kiue (Turcs), extraits du Pien-i-tien, et traduits du chinois*, in *JA*, sér. G, 3, p. 325-367, 490-549, et 4, p. 200-242, 391-430, 453-477, 1864. [Je renvoie à l'Extrait du *JA*, p. 1-207.]
- Bernhard KARLGRÉN. *Grammata Sérica, Script and Phonetics in Chinese and Sino-Japanese*, in *Bull. Mus. of Far Eastern Antiquities*, 12, p. 1-471, 1940.
- M. F. KÖRÖLD. *Zur Kenntnis der altürkischen Titulatur*, in *Károlyi Csoma-Archivum* Budapest, 1938, p. 327-344.
- Marcelle LALOU. *Tibétain ancien Bol/Bon*, *JA*, 1953, n° 2, p. 175-176.
- Berthold LAUFER. *Bird Dication among the Tibetans*, in *TP*, 15, p. 1-110, 1914.
- *The Si-hia Language*, in *TP*, 17, p. 1-126, 1916.
- *Sino-Japanica*, Field Museum, Chicago, 1919.
- *Hyge in the Far East. . .*, in *TP*, 31, p. 265-266.
- Albert von LA COQ. *Ein manichäisch-ugurisches Fragment aus Idikut-Schakri*, in *SAW*, 19, p. 308-414, 1908.
- *Koltürkisches aus Turfan*, in *SAW*, 41, 1909, p. 1047-1061.
- *Ein christliches und ein manichäisches Manuskriptfragment*, in *SAW*, 48, 1909, p. 1202-1218.
- *Türkische Manichaica aus Chotcho*, I, in *AAW*, 1911, *Extrait*, p. 1-61.
- ✕ Louis LIGETI. *Mots de civilisation de Haute Asie en transcription chinoise*, in *Acta Orientalia* (Budapest), I-1, p. 139-188; 1950.
- S. E. MALOV. *Yevreiskaya Pismennost Tiurkov*, Académie des Sciences de l'Union Soviétique, Moscou, 1952.
- J. MARQUANT. *Eronakht, nach der Geographie des Ps. Moses Xorenac'i*, in *Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Klasse*, 3 (2), p. 1-358, 1901.
- *Guvain's Bericht über die Bekehrung der Uiguren*, in *SAW*, 27, p. 480-502, 1912.
- Henri MABROU. *Le dialecte de Tch'ang-ngan sous les Tang*, extrait du *BEFEO*, 1920.
- *Les Documents Chinois de la troisième expédition de Sir Aurel Stein en Asie Centrale*. Londres, 1953.

- Karl. H. BRAGGS. *Titles and organizational terms of the Qytai (Liao) and Qara-Qytai (Si-Liao)*, in *Rocznik Orientalistyczny*, XVII, p. 68-79.
- ✓ V. MINORSKY. *Hudud al-'Alam*, «The Regions of the World», *A Persian Geography*, 372 A. H.-982 A. D., tr. and explained by V. Minorsky with a preface by V. V. Barthold. London, 1937.
- *Tamim ibn Bahr's Journey to the Uygurs*, in *BSOS*, XII, p. 275-305.
- F. W. K. MÜLLER. *Uigurica*, I, in *AAW*, 1908, 60 pages; II, in *AAW*, 1910, 110 pages; III, in *AAW*, 1922, 92 pages; IV, herausgegeben von A. von Gabain, in *SAW*, 1931, p. 675-727.
- *Ein Doppelblatt aus einem manichäischen Hymnenbuch (Mahndung)*, in *AAW*, 1912, 40 pages.
- *Zwei Pfahlschriften aus den Turfsaufunden*, in *AAW*, 1915, 38 pages.
- HÜSEYİN NAMIK ÖRÜN. *Eski Türk Yazıları*, I-IV. Istanbul, 1936-1941.
- É. H. PARKER. *A Thousand Years of the Tartars*. London, 1924.
- Paul PELLIOY. *Kao-tek'ang, Qoto, Houo-tcheou et Qura-khodja*, in *JA*, 1912, p. 579-603. Extrait numéroté 1-27.
- *Chrétiens d'Asie Centrale et d'Extrême-Orient*, in *TP*, 15, p. 623-644.
- *La version ouïgoure de l'Histoire des Princes Kalyanaukara et Papamkara*, in *TP*, 15, p. 225-272, 1914.
- *L'origine de Tou-kiue, nom chinois des Turcs*, in *TP*, 16, p. 688-689.
- *Quelques transcriptions chinoises des noms tibétains*, in *TP*, 16, p. 1-26, 1915.
- *Le « Cha Tcheou Tou Fou T'ou King » et la colonie sogdienne de la région du Lob Nor*, in *JA*, 1916, Extrait, p. 1-15, 1916.
- *A propos des Comans*, in *JA*, 1920, p. 123-185.
- *L'Édition collective des œuvres de Wang Kuo-wei*, in *TP*, 26, p. 113-182, 1929.
- *Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale*, in *TP*, 26, p. 202-265, 1929.
- *Notes sur le « Turkestan » de M. W. Barthold*, in *TP*, 27, 12-56, 1930.
- *Tokharien et Kantschén*, in *JA*, 1934, p. 23-106.
- *A propos du « tokharien »*, in *TP*, 32.
- X — *Tängrim > Tärüm*, in *TP*, 37, 1944.
- *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or; suivi de : Quelques noms turcs d'hommes et de peuples finissant en « ar » (Œuvres posthumes de Paul Pelliot)*. Paris, 1950.
- Paul PELLIOY et Louis HANBIS. *Histoire des campagnes de Gengis Khan*, I. Leiden, 1951.
- E. G. POLLETOLATE. *A Sogdian Colony in Inner Mongolia*, in *TP*, 31.
- Wilhelm RADLOFF. *Versuch eines Wörterbuchs der Türkdiabete*, 4 vol. Saint-Petersbourg, 1893-1911.
- *Uigurische Sprachdenkmäler. Materialien nach dem Tode des Verfassers mit Ergänzungen von S. Malov herausgegeben*. Leningrad, 1928.
- G. J. RAMSTEDT. *Zwei uigurische Runeninschriften*, extrait du *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, XXX, p. 1-63. Helsingfors, 1913.

- BERNARD E. READ. *Chinese Materia Medica. Animal Drugs*. Peiping, 1931.
 — *Chinese Materia Medica. Asian Drugs*. Peiping, 1932.
 — *Chinese Medicinal Plants from the P'en Ts'ao Kung Mu*. Peiping, 1936.
 — *Chinese Materia Medica. Fish Drugs*. Peiping, 1939.
- BERNARD E. READ and C. PAR. *Minerals and Stones*. Peking, 1928.
- ABRIEL-RÉMUSAT. *Histoire de la ville de Khotan*. Paris, 1820.
- HUBERT DES ROTOURS. *Les grands fonctionnaires des provinces en Chine sous la dynastie des T'ang*, in *TP*, 25, p. 219-230. [Je renvoie à l'extrait de *TP*, p. 1-114].
 — *Le Traité des Examens*. Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Chinoises, vol. II. Paris, 1932.
 — *Traité des Fonctionnaires et Traité de l'Armée*. Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Chinoises, vol. VI (2 tomes). Leyde, 1948.
- G. SCHLEGEL. *Die chinesische Inschrift auf dem uigurischen Denkmal in Kara Balgasun*. Mémoires de la Société Finno-Ougrienne, IX. Helsingfors, 1896.
- M. AUREL STEIN. *Ancient Khotan, Detailed report on archaeological explorations in Chinese Turkestan*, 2 vol. Oxford, 1907.
 — *Serindia*, 3 vol. Oxford, 1921.
 — *Innermost Asia*. Oxford, 1928.
- ROFF A. STEIN. *Notes d'étymologie tibétaine*, in *BEFEO*, XLI, 1941.
 — *Mi-ning et Si-hia*, in *BEFEO*, XLIV, 1951.
- F. W. THOMAS. *Some Notes on Central-Asian Kharosthi Documents*, in *BSOS*, XI, p. 543-550.
- F. W. THOMAS and L. GILES. *A Tibeto-Chinese Word-and-Phrase Book*, in *BSOS*, XII, p. 753-769.
- Türk Dil Kurumu. *Türkiyede Halk Ağzından Söz Derlemleri Dergisi*, 3 vol. et supplément. Istanbul, 1939, 1941, 1947, 1951.
- Türkische Turfantexte*, I-V et Index par W. BANG et A. VON GABAIN. Berlin, 1929-1931. VI. W. BANG, A. VON GABAIN, und G. R. RACHWATI. *Das Buddhistische Sutra Sâhiz Yûkmâk*. Berlin, 1934. VII. Dr G. R. RACHWATI, mit Sinologischen Anmerkungen von Dr W. Eberhard. Berlin, 1936.
- KARL A. WITTNER and FÄNG CHIN-shêng. *History of Chinese Society : Liao (907-1125)*. New York, 1949.

PUBLICATIONS RÉDIGÉES EN CHINOIS

Che wan yi ming lan 事物異名錄. Encyclopédie compilée vers 1776. 38 chapitres. Édition de 1788.

IM : voir *Tchong kao jen ming ta ts'eu tien*.

Kiang sou chou kin 江蘇得局. Édition du *WTHH* parue en 1886. Un exemplaire s'en trouve à l'Institut des Hautes Études Chinoises. Je l'utilise pour vérifier l'édition *TCTT*.

Kicou Tang chou 齊唐書. Rédigé par Liéou Hlin 劉昫, Tchang Tchao 張翊 et autres. Achevé en 945. Je renvoie à l'édition de la librairie *Tou chou tsi tch'eng* 圖書集成 à Chang-hui, 1899.

Kicou wou tai che 舊五代史 en 150 chapitres. Compilé par Sie Kiu-tchong 薛居正 et autres. Achevé le 6 décembre 974. Gravé pour la première fois en 1061-1063, le *KIVTC* perdit sa place parmi les histoires officielles en 1207, et aurait complètement disparu s'il n'avait été copié sous diverses rimes dans le *Yang lo ta tien* 永樂大典 (1403-1407). Au moyen du *Yang lo ta tien* une reconstitution fut faite en 1775 par une commission impériale, et ce texte fut imprimé d'abord dans le *Wou ying tien tsiu tchen pau chou* 武英殿聚珍版書. C'est le texte de toutes les éditions que j'ai examinées excepté l'édition *Po na*, qui comprend des transcriptions du *Tong lo ta tien* jusque là inconnues. Pour mes traductions du chapitre 138, je suis généralement l'édition *Po na* en signalant les variantes du texte du *Wou ying tien tsiu tchen pau chou* représenté par l'édition *Sseu pou pei yao* 四部備要 (*Tchang-houa*). Pour les autres chapitres, je renvoie toujours à l'édition *Sseu pou pei yao* de la librairie Tchong-houa 中華 à Chang-hui.

* *Kouang P'ing-tchang* 曠平障. Étude sur les mariages étrangers de princesses impériales à l'époque des Tang, in *Che huo nien pao* 史學年報, Historical Annual, published by the History Society of Yeu-ching University, II, n. Pékin, septembre 1933, p. 23-60.

Kouang yun 曠韻. Dictionnaire chinois de l'époque des Song.

KSCK : voir *Kiang sou chou kin*.

KTC : voir *Kicou Tang chou*.

KIVTC : voir *Kicou wou tai che*.

Lao Kan 勞幹. Étude sur les vestiges des Deux Passes, in *Bull. Hist. Phil., Ac. Sinica*, XI, p. 287-296, 1947.

Leao che 遼史. Rédigé par T'o-t'o 脫脫 et vingt-trois collaborateurs. Achevé en 1345. Édition *Po na pen*, 1931.

Lo Tch'ang-p'ei 羅常培. *The Northwestern Dialects of Tang and Five Dynasties*, in *Ac. Sin., Hist. and Phil., Monograph A*, n° 12, Chang-hui, 1933.

— *Evidence for Amending B. Karlgren's Ancient Chinese j- to yj-*, in *HJAS*, 14 (1951), p. 265-290. [En anglais.]

Lo Tchen-yu 羅振玉. *Koua Cha Ts'ao che nien piao* 瓜沙曹氏年表, in *Sine t'ang ts'ang k'o* 聖堂叢刻, 1914.

— *Pou Tang-chou Tch'ang Yi-tch'ao tchouan* 補唐書張義潮傳, publié dans *Sine t'ang ts'ang k'o* 聖堂叢刻, 1914.

P'ei wen yun fou 佩文韻府. Compilation de citations littéraires, classées par rimes. 106 chapitres avec le supplément. Publiée pour la première fois en 1711.

- Po na pen cal che ssen che* 白柄本二十四史. Les Vingt-quatre Histories formées d'éditions diverses; en 820 fascicules. Commercial Press, Chang-hai, 1930-1937.
- Song che* 宋史. 496 chapitres. To-t'o 脫脫 est donné traditionnellement comme le rétracteur, mais en réalité ce fut Ngrou-yang Huan 歐陽玄 (1275-1358). Compilé en 1341-1345. Je renvoie à l'édition *Po na pen*, qui représente les éditions de 1345 et de 1480.
- SPP1* : voir *Sacu pou pri yao*.
- Sacu pou pri yao* 四部備要. Une collection éditée par la librairie Tchong-houa 中華書局 à Chang-hai. Son édition du AHTC représente le texte du *Wou-ying-tien tsiu tchen pan chou* de 1775.
- Tai ping houan yu li* 太平寰宇記. Géographie de la période *t'ai-p'ing* (976-983); en 200 chapitres. Composée vers 980. Édition précédée d'une préface de 1803.
- Tang chou* 唐書. « Histoire des Tang » (ou « Nouvelle Histoire des Tang »), en 225 chapitres; achevée en 1060. Rédigée par Ngrou-yang Sieou 歐陽修, Song K'i 宋祁, etc. Je renvoie à l'édition *Tou chou tai tch'eng* 圖書集成. Chang-hai, 1899.
- TC* : voir *Tang chou*.
- Tchang-houa* : voir *Sacu pou pri yao*.
- Tchang houa ta tsen tien* 中華大字典. Dictionnaire chinois, publié en 1915 par le *Tchang houa chou lin* 中華書局, Chung-hai. Impression de grand format en 1927 : 4 vol.; impression de petit format en 1932 : 2 vol.
- Tchang houa jen ming ta ts'eu tien* 中國人名大辭典. Dictionnaire biographique. Commercial Press, Chang-hai, 1921.
- Tchang houa kou lin ti ming ta ts'eu tien* 中國古今地名大辭典. Grand dictionnaire des noms de lieu anciens et modernes de la Chine. 1 vol. Commercial Press, Chang-hai, 1931.
- TCTT* : voir *Ts'oung chou ts'i tch'eng*.
- TFYK* : voir *Ts'ò fou yuen kouei*.
- TH* : voir *Ts'eu hai*.
- TM* : voir *Tchang houa kou lin ti ming ta ts'eu tien*.
- Ts'eu hai* 辭海. « L'océan des expressions », dictionnaire en deux volumes, publié par le *Tchang houa chou lin* 中華書局. Chang-hai, 1937.
- Ts'eu tch'eng t'oung Lien* 資治通鑑. « Miroir complet pour aider à gouverner », en 294 chapitres; achevé en 1085. Rédigé par Sseu-ma Kouang 司馬光 (1019-1086). Édition de la collection *Sacu pou ts'oung k'an* 四部叢刊. Commercial Press, Chang-hai, 1919-1922.
- Ts'eu yuen* 辭源. « La source des expressions », dictionnaire en deux volumes, publié par le Commercial Press, Chang-hai, 1916.
- Ts'iu tchen pan tch'oung yin* 聚珍版重印. Édition du *WTHY*, imprimée en 1831 (Bibl. Nat., 766-767). Le texte en est pratiquement le même que celui de l'édition *K'SCK*.

Ts'ö fou yuan kwei 冊府元龜. Le plus précieux recueil de documents (en mot à mot : «La grande tortue du magasin des documents»), en 1.000 chapitres; composé entre 1005 et 1013 (cf. ses *Horvats*, *Traité des examens*, p. 91). Édition de 1754, en 320 fascicules.

Ts'ö fou yuan kwei sakui 冊府元龜索引. Index du *Ts'ö fou yuan kwei*, publié par le Tôhō Bunka Kenkyūjo, Tokyo, 1938.

Ts'ang chou tai tch'ing 叢書集成. Une collection de *ts'ang-chou* éditée par la librairie Commercial Press à Chang-hai. Son édition du *HTHY* en quatre volumes parut en 1937; ce texte est reproduit dans la collection *Kouo hio li pen ts'ang chou* de la même librairie, 1941.

TTTT: voir *Tau tche ts'ang tien*.

TY: voir *Ts'ou yuan*.

▲ *WANG* Je-wei 王介. *An account of the Ouigours since the Tang Dynasty* [*Tang hou Houei-kou k'ao*], in *Historical Journal* [*Che hio tai k'an*], n° 1, National Academy of Peiping, Pékin, avril 1936, p. 19-69. [Ce travail n'a pu être utilisé.]

WANG Tchong-min 王重民. *Kin chan kono tchouei che ling che* 金山國理事零拾, in *Bulletin of the National Library of Peiping*, IX, xi, novembre-décembre 1935.

Wou tai che li 五代史記, en 74 chapitres; rédigé par Ngou-yang Siou 歐陽修 (1007-1072) entre 1060 et 1072. *Wou tai che li* est le titre original. L'empereur ordonna en 1077 qu'il fût déposé dans les archives. L'édition *Po na pen*, imprimée en 1931, est basée sur une édition de 1195-1200. Je suis l'édition *Po na pen* pour mes traductions du chapitre 74, mais, pour le reste, je renvoie à l'édition *SPPY*.

Wou tai hwei yao 五代會要. Collection des documents importants des Cinq Dynasties, 30 chapitres. Compilé par Wang P'ou 王溥. Achievé en 961. Dans mes traductions je suis l'édition *TCTT*, en la comparant avec l'édition *KSCK*.

WTCK: voir *Wou tai che li*.

WTHY: voir *Wou tai hwei yao*.

Yang la ta tien 永樂大典. Vaste encyclopédie compilée en 1403-1407, et dont la plus grande partie est aujourd'hui perdue. Le *KWTC* a été reconstitué au moyen de lambeaux retrouvés sous diverses rimes dans le *Yang la ta tien*.

Yuan ho kün hien t'ou tche 元和郡縣圖志. «Géographie, avec cartes, des préfectures et des sous-préfectures de la période *yuan-ho* (806-820)»; en 40 chapitres; achevé entre 813 et 815. Édition du *Kin ling chou liu* 金陵書局, 1880.

INDEX

Les chiffres en caractères gras
indiquent des passages relativement plus importants.

A

- A-chan (Alan?), 73, 147.
 A-eul-chan, 73.
 A-fou-yin, ambassadeur ouïghour, 84.
 A-mai, tribu tangoute, 109, 110.
 A-lo-yue-sao-nou, chef(s) tibétain(s), 45.
 A-pa/A-po (Apar?), 2.
 A-po (apa?), 80, 146.
 a-po (apa), 97.
 a-p'o (apa), 96-97.
 A-sa-lun (Arslan), 146.
 A-san, 73.
 A-si-lan Lou tou-tou (Arslan *loy tu:uq), 146, 159.
 A-sseu-lan Han (Arslan Xan), 146, 154.
 A-tch'ouo, qayan, 140.
 A-tie (Ädu), 2.
 A-to yu-yue (Aia ügä?), 147.
 A-tou-yu (Adruq?). Qayan de Kan-tcheou, 72, 81, 131, 143, 145.
 A-touen (Altun?), clan, 146.
 A-wou-tchö, A-wou-siang, clan ouïghour, 3.
 adruq, 72, 145.
 Ai tägridä bulmäs kütüg *tchoug-tchen* bilgä qayan, 140.
 Ai tägridä xut bulmäs alp bilgä uijur qayan, 141.
 Ai tägridä qut bulmäs alp bilgä qayan, 141.
 Ai tägridä qut bulmäs alp bilgä *kho-li* qayan, 141.
 Ai tägridä qut bulmäs alp kütüg bilgä *tchang-sin* qayan, 141.
 Ai tägridä qut bulmäs kütüg bilgä qayan, 140.
 Ai tägridä ülüg bulmäs alp uluq qutluy bilgä *kowai-sin* qayan, 140.
 Ai toymlä sangun, 157.
 aigle blanc, 108.
 Ala-chan/Ho-lan, montagne, 148.
 Alp qutluy bilgä qayan, 140.
 Altai/Kin-chan, 10, 16, 50, 128, 142.
 Altun, nom turc, 83, 143-146, 161, 163, 164.
 Altun-Äsuq, 99, 147.
 apa, titre turc, 80, 97, 146.
 Apar, tribu, 2, 80.
 aq, 85, 146, 161.
 Arslan, 146, 161, 163.
 *Arslan Xan, 143, 146, 154.
 Asug, 99.
aiuq/gaiuq, 99, 147.
 Ašan, nom turc, 73, 147.
 ata, 147.
 ata-nayun, 98.
 ata ügä, 147.
 Atsar, tribu yuzt, 3.
 *Arutay, 3.
 Ayavir, A, 97.
 *Ayır (f), tribu töhä, 2.

Ā

ān, 76.
Ādix, tribu tölis, 2, 140.
ālin, 98.

B

bağa, titre turc, 86, 147, 162.
bak-dib < perse moyen *poubak dip*,
 origine de *po-tief* 58.
 bannière pour signaux, 108.
baraq, 148, 163.
 Barman, lieu d'Asie Centrale, 148,
 163.
barrière/passe (kouan), sept —, 24-
 25; six —, 25; — de la Porte
 du Jade, 135.
 Bars, nom turc, 75, 86, 148, 163.
 *Bars Saqun, 85-86, 148.
 *Baryaqu, 2.
 Basakati (khot.) = *Bak-trif* 3.
 Basmil, tribu, 2.
Bak-irt, tribu, 3.
 Bay, nom turc, 89, 148.
 *Bay Inant, 148, 152.
 *Bayan Cor, 4, 139.
Bayirqu/**Bayarqu*, tribu tölis, 2.
bäg, titre turc, 148-149, 163.
 *Bäg Saqun, 98, 149, 155.
bak/bark, 149.
bakéi, 66, 149.
ban-po (tib.), cf. *tan-p'ou*.
Bräbalq/Pei-t'ing, près *Gou'chen* au
Sin-kiang, 11, 14-16, 142, 147.
 Cf. *Pei-t'ing*.
 Bilgä, nom turc, 71, 149, 162-164.
 Bilgä küi qayan, 139.
 Bilig, nom turc, 72, 76, 84, 149,
 163.
billig, 84, 149.

bir/vir, 97.

biräki (khot.), 79, 150.

buq/buyruq, titre turc, 79-80, 92,
 147, 150, 163.

blanc, vêtement —, 49-50, 128-129;
 empereur —, 50; saucan —, 76;
 sigle —, 108; tissu — de poil,
 86; céréale blanche (?), 91; âne —,
 106; cheval —, 110, 146; pois-
 son —, 110.

blon, cf. *louna*.

Bod/Non, nom du Tibet, 20.

boala, titre turc, 139.

*Boqa-*taqir*, 3.

borqa/burqa, 150, 163.

bouddhisme à Khotan, 136.

*Bögü, qayan, 5, 139, 150.

bul (tib.) = ch. *p'eng?* 58.

Buqu/Buqut, tribu tölis, 2, 13.

*Buqu Cin, qayan (?), 13, 15, 142.

burqa, 150.

burqa'a, 150.

burqa'an, 150.

burqap, 79.

buyruq, titre turc, 79-80, 92, 150.

C

céréales, 21, 91.

Cha-nicou, *gras tangoute*, 112, 113.

Cha-tcheou (Touen-houang), 12, 13,
 26-28, 31, 38, 46-49, 77-79, 84,
 115-121, 123, 125, 126, 137,
 151; relations avec Kan-tcheou, 16,
 55, 70-72, 88, 117-121, 125-126,
 137; Oulghours de —, 16-17, 49,
 53, 144, 160; le pays d'ors, 50.
 Cf. *Kouei-yi-kian*.

Cha-t'o, tribu, 135.

chan-hou, corail, 86.

Chan-tan (ou Kan-sou), 27, 63.

Chan-tcheou (Lo-tou' ou *T'ing-hai*),
 14, 15, 22, 47, 48.

- chan-yu*, titre *hiang-nou*, 63, 96.
chang-chou-tai-p'ou-ye, vice-président de gauche du département des affaires d'État, 52.
 Chang K'oung-jo (Zan Khoû-bier), Louen K'oung-jo (Wou Khoû-bier), Louen Chang-jo (Wou Zan-bier), usurpateur tibétain du ix^e siècle, 13-15, 31.
chao-li, fonctionnaire subalterne, 78.
che, commissaire impérial/envoyé, 26, 43; *t'ien-* —, ambassadeur céleste, 118, 119, 123, 125; *sin-* —, émissaire, 122; *jan-* —, envoyé, 122, 124, 125.
che, famille, 41-42, 102, 104.
 Che Cheou-eul, ambassadeur des Oulghours, 65-66.
 Che Hai-kin, ambassadeur des Oulghours, 84.
 Che Hiong, général des T'ang, 63.
Che-kia = *Sakya*, 68.
 Che Kouang-yi, gouverneur de King-tcheou, 88.
 Che Louen-ssou, ambassadeur des Oulghours, 65-66.
 Che-men, barrière, 25.
che-mén-seng-tchang, administrateur du sangha bouddhique, 125.
 Che-na-to, individu *long-kia*, 93.
 Che-tsong des Tcheou postérieurs, 90, 93.
 Che Wan-chan, messager de victoire, 111.
 Che-wei, tribu, 8.
 Chen Che-heou, *tai-tou-che* du Ho-si, 42-46, 137.
 Chen-nien-p'an, Chen-nien-tch'ouan, chef de Yang-tsi-kou, 43, 45.
cheng, neveu d'érin/gendre, 64. Cf. *wai-cheng* et *kiew-cheng*.
cheng-houang, bézoard «vif», 51.
 Cheng-tcheou (dans l'Ordos), 104.
cheou, occuper provisoirement une charge, 49.
 Cho-fang/Ling-wou, district militaire, 28, 40, 116, 123, 124, 134. Cf. *Ling-wou*.
chou, gens, 42.
 Chou-lo, 24. Cf. *Katjar*.
chou-mi-che, chancelier, 42, 107.
chouai, général de la garde de l'héritier du trône, 43, 114.
chouai-fou, garde de l'héritier du trône, 43, 44, 114.
 Chouen-houa Qazan, «Qazan qui se conforme à la civilisation», 34, 73-75, 81, 116, 117, 120, 131, 144.
ch'ou = *lad*, 96.
 coiffures en Asie Centrale, 49, 60, 92.
 commerce : entre Chinois et Oulghours, 17, 87-88, 93, 127, 137, 138; — des chevaux entre la Chine et les Barbares (Tangouts et Oulghours), 105-107.
 coton, cf. *po-tie*.
 commissaire impérial (*che*), 26, 43. Cf. *che* et *tai-tou-che*.
ch'ouïda (khot.), tribu, 135, 151.
 Ç
çapar, 74, 150, 164.
çhad/çhen, 41.
 Çigil, tribu, 94-95, 135, 151.
 Çin, nom ture, 13.
çor, titre ture, 96-97.
çöl, désert, 135.
 Çumul/Çumul, tribu, 128, 151.
 *Çügöl, tribu, 151, 163.
 D
 directions d'élevage (*kien*), 23.
direk (osm.), pilier, 157.
 Dām/Dā (khot.), tribu (Longf), 93.

E

- el'fil*, 119, 151, 161.
el toymü, 151.
el toymü lang-liou, 157.
el toymü, 151.
El T'ou-(t'ouen)-fa = *El 'Tudunbar?*
 139.
el yarutmiü tegin, 151.
el yarutmiü t'ien tegin, 160.
elci, 118-119, 151, 161, 164.
elübüriltübür, titre turc, 97-98.
 **eltübürfeltübür*, 139.
erkän, cf. *irkin*.
 **Erkin Küi buyruq*, 80.
 escortes militaires pour ambassadeurs,
 78, 122-124, 131.
cal-ho (= *mo-ho?*), tissu au poil dru, 58-
 59. Cf. aussi *po-ho* et *si-ho*.

F

- fa* (**piwup*), pour *fa* (**piwut*)? 97.
fa (VII **piwut* ou **b'iwut*) = *bi/oir?* 97.
Fan, « Barbares », 26, 33.
fan-kouan, fonctionnaires barbares/fonctionnaires prenant leur service à tour de rôle, 33-34.
Fang k'iu-tchen, actuellement Houan-hien au Kan-sou, 108-110, 123, 124.
Fang-tang, clan tangout, 104.
feng-yu-che, commissaire impérial à la défense, 111.
faucon, nom des Oulghours, 61; — blanc, 76, 93.
Fei-ti des T'ang postérieurs, 78.
Fei-t'ing, clan tangout, 102, 104.
fou-yu, jade aux couleurs variées, 83.
fong, conférer un titre, 78, 83-84.
Fong-houa Qayan, « Qayan qui reçoit la civilisation », 81, 83, 117, 136, 144.

- Fong Houci*, *tsi-tou-che* de Cho-fang, 39-40.
Fong-lin, barrière, 25.
Fong-tiang (au Chän-sü), 17, 137.
Fong-tch'eng Qayan, 140.
Fong-yi Wang, « Prince qui reçoit la justice », 139.
fou, administration, 33.
Fou, commandant de K'ing-tcheou, 122.
fou-lou (*p'ni-lou?*), tente de feutre, 22.
Fou-tcheou (actuellement Fou-hien au Chän-sü), 65, 79, 103.
Fou-tcheou (actuellement Fou - kou - hien au Chän-sü), 103, 111.
fou-tcheou chang-tcheou, titre de Ts'ao Yi-kin, 50.

G

- graphies particulières, 8, 58, 83, 86, 91, 119, 120, 123, 124, 151.

H

- habitation : — des Tibétains, 20-22; — du Qayan oulghour, 91; — des Tangouts, 101, 103, 104.
Han (= *Han*), 154.
Han Chou, *tsi-tou-che* de Cho-fang/Ling-wou, 28, 55, 130.
Han Souen, *tsi-tou-che* de Cho-fang/Ling-wou, 17, 25.
Han Wo, lettré de l'Académie, 17.
hao, notables, 41, (*ts'ieou-hao*) 44.
Hei-chouei/Etsin Gol, fleuve, 154.
hei-han = *qayan*, 154.
hei-tiao-chou, martre noire, 86.
Hei-tch'ü-tseu, tribu, 10, 142.
Hi-kie (*Ayyirf*), tribu tölit, 2.
hi-li-fa, 97.
Hi-ye-wou (*Ayavirf*), clan oulghour, 4.

Hi-yu, Hi-wang, *gens taogoute*, 112, 113.
 Hia-kia-sseu, cf. *Qiryk*.
 Hia-tcheou/P'ing-hia-tcheou (dans l'Ordos), capitale taogoute, 103, 104, 108.
 Hia-tcheou (au Chan-si), 114.
 hic-ti-fa (= *eltibir?*), *ûtre turc*, 97.
 Hie-li-Lou-fa ("Eltöbär?"), *qayan*, 139.
 Hie-tie (Adiz?), tribu *tölis*, 2.
 hien-ling, *sous-préfet*, 37.
 Hing, moine de Cha-tcheou, 53.
 hing-you-chang-chou, *président du ministère de la justice*, 52.
 Hing Tö-chao, *commissaire impérial*, 83.
 hing-ying, *camp des armées en campagne*, 110.
 Hing-yu (faulx pour Jen-yu), *qayan de Kan-tcheou*, 73.
 Hiong-tcheou, 28-29.
 hioan, *caractère du nom personnel de l'Empereur K'ang hi*, 67.
 ho, *tissu de poil* : cf. *cal-ho, pa-ho, jung-ho et sic-ho*.
 Ho Kiu-lou-yue, *ministre ouïghour*, 152.
 Ho-lo-tch'ouan (rivière Qara? — Etsin Golf?), 154.
 Ho-sa (Xasar?) *Tegin*, *qayan* de 824-832, 141.
 Ho-sa/K'o-sa *Tegin*, *qayan* de 839-840, 141.
 Ho-si, *district militaire et «pays»*, 22-23, 25, 28-29, 34, 37, 43-47, 63, 103, 108, 118; *alun de —*, 58; *barbares de —*, 78, 106, 123; *Armée de —*, 41, 137.
 Ho-tcheou (= Qoço/Kao-tch'ang), 142.
 Ho-tcheou (actuellement Lin-hia au Kan-sou), 47-48.
 Ho-tchong (actuellement Yong-tsi au Chan-si), 66.

Ho-tie (Adiz), tribu *tölis*, 2.
 Ho Yen-sseu, *commissaire impérial*, 69.
 hong-küan, *gate rouge*, 92.
 hong-yen, *sel rouge*, 87, 91.
 Hou, *peuple*, 15, 25, 109.
 Hou-kou, *nom premier de la garnison de Ngan-kouo*, 44.
 Hou-lo-wou, Tou-lo-wou, *clan ouïghour (Küräbir?)*, 3.
 hou-lou, *carquois «hou»*, 109.
 Hou-lou = *Cluy?* 159.
 hou-p'o, *ambre*, 86, 87.
 hou-souei, *coriandre*, 91.
 Hou Tegin, *qayan*, 141.
 hou-t'ang-lia, *résine de Populus balsamifera, var. genuina Wesm.*, 59, 87.
 Hou-tou-ko ("Utucqar?"), *clan ouïghour*, 3.
 Hou-wou-sou (Oyuz?), *clan ouïghour*, 4.
 Hou-wou-sseu = *Ormuz*, 153.
 Houai-houa-kiun (au Chan-si?), 69.
 Houai-jen *Qayan*, 139.
 houang-ma, *chanvre jaune*, 91.
 Houci-ho (Uiyur), *changé en Houci-hou*, 61.
 Houen (Xun?), tribu *tölis*, 2, 98.
 Houen Kia-leou, *ambassadeur des T'ou-kiue*, 98.
 Houen-mo/Wou-mo, *peuple*, 30-31. Cf. Wou-mo.

X

xan/qa, *forme réduite de qayan*, 154.
 Xasar *Tegin*, 141.
 xatan, cf. *qatan*.
 Xasar/Qazar, *clan ouïghour*, 4, 141.
 Xotan, cf. *Khotan*.
 Xuo/Quo, tribu *tölis*, 2.
 xut'ynh (sogd.), 96.

I

- i-k'in* = *ak'in*? 98.
 *Idikän, 139.
 il, 119. Voir *el*.
iläbir, cf. *eläbir*.
inčä, cf. *yinčä*.
 Inčki, 68, 161.
irk'in/erk'in/erkän, titre turc, 98.
 Issük-köl, lac d'Asie Centrale, 94.

I

- inanč*, titre turc, 89, 148, 152, 161.
 Inanč Tiräk, 89, 152, 157.

J

- jade, 58, 86-88, 90, 93, 120.
Jen-mei, Qayan de Kan-tcheou, 68-71, 77, 79, 81-83, 117, 130, 131, 133, 136, 143, 144.
Jen-pi (fautive pour *Jen-yu*), 73.
Jen-yu, Qayan de Kan-tcheou, 59, 70, 72-75, 77, 81, 84, 116, 117, 131, 133, 143.
 Jo-pou-po-tou, chef wou-mo, 32.
jong-ho, tissu au poil dru, 51, 58.
 Jou-lien-chan, ambassadeur tangout, 106.

K

- Kachgar, cf. Katyar.
kai t'ou, changer de bêtes de somme (T) 119.
K'ai-fong/Pien-tcheou, capitale de Chine, 62, 129, 134.
 Kan-tcheou (Tchang-yi), 26-29, 31, 38, 47-48, 69-71, 75, 78, 79, 90, 116-119, 124, 125, 127-138, 143-147, 149-151, 153-156, 158, 160, 161; installation des Ouf-

ghours dans le —, 7-10, 12, 13, 15-16, 31, 63, 64; mines de —, 82; manichéisme à —, 88; Long-kia à —, 92-93.

lang-cha (*mau-cha*), sel ammoniac, 51, 57, 77, 81, 82, 90.

K'ang Fou, gouverneur militaire dans le Nord-Ouest de la Chine, 29, 78, 105, 108-110, 122, 123.

Kao Kin-houei, envoyé de Chine à Khotan, 82, 134-136.

Kao-tch'ang (cf. Si-tcheou), 24, 142, 146, 147, 154, 159, 160; coton à —, 58; coiffure à —, 92.

Kao-tch'ö, tribu, 1.

Kao-tsou des Tsin postérieurs, 82, 133, 134, 136.

Karachar, cf. Qarašahr.

Katyar/Chou-lo, 24, 94.

känc, 152.

känc toymis lang-kian, 157.

Känc Tuzün Tagrim, 158.

Khotan/Yu-t'ien, 11, 24; ambassades, 54, 82, 84, 134-136, 155; titre du souverain, 154; textes khotanais, 16, 50, 79, 90, 93, 128, 150, 155, 156, 158-161.

ki, tissu de poil, 83, 91. Cf. *mao-ki*.

Ki-hiun, fils aîné de Fong Houei, 40.

Ki-ye, fils de Fong Houei, 40.

k'i (de *k'i-k'in*), lecture, 98.

k'i-k'in, ustensiles, 77.

k'i-k'in = *irk'in*? 97-98.

K'i-k'in K'iu-p'ei-lou (Erkin Käl buyruqt), 80.

k'i-li-fa = *eläbir*? 97-98.

K'i-mai-wei Si-pou, censeur tangout, 109-110.

K'i-tan (cf. Liao), 53, 133, 136; ambassadeur, 88; bannière, 108; transcriptions chinoises chez les —, 131, 149, 156, 162-163.

kie, famille/pluriel des noms de peuples, 41-42, 92-93.

- Kia Jong-che, envoyé à Kan-tcheou, 120-121.
- K'iang, peuple, 15, 20, 25, 44, 46;
— occidentaux, 101, 103.
- Kiao-ho, actuellement Yarkhoto au
Sin-kiang, 24, 50.
- Kiao-ku, ustensiles dorés, 86-87.
- kien, direction d'élevage, 23; surveiller,
80.
- kien-che, ambassadeur chargé de la
surveillance, 80, 82-83, 85, 146,
152.
- kien-liao, [fonctionnaire] préposé à la
vérification, 45.
- kien-men-wei, Garde de la surveillance
des portes, 65.
- kien-tche (kiane), 152.
- kieu, poireau, 91.
- kwou, oncle maternel, beau-père, 62,
147.
- khou-ehang, rapport entre la Chine et
les Ouïghours, 64, 128.
- Kiou-tseu, cf. Koutcha.
- K'iou Huan-t'ong, envoyé de Chine,
67.
- K'iou-sseu (pour Mo-sseu?), 75.
- Kin-chan (Monts d'Or), autre nom de
Si-tcheou (= Altaï?), 50, 128. Cf.
Si-han Kin-chan-kouo.
- kin-kang-touan, diadèmes, 82, 90.
- kin-sing-fan, alun vert et blanc, 51,
58, 59.
- kin-tou-kouang-kou-ta-fou, titre honori-
fique, 56.
- king, miroir (?), 120. Cf. aussi t'ie-
king.
- King-k'iong (= Qayen?), qayan de
Kan-tcheou, 133, 144, 154.
- King-tcheou (près de l'actuel King-
tch'ouan-hien au Kan-sou), 28-29,
35, 39, 40, 46, 60, 79, 88, 134.
- King-tcheou (à l'ouest de King-yuan),
28.
- K'ing-fou, religieux bouddhiste, envoyé
de Cha-tcheou à Kan-tcheou, 125.
- K'ing-tcheou, actuellement K'ing-yang-
hien au Kan-sou, 102, 104, 108,
111, 114, 122.
- kio chouri-che, commissaire impérial
chargé de la levée de droits de pas-
sage (?), 29.
- Kiu-lo-wou (Kürübir?), ministre ouïg-
hour, 141.
- Kiu-tou-yue → Kül/Külüg ügä? 152.
- Kiu-sie-mi-che (Küsämis) Tegrin, prin-
ce ouïghour, 153.
- k'iu = 'kür? 80.
- k'iu-ti-tch'ouo (kül tör?), 96.
- k'iu-tou-tch'ouo = külüg tör? 96-97.
- K'iu-mi-lou (Kül biruq?), 80, 146,
150, 152.
- K'iu-mi-lou A-po (Kül biruq apa?),
ambassadeur de Kan-tcheou, 80,
146, 152.
- K'iu-p'ei-lou = Kül buyruq? 80, 152.
- K'iu-si-pao, tribu tangoute, 110.
- k'iu-tou-tch'ouo → külüg tör? 96-97.
- k'iu-tch'ouo (kül tör?), 96-97.
- Kiuu → Kün? 81, 152.
- liou-tsiang, commandant de l'armée,
123.
- liou-t'ien, [fonctionnaire] commandant
l'armée, 123, 124.
- Ko-lo (Qarlū?), qayan, 139.
- Ko-lo (= Qara?), source près de
l'Etsin Gol, 154.
- Ko-lou/Ko-lo-lou = Qarlūq, 155.
- Ko-sa (Qazar?), clan ouïghour, 4.
- k'o-han = qayan, 96, 154.
- k'o-ho-touan = qayatun, 96.
- k'o-hou, famille étrangère au pays, 110.
- K'o-ou Tegrin, 141. Cf. Ho-sa Tegrin.
- kong-fong-kouan, fonctionnaire à la dis-
position de l'empereur, 43.
- kong-tchou (> qančuy), princepsse, 91.

- Yen-ping ho-tou*, diplôme de nomination avec le nom laissé en blanc, 16.
- Yen-t'ien* (Ouïgou), tribu t'olié, 1.
- Yen-t'ien* (Ouïgou Boïla?), qayan, 139.
- Yen T'ien* (Qut Tiring?), ambassadeur ouïgour, 89, 133, 137.
- Yen-tcheou* (Tsin-tch'ang), 16-17, 26-28, 31, 46-59, 71, 77-79, 83, 113-121, 123, 124, 128, 129, 133, 135-138; indépendant de Chou-tcheou? 52-53, 55-56, 132.
- Yen*, barrière, *s. r.*
- Yen-pou*, toile réglementaire, 121.
- Yen-t'ien-t'ien*, commissaire impérial à la surveillance d'une région, 28-29.
- Yen-tchong*, le territoire «à l'intérieur des passes» (en gros, le Chien-si avec l'extrémité orientale du Kan-sou), 69.
- Yen-tcheou-tien*, palais, 76.
- Yen-tcheou*, culte de Khotan, 136.
- Yen-t'ien-t'ien* (siège à Tourn-houang), «Armée de la commission au devoir», 19, 15-17, 31, 38, 47-57, 71, 125-126, 128-130, 132, 137-138; fondation, 12, 47; disparition à la fin des Tang, 48, 31, 128; restauration sous Ts'ao Yi-kin, 51-53, 130; composition à différentes époques, 15-17, 51-53, 128-129, 133; relations avec les Ouïgours, 12-17, 48-50, 55, 88, 117-121, 125-126, 128-129, 132, 137-138.
- Yen Yen-k'ia*, préfet de K'ing-tcheou, 111-114.
- Yen-t'ien Yu-tue* (Yen-t'ien?), ambassadeur ouïgour aux K'ien-tan, 154.
- Yen-tcheou* (ou T'ing-hui), 15, 31, 47, 48.
- Yen-t'ien (Kuta)/K'ien-t'ien*, 10-11, 10, 26, 27.
- Yen-t'ien* (< *Yen-t'ien*), 80.
- Yen*, 80, 152, 163.
- Yen* bilgä qayan, 139.
- Yen* bilgä t'üri, qayan, 143.
- **Yen* biruq apu, 80, 146, 153.
- Yen* tor, titre turc, 80, 96-97.
- Yen* erkin, titre qarlouq, 80.
- **Yen* ügä, 152.
- Yen-t'ien*, 96-97.
- Yen-t'ien* (= *kü* + *-t'ien*), 97.
- Yen* (Cayluq Nan(s)u(m)u), 97.
- Yen* tor, 96-97.
- **Yen* ügä, 153.
- **Yen*, 81, 152.
- Yen* si t'üridä kü-ändig kortlä varuq t'üri bögü tägrikän, qayan, 143.
- Yen* si tägridä qut bulmäs uluy qut ornansis, alpu İrdamin il tutmäs alp arylan qulluy kü bilgä t'üri xan, 142.
- Yen* tägridä qut bulmäs alp bilgä qayan, 141.
- Yen* tägridä ülüg bulmäs alp kücläg bulga t'üri-t'ien qayan, 141.
- **Yen*, 80.
- Yen* abir, clan ouïgour, 3, 97, 141.
- Yen*-ämäs, 153.

L

- Lai-yeou-hing*, ambassadeur tangout, 107.
- Lai-tchan* (pour Lin-tchan?), chef tibétain, 39.
- Lai-tcheou* (au Kan-sou), 47-48.
- Lai-t'ien*, fils de prince, 157.
- Lai-t'ien-t'ien*, 78.
- Lai-t'ien-t'ien*, ambassadeur de Chou-tcheou, 52, 77-78.
- Lai-t'ien* postérieurs (907-923), 129-130.

- Leang-tcheou/Si-leang-fou (Wou-wei), 22-29, 33-34, 36-48, 75-76, 79, 130-134, 137; *pe-mei* de —, 91.
- Leao (K'i-tan, q.v.), ambassadeur à la Cour des —, 53, 136, 154.
- Leao che, tentes, 53, 57, 71, 99, 136, 143, 146, 149; transcriptions, 71, 96, 131, 143, 146, 149, 153, 156, 159, 162, 163.
- Lei Fou-tô, ambassadeur ouïghour, 83.
- Lei Tô-chourn, 83. Cf. Lei Fou-tô.
- leu-kwa, épée en acier, 83.
- Lhasa, 20-21.
- Li, famille influente du Nord-Ouest, 48.
- Li A-chan, ambassadeur de Kan-tcheou, 73, 81, 147.
- Li Cheng-t'ien, roi de Khotan, 82, 134-136; fille de —, 56.
- Li Hong-kiên, préfet de Kan-tcheou, 48.
- Li Hong-ting, préfet de Koua-tcheou, 48.
- Li Hong-yuan, préfet de Cha-tcheou, 48.
- Li Hou, censeur de la cour des affaires générales, 104.
- Li K'o-yong, père du fondateur de la dynastie des Tang postérieurs, 69.
- li-ki si-tie, cotonnade fine tissée sur métier droit, 120-121.
- Li (K'i)-tou, chef tibétain, 35.
- Li Ming-tchen, administrateur supérieur de Leang-tcheou, 48.
- Li Mo (car. Wei et Mi), ambassadeur ouïghour, 76, 148.
- li-niou, rah, 34, 90; queue de —, 79, 82, 83, 87.
- Li Sseu-tchong/Ormusd, prince ouïghour, 69.
- Li-sseu-yi, religieux ouïghour, 67.
- Li Wan-kin, Li Wan-ts'uan, ambassadeur ouïghour, 82-83.
- Li Wen-k'ien, fonctionnaire provisoire de Leang-tcheou, 39, 79, 134.
- Li Wo, Li Wou, ambassadeur ouïghour, 85, 146.
- Li Wou-tse-chou, ambassadeur ouïghour, 66, 158.
- Li Wou-tchou, 66. Cf. Li Wou-tse-chou.
- Li Yen-si-ki, 68, 161.
- Li Yen-t'ou, vice-préfet de T'ai-yuan, 69.
- Li Yin-che-kin, ambassadeur de Kan-tcheou, 68, 161.
- Li Yuan-tchong, cf. Ts'ao Ling-tchong.
- Lien-hiang [Li] Pa-sa-wang, chef tangout, 109, 110.
- Lieou Chao-ying, Chinois de Leang-tcheou, 43.
- lieou-keou, fonctionnaire provisoire, 36.
- Lieou Mien, général des Tang, 63.
- Lieou Tsai-cheng, ambassadeur de Khotan, 54, 84.
- Lieou Tsai-tch'eng, 84. Cf. Lieou Tsai-cheng.
- Lin-tchan (Lin-tchen ?), chef tibétain, 33-34.
- Lin-tcheou, actuellement au Nord de Chen-mou-hien au Chàn-si, 103, 104.
- [ts'o-yeou]-ling-kiun-wei, Garde guide des armées de gauche et de droite, 31.
- ling-kang (titre équivalent à tchong-chou-ling, q.v.), 71.
- Ling-tcheou, actuellement au sud-ouest de Ling-wou au Ning-hia, 9, 17, 23, 28, 29, 103, 104, 108, 131, 134, 136. Cf. aussi Ling-wou.
- Ling-wou/Ling-tcheou/Cho-fang, district militaire, 9, 10, 17, 23, 28-29, 39-40, 70, 71, 78, 108, 110, 123-124, 130, 134. Cf. aussi Cho-fang.
- ling-yang-kiu, corne d'antilope, 51, 57, 77, 82, 90.

Lo-k'iang-lai-mai-sseu-kou-wi, tribus tangoutes, 109-110.

Lo P'o, ambassadeur des Ouighours, 74.

Lo Sa-wen (Lo Sa³wen¹), ambassadeur de Khotan, 155.

Lo Sa³wen/Si³wen, 155.

Lo-so, Lo-sie (= Ra-sa¹). Lha-sa, 90.

Lo Sseu-wen (Lo Sa³wen/Si³wen¹), ambassadeur ouighour de Khotan, 155.

Lo-yang, capitale des T'ang postérieurs, 79, 118, 130, 131, 134.

*lo³ (pour *al³o³ b³iruq¹*), 8, 146, 147, 159.

Long-lia, tribu du Nord-Ouest, 92-93, 128.

Long Lai-tou, roi de Qaraiahr, 92.

Long T'ou-k'i-tche, roi de Qaraiahr, 92.

Long-yeou, province civile, district militaire, et «pays», 22-25, 63.

Lou, «Barbare», 25.

Lou [IX *lu³ = (U)lu³?], 8, 158-159.

Lou-kio-chan, «Mont du Bois de cerf», au sud de Kan-tcheou, 135.

Lou Si-kia, chef tibétain, 45.

lou-ya, prairies vertes, 90.

lou-ya-ma, cheval sauvage (?), 79, 90.

louen (= blon), 20-21.

Louen K'ong-jo : cf. Chang K'ong-jo.

Louen-t'ai/Ouroumtzi, 14.

Lu, famille tangoute, 110.

M

ma³ha (skr.), 77, 153.

Mai So-wen (Bäg sa³wen¹), ambassadeur de Si-tcheou, 98, 148, 155.

Mai-tche = *bä³ri¹? 66, 149.

mang, 7-8.

Mang-li (Mänglig¹), qayan, 7-8, 10,

12, 142. Aussi P'ang T'ü-lo, P'ang-lo, Mang-lo, Mang T'ü-lo.

Mang-lo (Mänglig¹), 7-8, 10, 12. Cf. Mang-li.

Mang-pou, chef tibétain, 33-34.

Mang T'ü-lo, 8-9. Cf. Mang-li.

Mani/Mo-ni, 46, 69.

manichéisme, 5-6, 49, 77, 88; à Kan-tcheou, 88, 129, 133; à Si-tcheou, 86, 88, 137; à Chia-tcheou et Kou-tcheou, 10, 46, 49, 138; à Khotan, 136; à Tai-yuan, 69; qayan introducteur du ---, 136; manichéens ouighours venus à la Cour, 67, 77, 80, 88, 133, 137.

mao-lo (ma³lo¹?), 58.

mao-ki, étoffe de poil, 91, 101, 102, 104. Cf. ki.

Mao-ko = bay³? 86, 147.

ma³, 76, 86.

mariages de princesses chinoises avec qayan ouighours, 5, 62, 64, 128.

Maxa, 153.

mazdéisme (*hwei-tchen* = *hien-tchen*?), 136.

Mänglig, nom turc, 8, 10, 12, 142.

mei < VII *m³wei ou *m³i¹? 80, 92.

Mei = Bay³? 89, 148.

Mei-li (Bilig¹), ambassadeur des Ouighours, 76, 149.

mei-lou = *biruq/bayruq*? 79-80, 92, 150.

Mei Yu-nan-tche (Bay Inan¹?), ambassadeur des Ouighours, 89, 148, 152.

Meou-yu (Bögü¹), qayan, 5, 139, 159.

mi = m³r (sogd.), 153.

Mi Houai-yu, ambassadeur des Ouighours, 14.

Mi-k'in, clan tangout, 104.

Mi-li *tutuz* (VII *mi³li¹ = Bilig¹?), ambassadeur ouighour de 928, 32, 59, 73-73, 76, 84, 149.

Mi-li (VII **mjet-lji* → Bilig?), ambassadeur ouïghour de 943, 84, 149.
 Mi-li-ngo → Bilga? 149.
 mi-lou → *biraq?* 79, 147, 156.
 Mi-sang, tribu, 104.
 Min-tcheou (au Kan-sou), 31, 47-48.
 Min-ti des T'ang postérieurs, 133.
 Ming-tsong des T'ang postérieurs, 36-38, 59-60, 93, 105-108, 109, 111, 131, 133.
mür, 153.
 Mir Yigün, 153, 161.
 Mo, 76, 86 (= *mdr?*); 86, 148 (= Bar-?).
 mo-ho → *baya*, 147.
 Mo-ho = *Malä/Maxa?* 77, 153.
 Mo-ko-si-ki, clan ouïghour, 3.
 Mo-lou (Borqu?), princesse ouïghoure, 150.
 Mo-lin-ko-yu, chef tibétain, 45.
 Mo-lo (Baraq?), prince ouïghour, 148.
 Mo-man (Barman?), tribu, 148.
 Mo Siang-wen (Bars Sayun?), vor. Wei/Tcheou Siang-wen, ambassadeur des Ouïghours, 85-86, 148, 155.
 Mo-sseu (Bars?), 75, 148.
 Mo-ti des T'ang postérieurs, 133.
 Mo-yen Tch'ouo (Nayan Cor?), qayan, 4, 139.
 Mou-hia-kouan, barrière, 25.
 Mou-jong Kouei-ying, préfet de Koua-tcheou, 52-53, 79, 123, 132.

N

nan, enfant mâle, 7-8.
 Nan-lou (**Nomluq?*), 8.
 nao-cha, sel ammoniac, 90. Cf. *lang-cha*.
 na-s (lib.), céréale, 91.
 nei-ti'in-t'oung, garde proche de l'intérieur du palais, 120.
 Neuf clans ouïghours, 2-4.
 Nör Tokin, 142.
 Ngai-ye-wou (Ayavir?), ministre ouïghour, 4.
 Ngan Hei-lien, ambassadeur des Ouïghours, 75.
 Ngan Hou-lou (Cluy?), ambassadeur de Kao-tch'ang, 159.
 Ngan K'ieou-sseu, Ngan Mo-sseu, ambassadeur des Ouïghours, 75.
 Ngan Kiun, ambassadeur de Kan-tcheou, 81, 152.
 Ngan-kouo, garnison à l'ouest de l'actuel P'ing-leung au Kan-sou, 44: 46.
 Ngan-lo-tcheou (au Kan-sou), 25, 29.
 Ngan Lou-chan, rebelle, 62.
 Ngan Mi, ambassadeur des Ouïghours de Ts'in-tcheou, 153.
 Ngan Mo-ho, ambassadeur des Ouïghours, 77, 153.
 Ngan Mo-sseu, Ngan K'ieou-sseu, ambassadeur des Ouïghours, 75, 148.
 Ngan-si, grand protectorat général chinois d'Asie Centrale, 8-12, 23-24, 47, 57-58.
Ngan-si po-tie, coton de Ngan-si, 57-58.
Ngan-si sseu, soie de Ngan-si, 82.
Ngan-si tie, cotonnade de Ngan-si, 120. Cf. *Ngan-si po-tie*.
 Ngan Tchong-houei, grand chancelier, 29, 107, 108.
 Ngan T'ie-chan, ambassadeur des Ouïghours, 85.
 Ngan Ts'ien-siang, Ngan Ts'ien, ambassadeur de Kan-tcheou, 71; assassiné par des Ouïghours, 71, 77, 115, 119.
 Ngan Yen-chan, ambassadeur des Ouïghours, 66.
 Ngo-fen, personnage ouïghour, 8.
 Ngo-nie Tegin, qayan, 142.

Ni-hiang, Prince, 111.
 Ni-ye, clan tangout, 111.
 Nie (pour Sié-kie-sié?), Prince, 33.
 Nie-li-tsou, ambassadeur des Ouighours
 75.
 Nie-pao-lang-yi-mo-piao-tch'ang-ho-
 yeou-lo-tche-pao, chefs tibétains, 42.
 Nieu-ssou-yi, 67. Cf. Li-ssou-yi.
 Nicou-cul, tribu tangoute, 110.
 Nieou Tche-jeou, général des T'ang
 postérieurs, 78, 123.
 Ning-k'ou, armée, 27.
 Ning-lou P'an-tchan, chef tibétain, 45.
 Ning-lou-yi, religieux ouighour, 67.
 Ning-tcheou (au Kan-sou), 14, 103,
 104, 112, 113.
 *Nonduy, nom turc? 8.
 noms de famille caractéristiques de
 Sogdiens, 6, 14, 66, 71.

O

Oyrat, cf. Uyrat.
 Oyrux, 4.
 *okui, 93.
 oq, 85, 153, 163.
 *Oq Tegiu, 85, 153, 163.
 Ordu-Baliq, capitale de l'empire ou-
 ghour, 4, 5, 141, 142.
 Ordukent, nom de Kaijar, 94.
 Ormuz/Ormuds, 69, 71, 131, 143,
 153-154, 161, 163.
 Ouighours/Uiyur, transcriptions et étymologie du nom, 1, 61.

Ö

ögä, cf. ögä.
 ögüt, 159.
 öris, cf. öris.

P

Pa-ye-kou (*Barysuq?), 2.
 Pa-yeu/P'i-yu, chef tibétain, 41.
 p'an-louan, «adjoint» ou «fonction-
 naire chargé des affaires courantes»,
 37, 67, 140.
 P'an-kouou Tegiu, qazan, 140.
 p'an-t'ou, caravane (déplacement et
 passage), 78, 117, 118, 124, 125.
 P'ang-lo, 9. Cf. Mang-li.
 P'ang T'ö-lo, 7-9. Cf. Mang-li.
 Panxvan (= p'an-louan?), 140.
 Pao-chan, montagne, 119, 113.
 Pao-yi Qayan, 141.
 peaux de tigre, distribuées aux ambas-
 sadeurs tibétains, 36, 60.
 Pei-t'ing/Ba-baliq, 11, 14-16, 142,
 147.
 P'ei Lien-cul, ambassadeur des Ou-
 ghours, 76.
 p'eng-cha/ta-p'eng-cha, natrium carbo-
 nicum (borax), 58-59, 82.
 pi, jade bleu-vert, 86.
 Pi-k'ie = Bilgä, 149.
 Pi-li-ngo (Bilgät), Ouighour de Kan-
 tcheou, 71, 149.
 pi-yu kouan-tou, anneau de jade bleu-
 vert, 86.
 p'i-fa, coiffure oughour, 92.
 P'i-k'ie = Bilgä, 149.
 P'i-ngo (Bilgät), qayan, 149.
 piao, surface (?), 120.
 pie-pou, tribu particulière, tribu déta-
 chée, ou sous-tribu, 10, 41-42, 96,
 135.
 Pien-tcheou (K'ai-fong), 199. Cf. K'ai-
 fong.
 pien-tien, salle des audiences sans
 apparat, 74.
 pilier de l'État (tcheou-kouo et tchik),
 titre, 56, 157.
 Pun-ming, district militaire, 14.

- Pin-tcheou (au Chàn-sü), 14, 78-79, 103-104, 108-110, 112-113, 122-123, 131.
 P'ing-hia, tribu tangoute, 103-104.
 po (VII *b'ak) = *boff*, 149.
 po (IX *pödr) = (tib.) *bof* 146.
 Po Hing-li, envoyé du Cho-fang-kou, 124.
 po-ho, tissu blanc de poil, 86. Cf. aussi *cal-ho* et *sir-ho*.
 po-[Aoua-jouen-ling, soie blanche ouatée à fleurs, 120, 125.
 Po-li, Tch'o-li, chef tibétain, 33. Cf. Tch'o-li.
 Po-ma, rivière du Kan-sou oriental (?), 110.
 po-mai, céréale, 91.
 Po-sin, ambassadeur de Si-kang-fou, 33-34.
 Po-sseu kin, brocart de Perse, 51, 57.
 Po-sseu po-tie, cotonnade précieuse de Perse, 77. Cf. *po-tie*.
 Po-tchan, chef tibétain, 32-33.
 po-tiao-chou, martre blanche, 82-83, 90, 86.
 po-tie, coton, 51, 37-38, 79, 80, 87, 120, 125. Cf. aussi *tie*.
 po-tie-pou, cotonnade, 82, 86.
 Po-yi T'ien-tseu, «Fils du Ciel vêtu de blanc», 16, 48-50, 128-130.
 po-yu kouen-tseu, anneau de jade blanc, 86.
 Po-yu-kou, Vallée du Poisson blanc, 110.
 P'o-tch'ao, clan tangout, 104.
 pou, tribu ou groupe, 42.
 pou-lo, tribu, 42, 104.
 Pou-pei, gens tangoute, 107.
 Pou-pei Hiang, ambassadeur tangout, 106.
 Pou-pei Tch'ü-lo, ambassadeur tangout, 107.
 pou-tseu, tribu ou gens, 42.
 P'ou-kou (Buqu/Buquq?), tribu tiliä, 2.
 P'ou-kou Tsou (Buqu Cin?), chef ouighour de 866 (qayan?), 13-15, 142.
- Q
- *Qatar, 4.
 qayan, transcriptions, 96, 133, 144, 154, 162, 163.
 qayatan, titre de l'épouse du qayan, 96.
 qara/xara, 154, 163.
 Qarakhanides, dynastie de Turkestan, 94-95.
 Qaraiahr/Yen-k'ü, 24, 47, 92-93.
 *Qari ügä, 154.
 *Qarlıy, 139.
 Qarluq, tribu, 2, 8-11, 80, 94-95; transcriptions, 154-155, 163.
 Qasar, 4.
 qatan/xatan, titre turc, 96.
 -qay/-qan, suffixe alitique, 80.
 Qazar, clan ouighour, 4. Cf. aussi Xazar.
 Qiriz/Hin-kia-sseu, 6-9, 62, 63, 141, 142.
 Qoço/Ho-tcheou/Kao-tch'ang, actuellement Qara-khodjo près de Tourfan, 142, 143. Cf. aussi Kao-tch'ang.
 Qomul/Hami/Yi-tcheou, 68, 92-93. Cf. Yi-tcheou.
 *Qulliy Boila, 139.
 Qun, cf. Xun.
 qunday, titre turc de dame, 91.
 Qurigan/Qorigan, tribu tiliä, 1.
 Qut, 89, 155, 163.
 Qut Saqun, 89, 155.
 Qutlay bilgä küi qayan, 4, 139.
 Qutlay bilgä qayan, 140.

Qulluz tek'ang-ehou t'ien-t'ia bilqä qayan. 140.
 Qulluz toymä teqin. 157.
 Qulluz tsiang-tsun. qayan. 140.

R

Ra-sa/Lhara, 20-21.
 relations des Ouighours : — avec la Chine, 4, 5, 7, 9, 10, 15, 17, 63, 64, 127-138; — avec l'Armée de Kouci-yi, 1317, 4830, 53, 88, 117-121, 125-126, 129-129, 132, 137-138; — avec Leang-tcheou, 132, 137.
 religieux : — de Leang-tcheou, 36-37; — de Cha-tcheou, 55, 88, 125, 137; — de Sou-tcheou et Kan-tcheou, 82, 134; — de Kho-tan, 136; — des Ouighours, 67, 69, 77, 86, 88, 129, 133, 137.

S

Sa-tche (Sabät?), ministre ouighour, 7, 9.
 Sa-wen = sayun? 155.
 Sa-wen Ngo (= Sayun gä/ya?), ministre de Kan-tcheou, 155.
 Sabät/Savä, 7.
 sayun, titre turc, 98, 152, 155, 162-164.
 *Sayun gä/ya, 155.
 sayun/säyün, titre turc, 80, 86, 89, 140, 155, 158.
 Satuq Buqra Xan, khan turc du 1^{er} siècle, 94-95.
 sœurs accordés aux dirigeants du Kouci-yi-kuan, 55.
 Seknga/So-liang, rivière, 2, 62, 63.
 Si-fong, clan tangout, 102, 104.
 Si-han Kin-chan-louo, «Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux», 16, 48-50, 128-130.

Si-leang-tou, 33. Cf. Leang-tcheou.
 Si-li, clan tangout, 102, 104.
 Si-li-lai, envoyé des Ouighours, 88.
 Si-ngan kinou-che (neuf personnes de Si-ngan?), 46.
 Si-na-mai-mo, général tangout, 109, 110.
 Si-tche, nom antique d'un territoire au sud-est du koukoumar, 101, 103.
 Si-tcheou (siège à kao-tch'ang/Quéa - actuellement Qara-khodjo au Sinkiang), 7, 19, 14-16, 24, 28, 47-52, 64, 69, 86, 88, 127-129, 131, 137, 138, 142, 143, 146, 154; ambassades, 64, 86, 88, 137, 138; manichéisme, 88.
 si-yu, régions occidentales, 24.
 sieng, division, 35, 45.
 sieng-sa = sayun, 80, 86, 89, 155, 157.
 sié-ho, tissu sergé de poil et de laine, 79. Cf. aussi po-ho et cul-ho.
 Sie Hong-tsong, commissaire impérial au commandement du district de Pin-ning, 14.
 Sie-kie-sie (ror. Nie), Prince (tibétain) de —, 32-33.
 Sie T'ong-hai, ambassadeur des T'ou-Lue, 99-100.
 Sie-yen-t'o (Sir-Tardus), tribu tölä, 1.
 sin, «présent» ou «message»? 124.
 *sin, transcription de -sün? 158.
 siing, clan, 41-42, 102, 104, 135.
 Siuan-tsong des T'ang, 9.
 *Siyr/Siqir, 2.
 *Siyun, 155.
 Sir-Tardus, tribu tölä, 1, 2 Cf. Tardus.
 So-wen (Sayun?), ministre de Kan-tcheou, 98, 155.
 sogdien, emprunts au —, 96, 153.
 Sogdiens, 6, 14, 66, 71.
 sohaga, nom hindoustani du p'ong-cha, «borax», 58.

- Song-tcheou** (ou *Sou-tch'ouen*), 101-103.
Sou-kouu-k'i-lou(-louu), chef woumo, 30-31.
Sou-tcheou (Taireu-ta'ouan), 26, 29, 31, 38, 47, 48, 51; moines de —, 82; Tatars dans le —, 90; Long-kia dans le —, 92.
sou-ou, lion, 83.
Souen Tch'ao, commissaire impérial au commandement de Leang-tcheou, 34, 36-37, 39.
Souo Hien, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouci-yi, 29, 47-48.
su, 88.
su-hou (f), titre, 35.
Sou-kia (*Siqrif), tribu tchli, 2.
su-kia = *siyuan*? 98.
su-k'ang, directeur des travaux publics, 51, 54, 56, 123, 126.
su-nong-k'ang, président de la cour de la direction de l'agriculture, 68.
su-t'ou, directeur de l'instruction, 56, 126.
Sou-wen = *Sayun/Siyun*? 155.
- S
- sad*, titre turc, 96.
- T
- Ta-hi** = *Tajai*? 80.
Ta-hi Siang-wen (*Tajai Sayun*?), ambassadeur de Kan-tcheou 78-80, 155.
ta-hun = *tarqan*, 14.
Ta-kan Mi Kouai-yu, ambassadeur des Ouïghours, 14.
Ta-kan Yu-yue (*Tarqan ügä*), tribu du Prince —, 155.
ta-la-kun = *tarqan*, 158.
Ta-pao Yu-t'ien-kouu Wang, «roi de l'État de Khotan des Grands Joyaux», 82, 134.
ta-p'ang-cha, p'ang-cha, borax, 58-59, 82.
Ta-ta/Tatar, 90, 156. Cf. *Tatar*.
ta-wang, «Grand Prince», 53, 71, 78, 117-118, 120, 123, 129.
Tajai/Tajbat, 102.
tajai, 80.
t'ai-cha, grand précepteur, 53.
t'ai-fou, grand maître, 54, 122-124, 126.
t'ai-pao, grand gardien, 8, 122.
T'ai-tsong des Leao, 136.
T'ai-tsou des Leang postérieurs, 27, 129.
T'ai-tsou des Tang postérieurs (*Li K'o-yong*), 69.
T'ai-tsou des Tcheou postérieurs, 87-88, 112-114, 137.
t'ai-wei, grand chef des armées, 55.
T'ai-yuan, capitale septentrionale des Tang postérieurs, 69.
Tala, 140.
tan-k'ien, pensée sincère, 123.
tan-ya, sel de cinabre, 83.
Tang-hiang : cf. *Tangout*.
Tang-tcheou, 31.
Tang postérieurs (923-936), ascendance, 135.
Tang Tchao : cf. *Yang Tchao*.
Tang Tsün, ambassadeur de Kou-tcheou, 52, 77.
Tangout/Tang-hiang, 27, 38, 76, 101, 134; commerce de chevaux, 105-107; pillage des ambassadeurs ouïghours, 76, 108-110, 123, 121; révolte, 112-114, 137.
tao, «provinces civiles» ou «district militaire», 22.
t'ao-t'ou, cheval sauvage gris, 83, 91.

- Taqai/Tajai, 80.
tar, «séparer». 80.
 Tardu, tribu, 128. Cf. *Sir-Tardu*.
tarqan, titre turc, 14, 80, 155, 163, 164.
Tarqan ügä, 155.
**tarqay*, 80.
 Tatar/Ta-ta, 90, 128, 138, 156.
 Täläng/Tälängüt, tribu tchilä, 1.
 Tämir, nom turc, 124, 156, 163.
tängrim, 156.
 Täqri *ja alp külüg bilgä qayan, 140.
 Täqri il tutmäs alp külüg ying-yi kien-kang bilgä qayan, 139.
 Täqri qayan, 139.
 Täqridä bolmäs il ümäs bilgä qayan, 139.
 Täqridä bolmäs külüg *tehong-tchen* bilgä qayan, 140.
 Täqridä qut bulmäs il tutmäs alp külüg bilgä qayan, 139.
 Täqridä ülüg bulmäs alp qutluy uluy bilgä qayan, 140.
 Täqridä ülüg bulmäs alp uluy qutluy bilgä *houai-sin* qayan, 140.
tärm, titre turc, 68, 156.
tehan-mao, chapeau de feutre, 60.
 Tchang, famille dirigeante du Nord-Ouest, 47-49.
 Tchang Fong : cf. Tchang Tch'eng-fong.
 Tchang Hi-tch'ong, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Cho-lang, 116, 124.
 Tchang Hiao-song, protecteur général de Ngan-si, 47.
 Tchang Houai-chen, Tchang Wei-chen, gouverneur de l'Armée de Kouei-yi, 47, 49.
 Tchang Ki-yong, commissaire impérial de Chan-tcheou, 14.
 Tchang Kien-wou, préfet de Ning-tcheou, 112-114.
 Tchang K'ouang-ye, envoyé de Chine à Khoran, 134.
 Tchang Mou-sin, ambassadeur de Tou-kiue, 99-100.
 Tchang Pao-chan, ambassadeur de Cha-tcheou, 78.
 Tchang [Tch'eng]-fong, souverain du Nord-Ouest, 29, 47-49, 126, 128-130.
 Tchang Tchong-wou, commissaire impérial au commandement de Yeou-tcheou, 63.
 Tchang Tsiao, souverain de Leang-tcheou au 10^e siècle, 47.
 Tchang-yi (au Kan-sou actuel), 38. Cf. Kan-tcheou.
 Tchang-yi-kion, armée, 28.
 Tchang Yi-tch'ao, fondateur du Kouei-yi-kion, 12-15, 29, 37-38, 47-49, 128.
 Tchang Yuan-t'in, fonctionnaire du Kouei-yi-kion, 78.
teh'ang-tch', administrateur en chef, 48-49, 130.
 Tch'ang-houa kion, armée, 28.
 Tch'ang-lo, ville à l'ouest de Koua-tcheou, 93.
 Tchang-ngan, capitale des T'ang, 38, 62.
 Tchao-tsong des T'ang, 17, 127.
 Tch'ao-yuan-tien, Tch'ao-yuan-men, palais ou porte, 31, 64-65.
tche, présenter (T), 120.
 Tch'e Tsong-kou, commissaire impérial de l'investiture, 15.
 Tchen-si, autre nom de Ngan-si, 24.
 Tchen-wou-kion, armée au nord-ouest de la boucle du Fleuve Jaune, 63.
 Tch'en Fou-hai, ambassadeur de Kan-tcheou, 79.
 Tch'en-lieou, Prince de —, 40.
 Tch'en Yen-houei, préfet de Leang-tcheou, 40, 134.

- Tcheng Ho, censeur de la cour des affaires générales, 104.
- Tcheng Houei, Tcheng Siu, Tcheng Tche, Tcheng Tsi, commissaire impérial, 68, 70.
- Tcheng Yuan-tchau, préfet de K'ing-tcheou, 114.
- Tch'eng Kiun-ming, ambassadeur de Kan-tcheou, 72.
- tcheou-k'ien*, batelier (?), 123.
- Tcheou Yi-yen, ambassadeur des Ouïghours, 65-67, 160.
- Tcho-li, Po-li, chef tibétain, 33-34.
- tchong-che*, fonctionnaire de l'intérieur du Palais, 113.
- tchong-chou-ling* (*ling-kong*), président du département du grand secrétaire impérial, 40, 52-53, 71, 118, 120, 132.
- Tchong-ling-tien, palais, 107.
- tchong-sau*, mon entourage (?), 119.
- Tchong-yu (*Cügül?), tribu, 95, 135, 151.
- Tchong-yun, chef tibétain, 35.
- Tch'ong-sang, Tch'ouen-sang, tribu, 102, 104.
- Tch'ong-yuan-tien, palais, 73.
- tchou-kouo*, « palace de l'État », q. v.
- Tchou-ye, clan, 135.
- Tch'ou-yuo (Cügül?), tribu, 135, 151.
- Tchouang A-chou, 99. Cf. Tou A-chou.
- Tchouang-tsong des T'ang postérieurs, 72, 130.
- Tch'ouen-sang, cf. Tch'ong-sang.
- Tchö, clan tangout, 102, 106, 107.
- tchö-pou* = tib. *ched-po*, 41.
- Tchö-pou A-yu-tan (*o'o-po* [= *ched-po*] = *Na yul brtan*), 29.
- Tchö-pou Kia-che, fonctionnaire provisoire de Loang-tcheou, 39, 41, 42, 44.
- Tchö-pou Tche, *ya-fan-fou-che* tibétain, 44-45.
- Tchö-ssou, gens tangoute, 112, 113.
- Tchö-tchan-k'iong-lo, chef tibétain, 45.
- Tchö Tche-tcheng : cf. Tchö Wen-tcheng.
- Tchö Ts'i-vi, ambassadeur des Tangouts, 107.
- Tchö Ts'ong-yuan, commissaire impérial au commandement de Pin-tcheou, 112-114.
- Tchö Wen-tcheng, Tchö Tche-tcheng, ambassadeur tangout, 107.
- Tchö Wen-t'ong, ambassadeur des Tangouts, 106.
- Tchö Yu-ming, ambassadeur tangout, 106.
- Tch'ö-po (Capar?) *tutug*, ambassadeur des Ouïghours, 74, 150.
- tegin*, titre turc, 7, 48, 70, 96, 129, 131, 143, 153, 156, 162.
- tente tibétaine, 22, 136.
- t'ou*, numérale des bêtes de somme, 119.
- tse-po* (= *t'ai-pou*), 8.
- Ti Lai-ssou (fautive pour Ti Mo-ssou?), 75.
- Ti-li = *Tiri(g)tiräk?* 89, 157.
- ti-lie* = *tiräk?* 66, 89, 157.
- Ti-lie [Li] Mai-tche (*Tiräk li Baktil?*), ambassadeur des Ouïghours, 66, 149, 157.
- Ti Mao-ko (Ti *Baza?*), ambassadeur des Ouïghours, 85-86, 147.
- Ti Mo-ssou (Ti *Bora?*), ambassadeur de Kan-tcheou, 75, 148.
- Ti Ts'uan-fou, ambassadeur de Kan-tcheou, 81-82.
- Ti Wei-ssou (fautive pour Ti Mo-ssou?), 75.
- Ti-yin (= *Tegin*), assiégeant de Touen-houang en 911/frère cadet et successeur du Qazan Jen-mei, 70-72, 81, 131, 143, 156.

- Ti-gin* = *tegin*, 96, 156.
tiao-chou *ngao-tou*, robe garnie de martre (?), 86.
tiao-p'i, peau de zibeline, 87.
 Tibétains, Tou-san, frontières vers 840, 8-12; repoussés par les Ouïghours, 15-16; nom du Tibet, 20-21; description, 20-22; domination dans le Nord-Ouest au 11^e siècle, 25-27; ambascades, 30, 32-36, 59, 60, 74, 76; 31, 38, 45, 47, 48, 51, 57, 58, 69-63, 65, 128-130, 132, 134-136.
tie, coton, 83, 91, 120. Cf. *po-tie*.
 Tie-tcheou, 31.
t'ie-king, miroir en fer, 86.
 T'ie-lu = T'irim? 68, 156.
 T'ie-lo (Tölis), confédération de tribus, 61. Cf. Tölis.
 T'ien-mi (Tämir?), envoyé du Cho-lang-k'iu, 124, 156.
tien-tch'oua, désigner des troupes (?), 124.
 T'ien-tch'ia/khotan, 24. Cf. aussi Khotan.
 T'ien-tchan, montagnes, 10-11, 142.
t'ien-che, ambassadeur céleste, 118, 119, 123, 125.
t'ien-kang-tchou, princesse céleste, titre de l'épouse du qazan, 91.
 T'ien-p'ing-k'iu, armée, 37-38.
 T'ien T'ie-lin (T'ien Tarim?), ambassadeur de Kan-tcheou, 68, 156.
 T'ien-té-k'iu, armée au nord de la boucle du Fleuve Jaune, 38, 61-63, *türük*, titre turc, 66, 89, 157, 163.
 *Tiesk Li Bäkté, 149, 157.
 Tirig/Tiri, nom turc, 89, 157.
 To-lan/To-lan-ko (Talang/Talangü), tribu tölis, 1.
 To-lan-sseu (Talas?), qazan, 140.
 Tou-pa ("Tuzbat"), tribu impériale des Wei/clan tangout, 102, 104.
 Tou-pa Chan, chef tangout, 111.
 Tou-pa Houai-kouang, général, 15-16.
 Tou-pa Teli-ou-p'ki'en [we. -houei], ambassadeur de Laang-tcheou, 26-38.
t'ou-t'o, chapeau, 91.
toymö, 157.
 Tou Tarvan, 140.
 Tong-tchan, tribu tangoute, 103, 104.
t'ong-che ché-jen, introducteur des visiteurs et des affaires aux audiences, 66.
 Tong-lo (Togra), tribu tölis, 2.
t'ong-tcheng, [fonctionnaire] assimilé aux [fonctionnaires] réguliers, 30-31, 65.
toya, 99.
 Togra, tribu tölis, 2.
 Toq/Tuy, 157.
 Toque-Oyuz, 3, 24.
 Tou A-chou (Tuy Aou?), Tou A-jo, Tchouang A-chou, ambassadeur des Tou-k'ing, 99-100, 147, 157.
tou-fong-t'o, dromadaire, 81, 90.
tou-k'ien, intendant général, 68, 123.
 Tou-lo-wou, Hou-lo-wou, clan ouïghour (Küräkir?), 3.
 Tou-louen-[mo]-si-k'ie, chef wou-mo, 30.
 Tou-louen-sin, chef wou-mo, 30.
tou-mi-che = *toymö*? 157.
 Tou-po (Tula), tribu tölis, 1.
tou-an = *tüzün*? 158.
tou-tche-houei-che, commissaire impérial chargé de commander les groupes (?), 40.
tou-tche-p'ing-ma-che, commissaire impérial chargé entièrement des soldats et chevaux, 37.
 Tou-tch'eng Siang-wen (Tuzel Saqun?), ambassadeur des Ouïghours, 89, 155, 157-158.
tou-t'oua, capitaine/chef de groupe, 120, 124, 125.
tom-tou = *tutug*, 65.

- tsou-yu-ya*, fonctionnaire chargé de la surveillance générale du siège d'administration, 37, 78.
tsou-yu-hou, officier de surveillance générale, 40.
T'ou-fa Li-lou-kou des Leang subordonnés, 20-21.
T'ou-fan (Tibet), forme alternative de *Tupot*? 20. Cf. Tibétains.
T'ou-L'iao-tseu, près de *Fang-k'ia-tchen*, 123, 124.
T'ou-kiu-lou (Türk Uluy), ambassadeur des Ouzghours, 85, 158-159.
T'ou-kiue/T'ou-kiu (= *Turku*), 2, 3, 6, 38; étymologie, 85, 94, 158; — du x^e siècle, 94-95; ambassadeurs, 98-100, 147, 157; — du Sud et — du Nord, 95; — occidentaux, 94, 102, 135; — orientaux, 2, 4, 94; — à vêtements blancs, 50.
t'ou-t'ouen = *tudun*, 97, 139.
T'ou-yu-houen/T'ou-houen, 15, 16, 102, 104, 107.
Touan-ming-tien, palais, 35, 59.
t'ouen-lien-che, commissaire impérial aux milices locales, 55, 138.
Touei - eul - lieou - t'ou - eul - ki, ch-f(s) tibétain(s), 35.
Touen = *Tou*? 140.
Touen Baya Tarqan, qayan, 140.
Touen-houang, 12, 16, 26, 47 50, 53, 56, 57, 115, 119, 128, 129, 131, 136, 138. Cf. *Cha-tcheou* et *Kouei-yi-kun*.
Touen-houang: *Manuscrits du Fonds Pelliot de la Bibliothèque Nationale de Paris*, n° 2155, 90, 120, 156; n° 2471, 93; n° 2482, 93, 146, 159; n° 2675 bis, 29; n° 2692, 136; n° 2704, 53, 118; n° 2736, 29; n° 2992, 77-78, 109, 115-126, 133, 136, 151, 156; n° 3016, 71, 77-78, 115, 119, 120; n° 3033, 48; n° 3046 (*ouïghour*), 66, 75, 89, 153, 155, 161; n° 3071 (*ouïghour*), 97; n° 3272, 150; n° 3347, 78, 126; n° 3388, 136; n° 3412, 68, 90, 156, 161; n° 3451, 16; n° 3556, 53, 126; n° 3633, 70, 128, 156; n° 3827, 56; n° 4046, 126, 135; n° 4632, 50. — *Manuscrits du British Museum*: Stein n° P. 8, 136; n° P. 9, 29, 136; n° P. 11, 136; n° 367, 92; n° 936, 12; n° 2200, 117; n° 4240, 50; n° 5747, 48; n° 5835, 38.
t'ô-k'in = *tegin*, 96, 156.
T'ô-lo, 7-9. Cf. *Mang-li*.
t'ô-lo (faute pour *t'ô-k'in*) = *tegin*, 7-8, 96.
t'ô-yin = *tegin*, 156.
Tôlis, confédération de tribus, 1-2, 61, 128.
transcriptions, refaites pendant *K'ien-long*, 73.
tsou-mang, grand ministre, 125-126, 150, 152, 155.
tsou-p'ou (tib. *tsou-po*), 20-21.
Ts'ao, famille dirigeante de *Touen-houang*, 48-57.
Ts'ao, la dame —, veuve de *Ts'ao Yuan-tchong*, 56.
Ts'ao Chouen, roi des *Ouzghours* de *Cha-tcheou*, 57.
Ts'ao Ling-tchong/Li Yuan-tchong, gouverneur militaire en Asie centrale au viii^e siècle, 50.
Ts'ao Yen-king, nom de *Ts'ao Yen-kong* jusqu'en 962, 57, 138.
Ts'ao Yen-kong (*Ts'ao Yen-king* jusqu'en 962), souverain de *Touen-houang* à la suite de son père, *Ts'ao Yuan-tchong*, 55-57.
Ts'ao Yen-tou, souverain de *Touen-houang*, successeur de son frère aîné, *Ts'ao Yen-kong*, 56.
Ts'ao Yi-kin, commissaire impérial au commandement de l'Armée de *Kouei-yi*, 29, 48-54, 71, 79, 115-118, 125, 136, 130, 132.

Ts'ao Yuan-chen, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-yi, succédant à son frère Ts'ao Yuan-t'ü, 53-55, 84, 116, 117, 121, 126, 135-136.

Ts'ao Yuan-kong, sautif pour Ts'ao Yen-kong, q. r.

Ts'ao Yuan-tchong, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-yi, successeur de son frère, Ts'ao Yuan-chen, 29, 53-56, 84, 121, 135-138.

Ts'ao Yuan-tü, commissaire impérial provisoire au commandement de l'Armée de Kouei-yi, successeur de son père, Ts'ao Yi-kin, 52-54, 116, 126.

Tai, désert, 8.

Tai-si, autre nom de Ngan-si, 9-10.

ts'ang-lien (général) > *myun*, 80, 89, 140, 155.

ts'ang-tao chao-kiên, sous-directeur des travaux, 69.

Ts'iao-hien, sous-préfecture de Ts'iao, 56.

ts'iao-tou-cho, commissaire impérial au commandement [d'une région], 24, 36, 37, 41, 43-45, 47-48, 51, 53, 55, 57, 116-118, 122, 124, 126, 130, 132, 136, 137.

Tsien-sin, chef tibétain, 35.

Tsien-t'ü-n-men-tou, chef tibétain, 45.

ts'ün-ni'ou-wei, Garde aux sabres tranchants, 65.

ts'ou-p'ei, tête, 77.

ts'ou-hao, 44. Cf. *hao*.

ts'in-cho, garde proche, 120.

Ts'in-tcheou (au Kan-sou), 25, 122, 153.

ts'in-t'oung, garde proche, 120.

Ts'in-wang, Prince de Ts'in, 109.

ts'ing-kou-moi, orge nue, 91.

Ts'ing-tchen (au Sin-kiang), 14.

ts'ing-t'iao-chou, martre grise, 86.

ts'o, tout récemment (7), 120.

Tso-wen (Szyun?), ministre de Kan-tcheou, 155.

Tsong-kao-kou, la vallée Tsou'ka dans la région de Se-ning (?), 26.

ts'ong, ciboule, 91.

tsou, *egras* ou *varicelle*, 41-42.

Ts'ouci Hou-sin, haut fonctionnaire de Leang-tcheou, 43, 45.

Ts'ouci Kiun-houei, censeur de la cour des affaires générales, 104.

Ts'ouci-yen-mou-siang, chef wou-mo, 32.

ts'ö, promulguer un diplôme impérial, 73, 83-84.

Tuba/Tupa, tribu tatar, 1.

tudun, titre turc, 97, 139.

*tudunlar, 139.

tuy, 99, 147, 157, 158.

*Tuy Aiq, 157.

tuyer, 157-158.

Tures, 85, 128, 158. Cf. T'ou-kiur.

tutug/ton-ton, titre, 65.

Töpöt, nom turc du Tibet, 20.

Türk, 85, 95, 128, 158. Cf. aussi T'ou-kiur.

*Türk Ulu, 85, 158.

Türküt/T'ou-kiu, nom de peuple, 85, 94-95, 158. Cf. T'ou-kiur.

tüzün, 158.

Tüzün Dilgä Xan'ui, 158.

Tüzün Silik Xan'oi, 158.

U

Uzrac/Uzrac, 66, 158, 161.

Uyur, transcriptions et étymologie, 1, 61.

Ulu, nom turc, 8, 85, 147, 158-159, 161, 163.

Ulu üg, (ängridä qui bulmäs, arlanin il tutmäs, alp qutluq kuluq bilgä urur xayan, sabag i mänl, qayan

introduceur du manichéisme chez les Ouïghours, 139.
 Uay taurida qut bulniš alp kulog bulga kowai-Lica qayan, 9-10, 142.
 Uryaxai, tribu, 31, 159, 161.
 *Uurjar, clan ouïghour, 3.

U

ügä, titre turc, 69, 142, 147, 152, 159, 161, 164.
 uruqiyü kurlörü, qürüq, 160.

W

wai-chang, sexe utérin, 7, 143, 146.
 Cf. aussi chang.
 Wan-tö, ambassadeur tangout (?), 107.
 Wang, «roi»/nom de famille, 70, 81.
 Wang Jen-mei, qayan de Kan-tcheou, 70, 82.
 Wang Jen-yu, qayan de Kan-tcheou, 70, 81.
 Wang-li, clan tangout, 102, 104.
 Wang Man-pou, chef tibétain, 34.
 Wang Ting-hao, Chinois de Leang-tcheou, 43.
 Wang Tong-sin, capitaine envoyé en mission de Cha-tcheou à Kan-tcheou, 195.
 Wang Touan tchang, commissaire impérial de la Chine pour l'investiture en 856 du qayan ouïghour, 10.
 Wang Tsien, chancelier, 42.
 Wang Yen-tö, envoyé des Song à Kao-tchang, 135, 143, 147, 148, 151, 153-155, 159, 160; mention du coton, 58.
 Wei-ho, nom des Ouïghours, 1.
 Wei-si-pao, tribu tangoute, 109, 110.
 Wei Siang-wen, cf. Mo Siang-wen.

Wei-sou-kiun, armée, 29.
 Wei-tcheou, actuellement au sud-ouest de Long-si-hien au Kan-sou, 28, 31.
 Wei-tcheou/Ngan-lo, près de l'actuel Tchong-wei-hien au Kan-sou, 28, 29.
 Wen-kouang-tai, chef tibétain, 45.
 Wen-ming-tien, palais, 68.
 Wen-tch'e, au sud-est de l'actuel Ling-wou-hien, 29.
 Wen Tch'ong-lo, Chinois de Leang-tcheou, 43.
 Wo = Aq? 85, 146.
 Wo-lang-hai (Uryaxai), peuple, 159.
 Wou = Oq? 85, 153.
 Wou-li Tegin, qayan, 142.
 Wou-ho, nom des Ouïghours, 1.
 Wou-hou, nom des Ouïghours, 1.
 Wou Ki-hing, Wou Ki-hion, envoyé par le gouverneur de Lang-wou à Leang-tcheou pour servir comme fonctionnaire provisoire, 39.
 Wou-kiai (Ügä?), qayan, 69, 142.
 Wou-li-chou = Uyrac? 66, 158.
 Wou-mo/Houen-mo, population méritesse du Nord-Ouest, 15, 26, 30-32, 59, 129-131.
 Wou-mo-sien (Ormudz), prince ouïghour, 69, 71, 153.
 wou-sa-ta', follicules séchés du castor, 82, 90.
 Wou-niang-kai (Uryaxai), peuple, 159.
 Wou-tcheou, au nord de l'actuel Kou-yuan-hien au Kan-sou, 28, 103, 106.
 Wou Ti-yin (Oq Tegin?), chef de tribu près de l'Étain Gol, 85, 153, 156.
 Wou-tien, lieu (?), 107.
 Wou-tou-kong, Wou-tsien-kong, qayan, 141.
 Wou-wou-tchou (Ormudz?), qayan de Kan-tcheou, 71, 131, 143, 153.
 Wou-yi tch'eng-kong qayan, 140.

Y

- ya/ya-~~che~~*, camp royal, 27, 35-36, 39, 61-62, 135.
- ya-fan-lo-~~che~~*, commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares, 29.
- ya-fan[-la]-~~fou-~~che~~~~*, vice-commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares, 29, 43, 45.
- ya-tsiang*, commandant au siège d'administration, 39, 42, 52, 77.
- ya-ya*, fonctionnaire gardant le siège d'administration, 39, 40, 78.
- ya-ya-fou-~~che~~*, vice-commissaire impérial gardant le siège d'administration, 43.
- yabju*, titre ture, 102, 104.
- Yabju* Hie-li-t'ou-fa, qayan, 139.
- Yabuttikari (*khor.*), clan ouïghour des Yo-wou-ko (?), 4.
- *Yabutqar/yäbütkar, 4.
- Yajlaqar, clan royal des Ouïghours, 3, 133, 144, 160, 163.
- *Yajlaqar Bilgä, qayan, 3, 144, 160.
- Yajlaqar Inal, 160.
- Yajlaqar Ken Ata, 160.
- Yayma, tribu, 94-95, 160, 163.
- yaläng arpa/yaläng aydy arpa*, «orge nue» en turki, 91.
- Yamuqar, 4.
- Yang-~~fei-kou~~, 43, 45.
- Yang Fou-ngan, ambassadeur de Kan-tcheou, 68.
- Yang Hing-~~che~~, traducteur de King-tcheou, 39.
- Yang Jen-mei (faustiff), roi de Khotan, 82.
- Yang-mo (Yaymaf), tribu, 160.
- Yang Sseu-k'iu-an, commissaire impérial au commandement de Pin-tcheou, 122.
- Yang Tchao, T'ang Tchao, commissaire impérial chargé de proclamer un édit de consolation, 65, 66, 68.
- Yang T'ong-sin, ambassadeur de Leang-tcheou, 36-37.
- Yang Yen-siun, ambassadeur des Ouïghours, 86.
- ya-fa-pao-p'ei*, brides précieuses ornées de la pierre de jade et d'émail, 83.
- Yao-lu ts'eu (= *cliv*), messenger de Kan-tcheou, 118-119, 151.
- Yao-tchou, l'actuel Yao-kien au Chän-si, 79.
- Yao Tong-chan, fonctionnaire barbare du Houei, 34.
- yarutmiä*, 160.
- ya~~nuq~~*, cf. *arug*.
- Ye-hou (Yabju), 102, 104.
- Ye-ki (faisan), gens tangout, 112, 113.
- Ye-li, clan tangout, 102.
- Ye-li Lu-sin, ambassadeur tibétain, 34, 35.
- Ye-li Yen-soun, ambassadeur tibétain, 32, 59.
- Ye-lo-ho = Yajlaqar? 3, 160.
- Ye-lo-ho Mi-li-ngo (Yajlaqar Bilgä?), qayan de Cha-tchou et Kan-tcheou, 3, 144, 149, 160.
- Ye-lo-ho = Yajlaqar? 3, 160.
- ye-lou-ti-mi-~~che~~* = *yarutmiä*, 160.
- ye-ma*, cheval, sauvage, 81, 90. Cf. *lou-ye-ma*.
- ye-t'o-fang*, bosses de chameau sauvage, 79, 82.
- Ye-ts'eu, clan tangout, 102, 104.
- Yen-k'i, 24, 93. Cf. Qaru'ahr.
- Yen-sa-lo, Yen-sie-lo, ambassadeur tibétain, 32, 74.
- Yen-si-ki = Yinckä? 68, 161.
- Yen-sie-lo, Yen-sa-lo, ambassadeur tibétain, 32.

yen-tche, titre de l'épouse du *chan-yu* de l'antiquité, 96.

yen-tche, fard, 120.

Yen-tcheou, au nord de l'actuel Yen-tch'è-hien au Ning-hia, 28.

Yen-tcheou, aux environs de Tsen-yang-hien au Chan-tong, 42.

Yen-tcheou, l'actuel Fou-che-hien au Chàn-si, 103, 104.

Yen-tsieu, religieux ouïghour, 67.

Yiou-tcheou, actuellement Pékin, 63.

yi, nom de fleur, 151.

yi-kim = *irkim*? 98.

yi-li = *el*? 151.

Yi-li-touen (Altun?), ambassadeur de Kan-tcheou, 83, 145.

Yi-tcheou/Qomul (Hama), 12, 16, 38, 47-52, 68, 92-93, 128, 129.

Yi-tcheou, ambassadeur des Ouïghours, 76.

Yi-ti-kien (= *Idikan?), *qayan*, 139.

Yi-yen (Yigān?), 65-67, 160.

Yigān, nom turc, 66, 160-162.

Yigān Apa, 161.

Yigān Sīngjur, 66, 161.

Yin-che-kia = Yinčhā? 68, 161.

Yin-nan Ti-lie (= Inanē Tīrak?), ambassadeur ouïghour, 89, 152, 157.

Yin Ngau-k'iu, ambassadeur des Ouïghours, 76.

yin - ts'ing - k'oung - lou - sa - fou, titre honorifique, 32, 45, 121.

yinčhā/jinčhā, 68, 161.

yinčhā hiāi, 161.

yīng-t'ien-che, commissaire impérial à l'administration d'une colonie agricole, 29.

Ying-wou wei-yuan *bilgā qayan*, 139.

Ying-yi *Qayan*, «Qayan brave et juste», 69, 70, 130, 131, 143.

Yo-lo-ko (Yaylaqar), clan royal des Ouïghours, 3, 160.

Yo-wou-ko, clan ouïghour, 4.

Yo Yen-tch'ou, commissaire impérial au commandement de Pin-tcheou, 108-110.

yo-k'ir = *igā*, 159.

Yu-long (= Urūq?), tribu, 160.

Yu-men-kouan, barrière de la Porte de Jade, 135.

Yu-nan-tche = *nanč*? 89, 152.

yu-p'ei-t'ou, mors orné de jade, 82.

Yu-po-ko, ambassadeur tibétain, 34.

yu-tai, ceinture ornée de jade, 77, 86, 87.

Yu-t'ien, cf. *khutan*.

yu-t'ouan, galet de jade, 38, 77, 79, 81, 84, 87, 120.

yu-yua = *ūgūp*? 152, 159.

Yuan-ho, nom des Ouïghours, 1.

Yuan Tche-min, messenger à Fang-k'iu-tchen, 123.

Yuan-tcheou, actuellement Kou-yuan-hien au Kan-sou, 25, 28.

Yue-a, chef tibétain, 46.

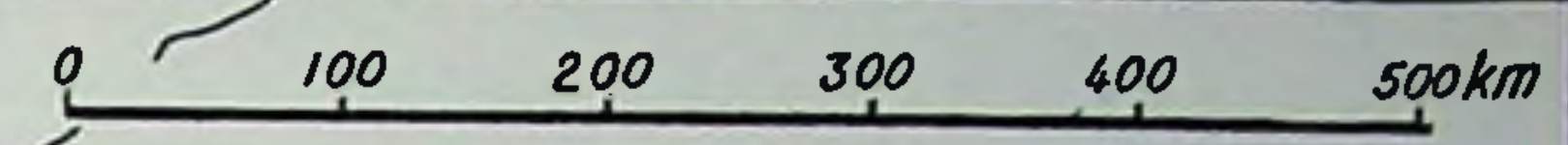
Yun-tcheou, au nord-ouest de l'actuel Tong-p'ing-hien au Chan-tong, 37-38.

yürüq, cf. *ürüq*.

Z

Zhū Khou-hiér, Hion Khou-hiér : cf. Chang K'ong-ja.

LE NORD-OUEST À L'ÉPOQUE DES CINQ DYNASTIES



KANSOU nom de province moderne
 Long-si nom moderne de ville
 CHENG nom de préfecture (tcheou)

Carte dressée avec le concours
 du Centre National de la Recherche Scientifique.